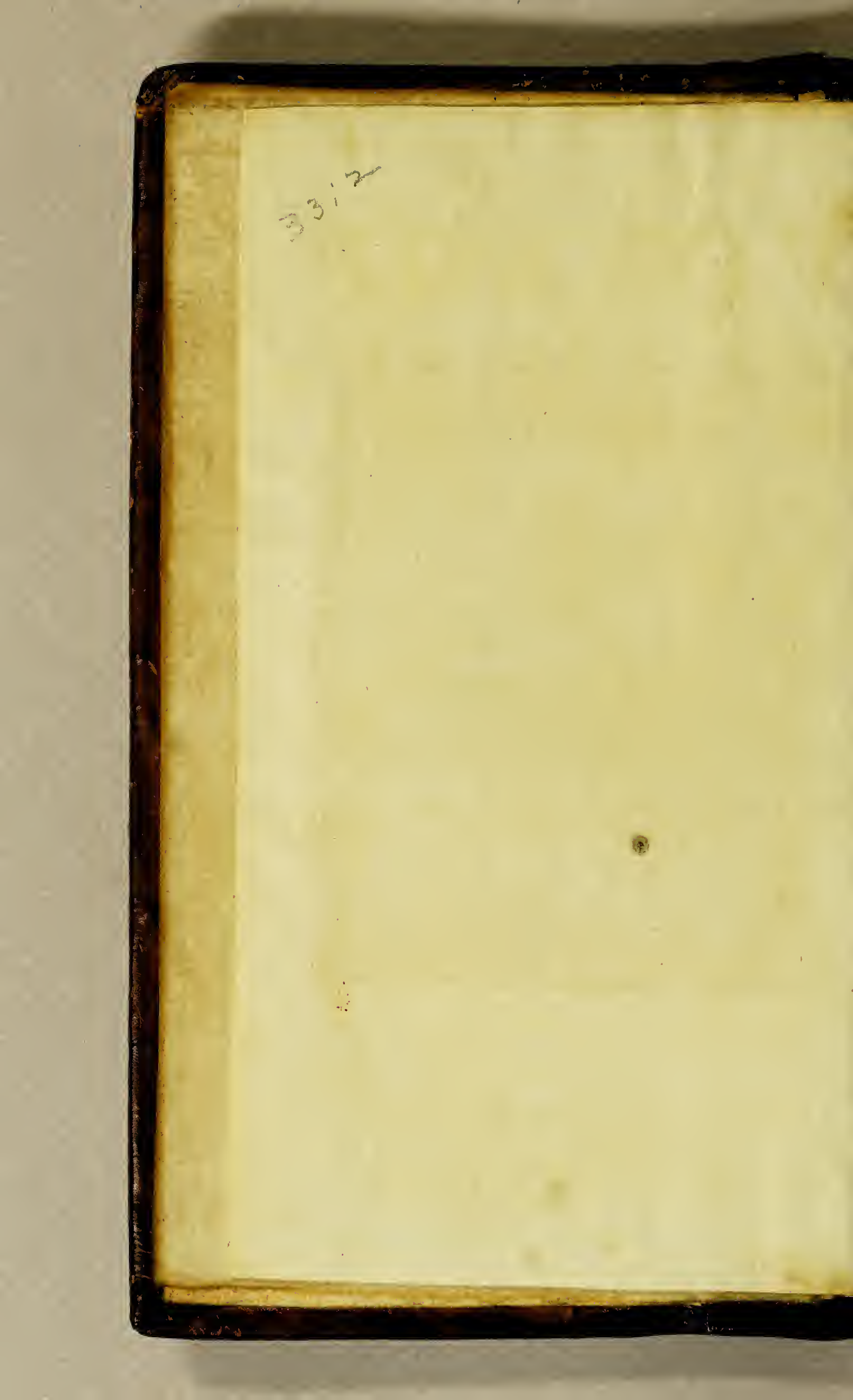
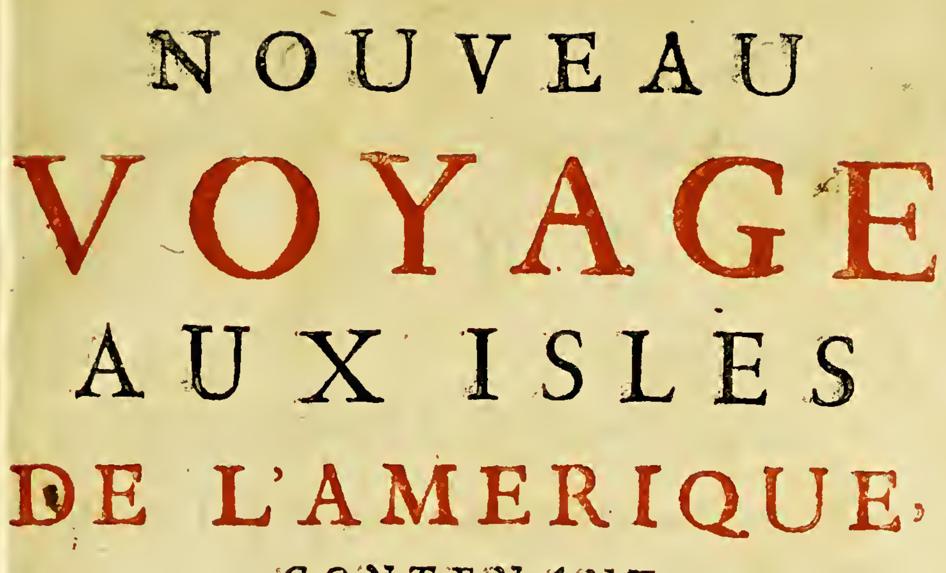


Hartwell Library.
repaired. Nov. 1835. London. No. 2/96.





NOUVEAU VOYAGE AUX ISLES DE L'AMERIQUE,

CONTENANT

L'HISTOIRE NATURELLE DE CES PAYS, l'Origine, les Mœurs, la Religion & le Gouvernement des Habitans anciens & modernes.

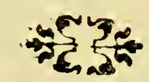
Les Guerres & les Evenemens singuliers qui y sont arrivez pendant le long sejour que l'Auteur y a fait.

Le Commerce & les Manufactures qui y sont établies, & les moyens de les augmenter.

Avec une Description exacte & curieuse de toutes ces Isles.

Ouvrage enrichi de plus de cent Cartes, Plans, & Figures en Tailles-douces.

TOME SIXIE'ME.



A PARIS, RUE S. JACQUES,
Chez Pierre-François Giffart, prés la ruë des Mathurins, à l'Image Sainte Therese.

M. DCC. XXII.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

N° 26 N° 16.

TABLE DES CHAPITRES contenus en la sixiéme Partie.

Fin de la Table des Chap. de la sixiéme Partie.



AVERTISSEMENT.

LA Compagnie des Libraires chez qui l'on trouve à Paris ces nouveaux Voyages, donnera incessament au public une Histoire generale d'Espagne, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable pendant l'espace de 1800. ans sous la domination des Romains, des Vandales, des Gots, des Maures, de la Maison d'Austriche, & de la Maison de Bourbon à present regnante, jusqu'à la prochaine Paix de Cambray. Cet Ouvrage avoit été commencé par M. l'Abbé Dupin, & a été continué par M. l'Abbé de Belgarde. Il contiendra 3 vol. in 4 & 8. ou 10. in 12. que l'on fera imprimer tout à la fois.

Tout ce qui peut exciter l'attention d'un Lecteur curieux se trouvera rassemblé dans l'Histoire generale d'Espagne, soit par rapport à son antiquité, soit par rapport à la varieté des faits dont elle est embellie; car on peut dire qu'on y trouve avec la verité le même agrément que dans les Histoires inventées à plaisir.

Tant de revolutions, tant de changemens de gouvernemens & de dominations sous des peuples barbares & policez fournissent une infinité d'évenemens qui réjouissent, qui surprennent & qui instruisent agréablement le Lecteur.

Si l'on veut remonter jusqu'à l'antiquité la plus reculée, on trouvera que les Celtes peuplerent les Gaules, les Isles Britanniques & l'Espagne. Les Pheniciens succederent aux Celtes, & passerent d'Afrique en Espagne où ils firent plusieurs découvertes le long des côtes de la Mer Mediterranée. Les Cartaginois firent aussi des tentatives pour s'établir dans quelques endroits de l'Espagne. Les Romains qui vouloient tout envahir & se rendre maîtres de l'Univers, leur firent la guerre, & les chasserent d'Espagne.

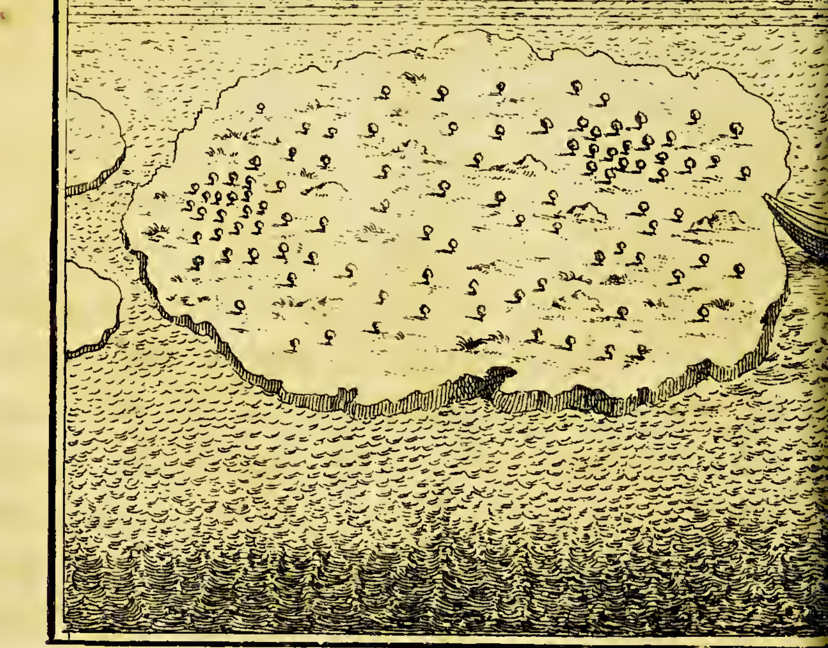
Dans la décandence de l'Empire Romain les Vandales, peuples barbares, s'emparerent de l'Espagne. Les Gots y vinrent ensuite, & furent chassez par les Maures dont la domination a duré en Espagne pendant sept ou huit siecles.

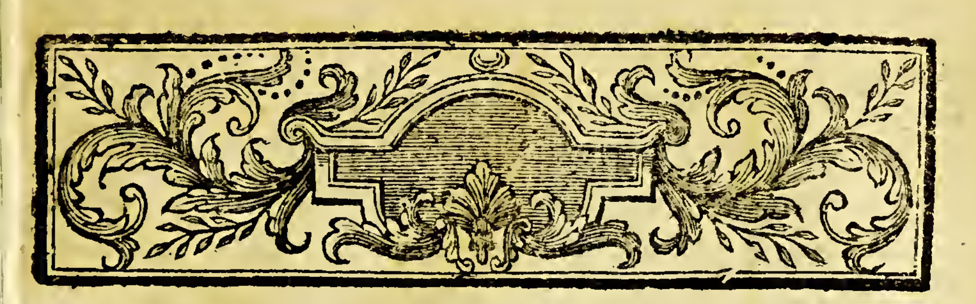


Enfin Ferdinand le Catholique ayant renversé le Thrône du Roi de Grenade, chassa les Maures d'Espagne & les obligea de repasser la mer pour retourner en Afrique. Depuis la mort de Ferdinand Charles-Quint & les Princes de la Maison d'Austriche ont gouverné l'Espagne jusqu'à Philippe V. de la Maison de Bourbon, qui regne presentement, dont le Prince des Asturies son Fils aîné & l'heritier présomptif de la Couronne d'Espagne, vient d'épouser Mademoiselle de Montpensier fille de Mr le Regent.




Fregatte.
Paille en cul.


Petite Isle D'aves.



MEMOIRE DES NOUVEAUX VOYAGES

Faits aux Isles Françoises de l'Amerique.

SIXIÉME PARTIE.

CHAPITRE I.

Du Cacao, de sa culture, de ses proprietez, des differentes manieres d'en composer le Chocolat, & de s'en servir.

MONSIEUR DE CAILUS Ingenieur General des Isles Françoises & Terre-ferme de l'Amerique, vient de publier un Traité si complet du Cacao sous le titre d'Histoire naturelle du Cacao, qu'il semble que j'aurois dû me dispenser de donner au Public les remarques que j'ai fait sur cette matiere.

1696 En effet, il est difficile d'entrer dans un détail plus curieux, plus exact & mieux circonstancié que le sien, écrit avec plus de pureté, & dans des termes de botanique & de pharmacie aussi bien choisis. Il a parlé en maître, & semble avoir épuisé la matiere. Il a demeuré plusieurs années aux Isles, il s'y est fait une habitation où il a cultivé le Cacao, & il s'étoit posté au centre de la Martinique dans un endroit très-propre à la culture des arbres qui portent ce fruit, qu'il a suivi dans toutes ses circonstances avec une exactitude merveilleuse.

J'avois vû ses remarques avant qu'il les fit imprimer, & il avoit eu les miennes entre les mains pendant un assez longtems, aussi-bien que mon traité du Sucre, qui auroient été imprimées bien auparavant les siennes, si mes incommodités ne m'en avoient point empêché. Cela ne gâtera rien, le Public aura deux Traitez au lieu d'un. Il trouvera dans l'un ce qui aura échapé à l'autre ; car j'ai demeuré bien des années aux Isles, j'ai eu la conduite de nos biens pendant plus de dix ans ; & comme il paroît par ce que j'ai écrit sur bien des matieres, qu'on ne peut guéres avoir

été plus laborieux & plus curieux que je l'ai été, pour m'informer de tout ce qui regarde les Isles, j'espere qu'on trouvera encore la même chose dans ce que je vais dire du Cacao. 1696

Le Cacao est le fruit d'un arbre appellé Cacoyer ou Cacaotier. On dit Caco & Cacoyer aux Isles. On dit Cacao & Cacaotier par tout ailleurs. Les François qui sont les derniers établis à l'Amerique ne doivent pas, ce me semble, joüir du privilege d'imposer des noms ; cela est dû aux Espagnols, puisqu'ils ont découvert le Païs ; & puisqu'ils disent Cacao, je le dirai comme eux.

D'ailleurs il me paroît qu'en disant & écrivant Cacao & Cacaotier, on empêche de confondre deux fruits & deux arbres très-differens en grandeur, en feüilles & en fruits qui sont les Cocotiers & les Cacaotiers, dont les premiers produisent les grosses noix, appellées Cocos, & les autres les Cacaos, dont on fait le Chocolat.

Le Cacao est aussi propre à l'Amerique, que le Caffé l'est à l'Arabie, & le Thé à la Chine & autres païs voisins,

Les Ameriquains s'en servoient avant que les Espagnols entrassent dans leur païs ; ils en faisoient leurs delices, & y

1696 étoient tellement accoûtumez, qu'ils regardoient comme la derniere de toutes les miseres de manquer de Chocolat, qui est le breuvage composé de ce fruit. C'est d'eux dont les Espagnols en ont appris l'usage & la préparation qu'ils ont ensuite perfectionné en y mêlant plusieurs ingrédiens qui le rendent plus agreable au goût & à l'odorat, que n'étoit celui dont les Indiens se servoient : nous examinerons ci-après s'ils ont bien ou mal fait.

Les arbres qui portent le Cacao croissent naturellement & sans culture dans une infinité de lieux de l'Amerique, qui sont entre les deux Tropiques. On en trouve des Forêts entieres aux environs de la Riviere des Amazones, sur la côte de Caraque & de Cartagene, dans l'Ithme de Darien, dans le Iucatan, les Hondures, les Provinces de Guatimala, Chiapa, Soconusco, Nicaragna, Costaricca & bien d'autres endroits qu'il seroit trop long de rapporter. Les Isles de Couve ou Cuba, Saint Domingue, la Jamaïque & Port-ric en ont quantité qu'on regarde à present comme sauvages, par rapport à ceux que l'on cultive, quoique dans la verité les fruits des uns & des autres soient également bons ; &

1696

que s'il y avoit quelque préference à donner, je la donnerois assurément aux sauvages, & je ne suis pas seul de ce sentiment.

Les Antilles que l'on appelle petites Isles par rapport aux quatre grandes dont je viens de parler, n'ont pas été privées de ce fruit, sur tout la Martinique, la Grenade & la Dominique; & comme on en a trouvé dans ces trois Isles, il peut y en avoir dans les autres qui sont habitées par les Anglois, & par les Sauvages. Il est vrai que je n'en ai point trouvé dans la Guadeloupe, quoique j'aie assez couru les bois de cette Isle; mais cela ne prouve pas qu'il n'y en ait point. Ce qu'il y a de certain, c'est que les arbres de cette espece que l'on y cultive, y viennent en perfection, & rapportent de très-beaux fruits.

Il faut pourtant avoüer que la Martinique est celle de nos Antilles où les Cacaotiers viennent le plus aisement. On en a trouvé crûs naturellement & sans culture dans les bois, dans des endroits, qui assurément n'ont jamais été défrichez, ni habitez, qui ne le sont pas encore, & qui, selon les apparences, ne le seront de long-temps. On en a vû dans les Terres d'un Gentilhomme de

1696 la Paroisse de Sainte Marie, appellé M. de Merville, qui par leur hauteur, leur grosseur & la beauté de leurs fruits donnoient des marques d'une extrême vieillesse. Un nommé Brindacier fameux chasseur, & plusieurs autres personnes, qui ont été souvent à la chasse des Cochons-Marons, dans les lieux les plus éloignez du bord de la mer, & comme au centre de l'Isle, m'ont assuré d'en avoir trouvé dans plusieurs endroits; & il est probable que ces arbres se seroient multipliez bien davantage, sans leur extrême delicatesse, & si leurs fruits tombant à terre n'avoient pas été dévorez par les animaux. Ces découvertes suffisent, à mon avis, pour prouver que ces arbres croissent aussi naturellement & aussi-bien à la Martinique que dans tout le reste de la Terre-ferme de l'Amerique.

Les Cacaotiers sont naturels à la Martinique.

Malgré ces avantages les François n'ont commencé à les cultiver que vers l'année 1660. Un Juif nommé Benjamin Dacosta fut le premier qui planta une Cacaotiere, c'est-à-dire, un plan ou verger de ces arbres; mais les Isles ayant passé des mains des Seigneurs particuliers & propriétaires en celles de la Compagnie de 1664. les Juifs furent


Cacaotier
ou
Cacoyer.
Feuille de Cacoyer d'environ
le tiers de sa grandeur ordinaire.

chaſſez, & cette Cacaotiere étoit enfin tombée au S. Guillaume Bruneau Juge Roïal de l'Iſle en 1694. 1696

Cependant comme le Cacao n'étoit pas une Marchandiſe d'un bon debit en France, parce que le Chocolat n'y étoit pas fort en uſage, & qu'il étoit chargé de très-gros droits d'entrée, les habitans ne s'attachoient qu'au Sucre, au Tabac, à l'Indigo, au Rocou, au Cotton, & autres ſemblables marchandiſes, dont le debit étoit facile & avantageux par la grande conſommation qui s'en faiſoit en Europe.

Le Chocolat étant enfin venu à la mode, & le Cacao trouvant des débouchemens de tous côtez, on ſongea ſerieuſement à cultiver les arbres qui produiſent le Cacao vers l'année 1684: c'eſt à peu près l'âge des Cacaotieres, qui ont ſuivi de plus près celle de Benjamin Dacoſta, & dont le nombre s'augmenteroit tous les jours, ſi on vouloit faire un peu d'attention ſur ce que je dirai dans la ſuite.

Le Cacaotier ſauvage, c'eſt-à-dire, celui qui n'eſt point cultivé, vient fort grand, fort gros & fort branchu; on arrête celui que l'on cultive de maniere qu'il n'excede pas douze à quinze pieds

1696 de hauteur, non ſeulement afin d'avoir plus de facilité à cueïllir le fruit, mais encore afin qu'il ſoit moins expoſé au vent & au trop grand air ; car c'eſt un arbre d'une delicateſſe ſurprenante. Son écorce eſt brune, vive, mince & aſſez adhérante au bois qui eſt blanchâtre, leger & poreux ; il a ſes fibres longues, droites, point meſlées, aſſez groſſes, & ne laiſſe pas d'être ſouple. En quelque ſaiſon qu'on le coupe, on y remarque beaucoup d'humidité & de ſeve : ce qui peut venir auſſi-bien de ſa nature que du terrain où il veut être planté, qui doit être de bon fond, frais & humide. Dès qu'en taillant une branche on n'y remarque pas une abondante ſéve, on peut compter que l'arbre n'a pas long-temps à vivre.

La feüille eſt pour l'ordinaire de huit à neuf pouces de longueur ; elle en a quelquefois davantage, rarement moins, ſi ce n'eſt à des arbres avortez ou plantez dans un méchant fond. Elle a dans ſa plus grande largueur un peu plus du tiers de ſa longueur. Elle eſt pointüe par les deux bouts, & attachée aux branches par une queüe forte & bien nourrie, de deux à trois poûces de longueur. Sa couleur par-deſſus eſt d'un verd vif,

& plus chargé par-dessous. Le contour de la feuille, à commencer à son plus grand diametre jusqu'à sa pointe, est d'une très-belle couleur de chair ; & cette partie est si tendre & si delicate, que le moindre vent, ou les raions du soleil la grillent très-facilement. Les fibres ou nervures qui soûtiennent la feuille approchent beaucoup de celles de la feuille du Cerisier, leur nombre dépend de la grandeur de la feuille. 1696.

On ne voit jamais cet arbre entierement dépouillé de ses feuilles, celles qui tombent sont remplacées aussi-tôt par celles qui sont prêtes à paroître.

Il fleurit & porte du fruit deux fois chaque année, comme presque tous les arbres de l'Amerique. On pourroit même assurer qu'il produit pendant toute l'année, puis qu'on ne le trouve jamais sans fleur ou sans fruit. Cependant les recoltes les plus abondantes se font vers les Solstices, c'est-à-dire, vers Noël & la Saint Jean ; avec cette difference pourtant que celle de Noël est toûjours la meilleure. Fleurs du Cacaoyer.

Si on considere le fruit du Cacaotier il y a lieu de s'étonner qu'un si gros fruit vienne d'une si petite fleur. Je croi que c'est une des plus petites qu'il

1696 y ait au monde. Le bouton qui la renferme n'a pas deux lignes de diametre, ni trois de hauteur. On y remarque pourtant dix feuilles, lorsqu'il est ouvert, qui forment une petite coupe ou calice, au centre duquel est un petit bouton allongé, cantonné ou environné de cinq filets & de cinq étamines. Les feuilles sont de couleur de chair pâle avec des taches & des pointes rouges. Les filets sont d'un rouge de pourpre,& les étamines sont d'un blanc argenté, & le bouton est d'un blanc plus matte : c'est ce bouton qui produit le fruit. Ces fleurs n'ont aucune odeur ; elles ne viennent jamais seules, mais toûjours par bouquets dont la plûpart tombent à terre, aussi-bien l'arbre ne pourroit ni soûtenir les fruits, si toutes les fleurs noüoient, ni leur donner la nourriture necessaire.

On ne voit point ces fleurs au bout des branches comme aux arbres d'Europe, elles sortent depuis le pied de l'arbre, jusqu'au tiers ou environ des cinq grosses branches. On remarque qu'elles naissent aux endroits où il y avoit eu des feuilles lorsque l'arbre étoit encore jeune ; comme si ces endroits, où l'on voit encore la marque de la queüe de la feuille, étoient plus tendres

Cosse
de Cacao
d'environ
le tiers de
sa grandeur
ordinaire.
Cosse coupée
par le milieu.

1696

& plus faciles à penétrer, ou à s'ouvrir que le reste.

Les fruits qui succedent à ces fleurs ressemblent à des Concombres pointus par un bout, partagez dans toute leur longueur comme les Melons à côtes, parsemez de petits boutons & autres inégalitez. L'écorce de ce fruit selon sa grosseur & l'âge de l'arbre qui l'a porté, peut avoir depuis trois jusqu'à cinq lignes d'épaisseur, & le fruit entier depuis sept jusqu'à dix poûces de longueur, sur trois à quatre pouces de diametre.

Fruits de Cacao.

La grosseur de ce fruit fait sentir la raison pourquoi la nature l'a placé au tronc de l'arbre & au gros des cinq branches principales qui sortent de la tête de l'arbre; car s'il venoit au bout des branches, il seroit impossible à l'arbre de soûtenir un fardeau si pesant, les branches romperoient, & le fruit seroit perdu.

On remarque des Cacaos de trois couleurs; les uns sont d'un blanc pâle, tirant un peu sur le verd; les autres sont d'un rouge foncé; les troisiémes sont rouges & jaunes. Cela se doit entendre de l'écorce; car le dedans & les amandes qui y sont renfermées, sont toutes de la même couleur, même substance, même goût; ce qui fait que ces trois

Couleurs des Cosses.

1696 couleurs ne font pas trois especes de Cacaos. Il n'y en a qu'une seule dans les Isles comme dans la Terre-ferme, n'en déplaise à François Ximenés & autres Ecrivains qui l'ont coppié, qui en font quatre especes, parce qu'ils ont vû des arbres de quatre grandeurs differentes, sans faire refléxion que cette difference de grandeur & de grosseur peut venir de l'âge de l'arbre, du terrain où il est planté, de son exposition au soleil, ou au vent, & des accidens qu'il a eu dans sa croissance.

C'est peut-être la bevüe de cet Ecrivain qui a engagé le Sr. Pomet Marchand Epicier Droguiste de distinguer le Cacao en gros & petit Caracque, gros & petit des Isles. Je n'ai jamais entendu parler de cette distinction, ni en Amerique, ni en Espagne, ni en Italie. Je conviens qu'on trouve des amandes de Cacao plus grosses les unes que les autres, comme on trouve sur un même Pommier des pommes de differentes grosseurs; mais comme on ne s'est pas encore avisé de faire des differentes especes de pommes, à cause de cette seule circonstance, aussi les gens de bon sens ne doivent pas faire quatre sortes de Cacaos, à cause qu'ils trouvent des amandes de

grosseurs differentes. Je leur enseignerai dans la suite à connoître le Cacao de Caracque d'avec celui des Isles Antisles & celui de Saint Domingue, Couve, & la nouvelle Espagne. 1696.

Les Cosses, comme on dit aux Isles, ou les Gousses, pour parler plus correctement, sont d'une couleur de chair pâle par dedans. Elles renferment une substance, pulpe ou mucilage de couleur de chair pâle, assez legere, & très-delicate, imbibée d'une liqueur aigrette, à peu-près du goût des pepins de Grenade. Amandes de Cacao.

C'est cette pulpe qui environne les amandes que nous appellons Cacao; elles y sont attachées par des petits filamens extrémement delicats, qui partent du gros bout de l'amande qui y portent la nourriture, & la fait croître.

On trouve presque sans y jamais manquer vingt-cinq amandes dans chaque Cosse. Il est très-rare d'en trouver moins, si ce n'est dans des Cosses avortées, ni d'en trouver un plus grand nombre. Les arbres qui sont puissans, bien nourris & de dix à douze ans, n'en portent pas plus que les jeunes, mais elles sont plus grosses; & c'est toute la difference que j'ai remarqué dans les Cacaotiers des

1696 Isles du Vent & de Saint Domingue. Comme je n'ai point vû ceux de la Côte de Caracque & de la nouvelle Espagne, je n'en puis pas parler positivement. Je croi pourtant, & avec une probabilité assez bien fondée, que c'est la même chose qu'aux Isles, & que la grosseur des amandes supplée au nombre qui seroit necessaire pour remplir la capacité des Cosses, qui sont assurément plus grosses.

Les Amandes, Graines ou Cacaos des Isles sont longues depuis neuf jusqu'à douze lignes; elles sont plus ovales que rondes, pointuës par les deux bouts, mais inégalement, y aiant un bout plus gros que l'autre; elles ont depuis cinq jusqu'à sept lignes de diametre. La chair en est blanche, tirant tant soit peu sur la couleur de chair. Elle est compacte, assez pesante pour son volume; lorsqu'on la tire de la Cosse, elle est huileuse & amére, fort douce au toucher & couverte d'une pellicule de même couleur, fort unie.

Lorsqu'on tire de terre des graines qui y ont sejourné deux ou trois jours, & qui se disposent à rompre leur enveloppe, on voit que la substance de l'amande n'est autre chose que deux feuilles plis-

-ſées & engagées l'une dans l'autre d'une 1696
maniere admirable, qui partent d'un petit piſtille rond & long d'environ une ligne, poſé au gros bout de l'amande, qui eſt le germe de l'arbre, & qui pouſſe en terre la racine qui le ſoûtient & qui le nourrit.

Le Cacao des Iſles du Vent eſt le plus petit. Celui de Saint Domingue, de Couve & de Port-ric eſt de même figure, c'eſt-à-dire, comme je viens de le décrire, mais toûjours plus gros, mieux nourri, & plus peſant. Celui de la Côte de Caracque eſt plus plat & plus grand, & reſſemble beaucoup à nos groſſes féves de marais : voila toute la difference que l'on remarque entre tous les Cacaos.

Lorſqu'ils ſont ſecs, ils ſont tous d'un rouge brun. Je ne ſcai où le Capitaine Dampiere a appris qu'il y avoit des Cacaos blancs. Je ſcai par une infinité de perſonnes qui ont trafiqué au Mexique, aux Côtes de Guatimala, de Cartagene & de Caracque, qu'ils n'ont jamais entendu parler de cette eſpece de Cacao; mais ce n'eſt pas la plus groſſe beveüe de cet autheur.

Ce que je viens de dire ſuffit pour donner une Idée aſſez diſtincte du Ca-

1696 caotier & de son fruit, dont je décrirai la nature, l'usage & les propriétez, après que j'aurai donné la maniere de planter & de cultiver l'arbre qui le porte, celle d'en accommoder le fruit pour le transporter dans toutes les parties du monde, & d'en connoître la bonté ou les défauts.

Choix du terrain pour une Cacaotiere

En parlant de la maniere dont on fait les nouveaux défrichez, ou les nouvelles habitations, j'ai dit que ceux qui destinoient leur terrain pour faire une Cacaotiere, devoient avoir un soin tout particulier de laisser de fortes lizieres de grands arbres qui environnent cet endroit, ou du moins qui le couvrent sur tout du côté qui est exposé aux vents reglez qui soufflent ordinairement dans le païs. Mais comme il peut arriver de grands accidens par la chute de ces arbres, lorsqu'ils sont renversez par quelque ouragan, il est plus seur de faire des lizieres doubles ou triples d'orangers, de corossaliers, ou de bois immortel, parceque ces arbres par leur souplesse resistent puissamment au vent, & qu'au pis aller leur chute ne peut être d'une extrême consequence, c'est-à-dire, qu'ils ne peuvent pas briser, en tombant, les Cacaotiers qui seroient à côté d'eux, comme

des arbres plus gros & plus branchus 1696
ne manqueroient pas de faire. Je dois encore adjoûter à cet avis, qu'il eſt très-bon de couvrir ces lizieres de quelques rangs de bananiers & de figuiers du païs. Ce que j'ai dit de ces plantes dans ma premiere partie, & la deſcription que j'en ai fait, montre qu'elles croiſſent fort vîte, qu'elles garniſſent beaucoup, & font un très-bon abri, outre l'utilité qu'on trouve dans leur fruit.

Ce n'eſt pas aſſez qu'une terre ſoit bien à couvert des vents, il faut qu'elle ſoit vierge, quand on la veut mettre en Cacaotiere; c'eſt-à-dire, qu'elle n'ait jamais ſervi. Les Cacaotiers demandent tout le ſuc & toute la graiſſe de la terre. L'expérience a fait connoître à pluſieurs habitans qu'il eſt inutile de les planter dans des terres qui ont ſervi, quoi qu'on les ait laiſſé repoſer pendant pluſieurs années; & que quelque ſoin qu'on ſe donne, ou ils ne viennent point; ou s'ils viennent, ils durent très-peu, & ne rapportent jamais de beau fruit, ni en abondance. La raiſon de cela eſt que le Cacaotier eſt un arbre extrêmement delicat dans toutes ſes parties; il ne pouſſe qu'une ſeule racine, aſſez petite

1696 & tendre, qui ne penetre dans la terre qu'à proportion de la facilité qu'elle trouve à y entrer, & à s'y nourrir. Il est vrai que cette racine principale qui est comme le pivot de l'arbre, est accompagnée de quelques autres plus petites, mais qu'on ne peut regarder que comme de la chevelure qui s'étend autour du pied de l'arbre sans entrer dans la terre plus de deux ou trois poûces; de sorte que si la terre est dure, seche & usée, comme sont toutes les terres des Isles pour peu qu'elles aient servi, la racine principale n'a pas assez de force pour la percer & la pénetrer, & elle est contrainte de se recourber sur elle même, d'où il arrive, que ne trouvant pas la fraîcheur & la graisse qui lui est necessaire, elle se seche bien-tôt, & l'arbre qu'elle soûtenoit a le même sort; au lieu que quand elle rencontre une terre neuve, qui n'a point été foulée, & qui a encore toute sa force, elle la pénetre aisément, elle s'y étend, s'y fortifie; & y trouvant la fraîcheur & le suc en abondance, elle produit un bel arbre, & des fruits en quantité.

Il faut encore avant de se déterminer à mettre un terrain en Cacaotiere, le sonder en plusieurs endroits; car rien

n'eſt ſi ordinaire que de trouver des terres graſſes & belles, chargées de beaux arbres, & qui cependant n'ont pas de profondeur. J'ai remarqué dans un autre endroit que les arbres de l'Amerique ont peu de racines en terre; la nature les ſoûtient par des cuiſſes larges qui occupent beaucoup de terrain, ou par des racines qui courent tout autour de leur pied, n'entrant preſque point dans la terre. Le climat toûjours chaud & humide leur donne le moïen de croître & de pouſſer continuellement & ſans interruption, ſans que leur racine travaille ſous terre, comme il arrive dans les païs froids, ou du moins dans ceux où l'hiver ſe fait ſentir, dans leſquels la racine croît & ſe fortifie dans la terre, pendant que le reſte de l'arbre demeure dans l'inaction. Le Cacaotier eſt preſque le ſeul des arbres de l'Amerique dont la racine pouſſe en terre ſans interruption, & ſans que l'arbre ceſſe de croître, & de produire des fleurs & des fruits; c'eſt pour cela qu'il a beſoin d'une terre profonde; de ſorte que ſi à quatre, cinq, ou ſix pieds au deſſous de la ſurface de la terre il ſe trouve des bancs de rocher, ou des amas de pierres, il eſt certain que dès que la

1696

1696 racine y eſt arrivée, elle ſe recourbe ſur elle même, elle ceſſe de profiter, & l'arbre qu'elle entretenoit, déperit à veüe d'œil.

Il n'en eſt pas de même des terrains où l'on trouve du ſable à une diſtance raiſonnable au deſſous de la ſuperficie, ou bien une terre graſſe, ou, comme on dit, une terre à potier, ou un terrain graveleux. La racine du Cacaotier s'en accommode; quoi qu'elle les perce avec peine, elle y pénétre & s'y établit; & & ſi elle n'en tire pas autant de ſuc que d'une bonne terre franche, du moins elle n'eſt pas obligée de ſe recourber, ce qui la fait ſecher infailliblement.

J'ajoute encore une autre qualité au terrain que l'on deſtine à faire une Cacaotiere. Il faut qu'il ſoit frais; les lieux bas, unis, voiſins d'une riviere, coupée par quelques petits ruiſſeaux ſont admirables pour cet uſage. Il ne faut pas non plus qu'ils ſoient d'une trop grande étendüe, ni auſſi trop reſſerrez; les arbres ſeroient étouffez dans ce dernier cas, & trop expoſez au grand air, à la chaleur & au vent dans le premier.

Etendüe des Cacaotieres. Une Cacaotiere de deux cent pas en quarré, meſure des Iſles, c'eſt-à-dire, de cent toiſes ou environ, eſt d'une bonne

grandeur. Il vaut mieux ſeparer en 1696
plusieurs quarrez de cette grandeur ſon terrain & les couvrir de bonnes haies, que de l'expoſer aux inconveniens dont je viens de parler, en faiſant un plan d'arbres d'une plus grande étenduë.

Les revers des coſtieres, ou les terrains qui ont beaucoup de pente, quelque bonne qualité qu'ils puiſſent avoir d'ailleurs, ne ſont jamais bons à faire une Cacoyere : outre qu'ils ſont toûjours plus expoſez aux vents & plus difficiles à couvrir, il eſt certain qu'ils durent très-peu, que les racines des arbres ſont bien-tôt deſſechées. La raiſon en eſt evidente, on ne doit ſouffrir aucunes herbes ſous les Cacaoyeres; il eſt donc facile aux eaux qui tombent d'emporter la terre, & d'expoſer en très-peu de temps les petites racines rempantes, & enſuite la racine principale à paroître à découvert & à manquer de fraîcheur, de ſuc & de nourriture.

Suppoſé donc que la terre ſoit telle que je viens de dire, les arbres qui la couvroient, abbatus & brûlez avec leurs ſouches, les lizieres plantées & en état de parer le vent, auſſi bien que les bananiers qui les doivent couvrir, on doit labourer tout le terrain à la hoüe

Maniere de planter les arbres.

1696 le plus profondément qu'il est possible. Je sçai que bien des gens negligent cette préparation, mais elle m'a toûjours paru necessaire, & elle l'est en effet. Un terrain labouré est plus en état de recevoir également dans toute son étenduë la pluie & les rosées ; on arrache en labourant des racines & de petites souches d'arbrisseaux ou des plantes qui ne paroissent point, & qui venant à croître & à grener, donneroient bien de l'exercice à ceux qui seroient chargez du soin de la Cacaotiere. D'ailleurs un terrain labouré est toûjours plus uni, & par consequent plus aisé à diviser, & à tracer. C'est à quoi on ne manque jamais de travailler aussi-tôt que le terrain est en état. On se sert pour cela d'un cordeau de la longueur de tout le terrain, divisé par des nœuds ou par des marques, de huit en huit pieds, & on plante en terre un piquet à chaque division. Lorsqu'un rang est achevé, on leve le cordeau, & on l'étend à huit pieds de distance des premiers piquets, observant qu'il soit bien pararellement, & que les piquets soient en quinconche. J'en ai dit la raison dans mon Traité du Tabac. Ceux qui en voudront sçavoir davantage, prendront la peine, s'il leur plait,

de consulter M. de la Quintinie dans son excellent Traité du Jardinage & de la culture des arbres ; & c'est ainsi qu'on trace & qu'on partage le terrain que l'on veut planter en Cacaotieres : ce qui fait voir qu'un terrain de cent toises, ou de deux cent pas en quarré peut contenir cinq mille six cent vingt cinq pieds d'arbres. 1696

Il y a des habitans qui plantent leurs arbres à six pieds les uns des autres, & il s'en trouve d'autres qui les mettent de cinq en cinq pieds. Les premiers prétendent que cette distance est suffisante, & que le voisinage des arbres fait que le terrain étant plutôt couvert, les mauvaises herbes y peuvent moins venir, & la Cacaotiere être entretenuë dans la propreté qu'elle doit avoir avec bien moins de travail. Ces raisons seroient bonnes, si la trop grande proximité de ces arbres ne les empêchoit pas de croître, & de trouver suffisament de la nourriture pour porter de beau fruit : car, comme je l'ai dit ci-devant, ces arbres veulent une terre de beaucoup de suc, & produisant comme ils font deux fois chaque année, des fruits très-gros, il est certain qu'il leur faut un terrain considerable, soit pour étendre leur branches,

1696 soit pour y trouver de la nourriture.

Ceux qui les plantent de cinq en cinq pieds, ont pour eux la raison que je viens de rapporter des premiers; en effet les arbres étant proches les uns des autres, couvrent bien-tôt leur terre, & empêchent les herbes d'y croître; & quand on leur objecte que les arbres sont trop voisins, ils disent que leur intention est d'en couper la moitié dès qu'ils s'appercevront qu'ils commenceront à se nuire les uns aux autres, & de laisser ainsi dix pieds de distance entre les rangs, comme les Espagnols le pratiquent. Il n'y a rien à dire à cela, si on l'executoit; mais il paroît bien dur à un habitant de couper la moitié de sa Cacaotiére, quand elle rapporte, ou de se priver ainsi de la moitié de son profit; on aime mieux laisser tous les arbres sur pied, en se flatant qu'ils trouveront assez de quoi s'entretenir, & à la fin on se trouve la duppe de sa folle esperance, & on voit tous les arbres perir les uns après les autres, sans être à temps d'y apporter du remede.

Bien des expériences m'ont convaincu que la plus juste proportion qu'on pouvoit donner aux arbres, étoit de huit pieds de distance des uns aux autres aux

Antisles

Antilles ; car aux grandes Isles & à la Terre-ferme où les terres sont plus profondes & plus grasses, on doit y donner jusqu'à dix & douze pieds, afin que les arbres qui sont pour l'ordinaire plus grands & plus gros, aient tout le terrain qui leur est necessaire.

On fait les plans ou allées les plus droites qu'il est possible, non seulement pour l'agrément, mais encore afin de voir avec plus de facilité le travail des esclaves qui peuvent moins se dérober de la veüe du maître, ou du commandeur dans une Cacaotiere bien alignée, que si les arbres étoient plantez au hazard, & en confusion. Outre que dans les recoltes on est moins exposé à laisser du fruit aux arbres, parce qu'on les ceüille en suivant les allées les unes après les autres.

Le terrain étant ainsi disposé, on attend le dernier quartier de la lune, & que le temps soit pluvieux, ou du moins sombre & disposé à donner de la pluye. On prend des Cosses de Cacao, qui sont en état d'être ceüillies, on les ouvre, on en tire les amandes, & sur le champ on les met en terre. Il est certain que si on differoit un peu à les planter après qu'elles sont tirées de la

Maniere de planter les amandes

cosse, l'air qui agiroit dessus, les secheroit assez pour les empêcher de lever.

On met ordinairement trois amandes, ou trois graines, pour parler comme on fait aux Isles, autour de chaque piquet, éloignées d'environ trois poûces les unes des autres. Si le terrain a été labouré tout recemment, on se contente de faire un trou avec un piquet de trois à quatre poûces de profondeur, & d'y couler l'amande ensorte qu'elle y soit droite, le gros bout en bas, & on la couvre legerement de terre. Si le terrain n'a point été labouré, on remüe la terre autour des piquets avec un petit instrument fait comme le fer d'une houlette, on y fait un trou, & on y introduit l'amande.

La raison qui oblige de mettre trois amandes à chaque piquet, est afin d'avoir de quoi remplacer celles qui viennent à manquer, comme il arrive assez ordinairement. Quand cela ne se trouve pas, & que les arbres ont un pied & demi, ou deux pieds de hauteur, on choisit celui qui est de plus belle apparence, pour le laisser en place, & on leve les deux autres, pour s'en servir à remplir les lieux qui en manquent, ou pour les planter en d'autres endroits.

C'eſt auſſi à ce deſſein qu'on fait des pepinieres.

J'ai demandé à des habitans habiles pourquoi ils ne plantoient pas toutes leurs amandes en pepiniere pour les lever enſuite, & les planter à demeure dans les terres qu'ils avoient deſtiné pour cela. Ils m'ont aſſuré que l'expérience leur avoit appris, que les arbres plantez de cette maniere ne reuſſiſſoient pas bien, parceque leur principale racine étant très-delicate, il étoit impoſſible, quelque ſoin qu'on ſe donnât de la tirer de terre ſans l'endommager, ou en elle même, ou dans la petite chevelure dont elle eſt garnie, & de la placer dans un autre endroit, ſans changer un peu la ſituation ou la direction de quelques unes de ſes parties, ce qui ſuffiſoit pour l'empêcher de reprendre, & de produire un belle arbre.

J'ai eu occaſion plus d'une fois de me convaincre par ma propre expérience de cette verité, & de voir que des arbres ainſi tranſplantez, mouroient malgré toutes les précautions que j'avois priſes, pour mettre la racine en terre ſans la comprimer, ni la forcer le moins du monde. J'en eſt fait déchauſſer pluſieurs, & j'ai toûjours trouvé que la

racine étoit recourbée au lieu d'être perpendiculaire comme elle doit être ; de maniere que le seul expédient qu'il y a à prendre pour remplir les vuides d'une Cacaotiere, est de planter des amandes au lieu où les arbres ont manqué, soit que les amandes n'aient pas levé, soit que la tige ait été rompuë ou mangée par des insectes.

La delicatesse extraordinaire du Cacaotier oblige de prendre de grandes précautions, afin qu'il ne soit pas brûlé par le soleil. Les lizieres dont j'ai parlé ci-devant ne le peuvent garentir que du vent, le soleil lui est aussi pernicieux sur tout dans le commencement ; c'est pourquoi on ne manque jamais de planter du Manioc en même temps qu'on met les amandes en terre. On a vû dans la premiere partie ce que c'est que cet Arbrisseau, il est inutile de le repeter ici. On fait deux rangées de fosses de manioc dans toutes les allées, de maniere qu'elles sont éloignées des piquets d'environ un pied & demi, outre l'avantage qu'on en retire en préservant les jeunes arbres de la trop brûlante ardeur du soleil, on emploie utilement le terrain par un arbrisseau si necessaire qu'on ne s'en peut jamais passer, ni en avoir jamais

Maniere de couvrir les jeunes Cacaotiers.

trop, & on empêche les mauvaises herbes de croître & de gâter la Cacaotiere; car il faut être d'une exactitude infinie à sarcler & à la tenir propre, rien n'étant si contraire à ces sortes d'arbres que les mauvaises herbes, qui ne manquent jamais de croître dans les terres neuves, qui en consomment tout le suc & la graisse, & qui y produisent une infinité de gros vers, de loches, de mille-pieds, de criquets & autres insectes, qui s'attachent d'abord au Cacaotier, mangent ses feüilles, coupent le bourjeon, & le font mourir en très-peu de jours.

On est obligé de sarcler sans cesse, jusqu'à ce que le Manioc étant dévenu grand, couvre entiérement la terre, & empêche ainsi les mauvaises herbes de pousser.

On arrache le Manioc au bout de douze ou quinze mois; c'est à peu près le temps qu'il lui faut pour avoir sa grosseur & sa maturité selon son espece; & sur le champ on en plante d'autres, mais en moindre quantité, c'est-à-dire, qu'on ne met qu'un rang de fosses au milieu des allées; & pour avoir moins de peine à tenir la terre nette, on plante entre le Manioc & les Cacaotiers, des Melons d'eau, ou des Melons ordinai-

res, des Concombres, des Giraumons, des ignames ou des Patates, parceque les feüilles de ces plantes couvrant la terre, l'empêchent de produire de mauvaises herbes, la tiennent fraîche sans nuire au Cacaotier, & fournissent des choses très-utiles à une habitation.

Il y a des habitans qui plantent le Manioc un mois avant de planter le Cacao. Je les ai imité, quand j'ai eu occasion de le faire, & je m'en suis bien trouvé, parceque ce mois d'avance que le Manioc avoit sur le Cacao, lui donnoit lieu d'être en état de le couvrir, & de le défendre par son ombre des ardeurs du soleil, dès qu'il sortoit de terre, & à moi le temps de sarcler les premieres herbes que la terre produisoit, ce qui n'étoit pas un petit avantage.

L'Amande est pour l'ordinaire sept ou huit jours en terre, avant de pousser dehors. Plusieurs expériences m'ont assuré qu'elle pousse en même temps par les deux bouts; Celui qui est le plus gros rompt la pellicule dont l'amande est couverte, & le petit pistille pousse en terre, & fait la grosse racine; l'autre bout fait l'arbre, & sort de terre couvert de cette même pellicule, comme un bouton qui en s'épanoüissant acheve

Production de l'Amande.

de la rompre, & la fait tomber. Quand ce bouton est tout-à-fait éclos, on voit qu'il ne renfermoit que deux feüilles plissées & engagées l'une dans l'autre d'une maniere admirable, d'une couleur de chair vive, tendres & delicates au delà de l'imagination.

Quinze ou vingt jours après qu'il est sorti de terre, il a cinq à six pouces de hauteur, & quatre ou six feüilles; elles viennent toûjours couplées, & s'étendent fort également autour de leur centre commun, qui est toûjours un bouton, au dessous duquel elles sortent à mesure que le tronc s'éleve. A dix ou douze mois, l'arbre à près de deux pieds de hauteur, & douze, quatorze, jusqu'à seize feüilles. A vingt ou vingt-quatre mois, il arrive à la hauteur de trois pieds & demi, & souvent de quatre, & pour lors ce bouton qui avoit toûjours paru au centre des deux dernieres feüilles, s'ouvre & se partage en cinq branches, rarement en six, & jamais en sept. On coupe la sixiéme & la septiéme branche, parce qu'elles gâteroient la division ordinaire des branches de cet arbre, qui fait une partie de sa beauté. Pour lors les feüilles cessent de venir sur le tronc, elles croissent sur les

branches maîtresses, qui en s'élevant & grossissant, en produisent d'autres plus petites, pendant que le tronc croît & grossit à proportion de la fraîcheur & du suc que le terrain lui fournit.

Il commence à fleurir à deux ans & demi. Les personnes intelligentes font tomber ces premieres fleurs, afin que l'arbre se fortifie davantage ; à trois ans on en laisse quelques-unes, & lorsqu'il a quatre ans on n'y touche plus, parce qu'il est assez fort pour porter du fruit, sans que cela l'empêche de croître, & de se fortifier ; il augmente en croissant le nombre de ses fleurs, & la beauté de son fruit qui devient plus gros, plus rempli, & de meilleure qualité, à mesure qu'il grossit en vieillissant ou qu'il trouve un meilleur fond, & une nourriture plus abondante.

S'il n'arrivoit point d'accidens aux Cacaotiers, il est certain qu'à six ans ils seroient dans leur force & rapporteroient des fruits très-beaux & en quantité ; mais ils sont sujets à tant de disgraces, qu'on regarde comme une espece de miracle, lorsqu'ils arrivent à cet âge sans avoir rien éprouvé de fâcheux.

Accidens qui arrivent aux Cacaotiers

Les accidens les plus ordinaires qui leur arrivent sont la chute des arbres

qu'on a eu l'imprudence de laiſſer trop proche d'eux, qui par leur peſanteur rompent les branches de ces arbres delicats, & ſouvent les écraſent entierement. En ſecond lieu les tempêtes & les coups de vent furieux qu'on appellent ouragans leur ſont encore plus funeſtes. Car ſi les lizieres dont ils ſont couverts viennent à être arrachées ou briſées par la violence des vents, les Cacaotiers ſont bien-tôt dépoüillez de leurs feüilles, briſez, renverſez, déracinez, ou entierement arrachez. J'ai été témoin plus d'une fois de ſemblables déſolations, rien n'eſt plus triſte, ni plus affreux. Si les arbres ſont arrachez, & que la maîtreſſe racine ſoit tout-à-fait hors de terre, il eſt inutile de penſer à les réplanter, c'eſt un travail perdu, ils ne reprennent jamais : mais s'ils ſont renverſez de maniere que la groſſe racine ſoit encore en terre, du moins la meilleure partie, il faut bien ſe garder de les vouloir redreſſer, l'expérience à fait connoître qu'on achevoit de les faire mourir par cette manœuvre, parce qu'on ébranle de nouveau ce qui a déja ſouffert, & qu'on ne peut jamais le remettre dans ſa premiere ſituation. Ce qu'il y a à faire dans cette occaſion eſt de cou-

vrir promptement & sans perdre de temps, le pied de l'arbre & tout ce qui paroît de ses racines, avec de bonne terre, & de faire soûtenir avec de petites fourches plantées en terre, le tronc & les principales branches, afin que le poids des feüilles lorsqu'elles auront poussé, & des fruits, ne le fassent pas pancher davantage, & ramper sur la terre. Ces arbres ne laissent pas de produire, & la nature, au bout de quelque temps, produit un jet droit que l'on conserve avec soin pour devenir le tronc de l'arbre, quand il portera du fruit; car pour lors on coupe celui qui étoit panché, & l'arbre se trouve ainsi tout renouvellé.

Mais l'accident le plus funeste qui puisse arriver à une Cacaotiere, & auquel il n'y a point de remede, c'est quand les maîtresses racines trouvent un tuf ou un banc de pierres; car pour lors elles s'étendent inutilement sur la pierre, & n'y trouvant pas de nourriture, elles sont contraintes de se recourber sur elles-mêmes, ce qui suffit pour les faire secher, & ensuite les arbres qu'elles soûtenoient. C'est pour cette raison que j'ai dit ci-devant qu'il étoit de la derniere importance de bien sonder le terrain

avant d'y planter une Cacaotiere, si on ne veut pas travailler en vain, ou tout au plus pour un petit nombre d'années; ce qui ne pourroit manquer de tourner à la confusion & au dommage de ceux qui entreprendroient un établissement sans cette précaution.

Cependant comme il est presque impossible, sur tout dans les petites Isles, de trouver un terrain, quelque bon qu'on se le figure, qui soit sans pierres, on doit être content pourveu que par diverses sondes on ait reconnu que la terre a six pieds de profondeur, & que les pierres qui sont dessous ne font pas un banc.

Depuis la chute des fleurs jusqu'à la parfaite maturité du fruit il ne se passe qu'environ quatre mois; on reconnoît qu'il est meur, de quelqu'une des trois couleurs marquées ci-devant, qu'il puisse être lorsque l'entre-deux des côtes qui partagent les cosses commence à changer de couleur & à devenir jaune: pour lors on le ceüille. On dispose les negres qu'on destine à cet ouvrage un à un à chaque rangée d'arbres, chaque negre a son panier; & suivant la file qu'on lui a marqué, il ceüille tous les fruits qui sont meurs, sans toucher à

Maturité du Cacao & maniere de le ceüillir.

ceux qui ont encore besoin de quelque temps pour le dévenir. On n'emploie aucun instrument pour cela, & on ne secoüe point l'arbre, on rompt la queüe qui attache le fruit, en la tordant un peu avec une petite fourchette de bois, ou en l'arrachant ; & lorsque les negres ont leurs paniers remplis, ils les portent à un bout de la Cacaotiere & font une pile ou un amas de tout ce qu'ils ont ceüilli.

Lorsqu'on a ceüilli tout ce qui étoit meur, & que selon la grandeur de la Cacaotiere, ou la quantité du fruit, on en fait une ou plusieurs piles, on tire les amandes des cosses. Pour cet effet les negres coupent avec un couteau les cosses par le milieu de leur longueur ; on les brisent en frapant dessus avec une pierre, ou un morceau de bois. On trouve les amandes environnées de la pulpe ou mucillage dont j'ai parlé cidevant ; on ne prend pas beaucoup de peine à les en separer, on n'en ôte que le plus gros, & on les met dans des paniers pour les porter à la maison.

Il n'est pas necessaire de vuider les cosses aussi-tôt qu'elles sont ceüillies, on peut les laisser en pile dans la Cacaotiere deux ou trois jours, sans crain-

dre qu'elles se gâtent ; le seul danger qu'il y a, est qu'elles peuvent être dérobées ; mais qui a du bien, doit être exposé à en perdre, d'ailleurs il faut donner lieu au proverbe qui dit, qu'il faut que tout le monde vive, larrons & autres. On ne s'avise gueres de porter les cosses à la maison pour les y ouvrir ; outre que ce transport seroit penible pour les negres, il engageroit encore à un autre travail qui seroit de transporter autre part les cosses vuides, qu'on a regardé jusqu'à present aussi inutiles que les Marons d'Inde. On les laisse donc pourir dans la Cacaotiere où elles peuvent servir de fumier pour engraisser la terre.

On met les amandes aussi-tôt qu'elles sont à la maison dans des caneaux ou grandes auges de bois, ou dans un quarré de planches un peu élevé de terre. On les couvre de feüilles de balizier, & de quelques nattes, & on met dessus des planches & des pierres pour les tenir bien serrées, & bien pressées.

Maniere de le faire fermenter ou ressuer.

On les laisse en cet état quatre ou cinq jours, pendant lesquels on a soin de les remuer & retourner tous les matins. Elles fermentent pendant ce temps là, elles perdent la couleur blanchâtre

qu'elles avoient en ſortant de la coſſe ; & deviennent d'un rouge obſcur.

On prétend que ſans cette fermentation elles ne ſe conſerveroient pas, qu'elles moiſiroient ; ou que ſi elles étoient dans un lieu humide, elles pourroient germer. On doit regarder ce dernier cas comme impoſſible, puiſque pour peu qu'on tarde à les mettre en terre en ſortant de la coſſe, elles ne germent jamais ; comment germeroient-elles ſeules & privées du ſuc & de la fraîcheur de la terre ? Ce que cette fermentation opere eſt de les décharger de l'humidité ſuperfluë dont elles étoient imbibées ; de maniere qu'il ne leur reſte plus que l'huile qui les conſerve, & dans laquelle on doit penſer que conſiſte la meilleure partie de leur bonté.

C'eſt encore une erreur groſſiere de quelques voiageurs qui ont debité ſerieuſement qu'on les met dans une leſſive, dont la compoſition eſt un miſtere, où après avoir trempé quelque tems on les fait ſecher à l'ombre, & que ſans cette préparation on ne pourroit pas les tranſporter ſans qu'elles ſe corrompiſſent. Tout cela eſt auſſi vrai comme ce qu'ont écrit des gens mal informez, de la leſſive où ils prétendoient qu'on faiſoit

boüillir le clou de gerofle, la muscade, le poivre, & le caffé avant de les transporter en Europe, de crainte qu'on ne les semât ou plantât en Europe, & qu'on ne privât ceux qui les y transporte d'Asie du profit qu'ils font sur ces marchandises.

Comment on les fait secher.

Lorsqu'on a retiré les amandes ou graines de Cacao, du lieu où elles ont fermenté, ou pour parler comme aux Isles, où elles ont ressué, on les étend sur des claies, ou dans des caisses plattes dont le fond est à jour, & on les expose au soleil pour les faire secher. On a soin de les remuer & de les retourner de tems en tems, & de les mettre à couvert pendant la nuit, & lorsque le tems est humide, ou qu'il pleut; parce que l'eau ou l'humidité les gâteroit infailliblement. Trois jours de soleil & de vent suffisent pour les secher entierement, après quoi on les met dans des futailles, dans des sacs, ou en grenier, jusqu'à ce qu'on trouve l'occasion de s'en défaire. Elles se conservent tant qu'on veut sans se gâter, pourveu que le lieu où elles sont gardées soit sec, & qu'on les expose au soleil deux ou trois fois l'année. Il est vrai que leur bonté n'augmente pas à mesure qu'elles

vieillissent, parce que leur huile se consomme peu à peu ; & que venant ainsi à se secher, elles perdent la substance & la vertu qu'elles avoient auparavant.

J'ai remarqué ci-devant que les cosses renferment, sans y manquer, presque jamais, vingt-cinq amandes, & j'ai éprouvé plusieurs fois qu'il faut environ quatre cent amandes seches pour faire le poids d'une livre. Cela se doit entendre du Cacao des Isles, qui est le plus petit ; il en faut moins à Saint Domingue, & à Couve ou Cuba, où il est plus gros ; & il n'en faut pas trois cent pour le Cacao de Caracque qui est le plus gros de tout : de sorte que seize cosses produisent une livre d'amandes seches ; mais comme la pesanteur du Cacao diminuë au moins de la moitié en sechant, huit cosses donnent une livre d'amandes vertes.

J'ai vû des arbres chargez de deux cent cinquante-deux cosses, & en particulier j'en ai admiré de cette sorte au quartier du pain de sucre de la Martinique. Il est vrai que c'étoient des arbres de vingt ans, grands, forts, en bonne terre, & bien à couvert du vent, mais il est rare d'en trouver de semblables. Les habitans ne comptent leurs

Produit ordinaire des * Cacaotiers.

recoltes que sur le pied d'une livre ou une livre & demie par pied d'arbre à la recolte de Noël, & d'une livre à celle de la S. Jean, lorsque leurs arbres ont depuis cinq ans jusqu'à huit; après cela s'il n'arrive point d'accidens aux arbres, qu'ils soient bien entretenus, qu'ils trouvent une terre fraîche, profonde & bien grasse, ils en peuvent esperer davantage, sur tout à la recolte de Noël qui est toûjours meilleure que celle de la S. Jean. La raison de cette difference vient de la difference des deux saisons que l'on trouve aux Isles; c'est-à-dire, de la saison seche, & de celle des pluies; cette derniere commence ordinairement dans le mois de Juillet, & finit en Novembre, ou au commencement de Decembre. Ce que j'ai dit ci-dessus suffit pour faire comprendre que les pluies sont très-necessaires aux Cacaotiers, au lieu que la secheresse qui regne pour l'ordinaire depuis Noël jusqu'à la S. Jean leur est contraire.

Il est certain que quand les Cacaotiers ont trois ans & demi ou quatre ans, leurs branches, toûjours fort chargées de feüilles, couvrent tout l'espace qui est entre eux; & que les feüilles qu'ils quittent au commencement de la

ſaiſon des pluies, & qu'ils reprennent en même tems, & à meſure qu'elles tombent, ſont en aſſez grande quantité, pour occuper & couvrir toute la terre aux environs, & empêcher par conſequent la production des herbes. Cependant cela ne ſuffit pas entierement, parce que la force de la terre, la chaleur & l'humidité du climat, en produiſent toûjours malgré l'ombre & les feüilles qui la couvrent, en beaucoup moindre quantité; je l'avoüe, mais toûjours aſſez pour nuire à la fin aux arbres, qui demandent une extrême propreté, & qui veulent occuper ſeuls tout leur terrain. De ſorte qu'il faut le repaſſer & le nettoier de tems en tems.

Entretien des Cacaotiers.

Il faut encore avoir ſoin de rechauffer les pieds des arbres, parce que les pluies dégradent ſans ceſſe, & emportent la terre, ſur tout dans les lieux qui ſont en pente, & découvrent ainſi les petites racines, que j'ai dit qui ne faiſoient que ſerpenter autour de l'arbre à deux ou trois poûces en terre. Or ces racines ne ſçauroient être expoſées à l'air ſans ſe ſecher, & ſans priver en même tems l'arbre du ſuc qu'elles lui portoient, & cauſer par conſequent une diminution conſiderable du fruit. C'eſt donc

une necessité de les couvrir de bonne terre, après avoir bien labouré tout au tour, pour faciliter à la pluie & à la rosée le moien de pénétrer la terre & de les humecter.

On ne doit pas negliger de tailler les bouts des branches, soit qu'ils soient secs, soit pour les renouveller. Cela se doit faire après la recolte de la S. Jean, & un peu avant le commencement des pluies. Ceux qui entendent la culture des arbres fruitiers, sçavent assez la consequence de cette précaution, & combien la negligence sur ce point-là est préjudiciable. Les Espagnols, quoique fort indolens, & fort paresseux, n'y manquent jamais; aussi voit-on que leurs Cacaotiers, toutes choses proportionnées, sont bien plus beaux que les nôtres, & qu'ils rapportent de plus beau fruit, & en plus grande quantité. J'ai vû à la Martinique de fort belles Cacaotieres perir peu à peu, & manquer enfin tout à fait faute de ces précautions.

On voit par tout ce que je viens de dire que le travail d'une Cacaotiere n'est pas si petit qu'on pourroit se l'imaginer, quoique dans la verité il soit bien au-dessous de celui d'une sucrerie, & de la dépense que cette manufacture exige.

On en ſera convaincu par la lecture de mon Traité du ſucre qui eſt à la fin du dernier Tome. Ainſi je conſeille à tous ceux qui ont des terres propres aux Cacaotiers, de les y emploier ſans penſer à s'élever au rang des ſucriers, & je puis les aſſurer qu'ils y trouveront mieux leur compte, ſeront obligez à bien moins de dépenſe, & ſe délivreront d'une infinité d'embarras & de chagrins qui ſont inſeparables d une ſucrerie.

Pluſieurs expériences m'ont aſſuré que vingt negres peuvent entretenir & cultiver cinquante mille pieds de Cacaotiers, & faire encore du manioc, du mil, des pois, des paſates, des ignames & autres vivres beaucoup au delà de ce qu'il en faut pour leur entretien. Or ces 50000. arbres bien entretenus, donneront au moins les uns portant les autres, bon ou mal, cent mille livres d'amandes qui étant venduës à ſept ſols ſix deniers la livre, qui eſt un prix fort mediocre, & le plus bas auquel le Cacao ait jamais été vendu, produiſent trente ſept mille cinq cent francs, qui eſt une ſomme d'autant plus conſiderable, qu'elle revient preſque toute entiere dans la bourſe du maître, à cauſe du peu de dépenſe qu'il faut faire pour l'entre-

Revenu d'une Cacaotiere.

tien des esclaves qui cultivent les arbres, qui est cependant la seule & unique dépense à quoi l'on soit obligé.

Il n'en est pas de même d'une sucrerie; pour qu'elle produise la même somme en sucre blanc ou brun, il faut trois fois autant d'esclaves, des moulins, des charettes, des bœufs, des chevaux, une quantité d'ouvriers de toutes sortes, & par dessus tout des raffineurs chers & insolens au dernier point. Qu'on compare la dépense d'une sucrerie & celle d'une Cacaotiere, qui auroient donné le même revenu, & l'on verra par la difference qui se trouvera entre l'une & l'autre, qu'une Cacaotiere est une riche mine d'or, pendant qu'une sucrerie ne sera qu'une mine de fer; sur tout à present que le chocolat commence d'être plus en vogue qu'il n'a été ci-devant, non seulement parce qu'on reconnoît tous les jours ses bonnes qualités, mais encore par le bon marché auquel il doit être, depuis que le Roi a eu la bonté de reduire à deux sols par livre les droits d'entrées du Cacao François par son Edit du mois d'Avril 1717.

Il faut à present parler de la nature du Cacao. J'avoüe que ce n'est pas une petite affaire pour moi; je respecte les Nature du Cacao

Anciens qui en ont écrit, & j'ai pour Monſieur de Cailus, qui en a écrit le dernier, une eſtime toute particuliere. Je voudrois les accorder, mais la choſe ne me paroît pas praticable. Colmencer & les Ecrivains Eſpagnols Medecins & autres diſent tous que le Cacao eſt froid & ſec. Monſieur de Cailus, avec quelques Medecins nouveaux, dit qu'il eſt temperé; qui de tous ces autheurs a raiſon? On en jugera ſur ce que je vais dire. On ne peut pas diſconvenir que le Cacao ne ſoit huileux & amer; or tout ce qui eſt huileux & amer, eſt chaud, & d'autant plus chaud qu'il eſt plus huileux & plus amer. Selon Mr. de Cailus il n'y a point de fruit dont on puiſſe tirer plus d'huile que du Cacao, ni qui ſoit d'une plus grande amertume; donc, ſelon Monſieur de Cailus, il n'y a point de fruit qui ſoit plus chaud; comment donc le fera-t-il temperé? ſera-ce en y mêlant du ſucre, de la canelle, un peu de gerofle & d'eſſence d'ambre; mais toutes ces drogues ſont très-chaudes, & quoi qu'elles ne doivent entrer dans la compoſition du Chocolat qu'en petite quantité, n'eſt-il pas viſible que la chaleur qu'elles renferment, étant jointe à la chaleur moderée du Ca-

Hiſt. natur. du Cacao, page 53 Ibidem page 11.

cao, doit faire un composé très-chaud. Je croi qu'un autre que Monsieur de Cailus auroit de la peine à se tirer de cet embarras; mais comme il a de l'esprit infiniment, il ne manquera pas de nous développer dans sa reponse les raisons qu'il a eu de prendre ce parti; & se sera un éclaircissement nouveau que j'aurai procuré au public, & dont il m'aura telle obligation qu'il jugera à propos.

Les Espagnols justifient aisément la pratique universelle qu'ils ont de mêler avec le Cacao quantité d'ingrédiens fort chauds; ils le croient très-froid, & quelques-uns d'eux ont poussé la chose si loin, qu'ils ont dit que c'étoit une espece de poison si froid, qui faisoit tomber en ptisie ceux qui en prenoient avec excès; sur ce principe ils ont raison de mêler avec le Cacao une quantité considerable de canelle, de sucre, de chilé ou piment, ou de graines de bois d'Inde, de clouds de gerofle, d'ambre de musque, & sur tout de vanille, ingrédiens très-chauds, comme tout le monde en convient: car de prendre une chose très-froide sans ces puissans correctifs, se seroit s'exposer à de grands inconvéniens, & peut-être à une mort prématurée. Les

Autheurs Espagnols qui nous ont donné le plus exactement la composition du chocolat, assurent que le Cacao étant mêlé avec ces drogues, compose un tout extrémement temperé. Leur raisonnement me paroît bon; & suivant leur principe, il est bien suivi, & trés-vrai.

L'Autheur de l'Histoire Naturelle du
Page 71. Cacao prouve la bonté du chocolat par la consommation prodigieuse qui s'en fait dans toute l'Amerique, soit chez les Espagnols, les Portugais, & les Indiens; soit chez les François, les Anglois & les autres Européens établis dans ces païs là. Il pourroit ajoûter, sans craindre de se tromper, que cette consommation n'est pas moindre dans l'Espagne, le Portugal, & l'Italie, qu'on en use encore beaucoup en Angleterre & dans tout le Nord; & que sans le prix excessif où il a été jusqu'à present en France, l'usage s'y en seroit établi aussi fortement que celui du Tabac; & il assure ensuite que de tous ces peuples si différens, qui en usent sans distinction d'âge, de sexe, & tres-souvent sans regle & sans moderation, pas un ne s'est encore plaint d'en avoir reçû la moindre incommodité, qu'ils ont éprouvé

au

au contraire, qu'il étanche la ſoif, qu'il rafraîchit, qu'il engraiſſe, qu'il répare dans un inſtant les forces perduës ou abbatuës par le travail, qu'il fortifie, qu'il procure un doux ſommeil, qu'il aide à la digeſtion, qu'il adoucit, & qu'il purifie le ſang; en un mot, qu'il conſerve la ſanté, & qu'il prolonge la vie. Je conviens de tout cela avec lui, rien n'eſt plus vrai: mais il faut auſſi qu'il convienne avec moi, que tous ces peuples, à l'exception des François des Iſles, prennent le chocolat accommodé à la maniere Eſpagnole. Si donc le Cacao accommodé à la maniere Eſpagnole, c'eſt-à-dire, mêlé avec tant d'ingrédiens ſi chauds, eſt encore temperé (car il faut qu'il le ſoit pour produire tous ces bons effets) ne doit-on pas conclure, que de lui-même il n'eſt pas temperé, mais froid, puiſqu'il a beſoin de tant de chaleur étrangere pour être rendu temperé, ou que malgré tant de choſes chaudes auxquelles on le joint, il eſt encore temperé.

Le public portera là-deſſus ſon jugement, voilà l'affaire inſtruite, on me diſpenſera de dire ce que j'en penſe; car il y a de part & d'autre des raiſons qui m'empêchent de me déterminer pour

l'un ou l'autre partie, & d'ailleurs je respecte trop Monsieur de Cailus pour conclure contre lui.

Bien des gens prétendent que le Cacao de Caraque, ou pour parler plus juste, tout celui de la nouvelle Espagne, & tout celui qui vient depuis Cartagene jusqu'à Comana, est meilleur que celui des Isles. La prévention a plus de part dans cette opinion que la verité. On croit avec fondement que ce sont les Hollandois qui l'ont fait naître, parce que commerçant beaucoup sur cette côte, dont ils enlevent presque tout le Cacao, ils ont interêt d'en vanter la bonté, afin de le vendre plutôt, & plus cher.

Il n'est pas surprenant que les Espagnols tiennent le même langage; tout le monde sçait que leur vanité naturelle ne leur permet pas d'estimer quoi que ce soit qui n'est pas Espagnol; & d'ailleurs doivent-ils estimer & loüer le Cacao des Isles qu'ils connoissent assez peu, & préjudicier ainsi à celui qui croît sur leurs terres.

Je conviens que le Cacao de Caraque croissant dans des terres basses, humides, plus grasses, & plus profondes que les nôtres, & les arbres qui le portent étant plus vieux, plus gros, & mieux

nourris que ceux de nos Isles, il doit être aussi plus gros, & les arbres en porter une plus grande quantité. Je conviens encore que les amandes contiendront plus d'huile, cela est très-naturel, elles sont plus grosses; peut-être même qu'elles conserveront leur huile plus long-tems, parce que leur volume les soûtiendra plus aisément contre la secheresse. C'est accorder beaucoup, & convenir peut-être de trop de choses; mais je ne conviendrai jamais qu'il y ait plus de substance nourrissante, plus d'huile, plus de vertu dans une livre de Cacao de Caraque, que dans une livre de Cacao des Isles, quand on les supposera tous deux dans le même degré de fraîcheur ou de secheresse.

D'ailleurs que nous importe que nôtre Cacao conserve son huile moins de tems que celui de Caraque; puisque nous le pouvons avoir tous les jours, frais, &, pour ainsi dire, à la sortie de l'arbre, au lieu que celui de Caraque a souvent traîné plusieurs années dans les magasins d'Hollande & de Cadis, où assurément on y a eu du tems de reste pour le secher, & laisser évaporer son huile, qui est la principale partie de sa bonté.

Ce que je viens de dire est si vrai, que les Espagnols même achetent indifferament l'un & l'autre selon qu'ils y trouvent leur compte, en préferant toûjours le nouveau au vieux. J'en puis parler comme témoin oculaire, puisque m'étant trouvé à Cadis à la fin de 1705. dans un vaisseau de Marseille nommé le Saint Paul, appartenant à Monsieur Maurellet, & commandé par le Sieur Ganteaulme, en compagnie de deux autres vaisseaux qui venoient aussi bien que nous de la Martinique, & qui avoient une partie considerable de Cacao des Isles & de Caraque, on les vendit également aux Espagnols; & comme je m'étonnois qu'ils achetoient nôtre Cacao aussi cher que celui de Caraque, sans y faire de difference dans le prix, ils me dirent qu'ils ne remarquoient aucune difference intrinseque de l'un à l'autre, quand le nôtre étoit recent; & que c'étoit à cause de cela qu'ils l'achetoient pour le mêler avec le leur qui étoit vieux, & par consequent sec & moins huileux. Ce fut de ces mêmes Espagnols que j'appris ce que j'ai rapporté ci-dessus, que la grosseur de celui de Caraque ne servoit qu'à lui faire conserver son huile plus long-tems; au lieu

que la petitesse du nôtre donnoit lieu à une plus prompte évaporation. Ils m'apprirent encore que selon la qualité des Cacaos, c'est-à-dire, selon qu'ils sont vieux ou recens, & par consequent secs, ou pleins d'huile, ils proportionnoient la quantité des uns & des autres pour faire un mêlange qui les pût faire consommer tous deux sans diminuer la bonté du chocolat.

Je vis la verité de ce que je viens de rapporter, quelques jours après; car m'étant trouvé chez le Marquis de la Rosa Vice-Amiral des Gallions, qui a épousé une de nos creolles de la Martinique, où l'on faisoit une quantité considerable de chocolat, je remarquai qu'on y emploïa moitié par moitié le Cacao des Isles, & celui de Caraque: & la raison qu'on m'en donna, fut que leur Cacao de Caraque étoit vieux & presque sec, au lieu que celui de la Martinique étant frais, & encore tout plein de son huile, il bonifioit, & ranimoit, pour ainsi dire, celui de Caraque. Il me semble que ces témoignages suffisent pour prouver la bonté du Cacao des Isles.

En quelque païs qu'il croisse, pourveu qu'il soit bien préparé, il est constant qu'il a une infinité de bonnes qua-

litez ; il eſt nourriſſant , & en même tems d'une très-facile digeſtion : choſe qui ne ſe rencontre jamais dans aucune eſpece des autres alimens. Il aide à la digeſtion, ſans exciter dans le ſang un mouvement plus violent que l'ordinaire. Bien-loin de cela rien n'eſt plus propre à l'adoucir, & à maintenir dans les humeurs cet équilibre, qui eſt la cauſe de la ſanté : il peut ſuffire tout ſeul à la nourriture des perſonnes de quelque âge qu'elles ſoient. Ce que j'ai dit du Sieur Monel dans ma premiere partie en eſt une preuve, mais qui ne convainqueroit pas ſi elle étoit ſeule ; j'en pourrois rapporter à centaines ; de peur d'ennuyer le Lecteur, je me contenterai de l'aſſurer que les petits habitans qui cultivent le Cacao dans les gorges des montagnes du quartier de l'Oueſt de Saint Domingue, ne nourriſſent leurs enfans d'autre choſe. Ils leur donnent le matin du chocolat avec du mahis, & c'eſt leur dîné & leur ſoupé tout enſemble, ſans qu'ils aient beſoin d'autre choſe le reſte de la journée. On reconnoît la bonté de cet aliment par l'embonpoint, la vigueur & la force de ces enfans. Ce que je vais dire ſera une preuve qu'il eſt ſpecifique pour la pthiſie. Depuis que j'étois au

Qualitez du Chocolat.

monde, & jusqu'à l'âge de trente ans que j'allai aux Isles, j'avois toûjours été d'une maigreur effroiable ; j'avois une faim canine qui me dévoroit, & plus je mangeois, plus je dévenois maigre & sec ; de maniere que les medecins assuroient que j'étois étique dans toutes les formes ; & que j'avois peu de tems à vivre. Malgré leur arrêt j'allai aux Isles, j'eus la maladie de Siam presque en arrivant, & aussi-tôt que je commençai d'user de chocolat, j'engraissai à veüe d'œil ; & quoique je travaillasse beaucoup, je commençai à joüir d'une santé que je n'avois jamais goûté auparavant.

J'ai encore remarqué qu'il est apéritif, qu'il tient le ventre libre, & qu'il provoque une sueur douce après qu'on l'a pris, qui aide beaucoup à la transpiration.

Il est certain qu'il épure les esprits bien mieux que le caffé dont le mouvement violent, & l'agitation qu'il cause dans le sang & dans les humeurs, ne peuvent manquer à la fin d'être très-préjudiciables à la santé.

Mais il faut pour cela que le chocolat soit bien fait ; c'est-à-dire, que le Cacao dont il est composé soit bon, sain & frais, qu'on ne mette dans sa composition que la quantité de sucre & d'épice-

ries abſolument neceſſaires pour corriger ſa froideur, ſi on le ſuppoſe froid, ou pour ne le pas rendre exceſſivement chaud, ſi on le ſuppoſe temperé : car à quoi ſervent ces drogues ſi chaudes, & ſi odoriferentes qu'on y mêle ſans diſcretion ? Elles le rendent, je l'avoüe, plus agréable au goût & à l'odorat, mais ce ne peut être qu'en corrompant ſa nature, & en détruiſant ſes bonnes qualitez.

Voici differentes manieres dont on prépare le chocolat dans l'Amerique, & en Europe, je les rapporterai comme je les ai vû pratiquer, & j'y ferai en paſſant quelques remarques.

Préparation du Chocolat.

On fait brûler ou rôtir les amandes du Cacao, dans une poële, comme on fait brûler le caffé. Cette premiere préparation eſt univerſelle & abſolument neceſſaire ; elle ſert pour dépoüiller le Cacao de la pellicule dure & ſeche qui le couvre, & pour exciter dans ſes parties, qui ſont très-compactes, un mouvement dont elles ont un veritable beſoin, pour donner iſſuë à l'huile dont elles ſont remplies.

On les fait brûler plus ou moins ſelon le goût different de ceux qui s'en ſervent. Les Eſpagnols, & à leur imita-

tion les François qui demeurent en Europe, les Italiens, & les Peuples du Nord le font brûler jusqu'à ce que les amandes soient toutes noires. Les Indiens & les François qui demeurent en Amerique le brûlent beaucoup moins. Les premiers prétendent que la pâte en dévient plus fine, & que le sucre s'y incorpore plus facilement. Il est vrai que les amandes qui sont rôties jusqu'à l'excès qu'ils les rôtissent, se pilent plus aisément, & se passent plus facilement sur la pierre : elles ne sont presque plus alors que du charbon ; mais ne voit-on pas que leur substance est alors entierement changée, l'huile exhalée & dissipée, & qu'à peine elles conservent assez d'amertume pour faire connoître ce qu'elles ont été. Quant à la couleur noire qu'elles acquiérent, que fait cela à la bonté du chocolat ? A-t-on plus de plaisir à boire une tasse d'encre, qu'une liqueur grise ou tout au plus un peu brune ?

Les Indiens & les François de l'Amerique sont, selon moi, les plus sages ; Ils ne brûlent les amandes qu'autant qu'il est necessaire pour ôter avec facilité la pellicule qui les couvre, & pour exciter dans leurs parties le mouvement

qui y eſt neceſſaire, mais ſans endommager la ſubſtance, & ſans la priver de ſon ſuc, & de cette huile ſpiritueuſe, qui fait la plus grande partie de ſa bonté. Auſſi voïons-nous que le chocolat fait aux Iſles eſt plus nourriſſant, plus huileux; & que pour abſorber ſon amertume, il démande une plus grande quantité de ſucre.

Lorſque les amandes ſont rôties, & mondées de leur peau, on les pile dans un mortier de bronze ou de marbre. On ſe ſert dans l'Amerique d'un mortier de gayac, qui eſt un bois très-dur, & preſque ſans pores; le pilon eſt du même bois. C'eſt ainſi qu'on réduit les amandes en pâte; mais comme elle ſeroit encore groſſiere & inégale, on la broïe ſur une pierre avec un rouleau de fer poli, afin d'achever d'écraſer les parties qui ont échappé au pilon, & la rendre la plus fine, la plus unie, & la plus deliée qu'elle puiſſe être.

Pierres à Chocolat.

Les pierres dont on ſe ſert doivent être fermes, elles doivent être un peu poreuſes, afin que le feu qu'on met deſſous les échauffe plus facilement; mais elles ne doivent point être ſujettes à s'éclater, ni à ſe calciner, & leur grain doit être aſſez dur pour ne point s'égraî-

ner, parce qu'il gâteroit la pâte ; elles doivent encore être polies avec soin, & nettoiées, lavées & bien essuiées aussi-tôt qu'on a cessé de s'en servir. On leur donne ordinairement quinze à dix-huit poûces de large, sur deux pieds & demi de longueur. Elles sont creusées dans toute leur longueur, de sorte qu'elles sont concaves ; on leur laisse trois à quatre poûces d'épaisseur. On ménage aux quatre extrémitez quatre pieds d'environ quatre poûces en quarré, & de six poûces de hauteur, pour soûtenir la pierre, & la tenir assez élevée de terre, pour pouvoir mettre du feu dessous.

Le rouleau dont on se sert est ordinairement de fer bien poli : on en fait aussi de marbre, j'en ai vû de bois de gayac, & de pain d'épice. Ceux de fer ont environ deux poûces de diametre ; leur longueur est égale à la largeur de la pierre, & outre cela une poignée à chaque bout d'un poûce de diametre, & de six à sept poûces de longueur ; on donne à ceux de marbre ou de bois la même longueur, mais beaucoup plus de diametre, afin que leur grosseur supplée au manque de leur pesanteur.

Dans les païs aussi chauds que les Isles il n'est pas necessaire de mettre du feu

ſous la pierre, la chaleur du climat ſuffit, ſur tout lorſqu'on travaille au ſoleil.

Maniere de travailler la pâte.

Celui qui travaille eſt à genoux devant la pierre, ſi elle eſt poſée à terre, ou de bout ſi elle eſt ſur quelque table, afin d'agir avec plus de force. On met quelques toilles autour de la pierre pour récüeillir les fragmens de la pâte qui tombent. Aux Iſles on ſe ſert de feüilles de Baliſier; rien n'eſt plus propre & à meilleur marché. On met peu de pâte à la fois ſur la pierre, on la broie en l'étendant & la preſſant fortement avec le rouleau, à peu-près comme les pâtiſſiers étendent la pâte qu'ils veulent rendre fine & feüilletée. On la ramaſſe à meſure qu'elle s'étend ſur la pierre, avec un couteau pour le remettre ſous le rouleau juſqu'à ce qu'à l'œil & au toucher on la juge de la plus grande fineſſe où elle puiſſe arriver: car c'eſt dans ce travail que conſiſte la bonne façon du chocolat, dont il faut que les parties ſe diſſolvent ſi parfaitement dans l'eau où on le fait boüillir, qu'il ne reſte rien au fond de la chocolatiere, ou des taſſes, qui puiſſe faire connoître la matiere qu'on a emploié.

Lorſqu'on veut conſerver long-tems le chocolat, ou l'envoier dans des païs

éloignez, il eſt plus à propos de ne mêler dans la pâte ni ſucre, ni épiceries, on ſe doit contenter de la bien travailler ſur la pierre; & après qu'on l'a laiſſé raſſeoir, refroidir, & ſecher à moitié à l'ombre, on en fait des pains comme de petites briques, ou des cilindres du poids qu'on juge à propos, qu'on laiſſe achever de ſecher à l'ombre, & qu'on enveloppe enſuite dans du papier. De cette maniere il ſe conſerve longtems, & n'eſt point ſujet à ſe moiſir, comme il arrive preſque toûjours quand il y a du ſucre, qui étant très-ſuſceptible de l'humidité, y produit par conſequent la moiſiſure. La pâte de Cacao ſeul devient dure, & conſerve mieux dans cet état ſon huile.

Mais lorſqu'on le veut préparer entierement, voici comme je l'ai vû pratiquer en Eſpagne, & en Italie. Pour faire cent livres de chocolat du plus fin & du meilleur, on prend quarante livres de pâte de Cacao bien travaillée ſur la pierre, on y mêle ſoixánte livres de ſucre bien blanc, bien ſec, bien pilé, deux livres de canelle, quatre onces de gerofle, & dix-huit onces de vanille pilées enſemble avec la quantité de muſque & d'eſſence d'ambre que l'on juge à propos; & pour em-

Compoſition du Chocolat à l'Eſpagnole & à l'Italienne.

pêcher que le ſucre ne ſe fonde en le mêlant avec la pâte, & la travaillant ſur la pierre, on y joint quelques poignées de farine de féves paſſée au tamis de ſoie; & lorſque toutes ces choſes ſont bien incorporées enſemble, enſorte que la blancheur du ſucre ne ſe fait plus remarquer, on laiſſe un peu réfroidir la maſſe, après quoi on la met dans des moules de fer blanc, ou bien on en fait des tablettes, qu'on laiſſe achever de réfroidir ſur une table bien propre, & qu'on enveloppe enſuite dans du papier.

Il y a des gens qui mettent le Cacao & le ſucre par égales portions; mais il arrive toûjours que le ſucre n'eſt pas ſuffiſant pour abſorber l'amertume du Cacao, & pour donner du goût à la liqueur dans laquelle on le fait diſſoudre, de ſorte qu'on eſt obligé d'ajoûter du ſucre en le faiſant diſſoudre; on évite cet embarras en le faiſant, comme je viens de l'expliquer.

Lorſqu'on veut ſe ſervir de ce chocolat, on met dans la chocolatiere autant de taſſes d'eau que l'on veut faire de taſſes de chocolat; & lorſque cette eau a boüilli quelques momens, on y jette autant d'onces de chocolat qu'il y a de taſſes d'eau. On remuë fortement avec

le moulinet pour dissoudre la matiere, & on remet la chocolatiere au feu pour lui faire prendre quelques boüillons; on remuë de nouveau avec le moulinet, afin de faire élever le chocolat en mousse, & on emplit ainsi peu à peu les tasses.

On ne peut pas dire que le chocolat composé de cette maniere ne flatte extrémement le goût & l'odorat; mais aussi on ne peut pas nier que toutes ces drogues étant excessivement chaudes ne fassent un composé d'une chaleur excessive, quand même nous supposerions que le Cacao fût froid; que seroit-ce si nous le supposions temperé? D'où je conclus que cette espece de chocolat, bien-loin d'être utile à la santé, comme naturellement il le devroit être, dévient un aliment qui lui est entierement contraire, & dont les suites ne peuvent être à la fin que très-fâcheuses.

Nous le préparons aux Isles d'une maniere bien plus simple, à la verité, mais qui ne le prive d'aucune de ses bonnes qualitez, & qui le rend très-sain & très-nourrissant.

Maniere dont on compose le Chocolat aux Isles.

On ne brûle le Cacao, comme je l'ai dit ci-devant, qu'autant qu'il est necessaire pour le dépoüiller facilement de sa peau; cela est suffisant pour mettre

ſes parties en mouvement, ſans danger de faire exhaler la meilleure partie de ſon huile, comme il ne manque jamais d'arriver quand il eſt trop brûlé. Auſſi remarquons-nous qu'il demande bien plus de ſucre que celui qui eſt trop brûlé; marque infaillible que ſon huile n'eſt pas conſommée, & que ſa ſubſtance eſt dans ſon entier.

On le travaille ſur la pierre avec ſoin, & on ne neglige rien pour rendre la pâte très-fine, & très-delicate.

Soit qu'on le faſſe pour le conſommer dans le païs, ou pour l'envoier en Europe, on n'y met jamais ni ſucre, ni épiceries. Le muſque, l'ambre & la vanille en ſont toûjours bannis. On doit croire que ce n'eſt ni le défaut de ces drogues, ni leur cherté qui en empêche l'uſage; car on ſçait aſſez qu'il y a peu de gens au monde qui ſe faſſent plus honneur de leur bien que nos Inſulaires; mais l'expérience qu'ils ont que ces drogues changent entiérement la nature du chocolat, & que d'une des meilleures choſes du monde, elles en font une des plus mauvaiſes & des plus dangereuſes, de ſorte qu'ils ſe contentent de joindre au ſucre qu'ils y mettent, en le diſſolvant, tant d'eau chaude, tant

ſoit peu de canelle en poudre, avec une très-petite pointe de gerofle, comme je l'expliquerai ci-après.

On dit que les Eſpagnols à l'incitation des Indiens mettent de l'achiotte, autrement du rocou, dans leur chocolat, pour lui donner une couleur rouge. Je doute que cela ſoit, à moins qu'ils ne mêlent cette couleur à meſure qu'ils veulent s'en ſervir : car j'ai vû bien des fois du chocolat de la nouvelle Eſpagne, qui très-aſſurément n'étoit point rouge, mais bien noir. J'en ai vû compoſer étant à Cadis, & je n'y ai point vû mettre cette drogue ; peut-être que cela ſe faiſoit du tems de Colmenero, & de Thomas Gage, où les gens étoient encore aſſez ſimples, pour donner dans toutes les idées des medecins ; mais comme on ſe fait ſage à ſes dépens, après qu'on a été ſouvent trompé, il eſt à croire que les Indiens & les Eſpagnols ſont revenus enfin de leurs préjugez en faveur des medecins, & qu'ils ont abandonné une pratique qui tout au moins étoit très-inutile, pour ne pas dire quelque choſe de pis. On a vû par ce que j'ai écrit du rocou dans ma premiere partie, que de quelque maniére qu'on le faſſe, il ne peut jamais avoir qu'une

odeur fort desagréable ; & quant à la couleur qu'il donneroit au chocolat, il est certain qu'il y en faudroit mettre considerablement, pour qu'il l'emportât sur la noirceur du Cacao brûlé au point qu'ils le brûlent, puisque tout le monde convient que le noir absorbe toutes les couleurs.

On avance quelque chose de plus raisonnable, quand on dit qu'ils mêlent l'atolle avec leur chocolat. L'atolle est une espece de lait, fait avec les grains de mahis ou bled d'Inde, lorsqu'ils sont encore si tendres qu'ils se fondent en lait pour peu qu'on les presse. Cette composition ne peut être que très-nourissante ; & s'il est vrai qne le mahis soit rafraîchissant, je ne puis desapprouver cette maniere, sur tout pour les Espagnols, dont la façon de vivre, & la couleur de leur peau, marquent qu'ils ont un extrême besoin d'être rafraîchis.

Il me semble qu'il est aussi difficile de trouver l'étimologie du nom de chocolat, qu'il est inutile de la sçavoir ; ce que les Autheurs en disent fait pitié. Il est constamment vrai que les Espagnols en ont trouvé le nom, & l'usage établi chez les Indiens, & qu'ils n'ont fait autre chose que d'en répandre la connois-

ſance & l'uſage dans les autres parties du monde, après l'avoir rendu plus agréable au goût & à l'odorat qu'il n'étoit auparavant.

Le vaiſſeau dont on ſe ſert pour faire le chocolat s'appelle chocolatiere, comme on appelle caffétiere celui dont on ſe ſert pour le caffé. Il eſt trop connu pour que je m'arrête à en faire la deſcription ; on en fait d'argent, de cuivre étamé, de fer blanc, & de terre. Ces derniers ne vallent rien, parce que quand ils ſont une fois échauffez, ils pouſſent ſans ceſſe la liqueur en boüillons, qui la répandent dehors, ſans donner le tems de faire agir le moulinet pour la faire mouſſer ; ceux d'argent ou de cuivre étamé peuvent y être plus propres, pourveu qu'ils n'aient pas un gros ventre, comme ils ont ordinairement, ce qui donne trop d'étenduë à la matiere, & fait perdre la plus grande partie de l'action du moulinet. On en fait de fer blanc battu, qui coutent peu, qui ſe nettoient aiſément, & qui durent aſſez long-tems, leur figure eſt en cone tronqué ; on en fait de pluſieurs grandeurs, ceux qui contiennent huit à dix taſſes, comme j'enſeignerai ci-après de le faire, ont environ huit poûces de hau-

Chocolatieres & leurs moulinets.

teur, trois poûces de diametre par le haut & quatre par le bas.

Le moulinet doit être d'un bois dur; on se sert de boüis en France, nous en avons aux Isles une infinité qui y sont propres; on lui donne à trois ou quatre lignes moins que le diametre du haut de la chocolatiere, & environ trois poûces de hauteur; on lui fait plusieurs hachûres assez profondes qui le font ressembler à une pomme de pin, afin que ces inégalitez aident à diviser davantage la matiere & la réduire en mousse, & on met au dessus de la pomme une plaque ronde de même diametre qui sert à tirer la mousse à mesure qu'on emplit les tasses. La pomme est jointe à un manche, comme une hampe de treize à quatorze poûces de longueur & de six à sept lignes de diametre; de même bois; il doit être rond & bien uni, afin de ne pas blesser les paulmes des mains, lorsqu'on le remuë, & qu'on le fait tourner dans la chocolatiere.

Quand on manque d'ouvriers pour faire un moulinet au tour, il n'y a qu'à choisir une morceau de bois rond de la longueur & de la grosseur que je viens de dire, & appliquer à un bout deux petites planchettes bien minces qui se

croisent en entrant dans les deux fentes que l'on a fait au bout du bâton, avec une petite plaque ronde par dessus ; c'est un moulinet bien-tôt fait & sans dépense.

Cet instrument est absolument necessaire pour separer les parties de la pâte qui auroient peine à se dissoudre dans la liqueur. On le remuë fortement dans la chocolatiere, en le tournant entre les paulmes des deux mains que l'on tient étenduës. Ce mouvement acheve non seulement de faire dissoudre les parties de la pâte ; mais ce qui est plus considerable, il réduit la liqueur en mousse plus ou moins épaisse selon la bonté du chocolat : car il est constant que plus la pâte est grasse, huileuse & fraîche, & qu'elle a été bien travaillée sur la pierre, plus elle produit de mousse, dont l'extrême delicatesse & la legereté font la plus grande partie de la bonté du chocolat.

Il y a des gens qui negligent de faire mousser le chocolat, & qui s'imaginent qu'il suffit que la pâte soit bien délaiée dans la liqueur, & qu'elle l'ait renduë épaisse. Je ne sçaurois mieux comparer ces sortes de gens qu'à ceux qui ne mettent point de différence entre un pain leger & bien levé, & un autre gras- Qualitées du bon Chocolat.

cuit, pesant & mal-fait. Ce sera pourtant la même farine, en même quantité, mais travaillée par deux ouvriers différens, l'un habile & diligent, l'autre ignorant & paresseux ; ce sera le même pain, l'un qui donnera de l'appetit, qu'on mangera avec plaisir & sans crainte d'en être incommodé ; l'autre qui chargera l'estomach, & qui causera une indigestion dangereuse. La délicatesse de la mousse n'empêche point du tout que le chocolat ne soit très-nourrissant, sa legereté ne diminuë point sa substance; les gens qui s'y connoissent, & qui en usent ordinairement, se mettent peu en peine que la liqueur soit épaisse & solide presque comme une boüillie ; pourveu qu'ils y trouvent de la délicatesse, de la legereté & du bon goût, ils sont seurs de prendre le plus agréable, le mieux faisant, & le plus nourrissant de tous les alimens, & laissent sans peine aux gourmands & aux ignorans leur chocolat épais & pesant, plus propre à charger l'estomach, qu'à y produire un bon suc, & une nourriture agréable & de facile digestion.

La liqueur la plus ordinaire & la plus naturelle pour dissoudre le chocolat est l'eau.

Il y a des gens qui mettent du lait au lieu d'eau. Lorſque le lait eſt ſeul, il rend le chocolat trop épais, trop nourriſſant & d'une plus difficile digeſtion. J'en ai pris quelquefois de cette maniere, & j'ai toûjours éprouvé qu'il me chargeoit l'eſtomach. Il n'en eſt pas de même, lorſqu'on le fait avec un tiers de lait & deux tiers ou trois quarts d'eau; Ce peu de lait aide à le faire mouſſer & à le rendre d'une très-grande délicateſſe.

Les Anglois des Iſles le font ſouvent avec du vin de Madere: j'en ai goûté une fois de cette façon par pure curioſité, & j'en ai été ſi content que l'envie ne m'eſt jamais revenuë d'en faire une ſeconde épreuve.

En parlant des boiſſons des Anglois dans ma premiere partie, j'en ai oublié une qui eſt aſſez ſinguliere: ils rempliſſent à moitié une jatte de vin de madere dans lequel ils mettent du ſucre, de la canelle, & du gerofle en poudre, & ils achevent de remplir le vaiſſeau en tirant deſſus du lait d'une vache. Ce lait fait mouſſer toute l'autre liqueur comme de la crême foüettée; ils la boivent toute chaude, & à les entendre rien n'eſt plus agréable, plus ſain, plus pectoral. En fera l'épreuve qui voudra.

Boiſſon Angloiſe appellée Saliboll.

il me suffit d'en avoir donné la recepte.

Je n'ai connu dans les Isles Françoises qu'une seule personne qui usa journellement de chocolat au vin de Madere; c'étoit un Capucin appellé le Pere *** qui étoit curé à la Martinique au quartier des Ances Darlet. Tout le monde s'étonna pendant long-tems qu'il ne faisoit qu'un repas par jour, & cela le soir & même assez tard, n'aiant pris en toute la journée qu'une tasse de chocolat; mais l'étonnement cessa, quand on sçut à la fin que cette tasse étoit une écuelle de bonne grandeur, dans laquelle il prenoit quatre onces de chocolat, avec six onces de sucre, & trois œufs dissous dans une bonne chopine de vin de Madere. Je suis seur que tout autre qu'un Capucin auroit pû demeurer vingt-quatre heures sans rien prendre, après une pareille tasse de chocolat.

Chocolat à la Capucine.

Voici une autre maniere de préparer le chocolat, dont je ne conseille à personne de se servir, à moins qu'on n'ait des raisons très-fortes de déloger promptement de ce monde. Elle fut mise en pratique à Rome en l'année 1706. par un homme venerable par son âge, ses vertus, son sçavoir & les charges qu'il avoit exercé; il se plaignit à son medecin

Chocolat à la Romaine.

decin d'une grande foiblesse d'estomach, & d'une froideur qui l'empêchoit de digérer, ce qui ne devoit pas paroître fort extraordinaire en un homme de soixante & quatorze ans, d'ailleurs cassé par l'étude & beaucoup d'autres travaux. Ce charlatan lui ordonna de prendre son chocolat à l'eau de vie, l'assurant que rien ne seroit plus propre à rétablir la chaleur naturelle qui lui manquoit, & à aider la digestion des alimens. L'ignorance avoit peut-être plus de part dans cette ordonnance que la malice; peut-être aussi étoit-ce quelque expérience qu'il vouloit faire, dont ce venerable vieillard fut bientôt la duppe, puisque ce chocolat lui causa en peu de jours une inflammation de poitrine accompagnée d'une fiévre terrible qui l'emporterent en un lieu où il n'y a ni medecins, ni expériences à craindre.

J'ai pourtant appris d'une personne également recommandable par sa pieté & son sçavoir, qu'un certain Gouverneur de ***** avoit vécu un bon nombre d'années en prenant son chocolat avec de la meilleure eau de vie de Cognac, sans que cela lui causa la moindre incommodité; peut-être qu'il s'y

étoit accoûtumé de bonne heure ; ou que sa compléxion étoit assez forte pour résister à tant de chaleur ; peut-être aussi étoit-il du sentiment des medecins Espagnols, & qu'il croïoit que le Cacao étoit un poison si froid, qu'il falloit le mêler avec tout ce qu'on pouvoit trouver de plus chaud pour le corriger.

Si des personnes curieuses veulent faire des expériences réiterées de cette recepte, & me les communiquer, j'aurai soin d'en avertir le public qui leur en aura obligation, aussi-bien que les marchands d'eau de vie.

Mais comme ce n'est pas assez de dire du bien d'une chose, sans donner les moïens de la mettre en pratique : voici comment nous faisons le chocolat aux Isles, & comment il seroit à souhaiter qu'on le fit par tout le monde.

Maniere de faire le chocolat en perfection.

On se souviendra que j'ai dit que nous ne mettons point de sucre, ni d'épiceries dans la pâte de Cacao, ce qui fait que cette pâte devient très-dure, de sorte qu'on est obligé de la rapper ou avec une rappe ordinaire de fer blanc, ou avec un couteau. Il est plus expédient de n'en rapper que la quantité qu'on en veut emploier à chaque fois,

parce qu'il se conserve mieux en pain, & se seche bien moins que quand il est en poudre.

Supposé donc qu'on veüille faire huit tasses de chocolat d'une grandeur raisonnable, on met une chopine d'eau sur le feu dans un vaisseau tel qu'il puisse être, afin de la faire boüillir, & on met dans la chocolatiere deux onces de pâte de Cacao rappé en poudre, avec trois onces de sucre, & jusqu'à quatre onces lorsque la pâte est récente & par consequent plus huileuse & plus amére; on y joint un œuf frais blanc & jaune, & tant soit peu d'eau froide ou chaude, cela est indifférent; on y met de la canelle en poudre passée au tamis de soie autant qu'il en peut tenir sur un liard, & si l'on veut que la canelle ait un goût plus piquant & plus rélevé, on pile douze clouds de gerofle dans deux onces de canelle, pour composer la poudre dont je viens de parler. On délaïe autant qu'il est possible la pâte, le sucre & la canelle avec l'œuf & le peu d'eau qu'on y a joint; & lorsque l'eau est boüillante on la verse peu à peu dans la chocolatiere, & on agite fortement la matiere avec le moulinet, non seulement pour bien separer & dissou-

dre les parties du Cacao & du sucre; mais principalement pour la faire bien mousser; lorsque toute l'eau est dans la chocolatiere, & qu'on a bien fait agir le moulinet, on la met au feu, où on la laisse jusqu'à ce que l'écume ou la mousse soit prête à passer par dessus. On la retire pour lors, & on fait marcher fortement le moulinet, afin que cette mousse qui est la partie la plus huileuse du Cacao, se répande bien par toute la liqueur & la rende également bonne à la fin comme au commencement. On remet la chocolatiere au feu, & on a soin de faire agir le moulinet quand la matiere venant à boüillir, veut s'élever par dessus la chocolatiere; on la laisse prendre quelques boüillons, afin de lui donner une cuisson raisonnable, & on la retire du feu; pour lors on fait agir le moulinet; & à mesure que l'écume s'amasse en haut, on la fait tomber doucement dans les tasses à l'aide de la petite plaque ronde qui est au dessus de la pomme. On agite ainsi la matiere pour la réduire tout en mousse, du moins autant qu'il est possible, & ensuite on partage dans toutes les tasses le peu de liqueur qui reste dans la chocolatiere.

Plus le chocolat est frais & bien pré-

paré, & plus il produit de mousse ; elle doit être grise, épaisse & à petits yeux, & si legere qu'une tasse contenant plus d'un demi septier ne doit pas peser trois onces. Marques du Chocolat bon & bien fa.

Quand on veut mettre un tiers ou un quart de lait avec l'eau, il n'est pas necessaire d'y mettre d'œuf, ni de faire boüillir l'eau & le lait avant de les mettre dans la chocolatiere, il suffit que l'eau soit bien chaude ; on fait le reste comme je viens de le marquer.

Il y a des gens qui au lieu de mettre la chocolatiere sur le feu, la mettent au bain-marie, prétendant que cela rend le chocolat plus délicat ; j'en ai pris plusieurs fois de cette maniere sans y avoir trouvé de différence sensible d'avec celui qui avoit été fait simplement sur le feu. Tout ce qu'il faut éviter, est qu'il sente la fumée, & pour cela il est plus à propos de le faire sur un feu de charbon ou de braise, dans un petit fourneau, ou sur un réchaux, que dans la cheminée & à un feu de bois.

C'est une verité constante, & dont tout le monde peut s'assurer par les épreuves qu'on en peut faire, que le chocolat fait de cette maniere est d'une délicatesse & d'une bonté qui passe l'ima-

gination. Il eſt leger & très-nourriſſant, il ſoûtient dans le travail lorſqu'on le prend à jeun ; & ſi on le prend après le repas, il aide à la digeſtion. En un mot, c'eſt un aliment tellement propre à toutes ſortes de temperamens, que tous ceux qui en uſent avec diſcretion s'en trouvent bien, & leur eſtomach s'y accoûtume tellement, qu'il a de la peine à s'en paſſer, & qu'il ſemble préferer celui-là ſeul à tous les autres alimens.

Au reſte il ne faut pas s'imaginer que l'uſage journalier du chocolat ſoit une dépenſe fort conſiderable ; il m'eſt fort aiſé au contraire de montrer que c'eſt une veritable épargne ; je ne parle pas de la preſente année 1720 où les choſes de toute eſpece ſont à un prix exceſſif, car elle ne doit pas faire de regle ; je parle des années ordinaires les unes portant les autres, où l'on peut avoir la pâte de Cacao à vingt-cinq ſols la livre, & même à beaucoup moins, puiſque le Roi a réduit les droits d'entrée du Cacao à deux ſols par livre ; & que la livre de bon ſucre en pain ne doit valoir que 14. ou 15. ſols. Cela ſuppoſé il ne faut pour huit taſſes de chocolat que deux onces de pâte, qui reviendront à trois ſols, & trois onces de ſucre à deux ſols.

six deniers, il ne faut pas pour six deniers de canelle, & pour un œuf ou un poisson de lait on peut mettre encore six deniers ; ce qui fait en tout six sols six deniers ou sept sols ; de sorte que quand on mettroit encore un sol pour le feu, il s'ensuivroit que la tasse de chocolat ne reviendroit qu'à un sol, & que quand un homme occupé à quelque travail que ce puisse être, seroit obligé de prendre deux tasses de chocolat le matin, il ne dépenseroit que deux sols, & soûtiendroit bien mieux le travail, que s'il avoit pris du pain & du vin qui lui auroient coûté bien davantage.

Cette dépense seroit encore moindre si on achetoit le Cacao, & qu'on le fit brûler & travailler chez soy ; & qu'au lieu de sucre en pain, qui est toûjours plus cher, on se contenta de prendre de bonne cassonnade qui feroit le même effet & seroit à bien meilleur marché.

J'avoüe que le chocolat préparé de la maniere que je viens de dire, est un peu plus long & plus difficile à faire, & qu'il démande un peu plus de sujetion : mais outre qu'on y est bien-tôt accoûtumé, peut-on nier que cette petite fatigue ne soit bien recompensée par la délicatesse, & la bonté que l'on y

trouve. Il n'y a qu'à comparer celui-ci, avec celui qu'on fait à la maniere ordinaire pour être bien-tôt persuadé de la verité que j'avance.

Il y a un grand nombre d'Autheurs qui parlent du Cacao, & du chocolat qui en est composé. Beaucoup n'ont fait qu'effleurer la matiere, d'autres en ont parlé sur le rapport d'autrui; & après avoir été trompez, ils ont trompé les autres; & d'autres enfin en ont parlé comme les aveugles-nez parlent des couleurs. Je veux bien par honnêteté mettre dans cette derniere classe le Sieur Gemelli Careri, Autheur Italien d'un voyage autour du monde, dont on vient de nous donner la Traduction Françoise imprimée à Paris en six volumes in 12. chez Etienne Ganeau en 1719. La description que cet Autheur fait du Cacao est trop singuliere pour ne la mettre ici tout au long.

Description du Cacao par le Sr. Careri.

Le Cacao, dit le sieur Careri, doit tenir le premier rang entre les plantes des Indes, tant pour l'utilité qu'il rapporte à ses maîtres, que pour être devenu l'ingrédient d'une boisson, dont presque tout le monde se sert, & qui est fort agréable, sur tout aux Espagnols. On seme le Cacao dans une terre chaude

& humide, son œil en haut, & bien couvert de terre: il paroît au bout de 15. jours, & est deux ans à croître de la hauteur de trois palmes; alors on le transplante en l'arrachant avec toute la terre qui couvre ses racines; on le met ensuite en alignement à 18. palmes loin l'un de l'autre, & une espece d'échalas à chacun pour le supporter, & des plantanes ou autres arbres fruitiers autour, parce qu'il croît parfaitement bien sous leur ombre: il faut outre cela rétrancher le pied des rejettons qui l'empêcheroient de s'élever, bien nettoier la place des mauvaises herbes, prendre garde que la plante ne souffre du froid, du trop d'eau & de certains vers qui ont coûtume d'y venir; au bout de cinq ans elle devient épaisse comme le poing, haute de sept palmes, & raporte du fruit. Ses feüilles sont semblables à celles du chataignier, mais un peu plus étroites; la fleur croît par tout sur le tronc & sur les branches comme aux jassemins, mais à peine en reste-il la quatriéme partie; il sort de la fleur un petit épi, comme celui du bled des Indes, de couleur verdatre quand il n'est pas meur; & lorsqu'il l'est, de couleur de chataigne, & quelquefois jaune,

blanc & bleu. C'eſt-là dedans que l'on trouve les grains du Cacao avec beaucoup de duvet deſſus, au nombre de 10. ou de 15. On fait la recolte de ces épis un peu avant la nouvelle lune, on les ouvre avec un coûteau, & on retire le fruit que l'on met ſecher pendant trois jours à l'ombre, enſuite pendant trois autres jours au ſoleil, après cela encore à l'ombre, & puis au ſoleil, juſqu'à ce qu'il ſoit bien ſec. Ces arbriſſeaux ne rendent pas l'air bien ſain. Ainſi finit la deſcription du Cacao & du Cacaotier du Sieur Careri ; elle eſt courte, mais elle renferme bien des ſottiſes ; il ſemble que cet Autheur ait voulu ſe rendre ridicule de gaiété de cœur, & donner avis à tout le monde qu'on ne doit point ajoûter foy à ſa rélation toute entiere, puiſqu'il a été capable de nous décrire d'une maniere ſi éloignée de la verité, un arbre que pluſieurs milliers de perſonnes connoiſſent ſi parfaitement, qu'il eſt impoſſible qu'on s'y trompe. C'eſt même aparament pour cela qu'on a eu ſoin de mettre à la tête de ſa deſcription la planche que l'on a coppiée ſur celle de l'Hiſtoire naturelle du Cacao de Monſieur de Cailus, où cette prétenduë plante & ſes épis ſont repré-

ſentez auſſi naturellement qu'ils ſont éloignez de la deſcription qu'en fait le Sieur Careri.

Les taſſes ou gobelets dont on ſe ſert pour prendre le chocolat, ſont de différentes matieres & de différentes figures. Les plus ordinaires ſont de fayence fine ou de porcelaine ; quelques-unes ont des ſoucoupes de la même matiere où elles s'emboitent ; d'autres ont des ſoucoupes ordinaires, & ſe ſervent ſur des cabarets de vernis de la Chine. On met quelquefois le gobelet plein dans un autre ſemblable qui eſt vuide, pour éviter de ſe brûler en le tenant à la main. On fait des gobelets d'or, d'argent & de vermeil ; mais ils ont cette incommodité de conſerver trop long-tems la chaleur du chocolat dont on les a remplis ; de maniere qu'il faut attendre qu'il ſoit preſque froid avant de pouvoir porter le vaſe à la bouche ; ce qui eſt un inconvénient conſiderable, parce que le chocolat veut être pris le plus chaud qu'il eſt poſſible, & à pluſieurs repriſes. Les taſſes ou gobelets de fayence fine, ou de porcelaine un peu épaiſſe me paroiſſent les plus commodes.

Les Eſpagnols, du moins ceux de l'Amerique, ſe ſervent beaucoup de

noix de cocos coupées horiſontalement au tiers ou à la moitié de leur hauteur : ils y font un bord, deux ances & un pied d'argent ; cela eſt propre & répond aſſez bien au chocolat, puiſque la taſſe qui le contient croît dans le même endroit que le Cacao dont il eſt composé.

Les Indiens ſe ſervent de certaines calebaſſes d'arbre qui n'ont pas plus de trois à quatre poûces de diametre ; ils les coupent comme les cocos, dont je viens de parler, & leur font un pied de la même matiere. J'ai vû de ces taſſes, ou pour parler le langage de l'Amerique, de ces coüis qui étoient très-propres ; le dehors étoit taillé à l'Arabeſque, & les hachures remplies de différentes couleurs qui faiſoient un fort bon effet.

Il y a certaines taſſes ou gobelets d'un bois très-leger, doublé & recouvert d'une feüille d'argent aſſez mince, qui me paroiſſent très-commodes ; le chocolat y conſerve ſa chaleur auſſi longtems qu'il eſt neceſſaire pour être pris comme il faut, & le bois empêche que ſa chaleur ne ſe communique trop violament à l'argent. On fait de ces gobelets à Paris & à Rome.

Je me ſuis toûjours ſervi du terme de

prendre le chocolat, quand j'ai parlé de l'action que l'on fait en s'en nourrissant; parce qu'il est le plus propre & le plus significatif pour exprimer cette action; car on ne peut pas dire boire du chocolat, comme on dit boire de l'eau ou du vin; on ne peut pas dire aussi manger du chocolat, lorsqu'il est dissous dans quelque liqueur. Il est trop épais pour être bû, & trop clair pour être mangé; tout de même qu'on ne dit pas boire un boüillon, ou une medecine. Ces raisons me paroissent suffisantes pour authoriser l'usage de dire, prendre & non pas boire le chocolat.

Au reste je ne fais cette remarque que pour instruire, & pour décrasser un peu, s'il est possible, les petits habitans de Saint Domingue & des Isles du Vent, sur tout ceux du quartier de la grande Ance de la Martinique, qui disent communément boire la chicolade, au lieu de prendre le chocolat. Ils font un usage si ordinaire du chocolat, de l'eau de vie & du tabac, que ces trois choses leur servent d'horloges & de mesures itineraires: de sorte que si on leur demande à quelle heure ils sont partis d'un endroit, & quand ils sont arrivez, ils répondent je suis parti au

Horloges & mesures itineraires des petits habitans

coup d'eau de vie, & je ſuis arrivé à la chicolade; c'eſt-à-dire, qu'ils ſont partis au point du jour, & qu'ils ſont arrivez ſur les huit heures du matin, parce qu'ils prennent de l'eau de vie immanquablement tous les matins au point du jour, & le chocolat ſur les huit heures; & lorſqu'on veut ſçavoir d'eux la diſtance d'un lieu à un autre, ils diſent il y a deux bouts de tabac, ou trois bouts de tabac, c'eſt-à-dire, qu'on emploie le tems de fumer deux ou trois bouts de tabac, en allant de ce lieu-là à l'autre, parce que leur coûtume étant de fumer toûjours en marchant, ils ont remarqué combien ils ont fumé de bouts de tabac en faiſant ce chemin.

Les Eſpagnols, & à leur imitation beaucoup d'autres nations, font des moüillettes, ou de petites tranches de pain commun rôti, ou du biſcuit fait exprès, qu'ils trempent dans leur chocolat, & qu'ils mangent avant de le prendre. Cette méthode ne ſçauroit être mauvaiſe, ſur tout, s'il eſt vrai, comme ils le prétendent, que les flegmes, les conditez & les autres impuretez qui ſont dans l'eſtomach, s'attachent à ce pain, & que le chocolat les y trouvant aſſemblées, les y conſomme, ou

ſes précipite plus facilement, ce qui n'eſt pas une petite vertu dans le chocolat.

Il eſt bon de ſe tenir en repos pendant quelques momens après qu'on l'a pris, parce qu'il excite une petite ſueur, ou une moiteur qui ouvre les pores, & qui fait tranſpirer les humeurs mauvaiſes ou inutiles.

Il arrive encore preſque toûjours qu'on a envie d'uriner quelques momens après qu'on a pris le chocolat: c'eſt une marque certaine qu'il eſt diuretique; à quoi je dois ajoûter, qu'il eſt rare que les perſonnes qui en uſent ſoient reſſerrées, ou qu'elles ſoient attaquées de maux de tête, de vertiges & d'obſtructions; & pour faire voir la différence des effets qu'il produit étant ſimplement composé de Cacao, de ſucre & d'un peu de canelle, ou de toutes ces drogues chaudes que les Eſpagnols y mettent en quantité & ſans diſcretion, il ne faut qu'obſerver que ceux qui uſent de ce dernier chocolat, deviennent à la fin maigres & deſſéchez; au lieu que ceux qui ſe ſervent du premier ſont preſque toûjours gras, d'une chair ferme & ſans être jamais ſujets aux infirmitez qui viennent d'une trop grande chaleur d'entrailles.

Les Medecins Italiens ont prétendu remédier à ces inconveniens en ordonnant à ceux qui traînent une vie languissante sous leur esclavage, de boire un grand verre d'eau fraîche avant de prendre leur chocolat ; & de préferer celle de Nocera à toutes les autres. Il y a apparence qu'ils ont interêt à faire débiter cette eau, & qu'ils ordonneroient celle du Tibre toute bourbeuse qu'elle est, s'ils y trouvoient le même avantage. Mais sans entrer dans ce détail, il me semble qu'il leur seroit plus facile de corriger la composition de leur chocolat, en empêchant qu'il n'y entrât tant de drogues si chaudes, que de noier l'estomach d'une personne, pour éteindre un feu qu'on pouvoit se dispenser d'y allumer.

On se sert du chocolat pour faire de petites tablettes, des dragées, des pastilles qu'on appelle diablotins, & une espece de marmelade sur laquelle on met des pignons confits. Il seroit à souhaiter que l'usage de cet excellent aliment s'établit en France comme il l'est en Espagne & par toute l'Amerique ; outre l'avantage que ceux qui en useroient en rétireroient, il est certain qu'il en reviendroit un très-considerable à tous

Avantage que l'usage du Chocolat peut produire au Roi.

le Roiaume en general, aux Isles qui le produisent en particulier & sur tout au Roi par les droits d'entrée qu'il en retireroit, qui, quelques modiques qu'on les suppose, produiroient toûjours de très-grosses sommes, qui pourroient s'augmenter selon les besoins de l'Etat, sans crainte qu'on cessa d'en prendre dès qu'on s'y seroit une fois accoûtumé. Il n'y a qu'à considerer que les droits sur le tabac, quelques grands qu'ils soient à present, ou qu'ils puissent être dans la suite, n'en diminueront jamais la vente ni la consommation, à cause de l'habitude, & de la necessité où l'on s'est réduit d'en prendre. Il semble même qu'on en consomme davantage à mesure qu'il devient plus cher; & il en est de même de toutes les choses qui se consomment par la bouche.

Ne voions-nous pas que les droits d'entrée du sucre blanc qui n'avoient été que de huit livres par cent, jusqu'en 1698. aiant été augmentez jusqu'à quinze livres, n'ont aucunement diminué la vente & la consommation de cette marchandise. On doit donc esperer avec raison, qu'il en sera de même du chocolat, quand le bon marché aura donné lieu au peuple de s'y accoûtumer, &

qu'il se sera convaincu par une expérience de quelques années de ses bonnes qualitez, & des avantages qu'on en retire; mais il faudroit pour cela donner des bornes à l'avarice extrême de ceux qui le vendent tout préparé dans les Caffez qui exigent huit ou dix sols d'une tasse de chocolat, qui ne leur peut pas revenir à deux sols quelques drogues qu'ils y mettent.

Il y a encore une autre réfléxion à faire, qui est que la consommation du chocolat attire necessairement après elle une plus grande consommation du sucre, qui augmentera par une suite necessaire les revenus du Roi par les droits d'entrée qu'il en retirera, & les profits des compagnies de Guinée & de Senegal par la vente d'un plus grand nombre de negres dont les habitans des Isles auront besoin pour accroître leurs habitations & leurs manufactures de sucre & de Cacao; ce qui retournera encore au profit du Roi par l'augmentation des droits de capitation, sans compter que cette augmentation de commerce donnera lieu aux marchands d'entretenir un plus grand nombre de vaisseaux & de matelots, & de faire des envois plus considerables des denrées & des marchandises de France,

ce qui ne peut pas manquer d'apporter à tout le Roïaume des richesses qui en rendront tous les peuples heureux.

Il ne faut pas oublier que l'on tire du Cacao une espece d'huile ou de beurre qu'on peut emploier à differents usages. Beurre de Cacao

L'Autheur de l'Histoire du Cacao a donné une maniere de tirer cette huile qui ne réussit pas toûjours dans les païs froids comme la France, où l'on ne peut pas avoir le Cacao aussi frais & aussi huileux que dans les païs où il croît. Voici deux autres manieres de tirer cette huile.

Faites griller, monder & piller le Cacao comme pour faire du chocolat, & faites-le sur le champ boüillir à grande eau pendant une demie heure, mettez le tout chaud dans une toille, coulez-le, & pressez le marc; & lorsque l'eau commencera à se réfroidir, vous receüillerez facilement l'huile qui nagera dessus. Si elle ne vous paroît pas assez nette, il n'y a qu'à la passer dans plusieurs eaux chaudes, & la receüillir sur la surface quand l'eau sera froide. Cette huile se congéle aisément, & dévient en consistence de fromage gras, assez blanche, sans odeur, d'un bon goût; elle ne rancit jamais, & se conserve tant que l'on veut.

Voici l'autre maniere, mais qui n'eſt praticable qu'aux endroits où croît le Cacao.

Après que le Cacao a reſſué, & avant de le faire ſecher au ſoleil, on le pile dans un mortier, comme ſi on le vouloit réduire en pâte, ce qui eſt bien-tôt fait. On le fait boüillir à grande eau, & on receüille l'huile qui ſurnage, & lorſqu'elle ceſſe de venir, on paſſe l'eau & le mare par une toille & on le preſſe fortement, l'arroſant toûjours d'eau boüillante pour achever d'en tirer toute l'huile qui eſt auſſi bonne que l'huile d'olives, & que l'on peut emploier aux mêmes uſages. On prétend qu'elle eſt excellente pour les hemoroïdes. Il ne faut qu'en imbiber un peu de cotton, & l'appliquer ſur le mal, la douleur ceſſe preſque dans le moment. Si ceux qui ſont ſujets à cette incommodité ont ſoin de ſe ſervir de ce remede deux ou trois fois par mois, non ſeulement ils ne reſſentent plus ces douleurs, mais cette huile attendrit tellement les vaiſſeaux hemoroïdaux qu'ils ſe purgent ſans la moindre peine du ſang qui les gonfloit, dont la plenitude & la retention cauſent ces douleurs ſi ſenſibles, & ſouvent ſi dangereuſes.

Remede pour les hemoroïdes.

Lorſqu'on ouvre les coſſes de Cacao auſſi-tôt qu'elles ſont ceüillies, & que l'on en tire la pulpe ou le mucilage qui environne les amandes , on en fait une eſpece de crême épaiſſe d'un blanc tirant ſur la couleur de chair, d'un goût extrémement agréable , & qui eſt très-rafraîchiſſante. Il ne faut pour cela que la battre à peu près comme on bat le lait dont on veut faire du beurre, mais il faut moins de tems & moins de travail. Si on s'enpoudre cette crême d'un peu de ſucre, & qu'on y répande quelques goutes d'eau de fleur d'oranges, on en fait un très-délicieux manger. On peut s'en ſervir auſſi-bien que de l'huile pour nettoier le teint, en ôter les rougeurs, les élevures, les dartres courantes & farineuſes , & generalement tout ce qui gâte la peau. On l'applique en maniere de pommade avec un papier broüillard par deſſus. On prétend avoir des expériences très-sûres de la bonté de ce remede ; comme je n'en parle que ſur la foi d'autrui, je n'ai garde de me rendre garand du ſuccès; ce que je puis aſſurer, c'eſt qu'il eſt très-rafraîchiſſant, & que s'il fait autant de bien, étant appliqué ſur la peau , qu'il en fait quand on l'a mangé, on peut s'en ſervir en

toute sûreté, & s'en trouver bien.

J'ai parlé dans ma premiere partie des amandes de Cacao confites, j'ai enseigné la maniere de les faire, je renvoie les curieux à cette endroit-là.

Si on veut confire le Cacao tout entier, c'est-à-dire, la cosse & les amandes tout ensemble, il faut les cüeillir quand elles sont encore fort jeunes, & seulement de la longueur d'environ trois poûces; on les fait boüillir à grande eau pendant une heure, après quoi on fait trois ou quatre petites incisions le long de leurs côtes, & on les met tremper dans l'eau douce & fraîche que l'on change soir & matin, pendant six jours; on les larde ensuite d'écorce d'oranges confites, de citron, d'un peu de gingembre & de canelle, & on les met comme les amandes dans différens sirops pendant six jours, à la fin desquels on les met dans un sirop de consistance. Cette confiture est bonne & délicate; & quand elle est tirée au sec, elle fait un fort bel effet pour terminer une piramide d'autres fruits secs, ou pour cantonner un ananas, ou quelque autre gros fruit.

Il me semble qu'il ne seroit pas plus difficile de confire le Cacao, quand il approche de sa maturité, & qu'il a

toute la grosseur qu'il peut avoir, que des limons de cinq & six poûces de diametre, & de ces grosses oranges de la Barbade qu'on appelle des Chadeques, puisque l'épaisseur des écorces de ces fruits n'empêche pas qu'on ne vienne à bout de les confire tous entiers.

J'ai pris du chocolat dans lequel il y avoit moitié Cacao & moitié noix d'acajou. J'expliquerai ci-après ce que c'est que ce fruit. En attendant je dirai que ce chocolat étoit fort bon, qu'il mous-soit à merveille, & qu'il conservoit assez le goût de la noix d'Acajou qui est très-agréable. Chocolat aux noix d'acajou

J'ai gouté d'une teinture de Cacao, c'est-à-dire, de Cacao brûlé, moulu & infusé dans l'eau chaude comme le caffé, elle me sembla d'un assez bon goût; mais comme je n'en ai pris qu'une seule fois, je ne puis rien dire des effets bons ou mauvais qu'elle pourroit produire. Teinture de Cacao

J'ai aussi mangé des massepains composez de Cacao & de noix d'Acajou au lieu des amandes ordinaires; à la reserve de la couleur qui étoit brune, ils étoient d'un très-bon goût. Massepain de Cacao.

La noix d'Acajou est bien meilleure que les amandes dont on fait la pâte des massepains; elle a plus de saveur, plus

de legereté, plus de délicatesse. On pourroit faire de ces massepains en Europe comme aux Isles, parce que les noix d'Acajou se peuvent transporter par tout, & se conserver pendant un grand nombre d'année sans se gâter.

Il me reste à parler de la vanille avant de finir ce que j'ai à dire du chocolat, puisque malgré sa mauvaise qualité on la fait entrer dans sa composition.

Description de la vanille.

Les Espagnols l'appellent Banilla ou Vinello; c'est le fruit d'une plante assez semblable au lierre. Sa tige qui est de trois à quatre lignes de diametre n'est pas tout-à-fait ronde. Elle est assez dure, sans être pour cela moins liante & moins souple; l'écorce qui la couvre est fort mince, fort adhérente & fort verte; la tige est partagée par des nœuds éloignez les uns des autres de six à sept poûces. C'est de ces nœuds que sortent les feüilles toûjours couplées; elles ressemblent beaucoup pour la figure à celles du laurier, mais elles sont bien plus longues, plus larges, plus épaisses & plus charnuës; leur longueur ordinaire est de cinq à six pouçes, sur deux & demi de large; elles sont épaisses presque comme un Loüis d'or, fortes & ploïantes comme du cuir, d'un beau verd vif & comme ver-

vernillé par deſſus, & un peu plus pâle par deſſous.

Cette plante eſt incapable de ſe soûtenir par elle-même, auſſi vient-elle toûjours aux pieds des arbres; quelquefois elle tourne autour en montant, & quelquefois elle monte aſſez droit en s'accrochant aux inégalitez de l'écorce, aux nœuds, aux fentes, aux crevaſſes qu'elle rencontre par le moïen de certains petits filets noirs qui ſortent d'autour de ſes nœuds au nombre de cinq ou ſix de chaque côté, qui s'attachent à l'arbre par de petites fibres, comme de petites griffes preſque imperceptibles, qui s'y acrochent ſi fortement qu'on a de la peine à les en ſeparer. A meſure qu'elle croît, elle ſe fourche & ſe diviſe en pluſieurs rameaux qui courent & ſe répandent ſur toutes les branches de l'arbre où leur tige eſt appuiée; & pour lors la tige ſemblant n'avoir plus beſoin de s'attacher ſi fortement à l'arbre, s'en détache peu à peu, & le ſoleil brûle ſes petits pieds; de maniere qu'il ne reſte qu'une cicatrice noire qui fait connoître l'endroit où ils ont été. Cette plante aime les lieux ombragez & frais; c'eſt pour cela qu'on ne la trouve guéres qu'auprès des rivieres, ou dans des

lieux où la hauteur & l'épaisseur des bois la met à couvert des trop vives ardeurs du soleil.

Les endroits où l'on trouve la Vanille en plus grande quantité sont la côte de Caracque & de Cartagene, l'Ithme de Darien & toute l'étenduë qui est depuis cet Ithme & le Golphe de Saint Michel jusqu'à Panama, le Jucatan & les Hondures. On en trouve aussi en quelques autres lieux, mais elle n'est ni si bonne, ni en si grande quantité.

Il y en a quantité & de très-belle dans la Terre-ferme de Cayenne. C'est de cet endroit que j'ai eu celle que je viens de décrire, & voici comment.

Deux de nos Religieux qui passerent à Cayenne en 1697. en venant à la Martinique, furent parfaitement bien reçûs par les RR. Peres Jesuites qui ont soin du spirituel de ce païs-là ; ils les logerent chez eux, & les traiterent avec toute la politesse & toute la charité possible pendant tout le tems que le vaisseau demeura en rade ; nos Peres virent chez les Jesuites quelques pots remplis de ces plantes qu'on avoit préparé pour envoier en Europe, que le vaisseau qui étoit parti n'avoit pas voulu prendre ; ils témoignerent en avoir en-

vie, & aussi-tôt ces RR. Peres leur en firent present d'un pot où il y en avoit trois pieds parfaitement bien repris: ils en eurent soin pendant le voïage, & étant arrivez à la Martinique, ils me le donnerent.

Je fis aussi-tôt mettre ces trois plantes en terre au pied d'un Cacaotier, & j'eus soin de les faire arroser jusqu'à ce que je les visse assez bien reprises & assez fortes pour se passer de ce secours. Elles profiterent très-bien, en moins de huit mois elles couvrirent tout l'arbre contre lequel je les avois appuïées ; cela m'obligea d'en lever deux pieds que je transplantai aux pieds de deux autres arbres où ils reprirent très-bien.

J'appris dans la suite de deux Officiers de Cayenne qui passerent à la Martinique, en allant en France, que je pouvois provigner ces plantes tant que je voudrois, & qu'il n'y avoit qu'à en couper les tiges ; & après avoir fendu en quatre le bout qui doit être enterré, les mettre dans de bonne terre, & avoir soin de les bien arroser jusqu'à ce qu'elles eussent bien repris. Je provignai de cette façon plusieurs tiges qui me sembloient hors d'œuvre sur les arbres où j'avois planté les premiers pieds, elles

reprirent aiſément. J'attendois donc patiemment le tems de les voir fleurir & rapporter du fruit ; car il faut de la patience, puiſqu'on prétend que ces plantes ſont ſept ans avant d'en rapporter; j'ai cependant de la peine à le croire, car il y a peu de plantes qui croiſſent auſſi vîte : mais je n'ai pû avoir cette ſatisfaction, parce qu'une maladie que j'eus ſur la fin de 1698. m'aiant obligé de quitter l'office de Procureur Sindic de nôtre miſſion, le Religieux qui me ſucceda envoia des negres nouveaux pour ſarcler la Cacaotiere où étoit la Vanille, ſans les en avertir & ſans la leur faire connoître, ils la prirent pour une lianne ordinaire dont on leur avoit commandé de bien nettoïer tous les arbres ; ils obeïrent trop ponctuellement, & exécuterent ſi bien l'ordre qu'on leur avoit donné, qu'ils couperent & arracherent entiérement toute la Vanille. Le nouveau Syndic étant allé cinq où ſix jours après cette exécution voir l'état de la Cacaotiere, & de la Vanille, fut bien ſurpris de la trouver toute détruite ; il crut la choſe ſans remede, & ne penſa pas à faire remettre en terre les plantes arrachées, il n'oſa même me le dire, parce qu'il ſçavoit les ſoins que j'avois

de cette plante, & combien je ſerois affligé de ſa perte. Je fus obligé de me faire porter au Macouba dans le mois de Janvier 1699. où aiant recouvré une partie de ma ſanté, je fus au moüillage chercher le reſte, & faire travailler au bâtiment de nôtre couvent dont j'avois donné le plan, & fait jetter les fondemens ſix mois auparavant ; de ſorte que je ne retournai au Fonds Saint Jâques que dans le mois d'Aouſt.

Je demandai d'abord des nouvelles de ma Vanille, & je fus également ſurpris & affligé, quand on me dit qu'il y avoit long-tems qu'elle étoit perie par l'accident que je viens de rapporter. Je courus auſſi-tôt à la Cacaotiere, & contre toute eſperance je trouvai qu'un rameau qu'on avoit laiſſé par mégarde ſur un arbre, avoit jetté un long filet qui en rampant tout du long du tronc de l'arbre, étoit enfin arrivé à terre où il avoit pris racine ; & quoiqu'il ne fut pas plus gros qu'une groſſe corde de luth, il ne laiſſoit pas de porter de la nourriture à la branche dont il étoit ſorti & de l'entretenir, quoiqu'elle eut plus de trois lignes de diametre, qu'elle eut pouſſé pluſieurs jeunes rameaux, & ſans qu'il y eut aucune diminution ni dans la gran-

deur, ni dans la force, ni dans la couleur de ses feüilles.

Cette heureuse découverte me fit connoître que la tige de la Vanille étoit de même espece que certaines liannes, dont j'ai parlé dans un autre endroit, dont le pied étant coupé, les jets ou branches qui se trouvent sur les arbres renvoïent des filets vers la terre qui y prennent racine, & leur portent la nourriture dont ils ont besoin pour s'entretenir & pour se multiplier. J'allai visiter les autres arbres aux pieds desquels j'en avois planté, mais ce fut inutilement. Je m'avisai d'aller à l'endroit où l'on avoit jetté les mauvaises herbes & les ordures de la Cacaotiere, aussi-bien que les pieds de Vanille que l'on avoit coupé; ma joie fut grande quand je trouvai que plusieurs branches qui s'y étoient conservées, avoient pris racine & poussé considerablement; je les fis replanter en differens endroits, & j'en fis mettre dans des paniers avec de la terre pour les porter à la Guadeloupe où mes Superieurs pensoient à m'envoïer à la fin de l'année.

La connoissance que j'avois de la feüille & de la tige de la Vanille, fit que me promenant dans les bois avec

un de nos voiſins, je decouvris des lian-nes qui me parurent aſſez ſemblables à ma Vanille ; j'en coupai quelques mor-ceaux, & les aiant confronté avec celle que je cultivois, je trouvai que c'étoit la même choſe, à la reſerve que la feüille étoit un peu plus petite & plus mince ; ce qu'on pouvoit attribuer au terrain qui n'étoit peut-être pas ſi gras, ni ſi profond que celui de Cayenne d'où la mienne étoit venue. Je fis part de cette découverte à quelques voiſins à qui je donnai des feüilles de la mienne pour les confronter avec celles qu'ils pour-roient trouver. Nos recherches ne fu-rent pas inutiles, nous en découvrîmes pluſieurs pieds dans les hauteurs de la Paroiſſe de Sainte Marie & de la Tri-nité. C'eſt par ce moïen que j'ai vû la fleur de la Vanille, & que j'ai ceüilli diverſes fois de ſon fruit, c'eſt-à-dire, de celle qui croît naturellement à la Mar-tinique ; car pour celle de Cayenne que je cultivois avec tant de ſoin, elle a ſouffert tant d'accidens, que je ſuis parti des Iſles avant d'avoir pû voir ni ſa fleur ni ſon fruit, comme je le dirai ci-après.

A l'égard de celle que j'ai trouvé à la Martinique, je n'ai pû profiter de

ma découverte, faute de sçavoir accommoder la gousse qui en provient, quoique j'ai emploié bien du tems, & fait bien des tentatives pour y réüssir.

Fleur & fruit de la vanille.

Je n'ai point remarqué que cette espece de Vanille, supposé qu'il y en ait plusieurs, fleurisse plus d'une fois chaque année. La fleur qu'elle produit est presque jaune, partagée en cinq feüilles, plus longues que larges, ondées & un peu découpées dans leur milieu ; il s'éleve du centre un petit pistille rond & assez pointu, qui s'allonge & se change en fruit. Cette fleur est à peu-près de la grandeur & de la consistance de celle des pois communs, elle dure tout au plus cinq ou six jours, après lesquels elle se fanne, se séche & tombe, & laisse le pistille tout nud qui devient peu à peu une silique de cinq, six & sept poûces de long, plus plate que ronde, d'environ cinq lignes de large & deux lignes d'épaisseur, de la figure à peu-près de nos cosses d'aricots ; elle est d'un beau verd quand elle est jeune, elle jaunit à mesure qu'elle meurit, & devient tout-à-fait brune lorsqu'elle est séche ; le dedans est rempli de petites graines ou semences rondes presque imperceptibles & impalpables, qui sont rouges

avant d'être meures, & toutes noires quand elles ont toute leur maturité; elles n'ont aucune odeur fort ſenſible quand elles ne ſont pas meures que celle qui eſt commune à toutes les plantes qui eſt de ſentir le verd; mais quand elles ſont meures, & qu'on les froiſſe entre les mains elles rendent une petite odeur aromatique qui eſt fort agréable.

Si on laiſſe les coſſes ſur le pied juſqu'à leur parfaite maturité, le bout s'ouvre, & fait voir les petites ſemences noires dont elles ſont remplies, qui ſont un peu humides & comme mielleuſes. Pour lors les oiſeaux qui en ſont extrémement friands, fondent deſſus, achevent de les ouvrir avec leur bec, & mangent avec avidité toutes ces ſemences ſans toucher à l'écorce de la ſilique. Je n'ai pû remarquer quel effet elles produiſent dans les oiſeaux, ſi elles les purgent, ou ſi elles les échauffent; je croirois plutôt le dernier que le premier; car tout le monde convient que la Vanille eſt une choſe des plus chaudes qu'il y ait au monde.

Ces découvertes me firent penſer ſérieuſement à m'inſtruire à fond de la maniere dont les Indiens & les Eſpagnols la préparent: car c'eſt une mar-

chandise d'un très-bon debit & fort avantageux. Je priai les Peres Jesuites de la Martinique d'écrire à leurs Peres de Cayenne pour le sçavoir, ils le firent; mais la reponse n'étoit pas encore arrivée quand je partis des Isles. Il arriva vers le milieu de 1699. un Juif heritier de Benjamin d'Acosta, ci-devant propriétaire de la Cacaotiere qui est au pied du réduit; il venoit de Corossol où il étoit établi, pour demander des sommes qui étoient dûës à son parent. Comme il se vantoit d'avoir fort voïagé dans les Côtes de la Terre-ferme, & de sçavoir à fond comme on accommodoit la Vanille & la Cochenille, je le fis prier, & ensuite je le priai moi-même de m'apprendre comment les Indiens & les Espagnols préparoient la Vanille, en quel tems ils la ceüilloient, comment ils la faisoient sécher, & generalement tout ce qu'il leur avoit vû pratiquer touchant cette plante.

Fausse préparation de la vanille.

Il me dit que les Indiens la ceüilloient dès qu'elle commençoit un peu à jaunir, qu'après l'avoir fait boüillir quelques momens dans l'eau de vie, ils la faisoient secher à l'ombre; qu'étant à moitié séche ils l'applatissoient entre leurs doigts dans toute sa longueur; &

qu'enfin après l'avoir frotté avec un peu d'huile de Palma Chrifti, ou de Coco, ils l'enveloppoient dans des feüilles de balifier où elle achevoit de fe fécher : & que fur toutes chofes ils prenoient garde de ne la laiffer jamais aû foleil.

J'obfervai exactement tout ce que ce Juif m'avoit dit, je fis diverfes épreuves & toûjours inutilement, d'où je conclus que la Vanille qui croiffoit à la Martinique étoit d'une autre efpece que celle de Cayenne, & de la nouvelle Efpagne; & qu'ainfi il faudroit attendre que celle que je cultivois, rapporta du fruit, ou que je pûffe découvrir par quelque autre voie le moïen de préparer celle que nous avons à la Martinique.

Cependant j'ai fçû depuis, étant à Cadis à la fin de 1705. que toute la ceremonie que font les Indiens pour accommoder leur Vanille étoit de la ceüillir dès qu'ils s'apperçevoient qu'elle vouloit jaunir, & s'ouvrir, qu'ils la mettoient reffuer & fermenter comme j'ai dit qu'on mettoit le Cacao, pendant deux ou trois jours, & qu'enfuite ils la mettoient fécher au foleil ; quand elle étoit à moitié feche, ils l'applatiffoient entre leurs doigts ; & qu'après l'avoir

Meilleure maniere de préparer la vanille.

frotté d'huile de Palma-Christi, ou de Coco, ou de Calba, ils l'exposoient encore au soleil pour achever de la faire sécher, après quoi ils la frottoient d'huile une seconde fois, & la mettoient en paquets qu'ils couvroient de feüilles de balisier ou de cachibou. Cette methode est bien differente de celle du Juif; mais comme je n'ai pas eu la commodité de l'éprouver depuis que je la sçai, je ne puis pas assurer qu'elle soit la veritable; j'ai pourtant lieu de le croire, parce que je l'ai appris de gens dignes de foi, & qui me paroissent très-bien instruits. Il est naturel de penser que ce Juif étoit un ignorant ou un trompeur, & peut-être tous les deux ensemble, cela n'étant pas fort extraordinaire dans ces sortes de gens.

Differentes occupations & quelques voïages assez longs que je fus obligé de faire, m'empêcherent de transporter de la Vanille à la Guadeloupe, comme je me l'étois proposé, qu'au mois de Novembre 1701. j'y en portai pour lors huit pieds qui avoient de bons commencemens de racines, je les plantai en differens endroits de nos habitations; mais malgré tous mes soins, quelques uns sécherent, & les autres eurent bien

Pomme et Noix d'Acajou.

Pommier d'Acajou.

Noix d'Acajou entiere.

Noix d'Acajou coupée dans sa longueur.

de la peine à reprendre ; ils poufferent à la fin, & me donnoient efperance de voir quelque jour leurs fruits, quand les Anglois aiant fait une irruption à la Guadeloupe au mois de Mars 1703. & s'étant rendus maîtres du quartier du Baillif où font nos habitations, entre autres defordres qu'ils y firent, ils arracherent toute ma Vanille, & felon les apparences ils l'emporterent chez eux ; car il me fut impoffible d'en retrouver feulement une feüille quand ils fe furent retirez.

Je retournai à la Martinique fur la fin de la même année 1703. & je recommançai tout de nouveau à cultiver ma Vanille que j'y avois laiffé, que j'ai trouvai fort negligée ; je la provignai beaucoup, & je la laiffai en bon état quand je fus obligé de paffer en France pour les affaires de nos miffions en 1705. J'ignore depuis ce tems-là ce qui y fera arrivé.

Ce que j'ai dit ci-devant de la noix d'Acajou m'engage à ne pas remettre en un autre endroit ce que je dois dire de l'arbre qui l'a produit ; on le nomme pomier d'Acajou, on auroit pû auffi-bien l'appeller poirier ; car ni lui, ni fon fruit n'approchent en aucune façon des

poiriers ou des pommiers ; il vaudroit mieux, ce me ſemble, l'appeller ſimplement Acajou ſans l'enregimenter avec ces arbres. Le mot Acajou eſt Ameriquain ; c'eſt un des meilleurs arbres fruitiers de l'Amerique & des plus ſinguliers ; ſes feüilles, ſes fleurs & ſes fruits, tout eſt extraordinaire. On en voit quelques-uns qui ſont aſſez-bien faits & de la grandeur de nos abricotiers de France, mais on en trouve beaucoup davantage qui ſont mal faits, dont les branches ſont mal diſpoſées, tortuës, noüeuſes & ſans ordre ; le bois eſt griſâtre, aſſez fort, coriace & peſant ; ſon écorce eſt mince, lice, adhérente, d'un blanc ſale, avec quelques points & lignes brunes ; la feüille eſt grande, ferme, bien nourrie, d'une bonne épaiſſeur, ronde à ſon ſommet & plus pointuë vers la queüe ; ſon expoſition au ſoleil lui donne differentes couleurs, ſes bords ſont rouges & aurores, & ſon milieu eſt d'un verd vif & verniſſé.

Acajou arbre fruitier.

Ses fleurs ſont très-petites, elles viennent par bouquets, elles ne paroiſſent d'abord que comme des boutons pointus à leur ſommet, d'un verd aſſez pâle, qui en s'ouvrant ſe partagent en ſix feüilles qui forment un calice dont la capacité eſt

remplie de petites étamines d'un jaune doré qui environnent un pistille de même couleur, mais plus long ; les feüilles qui composent cette fleur sont blanchâtres au commencement, elles prennent ensuite une couleur de pourpre mêlé de lignes blanches, ce qui fait un très-bel effet. Ces fleurs durent assez peu, on voit à leur chute que le pistille se change en fruit composé de deux parties très-differentes : la premiere est une noix en forme de rognon de coq qui est d'abord de couleur verte, de dix à quinze lignes de long, sur huit à dix lignes dans son plus grand diametre, applatie par les cotez. Cette noix attire après elle un fruit d'une figure oblongue, arrondi, couvert d'une peau fine & très-unie, de trois, quatre & cinq poûces de longueur, sur vingt à vingt-quatre lignes de diametre. Le bout qui l'attache à l'arbre est plus petit d'une cinquiéme partie que celui qui est attaché à la noix. Tout ce composé est verd avant d'être meur, mais il change de couleur quand il est meur, la peau ou enveloppe de la noix devient grise & presque brune, elle est de l'épaisseur d'une demie ligne, dure, coriace, & point du tout cassante ; lorsqu'on la coupe elle rend une huile assez

épaisse, extrémement amére & encore plus caustique ; on s'en sert avec succez pour faire mourir les verües qui viennent aux mains & autres parties du corps, & surtout pour les cors des pieds, aprés qu'on les a amollis avec un petite emplâtre de cire noire de la Guadeloupe, ou avec de l'eau tiede ; on coupe legerement le dessus avec un rasoir, & l'on met dessus un peu de cette huile ; elle consomme le reste du cors jusqu'à la racine, sans danger qu'il en arrive aucun accident, ni qu'il revienne jamais.

Huile de noix d'acajou

Je croi qu'il n'est pas necessaire d'avertir, qu'il faut se donner garde de couper l'écorce de cette noix avec les dents, parce qu'on se mettroit en risque d'avoir la bouche, les lévres & la langue gâtées & cauterisées.

Cette enveloppe renferme une amande de la même figure qu'elle, couverte encore d'une autre pellicule brune, de l'épaisseur d'une feüille de papier ; sa substance est d'une blancheur admirable, compacte, huileuse & d'un goût infiniment au dessus de celui des amandes, des noisettes & des autres fruits de cette espece. Quand ces amandes sont nouvelles on les met dans l'eau fraîche, aprés qu'elles sont dépoüillées de leurs

Amande ou noix d'acajou

peaux, & on les mange avec du ſel comme les cerneaux : mais lorſqu'elles ſont ſéches, on fend un peu l'écorce & on les met dans la braiſe ; on leve facilement l'écorce quand elles ſont cuittes, & la ſeconde peau, & on les mange comme des marons, mais avec plus de plaiſir, parce qu'elles ſont infiniment meilleures ; on s'en ſert pour faire des macarons & des maſſepains, & pour donner au roſſoli & autres liqueurs un très-bon goût. Quand on les veut faire entrer dans la compoſition du chocolat avec le Cacao, on les fait griller, & on les dépoüille de leurs enveloppes, après quoi on les pile & on les paſſe ſur la pierre comme le Cacao.

Ces noix ſe peuvent tranſporter par tout & ſe garder très-long-tems. J'en ai qui ſont à Paris depuis près de quinze ans & qui ont encore toute leur huile & toute leur ſaveur preſque auſſi entiere comme elles l'avoient en Amerique.

A meſure que le fruit meurit ſa couleur ſe change, de verte qu'elle étoit au commencement, elle devient jaune, & en partie de couleur de feu très-belle & très-vive ; ordinairement le côté qui eſt expoſé au ſoleil devient plus rouge & plus coloré. Ce fruit n'a ni noïaux,

ni pepins, c'est sa noix qui étant mise en terre leve en moins de sept ou huit jours, & produit l'arbre qui le porte. La peau du fruit n'est pas plus épaisse qu'une feüille de papier, très-unie & très-delicate; elle renferme une substance molasse & aqueuse, épaisse comme de la gélée claire qui environne quantité de petites fibres longues, tendres & déliées. Le goût de cette substance est âcre & agaçant quand le fruit n'est pas bien meur; mais il s'adoucit & ne conserve qu'une petite pointe d'aigreur succrée & rejoüissante lorsqu'il est dans sa parfaite maturité; il est rafraîchissant; on en donne aux malades pour les desalterer, & les rafraîchir; il semble qu'il nettoie le cœur & la bouche, il ne peut faire que du bien, à moins qu'on ne le mange en trop grande quantité, parce qu'alors le peu d'âcreté qui lui reste ne laisseroit pas d'être à craindre. Pour ne pas tomber dans cet inconvénient il est plus seur de le mettre en composte. Pour cet effet on fait boüillir le fruit ou entier ou coupé, en deux ou en quatre, selon sa longueur, dans de l'eau pure, pendant quelques momens, & après qu'il est égouté on le met dans le sucre à l'ordinaire.

L'Acajou a beaucoup de nœuds, comme je l'ai remarqué ci-devant, il en ſort, auſſi-bien que des inciſions que l'on fait à ſon tronc, à ſes branches & même en arrachant ſes feüilles, une gomme à peu-près de même eſpece que la gomme Arabique, que l'on peut emploier aux mêmes uſages; elle eſt claire, tranſparente, tenace, mais un peu plus difficile à détremper que la gomme d'Arabie. Quoique le fruit & l'arbre dont je viens de faire la deſcription, ne regardent le chocolat qu'autant qu'on peut faire entrer la noix d'Acajou dans ſa compoſition, j'ai cru qu'il étoit plus à propos d'en parler ici que de renvoïer le lecteur en chercher la connoiſſance dans un autre endroit. Gomme d'acajou

Voila ce que j'ai pû remarquer par moi-même du Cacao, du Chocolat, de la Vanille & des autres ingrédiens qui peuvent entrer dans ſa compoſition. Je n'ai rien écrit ſur le rapport d'autrui, & c'eſt ce qui eſt cauſe que ce diſcours n'eſt pas auſſi étendu qu'il auroit pû l'être: mais il vaut mieux écrire peu & être bien aſſuré de ce que l'on écrit.

Il me reſte un avertiſſement à donner touchant le Chocolat qui eſt d'en uſer avec moderation, quelque bon &

bien conditionné qu'il puisse être, parce que les meilleures choses deviennent mauvaises quand elles sont prises avec excès. Le pain qui est le meilleur des alimens, expose à de grands dangers ceux qui en mangent trop, parce qu'il fournit plus de substance nourrissante que l'estomach n'en peut supporter, & que la chaleur naturelle n'en peut digerer. On doit dire la même chose du chocolat, il contient plus de suc nourrissant qu'aucun autre aliment, d'où il faut conclure qu'on n'en doit jamais faire d'excès; qu'on doit regler la quantité qu'on en prend sur sa complexion, son âge, ses besoins, ses forces, son travail, & que moins on le rendra agréable au goût & à l'odorat par des drogues chaudes, & par des parfums, plus l'usage qu'on en fera sera utile, & procurera la joüissance des avantages qu'il renferme.



CHAPITRE II.

Les Anglois s'assemblent à l'Isle de Mariegalante pour attaquer la Guadeloupe. Précautions du Gouverneur de cette Isle. Etat de ses Troupes.

JE reprens dans ce sixiéme volume l'endroit où j'en étois demeuré en finissant le cinquiéme, ce que j'ai été obligé d'interrompre par l'Histoire naturelle du Cacao qu'il ne m'a pas été possible de placer dans un autre lieu.

Le sixiéme Mars de l'année 1703. nous reçûmes avis de la grande Terre de la Guadeloupe, qu'on avoit vû aborder à Mariegalante un nombre considerable de bâtimens.

Dans l'incertitude où l'on étoit si c'étoit la Flotte Angloise qui y venoit faire son quartier d'assemblée, comme elle avoit fait dans la guerre précedente, ou celle du Gouverneur General de nos Isles que nous attendions à tous momens qui voulût prendre langue, & sçavoir des nouvelles du païs avant de s'aprocher de la Martinique que l'on pouvoit soupçonner être attaquée; Monsieur Auger Gouver-

1703. neur de la Guadeloupe dépêcha deux pirogues commandées par un Lieutenant de milice nommé Raby, & lui ordonna d'aller à la Grande Terre, & ensuite de s'aprocher de Marie-galante le plus près qu'il pourroit, & d'examiner avec soin les bâtimens qui y étoient moüillez. On donna ordre aux deux pirogues de ne point porter de voile, que pour prendre chasse, & de se tenir toûjours à vûë l'une de l'autre avec des signaux concertez pour agir selon les occasions qui se présenteroient. On les instruisit de ce qu'ils auroient à répondre s'ils avoient le malheur d'être pris & interrogez par les Anglois; sçavoir, que nous avions dix-sept cent hommes de milice tant de l'Isle de la Guadeloupe, que de la Grande Terre & des Saintes, qu'il nous étoit venu six cent Flibustiers de la Martinique avec quatre compagnies de la Marine, outre les deux que nous avions, & qu'on nous promettoit un plus grand secours, si nous en avions besoin, outre celui qu'on attendoit de France; & que c'étoit sur l'avis qu'on avoit eu, qu'il y avoit des bâtimens moüillez à Marie-galante, qu'on les avoit dépêché pour sçavoir qui ils étoient. On leur avoit encore donné ordre qu'une des deux piro-

Pirogues envoiées à la découverte

gues revint aussi-tôt qu'ils auroient dé- 1703.
couvert de quelle nation étoient ces bâtimens, & que l'autre allât mettre à terre à la Cabesterre de Marie-galante, & tâcher de parler aux habitans qui s'y étoient retirez, pour faire ensorte d'enlever quelque prisonnier, & nous le conduire, & répandre sans affectation les nouvelles que je viens de dire, afin que si quelque habitant étoit pris il pût les debiter aux Anglois comme il les avoit appris.

Une de nos pirogues revint le dix à la pointe du jour; elle rapporta que c'étoit la Flotte Angloise, & qu'on n'en pouvoit pas douter, puisqu'ils s'en étoient approchez pendant la nuit assez près pour entendre le langage que l'on y parloit. C'étoit Raby qui nous envoïoit sa seconde pirogue avec cet avis, pendant qu'il s'en alloit avec la sienne à la Cabesterre de Marie-galante pour prendre langue des habitans.

Nouvelles assurées de la Flotte Angloise.

Il en joignit quelques-uns avec assez de peine, de qui il sçut que les Anglois n'attendoient que la jonction de quelques milices des Isles de dessous le Vent qui n'étoient pas encore arrivées, pour attaquer la Guadeloupe; que ceux de la Barbade n'y étoient pas, parce qu'ils

1703. ne vouloient pas obeïr au General Codrington qui n'a aucune authorité ſur la Barbade. Ils avoient ſcû cela par un Anglois qu'ils avoient trouvé écarté dans le bois, & qui étoit mort de la bleſſure qu'il avoit reçû quand il fut pris.

Raby auroit été bien aiſe d'engager les habitans à faire quelque mouvement pour avoir un priſonnier, mais il ne les y trouva pas diſpoſez ; ils craignoient d'être découverts & pourſuivis, ou que quelqu'un des leurs ne fût pris en voulant prendre, & qu'à force de tortures on ne lui fit avoüer où les autres ſe retroient, ce qui les auroit expoſez à être ſaccagez par les Anglois. Tout ce qu'il put faire fut d'aller avec des guides au travers des bois le plus-près du lieu où la Flotte étoit moüillée, pour conſiderer mieux qu'il n'avoit fait pendant la nuit, le nombre & la force des bâtimens & la quantité des Troupes qu'il y pouvoit avoir. Il partit de Marie-galante après qu'il eut fait ſes obſervations, & arriva à la Baſſe-Terre de la Guadeloupe la nuit du 12. au 13. de Mars. Après qu'il eut fait ſon rapport, & qu'on eut fait rafraîchir ſon équipage pendant quelques heures, on le renvoia aux Saintes pour y porter des ordres,

ordres, & pour retourner avec l'autre pirogue obſerver les mouvemens des ennemis, & en donner avis. 1703.

Dès les premiers avis certains que nous eûmes que les ennemis étoient à Marie-galante, on fit prendre les armes à tous les habitans; & on leur ordonna de ſe rendre au Bourg de la Baſſe-Terre comme au lieu d'aſſemblée, d'où on obſerveroit plus aiſément ce que les ennemis voudroient entreprendre, pour s'y oppoſer ſelon qu'il ſeroit jugé à propos. Tous les habitans de l'Iſle & ſoixante hommes des Saintes s'y rendirent au premier commandement, laiſſant ſeulement pour la Garde des quartiers, & pour retenir les negres dans leur devoir, les Vieillards, les Infirmes, & la Jeuneſſe qui pouvoit, à la verité, faire le coup de fuſil, mais qui n'avoit pas encore aſſez de force pour ſuivre les Troupes, & reſiſter aux fatigues de la guerre.

Aſſemblée des milices.

Il n'y eut que les habitans de la Grande-Terre qui firent difficulté d'obeïr, ſous prétexte qu'ils pouvoient être attaquez eux-mêmes, les Anglois étant ſi proches d'eux. C'étoit une très-mauvaiſe excuſe, car les ennemis n'avoient garde de commencer leur attaque par leur quartier

Les habitans de la Grande Terre refuſent de venir.

1703. si facile à défendre, qu'il n'y avoit qu'à gâter les citernes, & combler quelques mauvais puits que l'on y trouvoit pour faire perir de soif toute leur armée. L'objet de leur entreprise étoit la Guadeloupe, étant bien assurez que s'ils étoient une fois maîtres de cette Isle, la Grande-Terre tomberoit d'elle-même entre leurs mains : c'étoit donc à la conservation de la Guadeloupe qu'il falloit songer uniquement. Monsieur Auger ne manqua pas d'envoier le Sieur de Maisoncelle Capitaine d'une Compagnie détachée de la Marine qui faisoit les fonctions de Major, pour faire assembler ces habitans, leur représenter leur devoir, & les sommer de se rendre au quartier d'assemblée à la Basse-Terre de la Guadeloupe, sans aucun retardement, sous peine d'être traitez comme rebelles au Roi, & traîtres à la nation. Mais on n'eut pas besoin de ces formalitez ; car avant que le Sieur de Maisoncelle arrivât, ces habitans avoient fait réflexion au danger & à l'infamie où ils s'exposoient par leur désobeïssance ; & pour effacer la faute qu'ils avoient commencé de commettre, ils vinrent en diligence & de bonne grace, & se comporterent en gens de cœur pendant toute cette guerre.

J'avois été ſurpris, en apprenant que la nuit du ſept au huit il étoit arrivé de la Martinique un jeune Ingénieur nommé Binois, que j'avois vû à Saint Chriſtophle auprès du Comte de Gennes ; je crus d'abord que le Gouverneur m'en avoit fait un miſtere, & je fus fâché, comme je le devois être, qu'il l'eut appellé lorſque tout étoit fait, & comme pour receüillir le fruit d'un travail extraordinaire de plus d'une année dont j'avois ſupporté la fatigue tout ſeul. J'en témoignai mon juſte reſſentiment au Lieutenant de Roi, & je me retirai chez nous. Je feignis d'être incommodé pour ne pas être obligé de dire à nos Peres, que j'avois des raiſons pour ne plus ſervir, je me mis à embaler mes hardes & mes papiers, que j'envoïai chez un de mes amis au réduit, & ce contretems vint fort à propos pour les ſauver. 1703.

Monſieur le Gouverneur qui avoit beſoin de moi, & qui n'étoit pas bien-aiſe qu'on pût lui reprocher d'en avoir mal agi après les ſervices que je lui avois rendu, n'eut pas plutôt appris de M. de la Malmaiſon le ſujet de ma retraite, qu'il monta à cheval, & me vint trouver. Nos Peres furent ſurpris de ſa viſite, & lui dirent d'abord que mon

1703. incommodité ne seroit rien, & qu'un peu de repos me remettroit en état de travailler à l'ordinaire. Il vint dans ma chambre, & me trouva au lit, je m'y étois mis quand mon negre m'eut averti qu'il paroissoit. Après que nôtre nouveau Superieur lui eut tenu compagnie un moment, il se retira, & le laissa seul avec moi : il me dit aussi-tôt qu'il venoit sçavoir ce qu'on pouvoit faire pour me rendre la santé qui lui étoit aussi necessaire qu'à moi-même. Je lui repondis que je l'avois emploié à son service tant que j'en avois eu ; mais qu'à present qu'il n'avoit plus besoin de moi, j'avois tout le tems d'être malade. Je vois bien, me dit-il, ce qu'il y a, vous croiez que c'est moi qui ai fait venir Binois, je puis vous assurer que je n'y ai jamais pensé, & s'il vous fait le moindre ombrage, je le ferai partir aujourd'hui pour la Martinique ; mais étant de mes amis comme vous êtes, entrez, je vous prie, dans mes besoins ; nous sommes à la veille d'être assiégez, il faut de necessité un homme du métier dans le Fort, vous êtes seul ici, si vous y entrez qui auront nous pour faire faire les travaux qu'il conviendra de faire ? & si vous n'y entrez pas, qui de

nos Officiers pourra faire reparer une 1703.
breche, & diſputer le terrain pied à pied, comme j'eſpere que nous le ferons. Ces raiſons, jointes à l'amitié que j'avois pour lui, me toucherent ; je lui dis que je le laiſſois maître de mon ſort, & que je ne travaillerois plus que pour l'amour de lui, étant bien clair que ce ſeroit le Sieur Binois qui recevroit la récompenſe de ce qu'il y auroit de bien fait : il me répondit qu'il y mettroit bon ordre, qu'il alloit écrire en Cour en ma faveur encore plus fortement qu'il n'avoit fait ; & que juſqu'à ce qu'on fût obligé d'entrer dans le Fort, Binois ne ſe mêleroit de rien, que je ferois ſeul toutes choſes à l'ordinaire ; & que ſi nous étions reduits à cette extrémité, j'aurois le choix de conduire le dedans du Fort ou le dehors ; il m'embraſſa après ces paroles. Il n'en fallut pas davantage pour me contenter ; je lui promis de continuer à ſervir, & l'aïant prié de me permettre de me lever, il ſortit de ma chambre pour me laiſſer habiller. Cela fut bientôt fait, car j'étois preſque tout vêtu dans mon lit. Je montai à cheval, & je m'en allai aux travaux avec lui. Nos Peres furent étonnez d'une ſi prompte gueriſon, mais ils n'en purent péné-

1703. trer la cauſe, comme ils n'avoient pû ſçavoir celle de la maladie. Je fis charger vingt bombes qui nous reſtoient de celles que les Anglois nous avoient laiſſé la guerre paſſée, & les fis mettre deux à deux dans des futailles avec des grenades & des ferrailles, pour enterrer au devant des breches, pour faire ſauter ceux qui viendroient à l'aſſaut. Je fis auſſi charger deux à trois cent grenades, & je fis préparer quelques artifices; je me ſervis pour cela d'un Orfévre nommé Guillet qui ſçavoit quelque choſe de la compoſition des feux d'artifice.

Le Fort étoit pourvû de munitions de guerre & de bouche autant qu'en pouvoient conſommer trois cent hommes pendant ſix mois; mais comme il étoit à craindre que les ennemis ne coupaſſent la rigolle qui portoit l'eau dans la citerne découverte, ou que cette eau ne fût gâtée par quelque accident, nous fîmes remplir entiérement la citerne du donjon, & celle qui étoit découverte, & nous fîmes mettre à couvert un bon nombre de groſſes futailles pleines d'eau; & pour une plus grande ſeureté, je fis faire un petit ſentier entre le donjon & le cavalier pour deſcendre

1703.

à la riviere des gallions, avec un parapet du côté opposé à ce chemin, afin que si les ennemis se rendoient maîtres du Fort, on pût les empêcher de se servir de ce chemin pour penétrer de l'autre côté de la riviere.

Toutes nos Troupes étant arrivées au Bourg de la Basse-Terre Monsieur le Gouverneur en fit la reveüe le 12. de Mars. En voici l'état :

Etat des Troupes de la Guadeloupe.

TROUPES DE LA MARINE.

Premiere Compagnie.
Capitaine, le Sieur de Maisoncelle.
Lieutenant, le Sieur Cloche.
Enseigne, le Sieur Desrieux. Soldats 58.

Seconde Compagnie.
Capitaine, le Sieur du Chatel.
Lieutenant, le Sieur de Poincy.
Enseigne, le Sieur de Lonvilliers.
Soldats 60

MILICES DE LA GUADELOUPE.

Compagnie de Cavalerie de la Basse-Terre.
Capitaine, le Sieur Roulle.
Lieutenant, le Sieur Boulogne.
Cornette, le Sieur Bigot. Hommes 80

1703. Compagnie de la Cabesterre.
Capitaine, le Sieur Desprez.
Lieutenant, le Sieur Dupont.
Cornette, le Sieur N... Hommes 54.

INFANTERIE.

Premiere Compagnie de la Basse-Terre.
Capitaine, le Sieur Celleron.
Lieutenant, le Sieur Rabby. Hommes 62.

Seconde Compagnie.
Capitaine, le Sieur Heurtaut.
Lieutenant, le Sieur Gardet.
Enseigne, le Sieur Pierret. Hommes 66.

Compagnie du Baillif.
Capitaine, le Sieur de Bourg.
Lieutenant, le Sieur la Tour.
Enseigne, le Sieur le Roi. Hommes 40.

Compagnie de Saint Robert.
Capitaine, le Sieur Rousseau.
Lieutenant, le Sieur le Doux.
Enseigne, le Sieur Rimberg. Hommes 28.

Premiere Compagnie des Habitans.
Capitaine, le Sieur Boucachar.
Lieutenant, le Sieur Lorgé.
Enseigne, le Sieur l'Epinard. Hommes 64.

Seconde Compagnie.
Capitaine, le Sieur Thomaseau.
Lieutenant, le Sieur le Brun.
Enseigne, le Sieur Richard. Hommes 64.

Compagnie de l'Islet à Goyaves.
Capitaine, le Sieur Lostaut.

Lieutenant, le Sieur Loſtaut le jeune. 1703.
Enſeigne, le Sieur Marſol. Hommes 56.

Compagnie de la Pointe noire.

Capitaine, le Sieur de la Ruë.
Lieutenant, le Sieur Goſſe.
Enſeigne, le Sieur Jolly. Hommes 110.

Compagnie du Grand Cul de Sac.

Capitaine, le Sieur Vandelſpigue.
Lieutenant, le Sie r de Courville.
Hommes 35.

Compagnie du Petit Cul de Sac.

Capitaine, le Sieur Tiphane.
Lieutenant, le Sieur Hommes 58.

Compagnie de la Riviere à Goyaves.

Capitaine, le Sieur Deſvaux.
Lieutenant, le Sieur Cretel.
Enſeigne, le Sieur Maſarty. Hommes 62.

Compagnie de la Cabeſterre.

Capitaine, le Sieur Chevalier.
Lieutenant, le Sieur Filaſſier.
Enſeigne, le Sr. du Mouchel. Hommes 42

Compagnie des trois Rivieres.

Capitaine, le Sieur Des Meurs.
Lieutenant, le Sieur Rigollet.
Enſeigne, le Sieur Hommes 54.

MILICES DE LA GRANDE-TERRE.

Compagnie de Cavalerie démontée & Volontaires. 40.
Compagnie du Sieur Trezel 65.
Compagnie du Sieur Titeca 58.

1703. Compagnie du Sieur Sain 45.

MILICES DES SAINTES.

Capitaine, le Sieur Portail.
Lieutenant, le Sieur Riviere.
Enseigne, le Sieur la Pichauderie.
Hommes 60.

Compagnie d'Enfans perdus.

Capitaine, le Sieur le Févre le Manchot.
Lieutenant, le Sieur Jolly.
Enseigne, le Sieur Perier. Hommes 56.

Compagnie de Negres.

Capitaine, la Perle.
Lieutenant, Haly.
Enseigne, Mingault.
Hommes 62.

Volontaires qui accompagnoient Monsieur le Gouverneur 36.

Total des Troupes 1418.

Comme nous manquions de Canoniers, n'y en aiant qu'un entretenu dans le Fort, & deux autres qui en faisoient le métier afin d'être exempts de guet, de garde & de corvées, ce qui ne suffisoit pas pour servir nôtre Artillerie : Monsieur Auger trouva moïen d'engager deux Canoniers d'un vaisseau Nantois qui étoit dans les abîmes du Petit Cul de Sac, pour venir servir au Fort, à condition d'être payez

comme Canoniers des vaiſſeaux du Roi, 1703.
& d'être récompenſez comme Flibuſtiers s'ils venoient à être eſtropiez, de la maniere que je l'ai dit dans ma premiere partie.

Je croi qu'on ſera bien-aiſe de connoître les Officiers qui nous commandoient ; je ne prétens pas pourtant faire leurs portraits, car je ne ſuis pas aſſez habile peintre, mais je les connois tous ſi parfaitement, que je croi qu'on pourra s'en rapporter à ce que j'en vais dire.

Monſieur Auger Gouverneur de la Guadeloupe & enſuite de Saint Domingue étoit Creolle de Saint Chriſtophle, fils d'un Officier très-riche de la même Iſle ; ſa mere étoit de Diéppe, elle devoit avoir été très-belle, puiſqu'elle avoit été choiſie pour repréſenter le principal perſonnage de la Fête de la My-Aouſt. Monſieur Auger avoit demeuré quelques années à Malte où le Commandeur de Poincy l'avoit envoié pour apprendre le métier de la guerre ; il avoit fait quelques campagnes ſur les galeres de la Religion, & il s'y étoit acquis de la reputation. En revenant aux Iſles avec ſa mere ils eurent le malheur d'être pris par un corſaire de Salé, & quoiqu'il cachât avec ſoin ſon bien &

Monſieur Auger.

1703. sa naissance, il auroit eu tout le tems de s'ennuïer dans cet esclavage, si un favori du Roi de Maroc qu'on avoit gagné à force d'argent, n'eut enfin obtenu leur liberté, moyennant cinq ou six mille écus. Il avoit un frere aîné qui avoit servi en France, & que le Commandeur de Saint Laurent avoit fait connoître à la cour en l'envoïant porter au Roi les Drapeaux qu'on avoit pris sur les Anglois lorsqu'on les chassa de cette Isle en 1666. Ces deux freres s'étoient trouvez à l'attaque des Isles de Nieves, de Saint Eustache, d'Antigues, de Tabac, & à quelques expéditions contre les Espagnols; ils avoient donné en toutes ces occasions des marques d'une veritable valeur. Le Marquis de Maintenon d'Angennes qui avoit le Gouvernement de Marie-galante, proposa à Monsieur Auger l'aîné de lui donner sa sœur en mariage, & de lui ceder son Gouvernement qui lui tiendroit lieu de dot; (car cette illustre famille étoit infiniment mieux partagée du côté de la Noblesse que de celui de la fortune.) Pendant qu'on attendoit à l'Amerique Mademoiselle Loüise d'Angennes pour l'exécution de ce Traité, Monsieur Auger mourut; de sorte que quand elle arriva, elle trouva son

futur Epoux au tombeau. Le remede qu'il y eut à cela, fut de la marier au cadet qui est celui dont je dois parler ici, qui en héritant des biens de son frere, herita en même-tems de sa femme & de son gouvernement. 1703.

Monsieur Auger étoit âgé de 57. à 58. ans en cette année 1703. il étoit d'une moyenne taille, assez fournie, il avoit les yeux bleus, la bouche grande, le nez mediocre, la forme du visage plate, la physionomie peu heureuse, les cheveux mêlez ; & quoiqu'il eut le devant de la tête presque chauve, il ne pouvoit se resoudre à porter la peruque. Il s'habilloit proprement & très-simplement, il étoit vif & colere ; & quoiqu'il prit beaucoup sur lui pour témoigner de la modération, le feu qui lui montoit au visage faisoit connoitre son émotion ; & d'ailleurs il avoit le visage fort rouge & couperosé ; il étoit assez facile à se laisser prévenir, & on disoit qu'il revenoit difficilement des impressions qu'il avoit prises, & qu'il ne sçavoit ce que c'étoit que pardonner. Quant à ce dernier point je puis assurer le contraire, parce que j'ai vû une infinité de fois qu'il auroit pû maltraiter des gens qui l'avoient offensé, & je craignois

1703. même pour eux ; cependant il ne s'en vengeoit que par les mépris qu'il en faisoit, ou en leur faisant du bien. Il étoit naturellement porté à la magnificence, mais la perte de ses biens à Saint Cristophle, à Marie-galante & à Diéppe, où grand nombre de maisons qu'il avoit dans cette ville avoient été ruinées par le bombardement, étoit cause qu'il se retranchoit un peu, quoique d'ailleurs on ne s'aperçût point de cette économie quand il étoit question de paroître ; il étoit brave & intrépide autant qu'on le peut être ; plus propre à obeïr qu'à commander, & il sçavoit aussi-bien exécuter les ordres qu'il avoit reçu, qu'il sçavoit peu en donner aux autres, & prendre son parti dans l'occasion ; Il étoit lent à écrire & n'en écrivoit pas mieux pour cela. Du reste il étoit très-bon Chrétien, fort reglé dans ses mœurs, fort reservé dans ses discours, fort sobre, bon ami, zelé au de-là de l'imagination pour le service de son Prince, extrémement poli & civil, quelquefois jusqu'à l'excez. Il n'avoit qu'un fils qui étoit le plus beau Creolle qui fut sorti des Isles, c'est beaucoup dire. Je l'ai vu à mon retour en Europe Capitaine de Cavalerie dans le Regiment

de Roi, quoiqu'il fût encore fort jeune. 1705.

Nôtre Lieutenant de Roi Monsieur de la Malmaison étoit Champenois ; après avoir servi quelques années en France dans l'Infanterie, une affaire d'honneur l'obligea de passer aux Isles, où aiant continué de servir, le Roi le fit son Lieutenant au Gouvernement de la Guadeloupe. C'étoit un homme de 48. à 50. ans, d'une taille bien prise, quoique chargée d'un peu trop d'embonpoint ; il avoit le visage plein & la physionomie heureuse, il étoit prompt & se mettoit facilement en colere ; mais, comme tous les Champenois, il revenoit dans le moment, & il étoit le meilleur homme du monde, il avoit amassé du bien aux Isles ; & comme il n'étoit point marié il s'en faisoit honneur, tenoit une fort bonne table, & il étoit d'un grand secours au Gouverneur pour partager les dépenses extraordinaires qu'il y avoit à faire quand il venoit des vaisseaux de guerre ou autres occasions semblables ; il étoit brave sans ostentation, prenoit son parti sur le champ, sçavoit commander & se faire obeïr ; en un mot, il avoit tout ce qu'on demande dans un bon Officiér, & il en avoit donné des marques en plusieurs rencontres & entre les autres

Mr. de Malmaison.

1703. en défendant le Fort de la Guadeloupe en 1691. quoiqu'il ne fut pas à beaucoup près en aussi bon état qu'il étoit en cette année 1703. Il ne s'attachoit pas facilement aux gens, qu'après les avoir bien connus; mais quand il avoit dit une fois à un homme qu'il étoit son ami, il pouvoit compter seurement sur son bien & sur sa personne; & quelque obligation qu'on pût lui avoir, on lui étoit encore plus obligé de la maniere que de la chose même. Ses services lui ont procuré le Gouvernement de la Guadeloupe quelque tems après que Monsieur Auger eût été nommé à celui de Saint Domingue. Il avoit un neveu nommé Cloche qui étoit Lieutenant de la Compagnie du Sieur de Maisoncelle, & qui la commandoit en chef pendant que le Capitaine faisoit les fonctions de Major: le Sieur Cloche étoit alors un jeune homme de 22. à 23. ans, bien fait, d'une physionomie agréable, il avoit beaucoup d'esprit, du brillant & de la lecture. On disoit que le mauvais choix qu'il avoit fait des livres qu'il avoit lû, l'avoit rendu critique, satirique & même médisant, sources fecondes de beaucoup de démêlez.

Monsieur de Maisoncelle étoit Creolle

1703.

de la Guadeloupe; c'étoit un Gentilhomme fort bien fait, il avoit les traits du visage reguliers, du feu & de la vivacité autant qu'il est permis d'en avoir à un homme qui passoit un peu trente ans; ses cheveux étoient chatains & fort beaux; on étoit d'abord prévenu en sa faveur, il avoit avec cela beaucoup de bravoure & de sagesse, sa compagnie qui étoit depuis long-tems en garnison au Fort Loüis de la Grande-Terre lui donnoit le commandement de tout ce quartier-là; & quoiqu'alors il n'eut pas un bien considerable, il ne laissoit pas de soûtenir le rang de Commandant de la Grande-Terre beaucoup mieux que des Officiers plus riches que lui qui l'avoient precedé; il étoit fort honnête, fort obligeant, d'un esprit extrémement doux & poli; ses bonnes manieres lui avoient gagné le cœur de tout le monde. Mr. de Maisoncelle.

Le Capitaine de l'autre compagnie de Marine qui composoit la garnison du Fort de la Basse-Terre, étoit le Sieur Tanneguy du Chatel, seize ou dix-septiéme du nom. Il étoit Breton; il disoit à tous ceux qui le vouloient écouter, & le leur auroit repeté cent-fois le jour, de peur qu'ils ne l'oubliassent, qu'il des- Mr. du Chatel.

1703. cendoit en ligne directe & de mâle en mâle du fameux Tanneguy du Chatel qui tua un peu traîtreusement le Duc de Bourgogne sur le pont de Montreau, comme dit l'Histoire de France. * Mais comme Moreri & les autres Historiens & Genealogistes assurent que ce Tanneguy du Chatel ne fût jamais marié, & qu'il n'avoit que deux freres, tous deux dans l'Ordre Episcopal qui n'avoient point eu d'alliance; Monsieur Tanneguy du Chatel dix-septiéme du nom étoit réduit à de grandes extrémitez quand on le poussoit sur ce point, ce qui obligeoit ses amis de lui conseiller de prendre quelque branche collateralle moins sujette à caution & à la médisance. Quoiqu'il en soit, il auroit été long-tems le Doïen de tous les Gardes de la Marine du Roïaume, si Madame la Marechale de Villeroi ne lui avoit procuré l'expectative d'une Lieutenance dans les compagnies détachées de la Marine qui sont aux Isles. Il y vint dans le tems que le Marquis d'Amblimont étoit Gouverneur Général; il s'attacha à ce Seigneur qui étoit la meilleure personne du monde, & la maladie de Siam qui faisoit de grands ravages l'aiant épargné pendant qu'elle emporta grand

nombre d'Officiers & de Prétendans plus 1703.
anciens que lui, il fut facile au Marquis d'Amblimont de le pourvoir d'une Lieutenance & ensuite d'une Compagnie.

Le Sieur du Chatel étoit assez bien fait, le tour du visage agréable, le teint beau; il disoit qu'il avoit toute la valeur de ses Ancêtres, c'est ce que je n'ai garde de lui contester; il étoit prompt, violent & emporté; il méprisoit tout le monde, & tout le monde lui rendoit la pareille.

Nôtre Aide-Major étoit un Gentilhomme Européen ou Creolle; je ne sçai pas trop bien où il étoit né, il s'appelloit le Roi de la Poterie, son pere avoit eu autrefois du bien considerablement, mais il avoit eu le malheur de le perdre en joüant avec des gens qui en sçavoient plus que lui. Il étoit venu aux Isles pour rétablir ses affaires, & il y auroit réüssi, puisqu'il avoit trouvé le moien de faire une Sucrerie à côté du Gros Morne, si le jeu, la dépense, & les Anglois n'avoient tellement achevé de le ruiner, qu'il subsistoit avec beaucoup de peine long-tems avant de mourir. Son fils le cadet qui étoit mort depuis deux ans avoit exercé la charge de Major de l'Isle de la Guadeloupe, &

Le Sieur le Roi de la Poterie

1703. auroit été un fort bon Officier. L'aîné qui est celui dont je vais parler, avoit demeuré long-tems en Canada ; & selon la coûtume incommode du païs qui ne permet pas d'entrer trois fois dans une maison où il y a des filles sans parler du mariage, il s'y étoit marié ; il avoit quitté sa femme & l'emploi qu'il avoit d'Inspecteur ou Controlleur des Fortifications quand il avoit apris la mort de son frere & de son Pere, esperant que l'honneur qu'il avoit d'appartenir à un de nos Ministres du côté des femmes lui procureroit tout au moins la charge de son frere, & peut-être les moïens de rétablir sa maison : cependant il avoit été trompé, la parenté & ses sollicitations ne lui avoient fait avoir autre chose qu'un brevet d'Aide-Major qui est très-peu de chose, pour ne pas dire moins que rien. C'étoit un homme de trente-cinq ans, d'une petite taille assez bien prise ; il avoit la physionomie d'un homme simple & sans malice, & sa physionomie n'étoit point trompeuse : il étoit meilleur chrétien que soldat ; & quoiqu'il eût demeuré long-tems en Canada, où l'on dit que la valeur est à très-bon marché, il n'en avoit fait aucune provision ; il ne laissoit pas de nous

conter une infinité d'hiſtoires extraor- 1703.
dinaires du courage des Creolles de ce païs-là, dans les guerres que l'on avoit eu contre les Anglois & contre les Iroquois; mais comme il ne s'y étoit pas trouvé en perſonne, on ſe diſpenſoit de croire tout ce qu'il en rapportoit ſur le rapport d'autrui, & c'eſt pour cela que je n'en dirai rien. Cependant, à l'exemple de ces Meſſieurs les Canadiens il avoit fait faire une petite hachette qui s'emmanchoit dans une canne de trois pieds de long, qu'il appelloit un caſſe-tête, on jugea aiſément que cet inſtrument étoit trop court pour qu'il s'en pût ſervir.

Il ne faut pas croire que ces Meſſieurs fuſſent les ſeules perſonnes de diſtinction qui étoient dans l'Iſle; il y avoit pluſieurs Gentilhommes conſiderables, comme les Marquis Hoüel de Varennes, & de Boiſſeret, Meſſieurs Domonville, de Rochefort, de Bragelonne & autres dont je ne parlerai point ici, parce qu'ils n'étoient pas Officiers; mais je ne les oublie pas pour cela, & je leur rendrai juſtice quand l'occaſion s'en préſentera.

CHAPITRE III.

Les Anglois s'approchent de la Basse-Terre de la Guadeloupe. Ce qui se passa entre eux & nous jusqu'au jour de leur descente.

LEs Anglois après avoir assemblé toutes leurs Troupes à Marie-galante, en partirent le dimanche 18. Mars trois heures avant le jour. Nos Pirogues qui étoient en vigie vinrent aussi-tôt en donner avis. En passant à la pointe du vieux Fort elles firent tirer deux coups de canon qui étoient le signal, afin qu'on prit les armes, & que chacun se rendit à son poste ; cette allarme fut portée en moins d'une heure par toute l'Isle, parce qu'elle se tire de batterie en batterie aux endroits où il y a du canon ; ou bien avec des boettes de pierrier dans les lieux où il n'y a point d'artillerie.

L'on fit border aussi-tôt tous les retranchemens. Les vaisseaux Anglois se trouverent sur les huit heures par le travers de la pointe du vieux Fort ; & comme ils étoient très-proches des Sain-

tes, ils envoïerent deux chaloupes armées pour faire descente dans la Terre de Bas, c'est-à-dire dans celle des deux Isles qui est sous le Vent. Les habitans qui y étoient restez, les reçûrent si bien qu'ils les obligerent de régagner leurs vaisseaux sans avoir pû mettre à terre. Ils passerent hors de la portée de nos canons du Fort & du Bourg, & s'éloignerent de la terre en se faisant remorquer par leurs chaloupes, de crainte que les courans & le calme qu'il faisoit alors ne les portassent sur la pointe de la riviere des Peres d'où ils auroient eu peine à se retirer.

1703.

Les Anglois sont repoussez aux Saintes.

Leur voisinage nous donna moïen de reconnoître la verité du rapport que le Lieutenant Raby en avoit fait. Leur Flotte étoit composée de 45. voiles, entre lesquelles il y avoit neuf vaisseaux de guerre : sçavoir un de 90. canons, deux de 80. un de 76. quatre de 60. & la fregate d'Antigues de 24. pieces, dix-huit vaisseaux marchands qui avoient du canon, le reste étoit des barques, brigantins & autres petits bâtimens, dont quelques-uns n'avoient point de canon. Il se rapprocherent de terre quand ils eurent doublé cette pointe. Ce mouvement obligea le Gouverneur à mon-

Armée navalle des Anglois

1703. ter à cheval avec ses Volontaires & toute sa Cavalerie pour se rendre au Baillif, & cotoyer les ennemis, afin d'être en état de s'opposer en cas qu'ils voulussent tenter quelque descente.

Il m'avoit envoié devant lui pour montrer à nos Officiers d'Infanterie les postes que leurs compagnies devoient occuper le long du bord de la mer depuis la sortie du Bourg Saint François jusqu'à la riviere du Plessis, & m'avoit chargé de faire tirer sur les ennemis si leurs vaisseaux venoient à portée de nos batteries. J'avois fait monter un canon de douze livres de balle sur la tour que nos Peres avoient commencé d'élever au bas de nôtre habitation, mais dont nous avions été obligez de discontinuer la fabrique, parce qu'on avoit eu besoin de tous les maçons pour travailler dans le Fort, de sorte qu'elle n'avoit encore que neuf à dix pieds de hauteur ; je l'avois fait remplir de pierres & de sable pour soûtenir la plate-forme du canon.

J'envoïai dire aux Canoniers des batteries de Saint Dominique & de la Madeleine de ne tirer qu'à demie charge quand ils verroient que le canon de la tour auroit commencé à faire feu, afin d'attirer les ennemis plus près de nous,

&

& puis les servir de nôtre mieux, & les reconduire plus loin quand ils voudroient se retirer, en mettant dans les pieces des boulets de moindre calibre enveloppez de filasse avec une bonne charge de poudre. Sur le midi la Flotte se partagea ; les vaisseaux de guerre avec une barque mirent en panne devant le Baillif, aiant chacun quatre ou cinq chaloupes ou canots à leur arriere, pendant que tous les autres bâtimens firent route, comme s'ils avoient voulu faire leur descente au quartier des habitans qui est à deux lieües sous le Vent du Baillif. 1703.

Le Gouverneur suivit avec sa cavalerie le détachement de la Flotte, pendant que le Lieutenant de Roi se tint sur la hauteur auprès de la riviere des Peres, pour être à portée de s'opposer à ce que les ennemis pourroient entreprendre.

Les vaisseaux de guerre s'aprocherent de terre sur les deux heures ; quand je les vis à portée, je fis tirer un coup de canon de la Tour, qui n'arriva pas à beaucoup près jusqu'à eux, ce qui les fit approcher davantage, jugeant que nous n'avions que de petits canons, & qu'ils pouvoient venir impunément reconnoître nos retranchemens. Les autres bat-

1703. teries firent la même chose ; mais quand nous les vîmes à demie portée & même plus près, nous commençâmes à les servir de nôtre mieux, & à l'envie les uns des autres. Ils reçurent plusieurs coups sans nous répondre ; & pendant ce tems-là leur barque rangea la côte le plus près qu'elle pût, en remontant vers le Fort, apparament pour découvrir si nos retranchemens étoient garnis jusques par delà le Fort. On ne l'inquiéta point du tout comme on auroit pû faire, parce qu'on avoit eu la précaution de laisser les Drapeaux arborez sur les Tranchées avec cinq ou six hommes de chaque compagnie, pour faire figure & garder le bagage de leurs camarades ; de sorte que ces observateurs s'en retournerent, bien persuadez que toute la Côte étoit garnie, quoique nos Troupes eussent changé de place en suivant les mouvemens des ennemis.

Nous n'avons jamais pû sçavoir quel avoit été leur dessein dans ce mouvement, s'ils l'avoient fait simplement pour reconnoître nos forces, ou si veritablement ils avoient resolu de faire une descente au Baillif pendant que leurs petits bâtimens nous attiroient du côté des habitans ; car il est certain que leurs

Troupes reglées étoient toutes dans leurs vaiſſeaux de guerre ; mais aiant remarqué que nous étions par tout ſur nos gardes, ils prirent le large, & les bâtimens qui étoient allez du côté des habitans les aiant réjoints, ils ſe mirent preſque hors de vuë; ils ne tirerent jamais un ſeul coup pendant toute la canonade que nous leur fîmes, qui dura plus d'une heure & demie. Nous ſçûmes dans la ſuite qu'ils y avoient perdu du monde, & qu'ils avoient reçû beaucoup de nos boulets. 1703.

J'avois ordonné à nos gens de mettre un affut neuf au canon qui étoit ſur la Tour, par oubli ou par negligence on ne le fit pas ; de ſorte qu'au neuviéme coup qu'il tira, le canon échauffé ſauta hors de l'affut, briſa l'éſſieu en retombant, & fit deux piroüettes, dont la derniere penſa me briſer les jambes. Je ne ſçai ſi les Anglois s'aperçurent de ce contre-tems ; mais un de leurs vaiſſeaux s'approcha de la Tour plus près qu'il n'avoit encore fait, je crus qu'il nous alloit canonner, & j'envoïai dire aux autres batteries de rédoubler leur feu, je fis une telle diligence à remonter la piece ſur un affut neuf, qu'elle fut en état de tirer encore

1703. trois ou quatre coups avant que les ennemis fussent hors de portée. Le Gouverneur revint sur le soir, & parut fort content de la maniere dont nos batteries avoient été servies, & de la bonne volonté que les habitans avoient témoigné.

Le lundi 29. la Flotte ennemie se raprocha de terre, en descendant du côté de l'Islet à Goyaves, elle étoit toute rassemblée, & les chaloupes pleines de monde, desorte que nous crûmes qu'ils vouloient faire leur descente à l'Ance à la barque, comme ils avoient fait dans la guerre précedente. Monsieur le Gouverneur s'avança jusqu'au fond des habitans, & fit prendre le devant au Major avec les enfans perdus, les Negres armez & la compagnie de l'Islet à Goyaves; il lui ordonna de se tenir sur le haut du Morne de l'Ance à la barque. Je pris avec moi un nombre de Negres qu'on avoit commandé avec des haches & des serpes, & je fis couper les arbres par tout le chemin & les sentiers qui descendent dans le fond de cette Ance, lesquels étant déjà très difficiles par eux-mêmes, devenoient tout-à-fait impratiquables par ces abbatis. Les ennemis nous voïant fixez à demeurer sur

la hauteur de cette Ance, & beaucoup 1705.
de Troupes dans le fond des habitans reprirent le large.

Le Gouverneur, le Lieutenant de Roi & les Volontaires se retirerent au Bourg de la Basse-Terre. Je demeurai avec le Major & les Troupes au fond des habitans. Le Pere Vincent Capucin qui en étoit Curé nous donna à souper, c'est-à-dire au Major, à quelques Officiers de ses amis & à moi. Les habitans du quartier apporterent genereusement des vivres en abondance pour les Troupes qui s'accommoderent comme elles purent dans les corps de garde & dans les maisons les plus voisines du bord de la mer, après qu'on eut établi des gardes & des patrouilles, & qu'on eut envoié quelques canots armez pour observer les mouvemens des ennemis.

Le mardi 20. environ deux heures avant le jour, nos canots de garde nous avertirent que la Flotte reportoit à terre, & qu'elle s'étendoit du côté de Goyaves, comme elle avoit fait le jour précedent. On envoia un Cavalier en donner avis au Gouverneur, & l'avertir qu'en attendant ses ordres nous allions occuper nos postes du jour précedent. On fit déjeûner les Troupes, & nous

1703. nous rendîmes à nos postes un peu après le lever du soleil. Je visitai avec le Major les avenues de certains petits sentiers de l'Ance à la barque & de la riviere Beaugendre, où je fis encore abbatre des arbres pour les embarrasser, après quoi nous demeurâmes en repos attendant ce que les ennemis feroient.

Le Gouverneur nous manda de nous tenir dans nos postes, sans permettre à personne de descendre dans l'Ance à la barque, de crainte que quelqu'un ne fut enlevé par les ennemis, dont le dessein paroissoit être de nous attirer du côté de Goyaves, afin de nous couper en faisant une descente derriere nous, ou de faire des prisonniers, pour sçavoir des nouvelles, & avoir des guides pour les conduire dans les hauteurs. Il ordonna encore au Major d'envoïer un Officier du quartier de Goyaves avec quatre ou cinq hommes par les chemins des hauteurs les plus sûrs & les moins fréquentez, afin de visiter ce quartier-là, & faire sortir des maisons ceux qui pourroient y être restez, & les obliger de se retirer sur le champ dans les hauteurs.

Les ennemis continuerent à s'approcher de terre en s'étendant depuis l'Ance

à la barque jusqu'à celle de Goyaves ; 1703.
mais nous voïant immobiles dans nos postes, & que toutes leurs feintes n'étoient pas capables de nous attirer plus loin, il firent descendre quatre ou cinq cent hommes dans l'Ance de Goyaves sur les trois heures après midi. L'Officier qu'on avoit envoié le matin étoit sur la hauteur où le presbiterre est bâti, il observoit les ennemis avec ses gens & trois ou quatre Negres armez qu'il avoit rencontré ; il vit que les Anglois ne trouvant personne qui leur fit resistance, s'étoient débandez pour piller les maisons qui étoient autour de l'Eglise : il crut qu'il en pourroit prendre quelqu'un ; il dispersa sa petite Troupe qui n'étoit que de dix hommes, de deux en deux, leur dit ce qu'ils avoient à faire, & leur ordonna sur toutes choses de ne tirer que l'un après l'autre, à coup sûr, & sans s'engager.

A peine avoit-il fait cette disposition qu'il vit un gros de quarante à cinquante hommes qui montoit au presbiterre ; il attendit qu'ils fussent à moitié de la hauteur dans un coude que fait le chemin, parce que dans cette situation ils lui présentoient le côté ; il fit signe de tirer à deux de ses gens, qui tire-

1703. rent si juste, qu'ils jetterent par terre chacun son homme. Les Anglois firent volte face, & dans ce moment il partit deux autres coups qui eurent un pareil succez; les six autres tirerent l'un après l'autre, & presque aussi heureusement, pas un coup ne fut perdu. Les Anglois qui ne voïoient personne, parce que nos gens étoient gabionnez derriere des arbres, prirent le parti de faire leurs décharges vers les endroits d'où le feu étoit sorti, & monterent le reste du Morne le plus vîte qu'il leur fût possible jusqu'au presbiterre : mais nos gens s'étoient déja retirez plus haut & les canardoient autant de fois qu'ils en trouvoient l'occasion. Le presbiterre qui étoit de maçonnerie les mit à couvert des insultes de nos gens, ils y entrerent, s'y reposerent, pillerent ce qu'il y avoit, & y mirent le feu: en se retirant ils laisserent une vingtaine de leurs gens à couvert du bâtiment qui brûloit, dans l'esperance que ceux qui les avoient inquiétez, les croiant partis, viendroient pour éteindre le feu & tomberoient dans leur embuscade. L'Officier qui s'en doutoit, les laissa se chauffer tranquillement jusqu'à ce qu'aiant fait un assez-grand tour, il vint avec son monde derriere

Les Anglois descendent à Goyaves & y perdent du monde.

une haïe d'orangers à trente pas du presbiterre, d'où il fit une décharge qui tua quatre Anglois, & fit dénicher les autres bien vîte. Ceux qui étoient demeurez au bas du Morne mirent le feu à l'Eglise, au corps de garde & aux maisons des environs, & se rembarquerent sur le soir. Il nous fut facile de voir l'incendie de Goyaves de la hauteur où nous étions. Le Gouverneur nous y vint joindre; il témoigna être fâché contre l'Officier qu'on avoit envoié à Goyaves qui avoit entamé une affaire malgré la défence qu'on lui avoit fait, & fit semblant de le vouloir envoïer aux arrêts; nous le priâmes de lui pardonner, & il le fit d'autant plus facilement, qu'il n'étoit pas fâché que les Anglois eussent connu par ce petit échantillon à qui ils auroient à faire, & de quelle maniere on agiroit avec eux. Il ne laissa pas de dire à l'Officier que dans la rigueur de la discipline militaire il meritoit une severe punition; mais qu'il avoit montré trop de conduite, pour ne le pas loüer du succès de son entreprise. Le Gouverneur s'en retourna après cela, & m'emmena avec lui, laissant le Major où nous avions couché la nuit précedente avec les mêmes ordres.

1703.

Ils brûlent l'Eglise & les maisons voisines.

1703. Les Anglois avoient répris le large, & nous nous en retournions en parlant de l'affaire de Goyaves, lorsque nous rencontrâmes le Pere Gassot mon Compagnon d'étude & de Religion, & qui pis est Curé de l'Eglise qui brûloit encore; le feu qui brûloit sa maison avoit allumé toute sa bile, il entreprit le Gouverneur d'une maniere terrible, & vouloit à toute force le rendre responsable du malheur qui venoit d'arriver à sa Paroisse. Le Gouverneur lui répondit avec beaucoup de douceur qu'il n'avoit pas été possible d'y apporter remede, parce que son quartier étoit trop éloigné, & qu'on auroit exposé les Troupes à être coupées; mais que ce dommage seroit bien-tôt réparé, & qu'il lui donnoit parole d'en faire son affaire dès que l'on seroit plus en repos.

Rencontre fâcheuse du Curé de Goyaves.

Il arriva pour mon malheur que je voulus âjoûter quelque chose à ce que le Gouverneur avoit dit, mais je fus paié sur le champ de la démangeaison que j'avois eu de parler; mon Confrere me pensa sauter au visage, il me reprocha ma negligence avec toute l'aigreur dont le zele peu éclairé est ordinairement assaisonné; après quoi il âjouta d'un ton Prophetique que Dieu me puniroit du

peu de ſoin que j'avois eu de fortifier 1703.
ſon Egliſe pendant que je n'avois rien negligé pour mettre à couvert le reſte de l'Iſle, & que ce crime ne s'expireroit que par mon ſang. Je lui demandai s'il n'avoit pas été averti d'ôter toutes les choſes Saintes, & s'il l'avoit fait ? Sans doute, me dit-il : car j'ai toûjours appréhendé ce qui vient d'arriver. Allez, lui dit-je alors, après avoir ôté de vôtre Egliſe ce qui pouvoit être prophané, il falloit mourir ſur le pas de la porte en la deffendant, & non pas vous enfuir comme vous avez fait il y a trois jours. Tout le monde applaudit à ma réponſe, qui le déconcerta tellement qu'il nous quitta, & nous laiſſa pourſuivre nôtre chemin en repos.

Nous allâmes coucher au corps de garde du Fort de la Magdeleine. Le Gouverneur fit ſouper avec lui l'Officier qui avoit été à Goyaves, & exhorta tout le monde à ſe comporter avec autant de ſageſſe qu'il avoit fait, hors le cas de la déſobéïſſance. Après ſouper il fit un nouveau reglement pour les poſtes de toutes ſes Troupes dont je fis des copies que j'envoïai ſur le champ au Major & aux Aides-Majors.

Le mercredi 21. nous vîmes au point

1703. du jour que la Flotte ennemie étoit vis-à-vis de nôtre poste, à deux lieües au large; le grand nombre de chaloupes qui allerent à bord de l'Amiral ensuite d'une flamme qui avoit été mise à la vergue d'Artimon, nous fit croire qu'ils étoient au conseil qui dura jusques sur les deux heures aprés midi; alors la Flotte commença à s'approcher de terre, en se laissant dériver du côté des habitans. Le Gouverneur envoïa ordre au Major de poster les Troupes qu'il avoit avec lui depuis la Riviere des habitans jusqu'à l'Ance Vadelorge; étant visible que les ennemis ne feroient point leur descente du côté de l'Ance à la barque.

Vers les cinq heures du soir la Fregate d'Autigues s'approcha de la Côte comme pour observer ce qui s'y passoit; elle n'en étoit qu'à la demie portée de fusil lorsque le vent lui manqua tout d'un coup & que le flot la jettoit à terre sans que sa chaloupe & son canot la pussent soûtenir, ni la remorguer, parce que nos gens tiroient dessus; desorte qu'elle fut obligée de moüiller devant un terrain élevé entre l'Ance Vadelorge & la pointe Orientale du fond des habitans. On peut croire que nos gens ne

lui épargnerent pas les coups de fusil. 1703.
Le Tambour voulut battre sur le pont comme pour nous braver, mais ce fut pour prendre congé de la compagnie, il fut tué aussi-tôt ; & nous avons sçu depuis par un prisonnier qui étoit de cette fregate qu'ils y avoient perdu trente sept hommes. Je fis creuser un boiau sur cette hauteur afin que nôtre monde y pût être à couvert quand les ennemis viendroient nous canonner pour aider leur fregate à se retirer. Nous avions une piece de canon de fer à six cens pas delà, je voulus la faire traîner sur cette hauteur; mais la Riviere qui déborda m'empêcha de continuer le travail. Le Gouverneur m'envoia chercher une heure avant le jour.

Le jeudi 22. dés le point du jour quelques vaisseaux & plusieurs barques s'approcherent de terre, & firent grand feu de leur canon, pour écarter nos gens qui tiroient sur la fregate, & lui donner le moien de lever ses ancres & de se réunir au reste de la Flotte ; mais tout ce qu'ils purent faire, fut de la faire mettre à la voile, aprés avoir coupé ses cables & laissé ses ancres, sauf à les venir draguer dans la suite. Huit de leurs chaloupes pleines de Troupes

1703. s'approcherent de l'Ance des habitans comme pour y prendre terre, soit que ce fût une feinte, ou que veritablement elles eussent ordre de tenter un débarquement en cet endroit; le Major qui y étoit, les laissa approcher jusqu'à la portée du pistolet de terre, & alors il fit faire un feu si vif & si continuel, qu'après une bonne heure d'un feu reciproque, elles furent obligées de se retirer, & nos gens sortant de leurs retranchemens s'avancerent jusques sur le bord de la mer, & firent feu sur elles tout à découvert.

Les Anglois sont repoussez à l'Ance des habitans.

La Flotte Angloise passa le reste de la journée à faire des bordées, pour nous donner de la jalousie & fatiguer nos gens: mais comme le Gouverneur s'étoit fixé à ne garder que depuis la riviere du Plessis jusqu'au Fort, nous les laissâmes continuer leurs promenades sans nous en mettre en peine.

Sur les huit heures du soir un Negre Portugais se sauva à la nage du vaisseau Amiral, & vint prendre terre au dessous du Fort de la Magdeleine; on le conduisit au Gouverneur, à qui il dit que les ennemis feroient leur descente le landemain au point du jour à l'endroit où il avoit pris terre, & à une autre Ance

Rapport d'un transfuge Anglois.

qui étoit plus-bas, & pendant la nuit 1703.
à une autre grande Ance de sable qui étoit encore plus loin. Le poste où étoit le Gouverneur & où ce negre avoit pris terre, étoit l'Ance du gros François; l'Ance qui étoit plus-bas étoit celle de Vadelorge, & la plus éloignée celle des habitans, dont nous ne nous mettions gueres en peine. On lui demanda comment il sçavoit toutes ces choses, il repondit qu'il servoit l'Amiral, & qu'il étoit dans la chambre pour donner à boire pendant le conseil de guerre, lorsqu'on avoit pris cette resolution; & pour montrer la verité de ce qu'il disoit, il fit voir les clefs des cassettes de l'Amiral, un cachet d'argent, & quelques bijoux qu'il avoit emporté: il dit qu'il avoit été enlevé par surprise sur la Côte de Bresil il y avoit six ans en allant traiter à bord d'un vaisseau Anglois, & qu'il n'avoit pû trouver plutôt l'occasion de se sauver parmi les Catholiques. Le Gouverneur lui fit quelque liberalité, & à son exemple ceux qui étoient presens; ce qu'il eut de meilleur fut l'assurance de sa liberté; on le conduisit au Fort après cet entretien pour s'assurer de sa personne.

Le rapport de ce Negre nous intrigua

1703. beaucoup ; car il étoit difficile de croire que les ennemis eussent choisi ce lieu pour faire leur descente en aiant d'autres plus aisez que celui-là. On crut que ce ne seroit qu'une feinte pour nous y attirer pendant qu'ils feroient leur veritable attaque à la Savanne & à l'embouchure de la Riviere des Peres. Ce fut sur ce préjugé que le Gouverneur changea encore une fois la distribution de ses postes, & qu'il se trompa. Il envoia deux Cavaliers pour faire venir les Troupes qui étoient à l'Ance Vadelorge & par delà, & me chargea de les aller attendre au grand passage de la Riviere du Plessis, afin de les poster au haut de cette Riviere, à mesure qu'elles arriveroient. Ces Troupes étoient la compagnie de Thomaseau, celle des Enfans perdus, & celle des Negres qui faisoient 185. hommes. Il me donna deux Cavaliers pour lui donner des nouvelles de ce qui se passeroit, & sur tout de l'arrivée de ces trois Compagnies. Je postai les Troupes selon la derniere distribution le long de la Riviere du Plessis en cet ordre : au petit poste qui est à l'embouchure de la Riviere, le Sieur Gabriel le Roi Enseigne de la compagnie de Saint Loüis, brave homme

Distribution des Troupes le long de la Côte.

& bon Officier avec vingt-cinq hommes 1703.
de ſa compagnie, & de celle du Sieur Loſtau, c'étoit à peu-près ce que ce poſte pouvoit contenir. Au ſecond poſte en remontant la Riviere le Sieur Loſtau avec ſa compagnie. Au paſſage de la même Riviere les compagnies des Sieurs de Bourg & des Vaux. A un autre paſſage devant la maiſon du nommé Boitout, la compagnie du Sieur Trezel & plus haut celle du Sieur Chevalier. Ces cinq compagnies faiſoient 263. hommes. Le Gouverneur s'étoit poſté au Morne de la Magdeleine avec ſes Volontaires & les compagnies des Sieurs Roulle, Deſprez, Heurtaut, Rouſſeau & Sain, qui faiſoient 317. hommes. Le Sieur du Chatel avec ſa compagnie fut poſté au Baillif, & le reſte des Troupes qui faiſoient encore près de ſix-cens hommes fut poſté depuis la Riviere du Baillif juſqu'au Bourg de la Baſſe-Terre. Après que j'eus établi les Troupes le long de la Riviere du Pleſſis, je revins au grand paſſage où je dormis un peu ſur le bord du chemin enveloppé dans un manteau qu'on me prêta.

CHAPITRE IV.

Les Anglois mettent leurs Troupes à terre. Ce qui se passa depuis la descente jusqu'à l'abandonnement du Bourg de la Basse-Terre.

L'Inquiétude où j'étois de ce que les trois Compagnies qui étoient à l'Ance Vadelorge ne venoient point, m'obligea d'envoier deux Negres pour en sçavoir des nouvelles, & de dépêcher un des deux Cavaliers au Gouverneur pour lui donner avis que ces Troupes ne paroissoient point quoiqu'il fût quatre heures du matin, & que j'eusse envoié deux exprès pour en sçavoir des nouvelles. C'étoit le vendredi 23. Mars. Le Cavalier revint à toutes jambes me dire de la part du Gouverneur, que si elles n'étoient pas arrivées dans une heure, je le lui fisse sçavoir. Le Major passa sur les cinq heures, il me dit qu'il n'avoit point vû les Cavaliers que le Gouverneur lui avoit envoié, & que les trois Compagnies ne quitteroient point leurs postes sans un ordre exprès. Il voulut bien y retourner sur le champ, à ma priere, afin de les

Contre-tems qui favorisa la descente des Anglois.

faire venir, & cependant je fis sçavoir ce contre-tems au Gouverneur. Comme il sçavoit l'importance du poste du haut de la Riviere, qui étant pris, donnoit lieu aux ennemis de nous prendre par derriere; il m'envoia sur le champ les Compagnies de Roulle & de Heurtaut qui étoient au centre de son poste, afin que je pusse garnir celui d'en haut, me marquant qu'à mesure que les trois compagnies arriveroient, je les postasse au grand passage de la Riviere du Plessis en lui envoiant celles qui y étoient, ou que je les lui envoiassent si elles n'étoient pas trop fatiguez. 1703.

Pendant que je conduisois les deux Compagnies qu'il m'avoit envoié, nous apperçûmes une grande fumée au quartier des habitans, & un peu aprés une semblable à l'Ance Vadelorge; & aussitôt l'Amiral tira un coup de canon, quelques momens ensuite il en tira un second, & environ un demi quart aprés un troisiéme.

C'étoient les Anglois descendus aux Habitans pendant la nuit qui avoient mis le feu à quelques maisons pour signal à leur Amiral qu'ils étoient à terre, & peut-être aussi pour nous attirer de ce côté-là, & nous couper.

Les Anglois mettent à terre aux habitans.

1703. Le Major arriva enfin au lieu où étoient nos trois Compagnies, & les fit partir pour nous joindre dans le tems que le détachement Anglois destiné pour mettre à terre à l'Ance Vadelorge y débarqua ; nos gens n'avoient d'autre avantage sur les ennemis que celui d'avoir monté le Morne de l'Ance avant eux, de sorte que quand les deux partis se trouvoient chacun sur la crête d'un Morne, le vallon entre-deux, ils se fusilloient ce qui rétardoit beaucoup la marche de nos gens. Le malheur voulut encore qu'au lieu de prendre le chemin ordinaire par le grand passage, ils prirent celui du haut de la Riviere, parce que c'étoit le poste qu'ils devoient occuper selon la premiere distribution qui avoit été faite.

Grande descente des Anglois.

Dés que l'Amiral eut tiré le troisiéme coup de canon, on vit déborder trente-deux chaloupes chargées de Troupes qui s'avancerent en bon ordre pour descendre dans l'Ance du gros François. Le poste de la droite & le canon qui étoit à la gauche firent un si beau feu qu'ils les obligerent de se replier sur l'embouchure de la Riviere du Plessis, afin de se couvrir d'un petit cap qui termine l'Ance: mais l'Officier que j'y avois posté avec 25. hommes & environ encore autant

qui y coururent du poste voisin, firent 1703.
un feu si vif & si continuel, & leur tuerent tant de monde, qu'elles furent obligées de rebrousser chemin deux ou trois fois. A la fin il partit de l'Amiral une chaloupe avec un grand pavillon, sur l'arriere de laquelle il y avoit un Officier le sabre à la main, qui les obligea d'aborder, de sauter à terre, & qui renvoia sur le champ les chaloupes qui dans deux ou trois voiages qu'elles firent débarquerent quinze à seize cent hommes.

Pendant que ces choses se passoient j'eus avis que nos trois compagnies paroissoient sur la hauteur de l'autre côté de la Riviere; je courus à toute bride à un passage & je leur fis signe de venir à moi, elles vinrent aussi-tôt, je parlai aux Officiers; mais comme elles étoient fort fatiguées du chemin qu'elles avoient fait en montant tant de Mornes, je pris le devant pour m'en retourner au grand passage, & envoier en diligence deux compagnies au poste du Gouverneur, que celles qui me suivoient alloient remplir. Comme chemin faisant j'avois la vûë attachée sur la mer, je me sentis tout d'un coup tirer en bas de mon cheval par les Ne-

1703. gres qui m'accompagnoient, & en même tems on fit sur nous une vigoureuse décharge qui coupa beaucoup de branches autour de nous sans pourtant nous faire de mal ; elle venoit d'une grosse troupe d'Anglois qui remontoient la crête du Morne en cherchant quelque endroit qui ne fût pas si bien gardé que ceux dont ils avoient essuyé le feu en tentant inutilement d'y passer. Je me rendis au grand passage où nos gens tenoient en échec un corps de quatre à cinq cent hommes qui étoient de l'autre côté de la Riviere d'où ils faisoient un très-grand feu, sans pourtant nous faire aucun mal ; au lieu que les nôtres qui étoient couverts d'un bon retranchement les tiroient à coup posé, & les manquoient rarement. Enfin ce jeu leur devint si insupportable, qu'ils furent contraints de se mettre le ventre à terre derriere quelques murailles séches éboullées pour se couvrir, & n'être plus en butte à nos coups.

Nous entendions avec plaisir qu'on se battoit vigoureusement à l'Ance du gros François, & au petit Retranchement de la pointe. Nos trois compagnies commençoient à paroître & celles qui devoient aller joindre le Gouverneur

étoient deja en marche; quand un Cavalier me vint dire de lever promptement les postes de la Riviere, & de les faire défiler par le haut, parce que le poste du gros François étoit forcé; je lui demandai s'il avoit cette ordre par écrit, parce que le Gouverneur m'avoit dit que s'il arrivoit quelque chose d'extraordinaire, il m'écriroit ou m'envoiroit son cachet, pour m'assurer de ce qu'on me diroit de sa part. Comme le Cavalier n'avoit rien de tout cela, je continuai à faire garnir le poste que les deux compagnies laissoient; mais le Major arriva qui me dit que le poste du gros François étoit forcé, & sur le champ il fit retirer nos Troupes. J'étois tellement préoccupé que cela ne pouvoit être, que je suivis le grand chemin pour m'en assurer par moi-même. J'essuyai en achevant de monter le Morne toute la décharge des Anglois qui s'étoient relevez, voiant du mouvement parmi nous, & que nôtre feu étoit cessé, & je continuai mon chemin malgré leurs balles.

1703.

Les Anglois forcent le poste où ils étoient descendus.

Quand j'arrivai sur la hauteur de l'Ance du gros François, je vis que le retranchement de la gauche étoit garni & faisoit feu sur les ennemis; cela me

1703. donna de la joie, je crus que nos gens avoient répris cœur & repoussé les ennemis. Je piquai mon cheval pour aller dire au Gouverneur qu'il alloit avoir deux compagnies dans le moment, mais je n'eus pas fait cent pas que je vis grand nombre de gens qui montoient le Morne au travers des cotoniers; la préoccupation où j'étois me fit croire que c'étoient nos gens qui abandonnoient le poste du milieu de l'Ance; & sans faire attention que la plûpart étoient habillez de rouge, je m'avançai vers eux en leur criant de faire volte-face, & qu'ils alloient être soûtenus; heureusement pour moi je trouvai une haie de raquettes qui m'empêcha de passer; & aiant vû plus clairement l'erreur où j'étois, je descendis de cheval sur lequel je fis monter mon petit Negre, & lui dis de se sauver; cet enfant ne vouloit pas me quitter, & je fus contraint de le menacer pour l'y obliger.

Danger où l'auteur se trouve.

Les Anglois dont je n'étois éloigné que d'une portée de pistolet, me crierent quelques paroles dont je n'entendis autre chose que bon quartier; je me jettai dans des halliers qui étoient sur la gauche du chemin, afin de gagner plus facilement un petit sentier qui étoit

dans

dans le revers du Morne, ils me tirerent 1705.
quelques coups ſans effet. Je repris le grand chemin après avoir échapé ce danger pendant que les Anglois étoient occupez à couper les raquettes avec leurs ſabres pour ſe faire un paſſage.

Je me trouvai avec nos gens qui ſe battoient en retraite, & qui faiſoient ferme de tems en tems pour arrêter les Anglois, & donner le loiſir au reſte de nos Troupes de défiler. Un Officier me dit que Monſieur le Gouverneur étoit en peine de moi, & que je ferois bien de l'aller joindre au Bourg du Baillif. Je trouvai un peu plus loin mon petit Negre qui m'attendoit avec mon cheval, je montai deſſus, & je fus au Bourg du Baillif, où je rencontrai le Gouverneur qui aſſembloit ſes Soldats à meſure qu'ils arrivoient; il me dit que nous devions le mauvais ſuccès de cette journée aux deux Cavaliers qu'il avoit envoié porter l'ordre aux Troupes qui étoient à l'Ance Vadelorge, parce que ces Troupes n'étant pas venuës à tems pour occuper leurs poſtes, il avoit été contraint de dégarnir ſon centre pour nous empêcher d'être pris par nos derrieres, & que les Anglois avoient profité de ce contre-tems avant qu'il y pût

1703. remédier, & avoient forcé le poste du milieu.

Il me parut fort mécontent du Sieur du Chatel ; il lui avoit mandé de le venir joindre avec sa compagnie, & quelques autres Troupes ; mais il étoit venu si lentement, que quand il étoit arrivé il n'étoit plus tems ; de sorte que lui & ses Soldats n'avoient seulement pas vû les Anglois, & s'en étoient retournez vingt-fois plus vîte qu'ils n'étoient venus, sans avoir tiré un seul coup de fusil. L'affaire ne dura pas plus d'une heure & demie, & cependant elle coûta plus de 350. hommes tuez sur l'Ance du gros François, pour le moins autant de blessez, sans compter ce qu'ils avoient perdu dans leurs chaloupes avant de pouvoir mettre à terre, qui montoit à plus de deux cens, comme nous l'avons sçû dans la suite : de maniere que l'Amiral Anglois qui avoit interêt de conserver ses gens, se desesperoit de les voir exposez à la boucherie dans le fond d'une Ance toute environnée de retranchemens ; & il avoit raison, car si le poste du milieu avoit été garni comme il devoit être, il est certain que les Anglois y auroient laissé tous ceux qu'ils y avoient mis à terre.

Perte des Anglois à la descente.

Le Gouverneur me demanda des nouvelles du Sieur Domonville ſon neveu, je lui dis que je venois de le quitter, & qu'il n'étoit point bleſſé : allez, me dit-il, à vôtre riviere, arrêtez-y toutes les Troupes, faites border le retranchement, & dites de ma part à l'Officier qui commande la batterie de Saint Dominique, de continuer à faire feu ſur les ennemis, & de ne l'abandonner que quand les Anglois ſeront maîtres de la hauteur de vôtre Egliſe. 1703.

Les vaiſſeaux Anglois s'étendirent cependant le long des retranchemens de nôtre Savanne, & nous canonnerent de leur mieux. Il y avoit parmi eux une barque Hollandoiſe de dix canons, qui venoit juſqu'à la Lame, & qui faiſoit un feu continuel ; elle avoit deux Trompettes ſur ſon gaillard qui faiſoient des fanfares pour nous inſulter ; nos gens piquez de cette fanfaronade tirerent deſſus, les tuerent ou les bleſſerent, car on les vit tomber, & on n'entendit plus de trompettes.

Après que j'eus parlé au Sieur du Rieux, alors Enſeigne de la compagnie de Maiſoncelle, qui commandoit la batterie de Saint Dominique, j'allai à nôtre Riviere, j'y trouvai le Major qui

1703. faisoit border les retranchemens ; je vis que le Canonier de nôtre Tour s'étoit retiré, & avoit emporté les pointes d'acier pour encloüer le canon, j'y montai avec trois de nos Negres & un de nos domestiques, & je commençai à faire joüer nôtre canon. Un navire de 70. canons se vint mettre devant moi, mais soit qu'il eut peu de monde à bord, soit qu'il voulut ménager ses munitions, il ne fit pas tout le feu qu'il pouvoit faire, & ne m'envoia jamais plus de trois volées de canon à la fois ; nous étions si proches que nous nous parlions; il crut une fois m'avoir démonté, & un de ses gens me cria en françois, Pere blanc ont-ils porté? Je pointai ma piece, & je donnai dans un sabord de sa sainte barbe, où il y eut du fracas ; je leur criai à mon tour, celui-là est-il bon ? Oui, oui, me dit-on, nous allons te paier. En effet ils me lâcherent trois volées si bien pointées, qu'elles croiserent la Tour deux ou trois pieds au dessus de nos têtes, & nous en sentîmes le vent de bien près ; je le servis encore neuf ou dix-fois, après quoi je descendis pour parler au Gouverneur ; il me dit de faire encloüer le canon & de l'abandonner, parce que les ennemis alloient pa-

roître ſur la batterie de Saint Dominique, d'où ils nous incommoderoient avec leur mouſqueterie. Le Sieur du Rieux après l'avoir bien ſervi, & avoir obligé la barque Hollandoiſe à nous laiſſer en repos pour s'aller raccommoder, ſe voiant exposé à la mouſqueterie des ennemis qui étoient autour de nôtre Egliſe, encloua ſes trois pieces & ſe retira : faute de clou je ne pus faire la même choſe. Je me contentai de faire mettre trois gargouſſes & trois boulets dans le canon, & un quatriéme boulet à un pied de la bouche, bien entouré de filaſſe & bien tappé ; je fis répandre quelques gargouſſes de poudre ſur la plate-forme, & tranſporter les munitions qui étoient dans le corps de garde. 1703.

Il eſt certain que ce qu'il y a de moins à craindre dans ces occaſions eſt le canon des vaiſſeaux ; il fait beaucoup de bruit & peu de mal. Le vaiſſeau qui étoit devant la Tour tira plus de cent coups, à la portée de la voix, ſans donner dedans. Il auroit peut-être mieux réuſſi, s'il eut été plus loin : mais comme il étoit dans le commencement des groſſes Lames, il tanguoit beaucoup, & par conſequent il ne pouvoit pas pointer juſte. Nous ne perdîmes perſonne dans toute

Remarque ſur le canon tiré d'un vaiſſeau.

1703. cette action, & nous en fûmes quittes pour deux Habitans legerement blessez.

Je passai la riviere des Peres avec le Gouverneur qui l'avoit fait passer auparavant aux Troupes qui s'étoient retirées par le bas; car celles qui avoient pris le chemin des hauteurs n'étoient pas encore arrivées. Les ennemis planterent un drapeau sur la batterie de Saint Dominique, & se mirent en bataille dans nôtre Savanne. Trois de leurs hommes s'étant avancez pour piller dans nôtre Couvent, y furent pris; un d'eux étoit un François refugié. On les conduisit au Gouverneur qui les envoia au corps de garde du Fort, & ordonna qu'on les mit aux fers, sans les laisser parler à personne. Il fit ensuite border une partie du retranchement de la riviere, & doubla les rangs à celui du bord de la mer: mais comme les Troupes ne paroissoient pas fort empressées pour aller vers le haut, parce que le canon des vaisseaux balaioit le chemin qui y conduisoit, je dis au Gouverneur que c'étoit le tems de voir les braves, & ceux qui me reprochoient que j'avois peur quand je traçois les retranchemens, cependant personne ne se présentoit, il n'y eut que le Sieur Sain avec sa com-

pagnie de la Grande-Terre qui s'offrit 1703.
d'y aller, pourveu qu'on lui montra le poste & le chemin pour y aller. Je pris congé du Gouverneur, & je l'y conduisis. Ce bon exemple fut imité de trois autres compagnies qui nous suivirent. Je trouvai le Sieur le Févre avec les Enfans perdus & les Negres ; il me demanda où il pourroit se mettre pour faire quelque chose ? je le plaçai vis-à-vis de nôtre sucrerie, que j'avois envie de faire brûler pour rendre le poste inutile aux ennemis ; mais après y avoir refléchi, je n'osai l'entreprendre, de crainte de m'attirer tous nos Peres à dos ; car quoique les ennemis l'aient brûlez avant de se rembarquer, on n'auroit pas manqué de me reprocher qu'elle ne l'auroit pas été, si je n'y avois pas fait mettre le feu.

Je continuai à placer les Troupes à mesure qu'elles arrivoient, & à montrer aux Officiers par où ils pourroient se retirer & se rallier, s'ils se trouvoient trop pressez, & je fis rompre le canal qui portoit de l'eau au moulin du Sieur Boulogne, afin d'ôter ce soulagement aux ennemis, s'ils venoient en cet endroit.

Je trouvai en m'en retournant au bord de la mer un Negre du Gouverneur qui

1703. m'apportoit de sa part du pain, du vin & de la viande rôtie. J'invitai le Sieur le Févre & quelques autres Officiers à manger, & nous allions commencer quand je fis refléxion qu'il étoit jour maigre; je leur dis de continuer, & je me contentai d'un morceau de pain avec des bananes que je mangeai d'un grand appetit, aiant fatigué depuis les 4. heures du matin sans avoir pris autre chose que de l'eau en passant les rivieres.

Cependant les Anglois s'emparerent de nôtre sucrerie, & s'y mirent à couvert des coups de fusil qu'on leur tiroit de nos retranchemens. Un de leurs Officiers monta au plus haut étage de nôtre Purgerie, & mit la tête à la fenêtre pour observer ce qui se passoit de nôtre côté; un Negre s'en apperçut, & nous le vint dire pendant que nous mangions; on lui dit de le tirer quand il paroîtroit, il n'y manqua pas, & il tira si juste que le corps demeura panché sur la fenêtre. Je quittai le Sieur le Févre; après que nous eûmes mangé, je descendis au bord de la Mer, en attendant le resultat du conseil que le Gouverneur étoit allé tenir au Bourg. Le Major en revint sur les quatre heures, qui me dit que le

Gouverneur avoit à me parler ; je m'y en allai à pied, faisant mener mon cheval par la bride, parce qu'il y avoit huit ou dix vaisseaux ou barques qui nous canonnoient, & qui auroient pû m'incommoder si j'avois été à cheval ; au lieu qu'étant à pied, la hauteur du retranchement me mettoit à couvert. 1703.

Je trouvai le Gouverneur dans la place d'armes, il me dit qu'il avoit été resolu de faire revenir les Troupes qui bordoient la riviere de Saint Loüis & les bords de la mer, & de les mettre dans les retranchemens de Bisdari & de la riviere des Gallions, parce que les Anglois étant à terre, étoient plus forts que nous, & avoient des Troupes mieux disciplinées ; je lui dis que cette resolution surprendroit les Habitans qui comptoient de bien deffendre les postes où ils étoient, & de faire perir bien des Anglois avant de les leur ceder. Je fis tout ce que je pûs pour rompre ce dessein, mais je n'en pûs venir à bout ; le Gouverneur me dit enfin, que ce qui l'obligeoit à demeurer ferme étoit le manque d'Officiers, qu'il n'avoit que Messieurs de la Malmaison & de Maisoncelle sur qui il pût compter ; qu'il étoit de la derniere importance que le

Les François abandonnent le Bourg & tous les retranchemens.

1703. premier ne s'éloigna pas du Fort, & que le second ne pouvant pas être par tout, on exposeroit toute la colonie à être défaite, si on venoit à avoir une affaire un peu serieuse avec les ennemis ; au lieu qu'on ne courroit point ces risques quand on seroit couvert par le Fort, & les retranchemens de la riviere des Gallions & de Bisdari presque inaccessibles, & par consequent plus faciles à conserver ; qu'on attendroit ainsi le secours de la Martinique avec lequel il seroit facile de chasser les Anglois d'autant plus aisément que les maladies qui regnoient parmi eux en auroient diminué le nombre, sans compter ce qu'ils perdroient dans les actions qui ne manqueroient pas de se passer tous les jours qui serviroient encore à aguerir nôtre monde.

Il me dit ensuite qu'il avoit interrogé les trois prisonniers, & qu'ils lui avoient constament declaré qu'il n'y avoit sur la Flotte que cinq Regimens venans d'Angleterre, qui avoient servi à l'affaire de Vigo, qui étoient fort diminuez, non seulement pour avoir été long-tems en mer devant & après cette action, mais encore par la maladie de Siam & la dissenterie qui s'étoient mises dans ces Troupes pendant qu'elles étoient à la

Etat des Troupes Angloises.

Barbade ; que dans la revûë qu'on avoit 1703.
fait à Marie-galante ces cinq Regimens ne faisoient qu'environ dix-huit-cent hommes ; qu'on avoit tiré six cent hommes de tous les équipages des vaisseaux. Le regiment de Bregeis qui étoit de 450. hommes, & environ douze-cent hommes de Flibustiers ou des milices du Gouvernement d'Antigues & de ses dépendances. Le François refugié avoit encore declaré qu'il y avoit beaucoup de mesintelligence entre l'Amiral de la Flotte & le General Codrington, à qui les Colonels faisoient difficulté d'obeïr, & qu'il y avoit eu de grosses gageures sur la Flotte, que les Troupes seroient repoussez à la descente. Pendant que nous étions à parler on amena deux deserteurs Irlandois, ils confirmerent tout ce que je viens de dire, & âjoûterent que si on pouvoit trouver moïen de faire sçavoir qu'on donneroit passage aux deserteurs pour se retirer en Europe, le tiers des Troupes deserteroit.

J'entrai ensuite avec le Lieutenant de Roi chez le Gouverneur où l'on fit la distribution des postes que les Troupes devoient occuper le long du bord de la mer & de la riviere des Gallions. On en fit des copies pour le Major &

1703. les Aides-Majors, & l'on acheva de porter au Fort les munitions de guerre & de bouche qui étoient encore dans les magasins. Le Sieur Binois entra dans le Fort, & fit travailler à un fourneau sous la petite face du Cavalier qui regarde le Donjon, afin d'ôter aux ennemis, s'ils s'en rendoient maîtres, une embrazure qui y étoit, qui auroit incommodé le retranchement qui couvroit le Donjon.

Destinée de deux figures de Saints

Les Peres Jesuites firent porter dans le Fort les gros meubles de leur Eglise, & entre autres deux grandes figures de bois doré de Saint Loüis & de Saint Ignace. Dans la guerre précedente on les avoit laissées dans l'Eglise; mais les Anglois les enleverent, & les chargerent sur une barque pour les porter à Antigues; heureusement la barque fut prise par un de nos Corsaires, & les figures renduës aux Jesuites & replacées en leurs niches. La même chose n'arriva pas en cette guerre; le Donjon aiant été enlevé par un fourneau, ces statuës furent brûlées avec tout ce qu'on y avoit retiré. Le Gouverneur m'avoit beaucoup pressé d'y mettre mes papiers, & ce que j'avois de meilleur; je ne sçai par quel presentiment je n'y

voulus mettre qu'une caiſſe de livres qui fut brûlée. 1703.

Après que les poſtes eurent été reglez, j'inſiſtai fortement ſur deux choſes : La premiere, que l'on retira les canons de la batterie des Carmes, & qu'on les mit dans le Fort, ou du moins entre le Fort & la Falaiſe du bord de la mer, où l'on pouvoit dans moins de 24. heures établir une batterie couverte d'un foſſé & d'une paliſade. Ma raiſon étoit que les ennemis trouvant ces canons les auroient bientôt deſenclouez ou forez, & s'en ſerviroient contre nous ſans avoir la peine d'en faire deſcendre de leurs vaiſſeaux ; & qu'aiant une batterie établie dans le lieu que je propoſois, nous ſerions en état de foudroier le Bourg, & d'empêcher les vaiſſeaux de s'en approcher : à quoi j'âjoutois que cette batterie étant établie avant que les ennemis euſſent établi la leur, il étoit évident que nous les euſſions chagriné d'une terrible maniere.

La ſeconde choſe ſur laquelle j'inſiſtai fut de mettre le feu au bourg avant de l'abandonner : ma raiſon étoit que les ennemis ne manqueroient pas de le faire en ſe retirant, & qu'ainſi il étoit plus à propos de les prévenir que de leur

1703. laisser ce soin, après qu'ils se seroient servis de nos maisons pour se loger, ou qu'ils en auroient pris les materiaux pour faire les plate-formes de leurs batteries & les autres choses qui leur seroient necessaires. Le Lieutenant de Roi étoit de mon sentiment pour les canons ; mais il n'en fut point pour brûler le Bourg ; il esperoit aussi-bien que le Gouverneur que le secours de la Martinique arrivant, on pousseroit les ennemis si vivement, qu'on ne leur donneroit pas le tems de rien brûler.

La suite a fait voir que j'avois eu raison d'insister sur ce point. A l'égard du premier, le Gouverneur n'y voulut jamais consentir, sous prétexte que les Anglois pourroient enlever cette batterie, l'épée à la main, & s'en servir contre nous. Nous lui fîmes voir l'impossibilité de cette entreprise ; mais comme nous le vîmes fixé à les faire seulement encloüer, & à les laisser en leurs places, je me retranchai à demander que les affuts & les plate-formes fussent brûlez, ce qu'il m'accorda & me chargea de ce soin. Avant de faire mettre le feu aux plate-formes, je fis encloüer les canons, & les fis charger jusqu'à la bouche, afin de les faire crever. Je ne sçai pas

quel fut leur sort, car on se retira dès 1703.
qu'on eut mis le feu aux plate-formes ; & quand nous rentrâmes dans le Bourg après la retraite des Anglois, nous ne trouvâmes que deux canons rompus & plusieurs pieces des autres.

On envoia l'ordre au Major pour faire retirer les Troupes dès que le soleil seroit couché, de maniere que les premiers qui defileroient, s'arrêteroient sur la hauteur de la sucrerie du Sieur Boulogne, pour soûtenir celles qui les suivroient, en cas qu'elles fussent inquiétées dans leur marche, & ainsi de hauteur en hauteur, jusqu'à l'entrée du Bourg où elles recevroient l'ordre de leur campement.

Cette retraite se fit en très-bon ordre, & le Major fit voir qu'il sçavoit son métier. Les Anglois s'étant aperçus du mouvement de nos gens, voulurent les charger, & choisirent pour passer la riviere l'endroit à côté de nôtre sucrerie : c'étoit assurément le plus commode; & c'étoit pour cela que j'y avois posté le Sieur le Févre avec ses Enfans perdus. Comme il se préparoit à se retirer, les Anglois déboucherent tout d'un coup des deux côtez de la sucrerie, se jetterent dans la riviere où il n'y avoit de

1703. l'eau que jusqu'aux genoux ou à la ceinture, & se presserent pour gagner le retranchement. Le sieur le Févre les reçût bien, ses gens firent leurs décharges sans se presser, les uns après les autres; & comme ils avoient des pistolets de ceinture, leur feu fut fort vif & fort violent. Les Compagnies qui étoient dans les angles voisins les seconderent si bien, que les Anglois furent obligez de ploïer, & de se retirer avec une perte considerable, sans avoir pû gagner le retranchement. Le sieur le Févre se retira ensuite avec tout le reste des Troupes au petit pas, sans être inquiété, & sans autre perte que d'un homme blessé.

Je me trouvai à l'entrée du Bourg avec le Gouverneur quand les Troupes arriverent; on laissa le sieur le Févre avec sa compagnie, celle de Heurtaut & celles des Negres sur la hauteur de la Ravine Billau, pour y passer la nuit, & observer les mouvemens des ennemis.

On fit entrer dans le Fort les compagnies des sieurs Boucachar, Trezel & Titeca, pour se joindre aux deux compagnies de la Marine qui y étoient; la premiere commandée par le sieur Cloche Lieutenant du sieur de Maison-

celle, qui faisoit les fonctions de Major, 1703.
& la seconde par le sieur du Chatel. Ces cinq compagnies faisoient 305. hommes; on y fit aussi entrer les deux Canoniers du vaisseau Nantois dont j'ai parlé, deux autres Canoniers de l'Isle avec douze aides, quelques Volontaires qui voulurent tenir compagnie au Lieutenant de Roi, deux Chirurgiens, un Pere Carme pour Aumônier, les Gardes Magasins, quelques Ouvriers & des Domestiques; de sorte qu'ils se trouverent environ 370. hommes.

Le poste du haut de la riviere des Gallions, appellé le passage de Madame, fut occupé par les compagnies des sieurs le Bourg, Lostaut & Thomaseau, qui faisoient 163. hommes.

Campement des Troupes de la Colonie.

On renvoia la compagnie des trois Rivieres, commandée par le sieur des Meurs, en son quartier, pour garder les Ances, avec ordre de tenir une garde sur le chemin du réduit, pour empêcher que qui que ce soit ne passât du côté de la Cabesterre, sans une permission signée du Gouverneur.

La compagnie des Saintes fut postée au vieux Fort, à l'Ance de la Croix, & aux environs, pour défendre ces lieux-là en cas de besoin, & pour entre-

1703. tenir des vigies, pour découvrir ce qui se passoit en mer, & en donner avis.

La compagnie du sieur Celleron, comme la plus ancienne, eut la droite, & fut postée sur la hauteur à l'embouchure de la riviere des Gallions, le long du Boïau qui faisoit face à la mer; les autres compagnies s'étendirent jusqu'au Morne de Bisdari; la Cavalerie de la Basse-Terre, qui avoit envoié ses chevaux dans les hauteurs & aux trois rivieres, fut mise à la batterie des Gallions, où le Gouverneur avoit choisi son poste avec les Volontaires qui l'accompagnoient. Les Cavaliers de la Cabesterre & de la Grande-Terre & la compagnie du sieur Heurtaut furent postez à l'habitation du sieur Milet & de la Veuve Cherot sur la riviere des Gallions pour garder les petits passages qui étoient sur cette riviere.

La compagnie du sieur le Févre & celle des Negres n'eurent point de poste fixe, parce que leur emploi étoit d'être toûjours en campagne pour harceler les ennemis, enlever des Prisonniers & favoriser les Deserteurs.

Il étoit plus de minuit avant que les Troupes eussent défilé par le Bourg pour aller s'établir dans leurs postes,

J'allai dormir trois ou quatre heures dans la salle du Gouverneur pendant qu'on achevoit de transporter ses meubles. 1703.

CHAPITRE V.

Ce qui se passa de part & d'autre jusqu'à l'arrivée du secours de la Martinique.

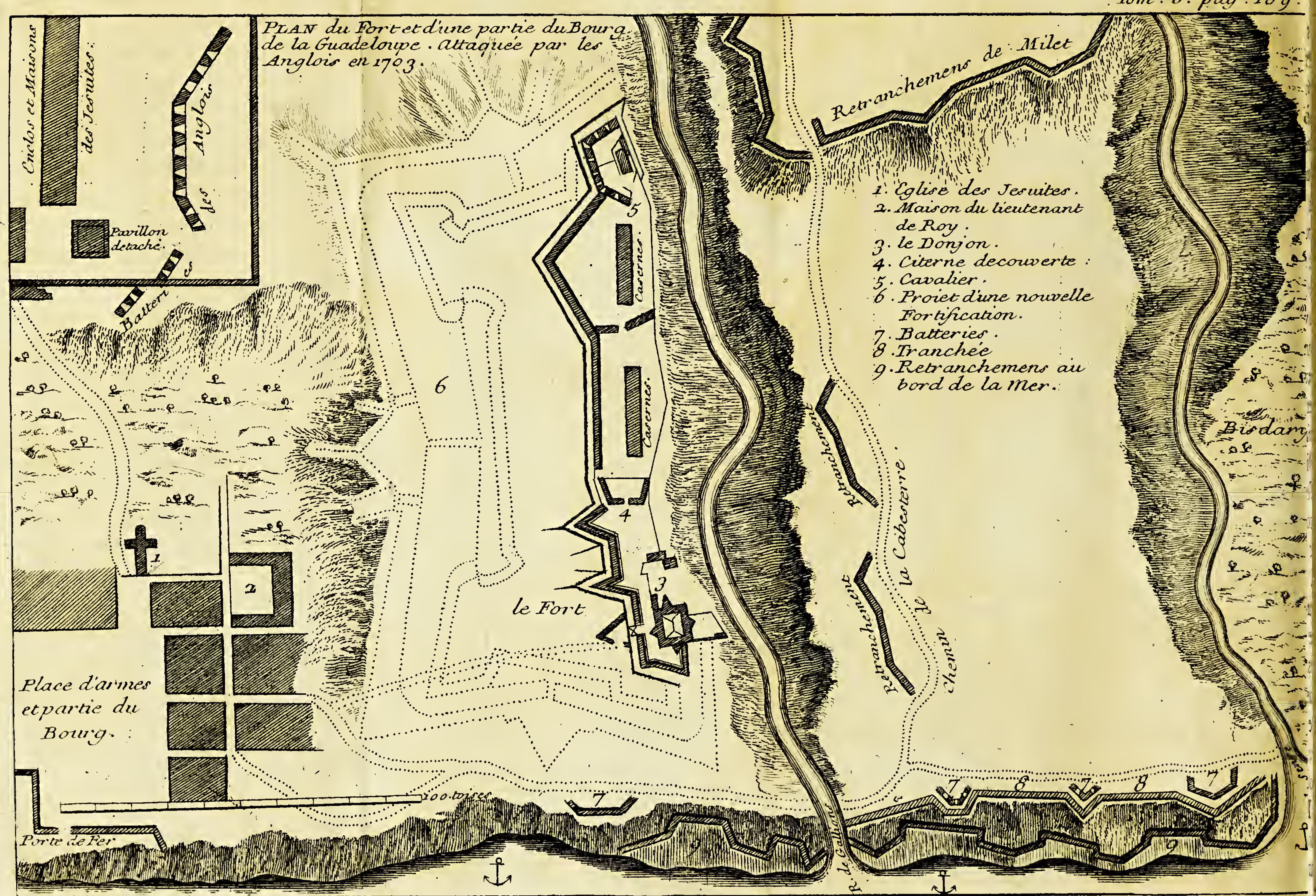
LE Samedi matin 24. Mars M. de la Malmaison, Lieutenant de Roi, entra dans le Fort ; il l'avoit défendu avec tant de valeur douze ans auparavant, que nous étions assurez qu'il ne s'aquiéreroit pas moins de gloire dans cette occasion. On mit le feu à la batterie de Saint François, & nos trois compagnies qui avoient passé la nuit sur la hauteur de la Ravine Billau, sans être inquietées le moins du monde, entrerent dans le Bourg, & firent la recherche dans toutes les maisons, pour voir s'il n'y auroit point de Negros ou d'engagez cachez pour se rendre aux ennemis.

Sur les dix heures une garde qui étoit sur une hauteur aiant fait signe que les ennemis approchoient, on tira un coup de canon pour avertir les En-

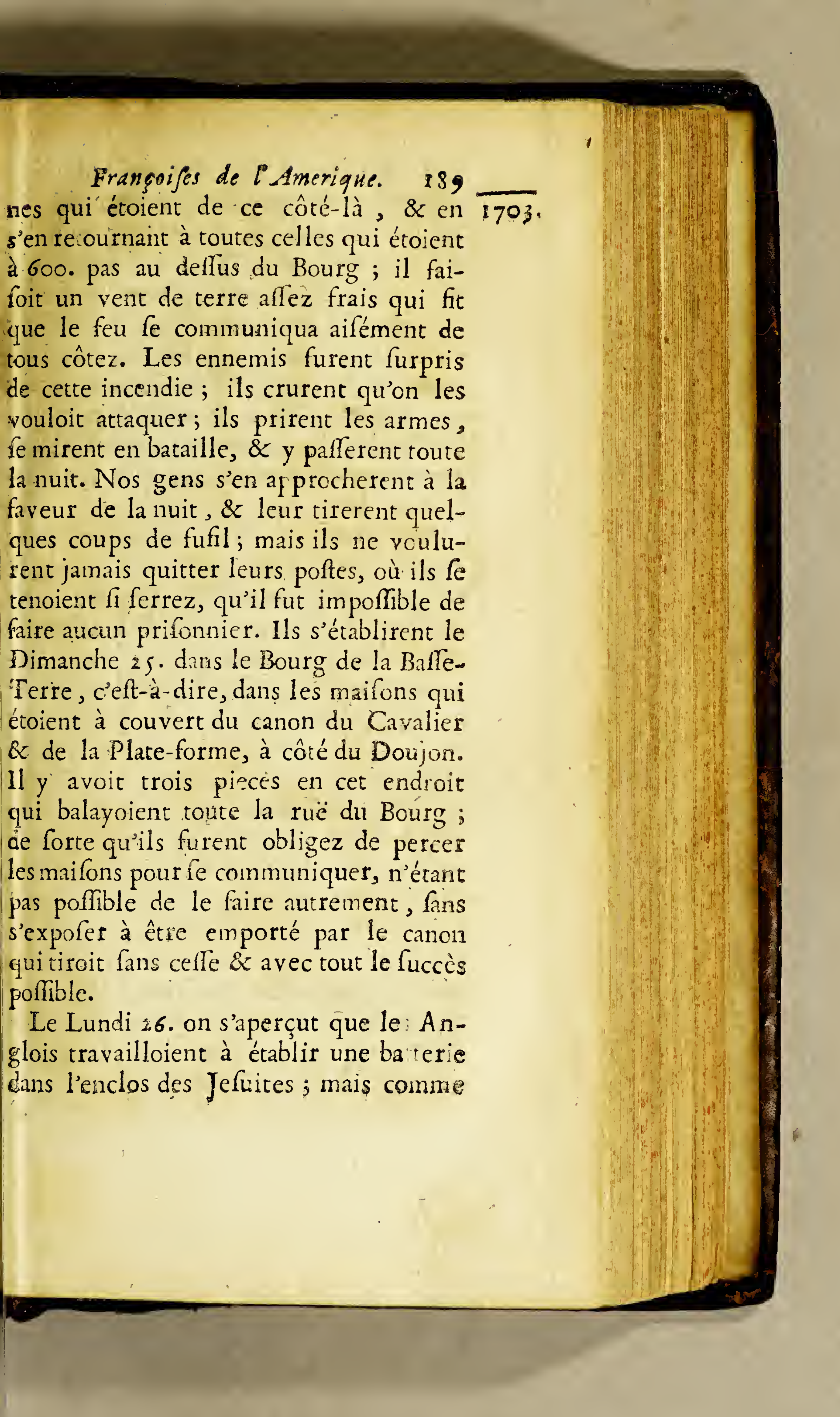
1703. sans perdus & les Negres de se retirer du Bourg ; on les mit en bataille sur l'esplanade du Fort. Le Gouverneur commanda à la compagnie des Negres d'obeïr au sieur le Févre, & lui donna ordre de s'aller embusquer derriere l'enclos des Jesuites, pour faire des prisonniers, mais sans s'engager dans aucune affaire qui eut des suites.

Les ennemis s'approcherent, marchant sur deux colonnes ; une tenoit le bord de la mer, & étoit épaulée par les vaisseaux ; l'autre avoit pris le chemin de la hauteur, c'est-à-dire, à cinq cent pas du bord de la mer ; ils marchoient fort serrez & en bon ordre, croiant trouver de la resistance, & assurément ils en auroient trouvé, si on eut suivi l'avis de M. de la Malmaison, qui vouloit leur disputer le païs à chaque hauteur ou ravine ; ce qui les auroit retardé considerablement, & leur auroit fait perdre bien du monde ; mais le Gouverneur jugea plus à propos de conserver ses habitans. Ils s'emparerent du Bourg Saint François, & ne passerent pas la riviere aux Herbes qui le separe de celui de la Basse-Terre. Le Sieur le Févre vint par les hauteurs jusqu'au dessus de la Ravine Billau, il mit le feu à toutes les can-

Les Anglois s'emparent du Bourg.



PLAN du Fort et d'une partie du Bourg de la Guadeloupe. Attaquée par les Anglois en 1703.
Enclos et Maisons des Jesuites.
Batteries des Anglois
Pavillon detaché.
Retranchemens de Milet
1. Eglise des Jesuites.
2. Maison du lieutenant de Roy.
3. le Donjon.
4. Citerne decouverte.
5. Cavalier.
6. Proiet d'une nouvelle Fortification.
7. Batteries.
8. Tranchée.
9. Retranchemens au bord de la Mer.
Casernes.
Casernes.
le Fort
Retranchement
Retranchement
Chemin de la Cabesterre
Bisdary
Place d'armes et partie du Bourg.
100 toises
Porte de Fer
R. le Gallion



nes qui étoient de ce côté-là, & en 1703.
s'en retournant à toutes celles qui étoient à 600. pas au dessus du Bourg ; il faisoit un vent de terre assez frais qui fit que le feu se communiqua aisément de tous côtez. Les ennemis furent surpris de cette incendie ; ils crurent qu'on les vouloit attaquer ; ils prirent les armes, se mirent en bataille, & y passerent toute la nuit. Nos gens s'en approcherent à la faveur de la nuit, & leur tirerent quelques coups de fusil ; mais ils ne voulurent jamais quitter leurs postes, où ils se tenoient si serrez, qu'il fut impossible de faire aucun prisonnier. Ils s'établirent le Dimanche 25. dans le Bourg de la Basse-Terre, c'est-à-dire, dans les maisons qui étoient à couvert du canon du Cavalier & de la Plate-forme, à côté du Doujon. Il y avoit trois pieces en cet endroit qui balayoient toute la ruë du Bourg ; de sorte qu'ils furent obligez de percer les maisons pour se communiquer, n'étant pas possible de le faire autrement, sans s'exposer à être emporté par le canon qui tiroit sans cesse & avec tout le succès possible.

Le Lundi 26. on s'aperçut que les Anglois travailloient à établir une batterie dans l'enclos des Jesuites ; mais comme

1703. on ne ſçavoit pas préciſément l'endroit, on prit le parti de raſer leur muraille à coups de canon. Deux deſerteurs qui vinrent le Mardi matin, & qu'on fit entrer dans le Fort, montrerent l'endroit où ils travailloient, qui étoit couvert de quantité de brouſſailles ; ils nous dirent que nôtre canon leur avoit deja tué ou bleſſé plus de cinquante hommes, & entre autres deux Officiers que l'on regretoit beaucoup.

On avoit fait une ouverture pour entrer dans le Fort à côté du Donjon, & on pouvoit y entrer par la porte ordinaire ; car les ennemis ne ſe ſont jamais approchez aſſez près pour nous en empêcher l'entrée. J'allai dîner chez M. de la Malmaiſon, je lui dis que j'avois été le matin à Hoüelmont, d'où j'avois découvert avec mes lunettes tout le travail des ennemis, & que je m'étois aligné à deux cocotiers qui répondoient dans le chemin que les ennemis avoient fait dans les cannes brûlées pour conduire leur canon, qu'ils faiſoient traîner par des ſoldats faute de bœufs ou de chevaux, & qu'enfin M. Hoüel étoit demeuré ſur la montagne pour nous faire ſigne avec un pavillon des démarches des travailleurs. Nous paſſâmes toute

l'après-dînée à la batterie du Cavalier à tirer ſur le chemin & ſur les travailleurs Anglois, & nous sûmes le ſoir même que nous avions rompu un de leurs canons, tué ou bleſſé bon nombre de leurs traineurs, & mis en deſordre tous ceux qui travailloient à leur batterie. 1703.

Je fus le lendemain à Hoüelmont avec M. Hoüel de Varennes, nous y paſsâmes toute la journée. Je croi avoir dit dans un autre endroit que M. de Varennes étoit fils de M. Hoüel, ci-devant Seigneur & Propriétaire de la Guadeloupe. Quoiqu'il parut un homme ſans façon, il ne laiſſoit pas d'être extrémement poli, & d'avoir toutes les manieres d'un homme de qualité, ſans gêne & ſans contrainte; il étoit brave, généreux, liberal; ſa maiſon étoit ouverte à tous les honnêtes gens, & les pauvres trouvoient en lui des ſecours toûjours prets; il ſuffiſoit qu'il sût le beſoin d'une perſonne pour aller au devant, lui offrir, & lui donner plus qu'elle n'auroit oſé demander; il s'étoit logé à cent pas du Gouverneur ſur la hauteur de la riviere des Gallions, il tenoit une bonne table, & ſe faiſoit un plaiſir d'y recevoir bien du monde. Les deux batteries du Fort furent ſi bien ſer-

Monſieur Hoüel de Varennes.

1703. vies que les Anglois ne purent ni tranſporter leurs canons, ni travailler à leur batterie de toute la journée.

Le ſieur de Machault Gouverneur General des Iſles.

Nous apprîmes le ſoir que le ſieur de Machault Capitaine de vaiſſeau étoit arrivé à la Martinique en qualité de Gouverneur Général, & qu'il avoit apporté au ſieur de Gabaret, Gouverneur de la Martinique, la commiſſion de Lieutenant au Gouvernement Général, qu'avoit le défunt Commandeur de Guitaut. Nous sûmes par la même voie qu'on ſe préparoit à la Martinique à nous ſecourir, & que ce ſeroit le nouveau Lieutenant Général qui conduiroit le ſecours. M. Auger en témoigna de la joie; mais il fut facile de découvrir que dans ſon cœur il n'en étoit point du tout content; il ſouhaitoit le ſecours, mais le Conducteur lui déplaiſoit infiniment; ſoit parce qu'étant moins ancien Gouverneur que lui, il le voïoit dans un poſte qu'il croïoit lui être dû; ſoit parce que l'aiant vû à la Martinique en 1693. lorſque cette Iſle fut attaquée par les Anglois, il ne lui avoit pas paru un homme de conduite ni de reſolution. Comme j'étois preſque toûjours avec le Gouverneur, je m'apperçûs plus que les autres de ſon chagrin; je lui en parlai

Mécontentement du ſieur Auger.

lai une fois que nous nous trouvâmes 1705.
ſeuls, & quoi qu'il diſſimula, voulant être maître de ſon ſecret, je vis tout ce qu'il avoit dans l'ame, & j'en tirai de fâcheuſes conſequences pour la ſuite.

Le Mercredi 28. M. de la Malmaiſon m'envoia prier à dîner; j'y paſſai preſque toute la journée; nous parlâmes de l'arrivée du Sieur de Gabaret, & il ſe trouva que nos penſées ne s'accorderent que trop. Je ne ſçai pour quelle raiſon nous montâmes au haut du Donjon; mais y étant, nous découvrîmes qu'il y avoit beaucoup d'Officiers à table, dans un pavillon de Maſſonnerie, qui étoit à un des angles du jardin des Jeſuites. Le Lieutenant de Roi envoia ordre aux canoniers d'y pointer trois ou quatre pieces, & de les tirer en même tems. Cela fut exécuté, & cauſa un fracas terrible dans ce pavillon. La pouſſiere nous empêcha d'abord de voir ce qui s'y étoit paſſé; mais quand elle fut abbatuë, on vit le pavillon vuide, & fort delabré, & beaucoup de gens qui emportoient des corps morts ou bleſſez dans les bâtimens qui étoient au deſſous, & qui ſervoient de cuiſine & de refectoire à ces Peres.

Le Sieur le Févre ſurprit avec ſes

1703. deux Troupes une Compagnie Angloise qui remontoit la Riviere aux Herbes, ou pour reconnoître le païs, ou pour chercher des vivres. Les Anglois crurent d'abord tenir sept ou huit de nos Negres, qui paroissoient avoir été surpris, & qui prirent la fuite exprès, pour les attirer dans l'embuscade; ils les suivirent en effet, & se virent tout d'un coup envelcppez; ils ne laisserent pas de se défendre si bien, qu'ils donnerent le tems à un détachement de les venir dégager, après avoir laissé sur la place 18. morts & sept blessez, que les Negres acheverent, pour avoir leurs habits, & deux prisonniers. On ne peut croire combien ce petit avantage augmenta le courage de nos gens, & sur tout de nos Negres.

La plus grande partie des Negres de nôtre habitation s'étoient retirez dans les hauteurs du Marigot; il y en avoit quinze ou vingt qui étoient armez pour les défendre, & environ trente qui servoient dans la compagnie des Negres. Nos gens avoient mis les femmes, les enfans, les vieillards & les infirmes dans ces endroits éloignez & difficiles; & ceux qui étoient armez gardoient l'entrée du bois, & alloient en parti,

d'où ils ne revenoient jamais les mains vuides. 1703.

Deux de ces Negres vinrent le Jeudi au soir donner avis à nôtre Superieur, que les Anglois avoient brûlé nôtre sucrerie & tous nos bâtimens du Marigot, & qu'il y avoit apparence qu'ils vouloient tirer nos chaudieres, qui étoient cachées dans la falaise; ils nous rapporterent que quand les Anglois étoient arrivez chez nous, il y avoit trois de nos Negres sur un petit morne au dessus de la sucrerie; qu'un Anglois ou François refugié s'étoit détaché, & leur avoit demandé s'il y avoit sûreté de traiter avec eux, & que lui aiant répondu qu'oui, pourvû qu'il vint seul & sans armes; il avoit eu l'imprudence de monter le morne avec son fusil sur l'épaule, la crosse en arriere; deux de ces Negres étoient armez, le troisiéme n'avoit qu'une longue serpe, dont j'avois fait faire une certaine quantité, pour couper des raquettes & autres bois épineux, qui avoit un manche de fer de deux pieds de long; de sorte qu'avec la longueur du coupant & du manche de bois, cet instrument avoit près de quatre pieds de longueur. Quand ce Negotiateur fut monté jusqu'où ils étoient,

Negotiateur Anglois tué par les Negres des Jacobins.

1703. ils les exhorta de prendre parti avec les Anglois, & de leur découvrir où étoient les Negres des Peres blancs, les assurant d'une bonne recompense s'ils les faisoient prendre. Nos trois Negres lui dirent que la chose étoit faisable ; mais qu'ils vouloient avoir un écrit signé de la main du Général Codrington, qui les declareroit libres, eux & leurs familles, & qu'à cette condition ils l'assuroient de lui livrer plus de trois cens Negres. Soit que l'Anglois crut ce que nos Negres lui disoient, ou qu'il fit semblant de le croire, afin de faire aprocher ses camarades, & se saisir de nos trois Negres, il leur promit ce qu'ils demandoient, & leur toucha dans la main ; & se tournant vers ses gens il leur fit adroitement un signe dont nos Negres s'étant aperçus, celui qui avoit la serpe lui en déchargea un coup sur le côté de la tête, qui l'étendit par terre. Les deux autres prirent le corps, & le jetterent dans la falaise, parce qu'ils n'avoient pas le tems de le dépoüiller, & s'enfuïrent, emportant seulement son fusil, un pistolet qu'il avoit à la ceinture, & son chapeau qui avoit une taillade de six à sept poûces de longueur.

Les Anglois qui étoient au bas du

morne monterent en diligence pour secourir leur camarade, & se venger de nos Negres ; ils les suivirent jusqu'au bois, mais ils n'oserent y entrer, parce qu'ils se virent canarder de differens endroits, sans sçavoir à qui ils auroient à faire s'ils avançoient ; ils mirent le feu à nos cannes en se retirant, & à tous nos bâtimens. 1703.

Le Vendredi 30. nôtre Superieur me vint trouver à ma baraque, au passage de la Riviere des Gallions, pour prendre avec moi les mesures pour sauver nos chaudieres ; nous fûmes trouver le Gouverneur, & nous obtînmes que le sieur le Févre nous rendroit ce service avec ses deux Compagnies. Je voulois les accompagner ; mais le Gouverneur ne le jugea pas à propos. Le sieur le Févre y alla ; il posta ses gens dans la costiere du parc, vis-à-vis l'endroit où les Anglois travailloient à retirer nos chaudieres, & fit sur eux des décharges si meurtrieres, qu'il les obligea d'abandonner ce qu'ils avoient commencé, & de se retirer après avoir perdu plusieurs des leurs, & eu beaucoup de blessez. Nous en fûmes quittes pour cinq chaudieres qu'ils avoient deja emportées, avant que le sieur le Févre fût arrivé ;

1703. on mit les autres dans des endroits plus sûrs, & nous les trouvâmes après la retraite des ennemis.

Nous eûmes en deux jours onze deserteurs; ils dirent tous qu'il y avoit beaucoup de malades dans leurs Troupes, & que sans la crainte qu'ils avoient de rencontrer les Negres armez, il deserteroit beaucoup de monde. On proposa à M. Auger de faire semer des billets aux environs de leur camp, pour les exciter à deserter, & leur donner des signaux; il eut des raisons pour ne le pas faire.

Le Dimanche 1. Avril, le sieur le Févre étant sorti du camp avec ses deux Compagnies, rencontra à mille pas au dessus du Bourg trois compagnies Angloises, qui alloient vers les habitations des Carmes & du sieur du Query; il envoia un de ses hommes avertir les Negres qui étoient à quelque distance de lui, de le venir joindre, en passant au travers des cannes brûlées, afin de prendre les ennemis en flanc; il s'avança ensuite sur le bord d'une petite ravine, & commença à faire feu sur les Anglois; ceux-ci se voiant trois fois plus forts que lui, voulurent l'envelopper, mais les Negres étant venus d'un côté, &

Un parti Anglois est défaite par le sieur le Févre.

le sieur du Pont Lieutenant de Cavalerie de la Cabesterre s'étant trouvé par hazard de ce côté là avec 25. ou 30. hommes, les Anglois furent poussez si vivement de tous côtez, que sans un secours considerable qui les vint dégager, pas un ne seroit retourné en leur camp; ils laisserent trente-sept morts sur la place, & environ vingt blessez, dont les Negres prirent soin; on leur fit quatre prisonniers, & nous n'eûmes que deux hommes blessez. Il faut convenir que c'est un grand avantage de bien sçavoir le païs : nos gens étoient toûjours à couvert pendant que les Anglois qui ne le connoissoient pas, tomboient à tous momens dans les embuscades que les nôtres leur dressoient. 1703.

Un des Negres de nôtre maison tua un Officier Anglois, & emporta son Esponton, son Epée & son Haussecol; il m'apporta ces trois pieces, qui penserent être cause d'un démêlé, parce qu'un de nos Officiers les lui demanda, & le menaça de le maltraiter s'il ne les lui apportoit; le Negre m'en vint faire ses plaintes, & me dit resolument que si l'Officier levoit la main sur lui, il le tueroit. Je le connoissois tout propre à le faire comme il le disoit, & à

1703. s'aller rendre ensuite aux Anglois ; je lui dis de ne rien craindre, & que je parlerois à cet Officier : en effet je le rencontrai le même jour chez le Gouverneur, & je lui dis, que s'il vouloit avoir des armes des Officiers Anglois, il falloit qu'il prit la peine de les aller tuer, & que je le priois de ne plus penser à celles que mon Negre avoit gagné, parce qu'elles étoient en de bonnes mains. Le Gouverneur lui dit qu'il avoit tort, & lui montra le danger auquel il s'exposoit.

Le Lundi 2. Avril, les Anglois démasquerent leur batterie, & après qu'un d'eux nous eût crié, bon jour Messieurs les François, ils commencerent à tirer sur le Cavalier du Fort ; leur batterie n'étoit d'abord que de cinq pieces de douze, & de dix-huit livres de balle ; ils l'augmenterent jusqu'à onze pieces de differens calibres ; elle étoit placée dans le premier enclos des Jesuites, eloignée du Cavalier d'environ 450. pas, mesure du païs, c'est-à-dire, 225. toises ; ils firent à droit & à gauche des parapets pour la défendre ; ils avoient six pieds de hauteur avec une banquette, le tout composé de piquets claionnez, pour soûtenir la terre dont le milieu

Les Anglois battent le Cavalier.

étoit rempli : c'étoit là qu'ils tenoient leur mousqueterie qui tiroit aussi vivement qu'inutilement sur le Fort, & sur le Cavalier. 1705.

Nôtre canon qui fut très-bien servi rallentit bientôt le feu du leur; dès ce même jour il brisa deux de leurs pieces, & nôtre mousqueterie qui bordoit les parapets du Fort, les incommoda beaucoup.

Le Mardi 3. Avril ils eurent le bonheur de briser une de nos pieces de fonte, qui étoit dans le Cavalier, de casser la jambe à un de nos Canoniers, de tuer un Soldat, & d'en blesser deux autres : c'est le plus grand dommage que leur batterie nous ait causé ; car quoiqu'elle fit quelquefois un feu assez vif, leurs Canoniers pointoient si mal, que j'ai vû souvent que d'onze volées de canon pas une ne donnoit dans le Cavalier. On retira la piece de bronze, & on en mit une de fer en sa place.



CHAPITRE VI.

Arrivée du secours de la Martinique ; & ce qui se passa jusqu'à l'abandonnement du Fort.

ON eut avis le même jour 3. Avril que le secours que nous attendions de la Martinique, étoit arrivé au Port Sainte Marie de la Cabesterre ; il nous joignit le lendemain sur le midi ; il étoit composé de deux compagnies de la Marine, chacune de 60. hommes, de quatre compagnies de Milices, & de six campagnies de Flibustiers ; ces douze Compagnies faisoient huit-cens vingt hommes, dont on en laissa cent vingt à Sainte Marie, tant pour garder les barques, & pour conserver ce poste, qui pouvoit être insulté par quelque détachement des vaisseaux ennemis, que pour garder les prisonniers & les deserteurs, dont on ne voulut laisser aucun dans le camp, de crainte que leur desertion ne fut une feinte pour reconnoître ce qui se passoit chez nous, & en aller ensuite instruire nos ennemis.

Ce secours étoit commandé par M. de

Gabaret nouveau Lieutenant Général des Isles, & Gouverneur de la Martinique; c'étoit un homme de plus de soixante ans, fort caduc, & fort incommodé, & nullement propre dans l'âge & dans l'état qu'il étoit à se charger d'une pareille commission; il avoit été autrefois Capitaine de chevaux; son frere aîné, qui étoit Lieutenant Général des armées Navales du Roi, lui avoit fait avoir le Gouvernement de la Grenade, & ensuite celui de la Martinique, qui lui avoient servi à s'enrichir prodigieusement par le commerce qu'il y avoit fait; il étoit d'une taille mediocre & assez remplie; il avoit une balafre en visage, & grimaçoit beaucoup en parlant; bon homme au reste.

1703.

Le sieur de Gabaret Lieutenant Général des Isles.

Il avoit avec lui les Sieurs de Boisfermé Gouverneur de Marie-galante, de Valmeinier, & du Parquet Lieutenans de Roi: ce dernier étoit de la famille de feu Mr. du Parquet Seigneur de la Martinique, & Bienfaiteur de nôtre mission.

Les deux Compagnies de la Marine étoient commandées par les sieurs de la Rocheguion, & de la Tournerie. Le premier étoit un petit homme parfaitement bien fait dans sa taille, d'une phi-

1703. sionomie ouverte & agréable ; il avoit de l'esprit, de la politesse, du feu, & de la valeur à revendre ; il étoit fort obligeant, mais si delicat sur le point d'honneur, qu'il falloit agir avec beaucoup de circonspection quand on traitoit avec lui. Le second étoit Creolle de Saint Christople, & un des enfans du sieur de la Guarigue premier Capitaine de cette Isle : j'en ai parlé dans la quatriéme partie de ces memoires.

Le sieur de la Roche-guion.

Les Compagnies de Milice étoient commandées par les sieurs du Buc, Colart, Saint Amour, & Renaudot. J'ai parlé du premier dans d'autres endroits, j'ajoûterai seulement ici que quand les belles actions de son Pere ne lui auroient pas procuré des lettres de Noblesse, les siennes suffisoient pour en meriter à toute sa famille. Les sieurs Colart & de Saint Amour étoient des Officiers de la Martinique qui s'étoient distinguez dans toutes les guerres passées. Le Roi a recompensé leur valeur par des lettres de Noblesse ; & on leur doit rendre cette justice qu'ils les ont très-bien merité.

A l'égard des Flibustiers, dont le sieur Lambert commandoit la premiere Compagnie, je n'avancerai rien de trop, quand je dirai que c'étoit un des plus

braves Corsaires, & un des plus honnêtes hommes que nous aïons eu aux Isles. Les sieurs Questel, Breart, Daniel, Lauriol, & Mayeux qui commandoient les autres Compagnies, étoient de très-braves gens, qui augmenterent en cette occasion la juste reputation qu'ils s'étoient acquise par une infinité de belles actions. 1703.

Dès que ces Troupes furent arrivées, on fit entrer dans le Fort les deux Compagnies de la Marine qui venoient d'arriver, avec celle de Milice du sieur Chevalier Conseiller en nôtre Conseil Souverain, parce que lui & son Lieutenant le sieur Filassier, étant membres de cet illustre Corps, ils s'avoisinoient davantage de la Noblesse de nos Officiers de Marine. On en fit sortir les trois autres Compagnies de Milice que l'on repartit avec les Troupes arrivées de la Martinique le long des retranchemens du bord de la Mer, & de la Riviere des Gallions.

M. de Gabaret s'étoit imaginé que son arrivée jetteroit tant de terreur dans les cœurs des Anglois qu'elle les obligeroit à lever le Siege, comme feu le Marquis de Ragni, Gouverneur Général des Isles l'avoit fait lever douze ans

1703. auparavant au Pere du Général Codrington qui nous attaquoit. Ce fut dans cette flateuse idée que deux Trompettes qu'il avoit amené, deux Phifres, & nombre de Tambours annoncerent son arrivée aux Anglois, se faisant entendre, & passant & repassant avec affectation sur la hauteur derriere le Fort, d'où ils pouvoient être vûs de la Batterie des ennemis ; mais ce grand bruit ne les épouventa point ; on remarqua au contraire, que leur Batterie n'avoit point été aussi-bien servie, qu'elle le fut ce jour-là, ni le feu de leur mousqueterie plus vif, & plus continuel.

Projet d'une entreprise sur la Batterie des Anglois.

On resolut cependant de ne pas laisser tant de braves gens inutiles, de crainte que leur ardeur ne se refroidit. On détermina de faire une sortie de douze-cens hommes, pour enlever la Batterie des ennemis, & les chasser du Bourg, & même de l'Isle, si l'occasion s'en présentoit. Une partie des Troupes devoit passer la Riviere des Gallions au dessus du Fort, pendant que l'autre déboucheroit par le passage ordinaire du bord de la Mer.

Le Jeudi Saint 5. Avril on assembla les huit-cens hommes qui devoient attaquer la Batterie dans la Savanne des Re-

ligieux de la Charité. L'ordre fut envoié au Fort de redoubler le feu du canon & de la mousqueterie, & de tirer sur le Bourg de tous côtez. Les Troupes qui étoient postées le long des Retranchemens du bord de la Mer étoient assemblées dans le fond de la Riviere, prêtes à se joindre à celles qui devoient sortir du Fort. Comme je devois marcher avec ces dernieres, je m'étois avancé jusqu'au Fort. Après avoir attendu fort long-tems, on envoia voir à quoi il tenoit que les 800. hommes ne fussent pas encore passez, & on apprit que nos Généraux avoient oublié de s'informer, s'il y avoit un chemin pour passer la Riviere en cet endroit-là, & que ne s'y en étant point trouvé, on avoit remis la partie à une autre fois, parce qu'il étoit trop tard pour aller par le passage du haut de la Riviere; de sorte que nous fûmes contraints de renguainer toutes les proüesses que nous voulions faire, & de nous retirer au camp, en murmurant beaucoup contre nôtre Lieutenant Général. 1703.

Le hazard fit le lendemain une partie de ce qu'on avoit voulu faire le jour précedent, & on auroit peut-être encore mieux réüssi, si on avoit sû se servir de l'occasion qui se presenta.

1703. Le ſieur le Févre étant ſorti avec ſes deux Troupes, pour apprendre des nouvelles des ennemis, trouva un corps de quatre à cinq-cens hommes, qui étoit dans le chemin des hauteurs. La partie étant trop inégale, le ſieur le Févre prit le parti de ſe battre en retraite juſqu'à un lieu appellé l'Eſperance, qui aiant la Riviere des Gallions à gauche, une Ravine aſſez difficile à droite, & une muraille de pierres ſéches par devant, étoit un poſte avantageux pour n'être pas enveloppé, & pour attendre le ſecours qu'il envoia demander.

Combat entre les François & les Anglois.

Le ſieur de Bois-Fermé, qui commandoit alors le poſte du paſſage de Madame, ſortit auſſi-tôt avec toutes ſes Troupes, qui pouvoient faire trois-cens hommes, pour le ſoûtenir. Les ſieurs du Parquet & de Valmeinier, qui ſe trouverent de ce côté-là, y allerent auſſi, & non ſeulement on repouſſa vivement les ennemis, mais on les mena toûjours battant juſques bien au deſſous de l'Eſperance, & juſqu'à la vûë du Bourg; ils reçurent dans ce moment un ſecours de ſept à huit hommes; & à voir les mouvemens qu'il y avoit parmi eux, il ſembloit qu'il y alloit avoir une affaire générale; ils repouſſerent nos

gens à leur tour, jusqu'à la même Savanne, où ils firent ferme, & se battirent très-bien, quoique les ennemis fussent deux fois plus forts qu'eux. Le sieur Lambert y étant accouru avec sa Compagnie, & les sieurs du Buc & Colart avec les leurs, ils prirent les ennemis en flanc, & les firent ployer; & s'étant tous unis, ils mirent l'épée à la main, & donnerent sur les Anglois avec une extrême vigueur: comme ceux-ci venoient de recevoir un nouveau renfort, ils tinrent plus ferme qu'à l'ordinaire, & disputerent le terrain fort long-tems; ils furent enfin obligez de ceder, de se retirer assez en desordre, & de nous laisser le champ de bataille couvert de leurs morts & de leurs blessez; mais cet avantage nous couta cher, puisque nous y perdîmes le brave le Févre. On s'aperçut que les Anglois s'étoient ralliez derriere une piece de cannes qui n'avoit point été brûlée; on y mit le feu, & on les fit déloger de cet endroit: cependant la soif & la lassitude obligerent les deux partis à se reposer à cinq-cens pas les uns des autres. On se servit de ce tems pour transporter le corps du sieur le Févre, & de deux autres qui avoient été tuez,

1703.

1703. & huit à dix blessez, que nous avions eu dans ces trois chocs.

J'étois au Fort quand l'action commença; M. de la Malmaison me pria d'aller trouver le Lieutenant Général de sa part, & de lui dire que l'occasion étoit la plus belle du monde d'enlever la batterie des ennemis, & de ruiner leurs travaux, puisqu'il paroissoit qu'il n'y avoit que très-peu de monde; & que par le nombre des Compagnies qui avoient marché en haut, il sembloit qu'ils eussent oublié qu'ils avoient des ennemis en bas; il me pria aussi d'avertir les Officiers que je trouverois sur ma route du sujet de mon voiage, afin qu'ils tinssent leurs gens en état d'agir au premier commandement; je n'y manquai pas, & le bruit s'en étant répandu dans les postes du bord de la Mer, on prit les armes avec tant de bonne volonté, qu'avant que je fusse au haut du morne, il y avoit plus de quatre-cens hommes de l'autre côté de la Riviere qui attendoient avec impatience l'ordre de donner sur les ennemis.

Je trouvai le Lieutenant Général avec M. Auger qui regardoient le combat, la Riviere entre deux; je fis ma commission, & M. Auger l'appuia de toutes

ſes forces; il vouloit aller ſe mettre à la tête des Troupes, pour enlever la batterie des ennemis, & les chaſſer du Bourg, pendant que la plus grande partie étoit occupée à une bonne lieüe plus haut. M. de Gabaret répondit d'abord qu'il étoit trop tard (quoiqu'il ne fut encore que midi) & qu'il ſeroit nuit avant que les Troupes fuſſent en état. Je lui répondis qu'elles l'étoient, & que ſur ce que j'avois dit aux Officiers de la part de M. de la Malmaiſon, de faire tenir leurs gens prêts à exécuter ſes ordres, s'il jugeoit à propos de profiter de l'occaſion, ils n'attendoient que ſon commandement pour agir. Il ſe fâcha beaucoup, & repeta plus de dix fois que perſonne n'avoit droit de faire prendre les armes que lui, qu'il ſçavoit ſon métier, & qu'il n'avoit pas beſoin de conſeil, ni d'avis. M. Auger lui dit qu'il s'agiſſoit du ſervice du Roi, & de la conſervation de l'Iſle; il le pria de remettre ſes réfléxions à une autre fois, & de trouver bon qu'il s'alla mettre à la tête des Troupes du bord de la Mer, ou de l'y accompagner, s'il vouloit commander en perſonne; mais il n'y eut pas moïen de lui faire entendre raiſon là deſſus; il y eut entre eux

1703.

Faute de Lieutenant Général.

1703. de grosses paroles, & ils se separerent fort mécontens l'un de l'autre.

Je m'en retournai au Fort rendre compte à Mr. de la Malmaison de ce qui étoit arrivé pendant que Mr. de Gabaret envoia ordre à nos Troupes, qui avoient recommencé le combat, de se retirer dans les Retranchemens du passage de Madame.

Les Anglois voiant cette retraite hors de saison, crurent que c'étoit une feinte pour les attirer dans quelque embuscade, & cette prévention donna à nos gens le loisir de se retirer sans être poursuivis. A la fin les Anglois s'avancerent en gens qui se défioient de quelque surprise, & se posterent enfin sur la hauteur, à la gauche de la Riviere des Gallions, vis-à-vis de nôtre Retranchement qui étoit à la droite.

Miroir concave des Anglois.

Ils faisoient porter dans leur premier rang un miroir concave, qui paroissoit de quinze à seize poûces de diametre, attaché au bout d'un baton de 12. à 15. pieds de longueur. Je croi qu'ils se servoient de cet instrument pour découvrir les embuscades qu'on auroit pû leur dresser dans les cannes brûlées, & les ravinages qui étoient aux environs du lieu où l'on se battoit. Nous crûmes tous

que c'étoit une invention du Général Codrington, ou de son Ministre, qui se piquoient tous deux d'être de grands Machinistes. 1703.

La situation de nôtre Retranchement sur le panchant de la Costiere avoit obligé de le faire à deux étages, ce qui n'empêchoit pas qu'ils ne fussent commandez par la hauteur opposée. J'avois tracé, & fait commencer un troisiéme étage, qui commandoit absolument cette hauteur, comme je l'ai dit ci-devant; on y devoit même placer deux petites pieces de canon; mais on avoit depuis changé la destination de ces deux pieces, & on avoit negligé de faire le parapet. Tout ce que purent faire nos gens, qui étoient dans les deux Retranchemens, pour se couvrir du feu des Anglois, fut de s'asseoir sur la banquette de leurs parapets, parce que dans cette situation les ennemis ne les pouvoient découvrir: ceux qui étoient au plus bas étage tiroient dès que les Anglois vouloient s'approcher du bord de la Falaise, & firent culbuter quelques-uns de ces curieux de ce qui se passoit chez nous. M. Auger m'avoit chargé de revenir le trouver après que j'aurois rendu réponse à M. de la Malmaison; je retournai donc en di-

1703. ligence, & bien m'en prit d'avoir un bon cheval; je le trouvai qui assembloit du monde; il s'en trouva 35. ou 40. qui avoient leurs chevaux, il me pria de les conduire au lieu où j'avois tracé le troisiéme Retranchement, le plus vîte qu'il se pouroit, pendant qu'il y alloit faire marcher des gens de pied. Nous y fûmes, nous laissâmes nos chevaux au commencement du bois, je leur montrai le poste, chacun se couvrit d'un arbre, & on commença à faire feu sur les Anglois, qui ne s'attendoient point du tout à cette nouvelle batterie, & qui ne voiant personne, étoient contraints de faire leurs décharges du côté qu'ils voïoient partir le feu; insensiblement le nombre de ceux qui nous joignirent se trouva si grand, & leur feu si superieur à celui des ennemis, qu'ils furent obligez de se jetter dans un petit vallon derriere cette hauteur, après avoir perdu beaucoup de monde.

Quelques-uns de nos jeunes gens sortirent alors du Retranchemeut d'en-bas, sous prétexte d'aller prendre de l'eau à la Riviere, la passerent, monterent le morne, & firent feu sur les Anglois; ceux qui étoient plus âgez, & plus sages marcherent après eux, pour les

soûtenir, & malgré le sieur de Bois-Fermé tout son détachement le quitta, passa la Riviere, & alla attaquer les ennemis. Les Troupes qui se trouverent sur la hauteur de la Falaise, où devoit être le troisiéme Retranchement, voiant leurs compatriotes passez, quitterent tout d'un coup M. Auger, & allerent joindre les autres, & tous ensemble pousserent les ennemis au de-là de la Savanne de l'Esperance. J'étois auprès de Mr. Auger à regarder ce jeu, il faisoit semblant d'être fort en colere de ce qu'on desobeïssoit ainsi au Lieutenant Général; mais il étoit facile de s'appercevoir qu'il en avoit une joie extrême; il envoia seulement un Aide de Camp leur dire de sa part de ne pas s'engager davantage, & de se maintenir dans le poste de l'Esperance, où je les allai joindre du consentement du Gouverneur, qui me dit qu'il auroit soin qu'on nous envoia des vivres & des munitions. Il étoit presque nuit quand j'arrivai, & c'est ce qui avoit précipité la retraite des Anglois, qui se voiant à plus d'une lieüe de leur camp, dans un païs coupé qu'ils ne connoissoient pas, avoient peur de tomber dans quelques grosses embuscades, & d'être entiere- 1703.

1703. ment défaits, comme il seroit arrivé, si nous avions été bien conduits. Je felicitai nos gens sur leur valeur ; il vint des vivres, nous mangeâmes, & passâmes la nuit le plus agréablement du monde.

Morts & blessez des deux partis.

Nous allâmes dès qu'il fût jour sur les lieux où l'on s'étoit battu, nous comptâmes cent quatre-vingt treize morts ; un peu après nos Negres en trouverent encore six dans une case avec deux blessez qui expiroient ; on en trouva encore une trentaine dans les cannes, & plusieurs blessez qui s'étoient jettez dans une petite Ravine, en attendant le secours de leurs gens ; de sorte que cette journée coûta plus de trois cens hommes aux Anglois, sans compter les blessez qu'ils remporterent avec eux.

Nous n'eûmes cependant que cinq morts, & quinze blessez ; le pauvre Sanson Maître de la barque, qui m'avoit rapporté de Saint Domingue, reçut un coup de fusil au travers du corps, qui ne lui toucha ni les os, ni les parties nobles ; mais pendant qu'on le pansoit dans une baraque du Retranchement, il eut un autre coup, qui lui perça la cuisse. Il deserta onze Soldats Irlandois du Regiment qui étoit en garnison à Saint

Saint Christophle ; ils dirent tous qu'on n'avoit laissé que 25. Soldats avec un Sergent dans le Fort de la grande rade de cette Isle, & cinq ou six Habitans dans celui de la Souphririere ; de sorte que si on avoit envoié cinq ou six cens hommes à Saint Christophle, on auroit pris les deux Forts avant que les Anglois qui nous assiégoient en eussent eu la nouvelle. M. Auger en écrivit fort pressamment à M. de Machaut : c'étoit une belle occasion à ce nouveau Gouverneur Général de signaler son arrivée ; il avoit deux vaisseaux de guerre, six ou sept autres vaisseaux marchands, dont le moindre avoit 24. canons, & de bonnes barques Corsaires ; il pouvoit tirer mille hommes de la Martinique, & faire cette expedition en 24. heures, étant une fois arrivé à Saint Christophle ; il eut ses raisons pour ne le pas faire, dans lesquelles je ne dois pas entrer. 1703.

Il ne se passa rien de considerable depuis ce jour-là jusqu'au Mercredi 10. Avril, parce qu'il n'y eut plus que la Compagnie des Negres qui sortit pour inquiéter les ennemis ; celle des Enfans perdus avoit été donnée après la mort du sieur le Févre au sieur Jolly son Lieutenant ; c'étoit un jeune homme nou-

1703. vellement venu de France ,qui se faisoit tout blanc de son épée. Nos Creolles qui étoient moins bien partagez que lui du côté de la langue, mais qui prétendoient l'être mieux du côté de la valeur, ne voulurent plus servir sous lui, & rentrerent presque tous dans les compagnies de leurs quartiers ; de sorte que le Capitaine Jolly eut bien de la peine à ramasser 35. ou 40. hommes, pour former sa Compagnie, & pour surcroît de malheur les Negres ne voulurent pas lui obeïr, & on ne jugea pas à propos de les y contraindre.

Les Anglois profiterent mieux que nous du tems, & à force de tirer, ils nous briserent encore deux pieces dans le Cavalier, nous tuerent trois hommes, & en blesserent cinq ou six ; ils abbatirent deux Merlons, presque au ras de la Genoüillere, & endommagerent beaucoup le troisiéme. Ce mauvais succès fit taire nôtre canon du Cavalier ; il n'y en avoit plus qu'une piece qui battoit sur le Bourg, qui pouvoit servir si les ennemis en fussent venus à un assaut Général ; & les deux pieces qui battoient dans la campagne qui nous étoient inutiles. Une des trois pieces qui étoient sur la terrasse, attenant le Donjon creva

ſans bleſſer perſonne, quoiqu'il y eut dix ou douze perſonnes aux environs. Les Anglois battirent donc le Cavalier tout à leur aiſe, n'étant plus incommodez que de nôtre mouſqueterie, qui faiſoit ſans ceſſe un très-grand feu ſur eux; mais avec toutes leurs canonades ils ne pouvoient faire autre choſe, que de ruiner le reſte du troiſiéme Merlon juſqu'à la Genoüillere; car leur batterie ne pouvoit pas découvrir plus bas à moins qu'ils ne l'avançaſſent juſques ſur le bord du foſſé, ce qu'ils ne pouvoient faire ſans ouvrir une Tranchée, & cela leur étoit preſque impoſſible; parce que tout le terrain aux envitons du Fort eſt une eſpece de roc ou de tuf très-dur, ſur lequel il n'y a pas un pied de terre dans le meilleur endroit; & ils manquoient abſolument de tout ce qui étoit neceſſaire pour ſe couvrir en approchant juſques-là. 1703.

Ils firent une batterie de deux pieces ſur une des Plate-formes devant la maiſon des Jeſuites, pour ruiner le Donjon, entrepriſe fort inutile, & qui ne les conduiſoit à rien, puiſque la ruine entiere du Donjon, quand ils en ſeroient venus à bout, ne leur auroit pas fait une ouverture d'un poûce de large, pour

1703. entrer dans le Fort, parce qu'il y avoit devant le Donjon une courtine avec deux angles saillans, & une demie lune qui couvroit la courtine. Nous jugeâmes qu'ils ne vouloient faire autre chose, que ruiner cet édifice, en achevant de consumer le reste de leurs munitions; après quoi ils prendroient le parti, ou de donner un assaut Général, ou de se retirer. Ce dernier parti étoit le plus facile à exécuter : car pour le premier il n'étoit pas praticable, puisque de leur batterie, qui étoit le lieu le plus proche où ils pouvoient s'assembler jusqu'au bord du fossé, il y avoit au moins quatre-cens cinquante pas qu'il falloit faire tout à découvert devant des gens couverts d'un bon fossé, & d'un parapet, dont leur canon n'avoit pas enlevé une seule pierre, qui pouvoient être soûtenus de toutes nos Troupes, & rafraîchis à tous momens avec d'autant plus de facilité qu'outre la porte ordinaire, nous avions une ouverture à côté du Donjon, & le chemin qui descendoit à la riviere.

Malgré toutes ces considerations M. de Gabaret resolut de faire sauter le Donjon, & d'abandonner le Fort, fondé sur ce que les ennemis pourroient l'em-

porter par aſſaut, & tailler en pieces toutes les Troupes qui étoient dedans; il dit ſon deſſein à M. Auger, qui s'y oppoſa de toutes ſes forces, & qui le voiant déterminé à cela, me le dit, & me pria d'en aller donner avis à M. de la Malmaiſon, afin qu'il vint trouver le Lieutenant Général, & qu'il tachât de lui faire changer de deſſein; j'y allai auſſi-tôt, & j'eus beaucoup de peine à lui perſuader que je parlois ſerieuſement. Il me crut à la fin, & ſortit auſſi-tôt, & s'en alla trouver M. de Gabaret, il lui dit qu'il venoit s'éclaircir d'un bruit qui s'étoit répandu, qu'il vouloit abandonner le Fort; M. de Gabaret lui répondit que cela étoit vrai, & qu'il lui en envoïeroit l'ordre dès le ſoir même. M. de la Malmaiſon lui dit qu'avant d'en ſortir il feroit ſes proteſtations, & que tous ceux qui étoient avec lui en feroient de même, & qu'enſuite on verroit qui auroit tort. Monſieur de Gabaret ſe fâcha beaucoup, il ſe plaignit qu'il ne trouvoit par tout que de la déſobéiſſance, & menaça de reprendre les Troupes qu'il avoit amené, & de s'en retourner à la Martinique: on lui répondit qu'il étoit le maître, & qu'il n'avoit que faire d'amener tant de mon-

1703.

Projet d'abandonner le fort.

1703. de pour abandonner une place qui étoit encore en ſon entier, & qu'on défendroit fort bien ſans lui. On peut croire que cette ſcene ne ſe paſſa pas ſans qu'il y eut des paroles dures, & même des menaces de part & d'autre ; à la fin M. de la Malmaiſon s'en retourna au Fort.

Sur les ſept heures du ſoir le Major vint lui dire de faire ſortir les Troupes, à la reſerve des deux compagnies de Maiſoncelle, & de du Chatel, & d'évacuer entierement le Fort au premier mouvement que les Anglois feroient pour venir à l'aſſaut.

M. de la Malmaiſon qui ne cherchoit qu'à gagner du tems, entretint fort longtems le Major, & à la fin il lui demanda où étoit cet ordre ? Le Major lui répondit qu'il venoit de le lui dire : cela ne ſuffit pas, repliqua le Lieutenant de Roi, dans une affaire de cette conſequence, où je puis être recherché pour avoir abandonné cette place ſans raiſon, ſans neceſſité, & contre tout ce que l'honneur, la fidelité & le bon ſens peuvent dicter ; il faut un ordre par écrit des mieux ſpecifiez, & qui ne ſoit point conditionnel : vous pouvez mourir, & n'être plus en état de dire ce que vous

me dite à present de la part du Lieutenant Général. Le Major s'en retourna, & revint deux heures après avec l'ordre par écrit. On fit sortir les deux Compagnies de la Marine de la Martinique, mais les habitans dirent qu'il étoit trop tard, & qu'ils vouloient tenir compagnie au Lieutenant de Roi. 1705.

Cette affaire causa un grand remuement dans nôtre camp. Les habitans s'assemblerent, & allerent trouver le Gouverneur ; il fit ce qu'il pût pour les appaiser, en leur disant les raisons qu'avoit M. de Gabaret, dont la plus apparente étoit la conservation des habitans, & des Troupes qu'il ne vouloit pas exposer à être massacrez, s'ils étoient emportez d'assaut : on lui répondit que le Fort étoit au même état, à peu de chose près, qu'il étoit lorsque les Anglois étoient venus ; que s'ils avoient crû le pouvoir prendre d'assaut, ils auroient risqué de le faire dès le premier jour, sans se faire tuer sept à huit cens hommes, depuis qu'ils étoient à terre ; que ne l'aiant pas fait, c'étoit une marque qu'ils ne le croïoient pas faisable ; qu'ils n'étoient ni plus durs, ni plus braves que les François, & qu'on avoit vû dans les actions qui s'étoient passées,

1703. qu'ils n'étoient pas plus pressez de mourir que les autres. On le pria ensuite de considerer que si on abandonnoit le Fort, on ôteroit le courage aux habitans, que les Anglois pourroient s'y maintenir, nous suivre pied à pied, se rendre maître du reduit, & obliger la colonie de se retirer dans les bois, ou à traitter avec eux ; & comme le bruit s'étoit répandu que c'étoit les Troupes de la Marine qui ne se trouvoient pas assez en seureté dans le Fort, qui avoient inspiré ce dessein à M. de Gabaret, les Habitans offrirent d'y entrer en leur place, & de le défendre jusqu'à la derniere extrémité. M. Auger qui étoit convaincu autant qu'eux de la verité de ce qu'ils lui disoient, leur dit d'aller trouver le Lieutenant Général, mais que pour lui il ne vouloit point se mêler de cette affaire.

Le Mercredi onze j'allai au point du jour trouver M. Auger : je lui dis que les Habitans prenoient les armes, & s'attroupoient, & qu'il étoit à craindre qu'ils ne se portassent à quelque violence, si M. de Gabaret persistoit à vouloir abandonner le Fort : il me dit que si je voulois lui aller parler, je lui ferois plaisir ; j'y allai aussi-tôt, accompa-

gné de plusieurs Officiers de Milice qui me prierent de porter la parole. Il reçût d'abord fort mal ce que je lui dis, mais je lui représentai si vivement le desordre qui alloit arriver, si on ne contentoit les Habitans, qu'il consentit enfin à garder le Fort; mais il faut, dit-il, que les Habitans en partagent le peril avec les Troupes du Roi : On lui répondit que les Habitans souhaitoient l'avoir tout entier, & on le pressa si vivement, que je croi qu'il y auroit consenti, si le Major ne lui eut représenté que ce seroit un affront pour les Troupes du Roi, si on les retiroit du Fort. Hé bien! âjoûta-t-il, il faut les y faire retourner avec autant de Milices. L'ordre en fut expedié, je vins en apporter la nouvelle au Gouverneur, & de-là la porter au Fort. 1705.

Comme j'étois à cheval, & que mon Negre ne m'avoit pû suivre, j'attachai mon cheval à une palisade du Fort; mais un boulet de canon aïant donné dans la charpente du Donjon, & fait tomber quelques essentes, il eut peur, rompit sa bride, & prit le chemin du Bourg; je courus après lui, sans penser au danger auquel je m'exposois; un second coup de canon le fit arrêter, &

1703. me donna le loisir de le réprendre, & de m'en retourner au Fort, où je trouvai mon Negre à qui je le donnai.

Les troupes sorties du fort, y rentrent

Ce contre-tems retarda un peu la joie qu'eut le Lieutenant de Roi, quand je lui appris que les Troupes alloient rentrer. Il me demanda comment la chose s'étoit passée, je la lui contai, & il me dit, soiez seur qu'avant qu'il soit quatre jours, nous serons dans la même peine, & que par pique contre M. Auger, & contre moi, M. de Gabaret fera sauter le Donjon, & abandonnera le Fort. Le Major étant arrivé là-dessus, pour lui dire que les Troupes montoient, M. de la Malmaison voulut faire croire aux ennemis, que c'étoit une augmentation de Troupes que l'on mettoit dans le Fort, & pour cet effet il fit abaisser le pont-Levis, & les fit entrer par la grande porte, tambour battant, & les Milices avec leurs Drapeaux déploiez. Outre les deux Compagnies de la Marine, on fit entrer celles de Celleron, de Heurtaut & de Lostau, qui faisoient encore 286. hommes, y en aiant eu quelques-uns de tuez, & de blessez, & d'autres qui étoient malades.

Je retournai chez le Gouverneur, que je trouvai accompagné de tous nos Offi-

ciers de milice qui étoient dans la joie de 1703.
ce que les Troupes étoient rentrées dans le Fort ; il leur dit qu'il ſouhaitoit que leur joie fut de longue durée. Je lui dis que M. de la Malmaiſon ne le croïoit pas ; ni moi auſſi, me dit-il, & j'en ſçai la raiſon.

Nous nous mîmes à table après cela, & à peine y étions-nous qu'on vint lui dire, que ſon Neveu le ſieur Domonville venoit d'être tué d'un coup de canon : M. Auger dit auſſi-tôt, Dieu lui faſſe miſericorde, c'eſt le ſort de ceux qui vont à la guerre ; je ſuis fâché de ſa mort, mais il eſt mort en ſervant ſon Prince. Nous nous levâmes, pour aller voir comment il étoit. Un Negre vint dans ce moment qui nous dit avec ſimplicité qu'il n'étoit pas mort, parce qu'il avoit eu le boulet dans le ventre ; je n'aurois pû m'empêcher de rire de cette naïveté dans une autre circonſtance ; cependant il avoit raiſon, car ſi le boulet lui avoit donné dans la tête, il l'auroit tué. Nous le trouvâmes aſſis ſur le bord du chemin qui ne pouvoit encore parler, & qui reſpiroit avec peine ; le boulet étoit à quelques pas de-là, il étoit de 18. livres, après avoir touché le Donjon, & être ſauté par-deſſus la Riviere dans

1703. nôtre camp, il avoit roulé, & fait quantité de bonds, dont le dernier s'étoit terminé dans le bas-ventre de M. Domonville, qui cependant en fut quitte pour une grosse contusion. Une pauvre Negresse qui faisoit la cuisine à deux cens pas delà, ne fut pas si heureuse; un boulet donna sur une pierre, dont les éclats la tuerent; & j'avois pensé avoir le même sort le mardi de Pâques; un boulet qui avoit touché dans le Fort, vint donner tout auprès de moi, pendant que j'écoutois la confession d'un homme qui étoit à mes pieds; je fus tout couvert de terre, & mon penitent eut les jambes & les cuisses toutes meurtries par les éclats des pierres que le boulet fit sauter.

Erreur touchant les balles de Mousquet.

Nous fûmes dans une erreur assez particuliere les quatre ou cinq premiers jours que les Anglois commencerent à tirer sur le Fort. La plûpart de leurs balles de mousquet passoient par-dessus, & tomboient dans nôtre camp. Tout le monde sçait le sifflement que fait une balle, quand elle passe à peu de distance; mais tout le monde ne sçait pas que nous avons de grosses mouches aux Isles qui font à peu-près le même effet; il est vrai qu'on ne les entend jamais la

nuit, ni dans toutes les saisons de l'année. Nôtre surprise etoit que ces prétenduës mouches se faisoient entendre pendant la nuit, & dans une saison où elles n'ont point accoûtumé de paroître; nous reconnûmes enfin nôtre erreur, & nous vîmes que ces prétenduës mouches étoient de belles balles de mousquet. Le premier qui en fit l'expérience, fut un Negre qui en eut le bras percé; il est vrai que la balle demeura dans les chairs, parce qu'elle avoit perdu presque toute sa force. 1703.

Le Jeudi 12. Avril M. de Gabaret fit dire à tous les Officiers de milice, aux Conseillers, & aux Superieurs des Communautez Religieuses, de se trouver à la sucrerie des Freres de la Charité, où il avoit quelque chose de consequence à leur proposer.

J'étois au Fort quand on apporta cet avis aux Officiers de milice qui y étoient; nous vîmes bien d'abord de quoi il s'agissoit. M. de la Malmaison trouva fort mauvais de n'être point appellé, & il avoit raison, il me pria de me trouver à cette assemblée. J'eus de la peine à m'y resoudre, parce que je n'y étois pas appellé; cependant je resolus d'y aller de la part du Lieutenant de Roi,

1703. parce qu'aiant visité ce même jour la Breche & le Fossé, & pris les mesures necessaires, pour vuider pendant la nuit, les Decombres de la Breche, & faire une retirade en dedans du Cavalier, je pourrois persuader qu'il n'y avoit rien à craindre des Anglois, quand il leur prendroit envie de donner un assaut.

Il y avoit eu la nuit précedente un mouvement parmi eux, qui avoit fait croire qu'ils en vouloient venir à un assaut, & qu'ils vouloient se servir de la nuit, pour s'approcher du Fossé avec moins de risques ; mais soit qu'ils eussent veritablement formé ce dessein, soit qu'ils eussent reconnu que l'entreprise, qui étoit presque impossible pendant le jour, étoit encore plus perilleuse la nuit ; ils s'étoient retirez sans bruit, dès qu'ils eurent senti le feu de nos gens qui borderent d'abord tous les parapets du Fort. L'on sçût le matin par des Deserteurs, que le Général Codrington faisoit tous ses efforts pour engager les Colonels à tenter un assaut, mais que ceux-ci le refusoient absolument, & ne vouloient point exposer leurs gens à la boucherie.

Je me trouvai l'après-midi à cette

aſſemblée que l'on honora du nom de conſeil de guerre ; M. de Gabaret parut fâché de m'y voir, & me dit qu'on ne m'y avoit pas appellé : je lui répondis que mon emploi, & les ſervices que je rendois au public, m'avoient toûjours donné entrée, & voix déliberative dans les aſſemblées ; mais que ſi ma préſence lui faiſoit de la peine, je me retirerois auſſi-tôt, que j'avois pourtant des choſes de conſequence à lui dire, & à toute l'aſſemblée. Ce peu de paroles augmenta encore ce que ma préſence avoit commencé, c'eſt-à-dire, ſa colere, & ſon embarras; il commença à ſe plaindre qu'il trouvoit par tous des difficultez, qu'on vouloit pénétrer ſes penſées, & ſes deſſeins; qu'après s'être expoſé, comme il avoit fait, pour apporter du ſecours à l'Iſle, on le contrediſoit en tout, qu'il ſçavoit la guerre, que c'étoit à lui à commander, & à répondre de ſes ordres. Après bien des repetitions, voiant que perſonne ne lui diſoit mot, il me demanda, ſi j'avois quelque choſe à dire : je lui dis, qu'oui, & après l'avoir ſalué & toute l'aſſemblée, je m'aſſis, & je dis que j'avois viſité le matin de ce même jour la Breche du Cavalier, & tous les Foſſez, depuis le Cavalier

1703.

1703. jusqu'à la demie-Lune, que les Merlons du Cavalier n'étoient rasez que jusqu'à six poûces au dessus de la Genoüilliere, & que les Decombres, qui étoient tombées dans le Fossé, ne l'avoient pas rempli à la hauteur de trois pieds, de maniere qu'il y avoit encore près de neuf pieds de profondeur vis-à-vis de la Breche, que tout le reste étoit net, que les parapets n'étoient nullement endommagez, non plus que le Retranchement de la citerne découverte; que vingt hommes pouvoient vuider en six heures de tems les Decombres de la Breche, rien n'étant si aisé, comme le Major, & les Officiers de milice, qui étoient dans l'assemblée, & qui s'étoient trouvez le matin avec moi dans la visite que nous en avions fait, pouvoient le témoigner; qu'il restoit encore trois canons dans le Cavalier, qu'on pouvoit braquer dans la Breche, les sacs à terre, les paniers, & les futailles étant toutes prêtes, & le Fort étant fourni d'un bon nombre de balles de cotton, pour faire dans un moment des épaulemens, & des tranchées où il en seroit besoin. Je fis voir fort sensiblement la facilité de défendre la Forteresse; & que quand même le Cavalier seroit emporté, nous

avions le Retranchement de la citerne 1703.
pour nous retirer, & pour nous y défendre, si on le jugeoit à propos, ou pour passer de l'autre côté de la Riviere des Gallions, sans crainte d'être coupez, ni inquiétez dans nôtre retraite.

On peut croire que je ne manquai pas d'être interrompu bien des fois, & qu'on me fit bien des objections & des questions, le plus souvent inutiles, & hors de propos, & toûjours pleines d'aigreur & d'envie de me voir bien-tôt finir. Je feignois de ne m'en pas appercevoir, mais M. Auger, auprès duquel j'étois, m'aiant dit tout bas de ne pas pousser les choses plus loin, parce que mon discours excitoit des murmures dans l'assemblée contre le Lieutenant Général; je dis à M. de Gabaret que M. de la Malmaison m'avoit chargé de lui dire, & à toute l'assemblée, que si on prenoit résolution d'abandonner le Fort, il protestoit contre cette résolution, lui & généralement tous ceux qui étoient avec lui, comme ils l'avoient déja dit au Major, & comme les Officiers de milice, présens dans l'assemblée, s'etoient chargez de le déclarer, attendu qu'il n'y avoit rien à craindre du côté des Anglois, vû le bon état où étoit la Forte-

1703. resse, & que je le suppliois, & toute l'assemblée de se bien souvenir de ce que j'avois eu l'honneur de leur dire. Je ne rapporte ici que la substance de mon discours, il seroit inutile de le mettre ici tout entier; je le finis avec une profonde reverence au Lieutenant General, & à l'assemblée, & je me retirai.

Ma sortie fit plaisir à M. de Gabaret, il commença aussi-tôt à haranguer l'assemblée; & après quelques coups de langue contre ceux qui vouloient que l'on conserva le Fort, qu'il eut cependant la discretion de ne point nommer, il fit la peinture de l'assaut que les Anglois devoient donner au Fort d'une maniere si particuliere, que je ne l'aurois jamais voulu croire, si tous ceux qui étoient presens ne m'en eussent assuré. Il dit d'abord que c'étoit une erreur de croire qu'il falloit des boyaux, ou des Trancheés, pour s'approcher d'un ouvrage qu'on veut insulter, quand on n'en est éloigné que de cinq ou six cens pas; qu'il sçavoit la guerre, & que les ennemis qui la sçavoient aussi, s'épargneroient cette peine très-assurément; qu'ils disposeroient leurs gens par files, dont le front égaleroit la longueur de l'ouvrage, sur lequel ils auroient dessein,

Harangue du Lieutenant Général

que les premiers porteroient des facines, ceux qui les ſuivroient des planches larges & aſſez longues, pour poſer ſur les bords de l'eſcarpe & de la contre-eſcarpe du foſſé ; qu'après eux viendroient ceux qui porteroient les échelles, & enſuite les gens armez ; que les premiers arrivant au Foſſé le combleroient de faſcines, les ſeconds y mettroient leurs planches, les autres planteroient leurs échelles, monteroient à l'aſſaut, paſſeroient la garniſon au fil de l'épée, & ſe rendroient maîtres du Fort, & enſuite de toute l'Iſle. D'où il concluoit que pour éviter ce malheur, il valoit mieux abandonner la place, & ſe retirer à couvert de la Riviere des Gallions, où les ennemis n'oſeroient jamais ſe préſenter ; il ajoûta qu'il connoiſſoit le génie de la nation Angloiſe, & en particulier celui de leur Général, qui ne cherchoit qu'à faire voir, & à dire dans le monde qu'il avoit emporté une place, où ſon Pere avoit échoué ; qu'il falloit contenter ſa vanité ſans s'expoſer à y être forcé d'une maniere qui lui ſeroit plus honorable, & en même tems fatale à quantité d'honnêtes gens qui periroient, ſi on s'obſtinoit de défendre la Forteresse.

1703.

Peinture d'un Aſſaut ſelon M. de Gabaret.

1703. Un certain perſonage qui étoit venu avec lui de la Martinique, le ſeconda merveilleuſement bien dans ce deſſein Heroïque, quoiqu'il ne harangua pas; on dit qu'il fit plus que s'il avoit harangué; il parla preſque à tous les Officiers de plume & d'épée qui étoient préſens : les louanges du Lieutenant Général, ſon habileté dans la conduite des plus grandes affaires, & la confiance qu'on devoit avoir dans un homme conſommé dans le métier de la Guerre, & zelé juſqu'à l'excez pour le bien du public, étoient toûjours à la tête des petits diſcours, dont il fatiguoit ceux qui ne pouvoient pas s'empêcher de l'entendre; que ſçavez-vous, diſoit-il à quelques-uns, c'eſt peut-être une ruſe de guerre, il l'a communiqué à peu de gens. Si j'oſois parler, vous conviendriez avec moi que la propoſition que fait M. le Lieutenant Général eſt pleine de bon ſens, & marque ſa grande expérience, & ſon profond ſçavoir dans l'art militaire, & que ſi on perd cette occaſion, on ne la retrouvera peut-être jamais.

Malgré tout cela les Officiers de milice ſe tenoient roides, vouloient conſerver la Forteresse, & courir les riſ-

ques de cet assaut ; & tout ce qu'on pût obtenir de quelques-uns fut de s'en rapporter avec le Gouverneur à la prudence du Lieutenant Général. Il est certain que M. Auger fit une très-grande faute en cette occasion, & que s'il avoit voulu tenir ferme avec les honnêtes gens qui faisoient le plus grand nombre, on n'auroit pas commis cette lâcheté qui mit l'Isle à deux doigts de sa perte; mais il étoit nommé Gouverneur de Saint Domingue, & sembloit ne plus se soucier de la conservation de la Guadeloupe, ni des mauvaises manœuvres du Lieutenant Général ; de sorte qu'il fut déterminé qu'on abandonneroit le Fort. Les Anglois en furent avertis dès la nuit même par deux Soldats de la Compagnie de du Chatel qui deserterent ; mais soit qu'ils ne crussent pas la chose vrai-semblable, soit qu'ils s'imaginassent qu'il y eut de l'artifice dans le peu de secret qu'on avoit gardé dans cette déliberation, ils se tinrent dans leurs postes, & se contenterent d'user leur poudre & leurs balles sur le Donjon, & sur le Cavalier, auquel ils ne pouvoient plus faire de mal. 1703.

Le Vendredi 13. Avril on envoia le Major porter au Lieutenant de Roi le

1703. résultat du Conseil de Guerre, & donner ordre au Sieur Binois d'attacher les mêches aux mines, pour faire sauter le Donjon, & la petite face du Cavalier; quand je dis les mines, il est bon d'expliquer ce que c'est; & pour cela il faut se souvenir de ce que j'ai dit dans un autre endroit, en faisant la description du Fort, qu'il y avoit deux soûterrains qui servoient de cachots, pour renfermer les criminels; c'étoit dans ces deux soûtertains qu'on avoit mis les poudres, de sorte que toute la préparation de ces mines consistoit à répandre quelques barils de poudre, & à y joindre une saucisse, pour y mettre le feu; on prétendoit les faire sauter tous deux en même tems; on m'en parla, & je dis que la chose manqueroit, si on ne servoit pas de la même saucisse. La suite a justifié mon sentiment, puisqu'on a trouvé toute la poudre d'un des soûterrains après la retraite des Anglois.

Protestation du Lieutenant de Roi contre le Lieutenant Général.

M. de la Malmaison sortit encore du Fort, & alla trouver le Lieutenant Général, & fit tous ses efforts pour empêcher l'effet de la résolution qui avoit eté prise le jour précedent, & voiant qu'il ne pouvoit rien gagner, il s'en retourna, & fit signer une protestation

à tous les Officiers qui étoient dans le Fort, & l'envoia au Lieutenant Général. J'allai dîner chez lui; pendant que nous étions à table on nous vint avertir que deux vaisseaux de guerre avoient levé l'ancre, & s'avançoient du côté de la Riviere des Gallions; un moment après les batteries des ennemis qui n'avoient point tiré depuis près de trois heures, commencerent à faire un feu extraordinaire; nous vîmes aussi que les deux vaisseaux canonoient vivement les Retranchemens de la Riviere des Gallions, & du bord de la mer; cela nous fit juger que les Anglois avoient envie de risquer un assaut. On fit prendre les armes, M. de la Malmaison fit distribuer de l'eau de vie, & ordonna aux Soldats de se tenir assis sur les banquettes, sans se montrer, pour persuader aux ennemis que la plûpart des Troupes étoient sorties; cependant ils ne voulurent pas mordre à cet appas, ils se contenterent de consommer bien de la poudre & des boulets, sans tuer, ni blesser personne, ni dans le Fort, ni dans les Retranchemens. Les deux vaisseaux s'en retournerent à leurs postes vers le soir, & leurs batteries cesserent de tirer,

1703.

Les Anglois canonnent les Retranchemens de la riviere des Gallions

1703. Dès que la nuit fut venuë on fit sortir du Fort les quatre Compagnies de la Marine ; il y eut encore trois Soldats de celle de du Chatel qui deserterent dans ce tems-là, & qui assurerent les ennemis que nos Troupes se retiroient. M. de la Malmaison demeura dans le Fort avec les quatre Compagnies de milice.

Le Samedi 14. Avril, deux heures avant le jour, les Sentinelles qui étoient au Cavalier, s'apperçûrent que quelque chose s'approchoit en rampant contre terre ; ils tirerent, & le parapet aiant été bordé dans le moment, on fit feu. On reconnut, quand le jour parut, deux hommes morts à vingt pas du Fossé; quelques Negres furent les dépoüiller. On mit ensuite le feu aux meches, on abandonna le Fort, & on se retira dans les Retranchemens de l'autre côté de la Riviere des Gallions.

Le fort est abandonné.

CHA

1703.

CHAPITRE VII.

Les Anglois entrent dans le Fort ; ils sont battus à la Riviere des Gallions ; leur entreprise sur les trois Rivieres.

NOtre Fort se trouva ainsi neutre, nous l'avions abandonné, & les Anglois n'osoient s'en approcher jusqu'à ce que les mines eussent fait leur effet. Leur retardement intriguoit beaucoup nôtre Lieutenant Général, il y envoia le Sieur Binois avec le nommé Guillet orfévre, qui étoit nôtre Artificier, & quelques avanturiers, à qui il promit de grosses recompenses, pour les engager à aller mettre le feu aux mêches, en cas qu'il fût éteint. Ils y furent assez à tems pour en sortir la vie sauve, & se mettre à couvert derriere un pan de muraille qui couvroit le soûterrain qui ne prit point feu, heureusement pour eux, car ils auroient été ensevelis sous les ruines. Celui qui sauta ne laissa pas de leur faire tomber des pierres, dont quelques-uns furent blessez, & meriterent que tous eussent ce qu'on leur avoit promis. La mine du Cavalier joüa

Une partie du Donjon saute en l'air.

1703. quelque tems après, mais ſans effet; il étoit huit heures du matin quand cela arriva.

Les Anglois entrerent dans le Fort par le Cavalier ſur les dix heures, & travaillerent d'abord à ſe couvrir du côté de la Riviere des Gallions; le Général Codrington y vint ſur le midi, accompagné de quantité d'Officiers. Un Deſerteur qui deſcendit le ſoir par le petit chemin de la Riviere, nous aſſura que tous leurs Officiers avoient été dans la derniere ſurpriſe, de voir que nous euſſions abandonné le Fort en l'état qu'il étoit, & que ſans les deux Deſerteurs du Jeudi, ils auroient levé le Siége; que le rapport de ces deux hommes avoit été cauſe de la canonade du jour précedent, pour voir quel mouvement nous ferions, & que ſans les trois autres qui étoient venus le ſoir, on avoit réſolu d'ôter le canon des batteries, & de ſe retirer, parce que les Capitaines avoient perdu quantité de Soldats, & que l'Amiral vouloit conſerver le reſte de ſes Matelots, parmi leſquels la diſſenterie, & le mal de Siam faiſoient de grands ravages.

Les Anglois entrent dans le fort.

Dès que les Anglois furent maîtres du Fort, ils firent paſſer un gros corps d

Troupes ſous la Falaiſe, le long du bord de la mer, pour nous chaſſer des Retranchemens que nous y avions ; mais on en avoit déja retiré nos gens ; il n'y étoit reſté que le ſieur de Saint Amour avec ſa Compagnie qui avoit été groſſie par un nombre de Volontaires, qui s'étoient détachez de leurs corps, pour ſe joindre à lui ; il partagea ſa Troupe en deux, après avoir donné ordre à ſon Lieutenant de ploier après un peu de réſiſtance, afin d'engager les ennemis à le ſuivre dans le Morne ; & quand ils y furent, il tomba ſur eux d'une maniere ſi bruſque & ſi vive, qu'il les renverſa, les réconduiſit juſqu'au bord de la mer, leur tua plus de quarante hommes, en bleſſa un grand nombre, & fit trois priſonniers, entre leſquels étoit un Officier, qui aiant été conduit au Lieutenant Général, & interrogé de ce qu'on diſoit dans leur Camp, il répondit ſans héſiter : on dit que les François ſont des braves gens, & qui ſe battent bien, & que leur Général les trahit, en abandonnant ainſi leur Forteresse. Le ſieur de Saint Amour demeura juſqu'au ſoir dans les Retranchemens du bord de la Mer, & revint avec ſa Troupe chargez des armes qu'ils avoient

1703.

On bat les Anglois au bord de la Mer.

1703. ôté à ceux qu'ils avoient défaits.

Après que j'eus vû entrer le Général Anglois dans nôtre Fort, je voulus prendre congé du Gouverneur, pour aller me reposer à la Cabesterre ; il m'arrêta, en me disant, que je lui avois promis de ne le point quitter, que nous aurions peut-être plus de bonheur dans la suite, & qu'il falloit que la fin couronnât l'œuvre. Quoique je ne fusse pas content de la foiblesse qu'il avoit fait paroître, en donnant trop facilement dans les idées de M. de Gabaret, je lui promis de demeurer, & de servir à l'ordinaire.

Nous nous retirâmes d'abord dans un Retranchement qui étoit à la tête de la Savanne de Milet, à huit cens pas ou environ du bord de la mer. M. Auger me dit qu'il ne croioit pas que le Lieutenant Général abandonnât ce poste qui étoit avantageux, & aisé à défendre. Je le sçavois bien ; mais comme nos parapets étoient assez minces, je lui dis qu'il falloit les épaissir, & travailler à faire des Gabions, pour élever une Batterie, afin de balaïer l'autre côté de la Riviere, & le dedans du Fort que l'on voioit de revers. Les Anglois s'en étant apperçus, firent un grand feu de mous

queterie sur nous ; & nous sur eux, 1703.
avec cet avantage que nous étions déja à couvert ; nous leur tuâmes du monde, & nous en perdîmes aussi de nôtre côté. Nous eûmes trois hommes tuez, & huit blessez. Malgré cela nôtre ouvrage s'avançoit à vûë d'œil, j'avois déja posé six Gabions, & nôtre épaulement avoit six pieds de hauteur, & auroit environné tout le côté de cette Savanne sur le bord de la Riviere des Gallions, & selon les apparences, il auroit été achevé pendant la nuit, tant nos gens travailloient avec ardeur, lorsque le Lieutenant Général envoia dire au Gouverneur qu'il ne jugeoit pas à propos de conserver ce poste, & qu'il falloit se retirer plus loin. Ce nouvel ordre pensa desesperer M. Auger ; il avoit caché son chagrin dans les occasions précedentes, il n'en fut pas le maître dans celle-ci. Les Officiers de milice entrerent vivement dans ses sentimens, & je vis le moment qu'il y alloit arriver quelque chose de fâcheux, lorsqu'après s'être retiré à l'écart, & s'être promené tout seul pendant quelque tems, il dit aux Officiers qu'il falloit obéïr, mais qu'il ne répondoit plus de rien, & que les ennemis étoient maîtres de l'Isle

On abandonne encore un autre poste trés-avantageux.

1703. s'ils se sçavoient servir de l'avantage qu'on leur fournissoit ; il fit cesser le travail de la batterie, de l'épaulement, & des baraques que nos gens commençoient à faire dans cette Savanne ; il me pria d'aller faire cesser le travail que l'on avoit commencé à six cens pas plus haut, auprès de la sucrerie des Religieux de la Charité, parce que le Lieutenant Général ne voulant pas conserver le poste de Milet, il n'y avoit pas d'apparence qu'il voulut garder ce dernier. Il est cependant très-vrai que ces deux postes retranchez comme ils l'alloient être, pouvoient reparer la perte du Fort ; il n'y avoit au premier qu'un Front de 150. pas à défendre, qui n'étoit accessible que par un chemin de charette, assez étroit, & au second où le terrain s'élargissoit davantage, environ trois cens pas. La Riviere des Gallions, & la Riviere Sence, dont les bords sont extrémement élevez & escarpez, les défendoient à droit & à gauche, & nous eussions été dans ces deux postes comme dans deux Forteresses presque naturelles, où il ne paroissoit pas possible que les Anglois eussent envie de nous inquiéter.

Ce qu'il y eut de surprenant fut qu'en abandonnant ces postes, on mit le feu

1703.

dans tous les bâtimens des Religieux de la Charité, & de la Damoiselle Cherot, comme s'ils eussent dû causer la perte de l'Isle, après qu'on avoit laissé aux ennemis quatre ou cinq cens maisons toutes entieres dans les Bourgs, & Habitations qu'on avoit abandonné. Le sieur de Bois-fermé Gouverneur de Marie-galante, qui étoit venu avec le Lieutenant Général, se signala dans cette expedition, il portoit le feu par tout, & faisoit autant de ravage avec la seule main qu'il avoit, que s'il en avoit eu une douzaine. On ne vit jamais un si grand acharnement, & une précipitation si déraisonnable; peu s'en fallut que je ne fusse brûlé, étant endormi sur une planche dans le galetas de cette maison. Le feu ne seconda que trop vivement la mauvaise manœuvre des braves qui accompagnoient cet Officier. Tous les bâtimens, sans rien excepter, furent reduits en cendre, & avec eux tous les remedes, & les ustencilles de l'Hôpital, toutes les menuës armes qu'on avoit sauvé du Fort, plusieurs paniers remplis de Grenades, beaucoup de poudre, de plomb, de mêches, & autres munitions de guerre, une quantité très-considerable de farine, & de viande salée, avec une infinité de

Les maisons des freres de la Charité sont pillées & brûlées.

1703. marchandises qu'on y avoit sauvé, comme dans des lieux de seureté qui ne dévoient être jamais abandonnez; du moins on auroit dû les transporter au réduit sans se presser, & on les y auroit trouvé dans l'extrême besoin que l'on en eut dans la suite; puisque les ennemis avoient si peu d'envie de s'approcher de nous, qu'ils ne vinrent en cet endroit-là que quatre jours après que nous l'eûmes abandonné.

Nous nous trouvâmes donc le Dimanche 15. Avril au bord des bois qui couvrent le réduit; on plaça les quatre Compagnies de la Marine au centre du grand front, qu'il fallut occuper, pour couvrir le réduit, & le passage de Madame au haut de la Riviere des Gallions. On voit par cette disposition que les Troupes de la Marine ne songeoient guéres à disputer le pas, & le poste d'honneur à nos milices. Leurs Officiers étoient de braves gens; mais les Soldats étoient mal intentionnez, & ne cherchoient qu'à deserter; d'ailleurs ce poste de la droite étoit très-dangereux par sa situation, parce que les Anglois y pouvoient venir de plain pied, sans qu'on pût être secouru des autres quartiers qui en étoient separez par des ravinages

Nouvelle disposition des troupes françoises.

marécageux. Ces Troupes de la Marine 1703. avoient à leur droite, & à leur gauche une Compagnie de Milice; & pour les aſſurer davantage, & empêcher leur deſertion, on les avoit encore couvertes d'un poſte avancé, composé de deux Compagnies de Flibuſtiers, & d'une de milice de la Martinique, commandées par les ſieurs du Buc, Lambert & Queſtel, qui s'étoient poſtez dans la maiſon, Moulin & Sucrerie du ſieur Favre. A la droite de la Compagnie de Milice, qui couvroit les Troupes de la Marine, il y avoit cinq Compagnies des Milices de la Guadeloupe, & deux de la Grande-Terre, dont le poſte s'étendoit juſqu'à la Riviere des Gallions; le reſte des Troupes de milice occupa tout le grand eſpace qui étoit depuis la gauche des Troupes de la Marine juſqu'aux Marécages de Jean Smith, & du grand chemin du réduit. Ce poſte fut appellé le Camp de la Martinique : celui de la droite [illegible] nommé le Camp des Gallions, cel[illegible]eur du Buc le poſte avancé, & celui où étoient les Troupes de la Marine le Camp des Lunettes, à cauſe que nôtre Lieutenant Général paſſoit une partie du jour ſur une hauteur qui en faiſoit partie à contempler la rade, les

1703. vaisseaux, & les postes des ennemis avec des Lunettes d'approche.

M. de la Malmaison fut envoié aux trois Rivieres avec une augmentation de soixante hommes, c'est-à-dire, qu'il se trouva avec six vingt hommes au plus, pour défendre un poste de près d'une lieüe de longueur, poste si important que de sa perte s'ensuivoit infailliblement celle de l'Isle entiere, parce que c'étoit le seul passage, & la seule communication que nous avions avec la Martinique, la Cabesterre, & la Grande-Terre, d'où nous tirions la plus grande partie de nos vivres.

Le Lieutenant Général se logea dans une grande case qu'on avoit fait faire pour mettre des munitions de guerre, & de bouche; elle étoit couverte par un petit morne à l'entrée du chemin du réduit. M. Auger prit pour son logement quelques cases aux environs, & chacun fit des baraques, pour se loger dans le poste qu'il devoit occuper.

Le Lundi 16. M. Auger me mena au Camp des Gallions, où nos sept Compagnies étoient postées tout à découvert, & sans aucun Retranchement devant elles. Il fit appeller les Officiers, & leur dit qu'il falloit se couvrir de quelque

Retranchement. Ils répondirent que leurs esclaves étoient dans le bois, & que n'étant pas accoûtumez à ces sortes d'ouvrages, eux & leurs gens païeroient de leurs personnes, si les Anglois se présentoient; mais qu'ils ne vouloient plus travailler pour loger & couvrir les Troupes de la Marine, & qu'il leur suffisoit d'avoir des baraques, pour se mettre à couvert des injures du tems. Ces contestations durerent fort long-tems, & on seroit demeuré sans être couvert dans tout cet espace qui étoit de plus de cinq cens pas de longueur, si M. Auger n'avoit envoié l'Aide-Major avec quelques Sergens, pour ramasser tous les Negres qu'ils trouveroient, & les faire travailler. Je traçai ce Retranchement, & j'y demeurai jusqu'au soir avec le Gouverneur, je retournai coucher à son quartier. 1703.

Le Mardi 17. nous y retournâmes dès le point du jour, & y demeurâmes toute la journée; mais avec tous nos soins, les Habitans qui étoient mécontens de toutes les mauvaises manœuvres du Lieutenant Général, n'y voulurent jamais travailler, ni presser les Négres de le faire, de sorte qu'il n'a jamais été perfectionné; il y avoit une petite éleva-

1703. tion au milieu, sur laquelle on bâtit une case, ouverte presque de trois côtez, pour servir de chapelle. Les Habitans me firent une baraque à côté, & me prierent de demeurer avec eux ; M. Auger m'en pria aussi, & je m'y établis. Nous avions une garde de vingt-cinq hommes à trois cens pas devant nous ; on en mettoit encore deux autres la nuit de trente hommes, chacune à cent cinquante pas de nos baraques, où nous dormions aussi tranquilement que si nous n'eussions point eu d'ennemis. Il est vrai qu'ils ne s'établirent jamais plus proches de nous, que la maison du sieur Milet qui en étoit éloignée de près de mille pas.

Le Dimanche 22. Avril trois Habitans de nôtre quartier me prierent de demander leur congé au Gouverneur, pour deux ou trois jours, afin d'aller visiter leurs maisons ; je l'obtins aisément, & je voulus faire cette promenade avec eux ; je pris sept de nos Negres armez, & un de nos Domestiques blancs ; ces trois Habitans avoient chacun un Negre armé, de sorte que nous nous trouvâmes quinze hommes bien armez. Nous avions d'abord résolu de prendre le chemin des hauteurs, mais aiant trouvé un de nos Negres qui ve-

noit me voir, & m'apportoit quelques 1703.
ramiers, & des diablotins, lequel étoit venu par le chemin des deux mille pas du bord de la mer, nous suivîmes la même route, & nous arrivâmes sur les trois heures au bas de nôtre Habitation du Marigot. Ce Negre m'avoit dit que nous avions 25. ou 26. de nos gens qui faisoient de la farine; je voulus les aller voir, & cependant je l'envoiai au premier ajoupa, pour nous y faire apprêter à souper; je trouvai que nos gens étoient bien sur leurs gardes, ils avoient deux Sentinelles avancées perchées sur des arbres, pour découvrir de plus loin; quoiqu'ils m'eussent reconnu long-tems avant que je fusse auprès d'eux, ils me crierent dès que je fus à portée, qui vive, demeure-là, & il fallut obeïr, car avant de me laisser approcher, ils voulurent connoître ceux qui étoient avec moi, de crainte que ce ne fussent des Anglois qui me menoient par force, pour les faire enlever. Cette précaution me fit plaisir; je me promenai jusqu'au soir aux environs, en attendant nos voisins qui étoient allez chez eux; ils revinrent fort contens: soit que les Anglois eussent été dans leurs maisons, ou qu'ils n'y eussent point été, ils les trou-

1703. verent ſans qu'on y eut fait aucun degât, & leurs caches en bon état. Nous nous en allâmes aux ajoupas, nos gens nous avoient apprêté une bonne ſoupe avec des volailles communes, des ramiers, & des diablotins; nous mîmes des gardes avancées, & nous nous couchâmes.

Le Lundi 23. je fus voir quelques-uns des Campemens de nos Negres que je trouvai bien accommodez, & bien pourvus. Ce qui me ſurprit, fut de voir les enfans qui étoient dévenus ſauvages comme des liévres; au lieu qu'avant la guerre, ils couroient à moi dès qu'ils me voioient, ils s'enfuioient alors, & leurs parens avoient toutes les peines du monde à les raſſurer, & à me les amener; je leur diſtribuai quelque argent que j'avois ſur moi, & nous paſſâmes toute la journée à chaſſer; le ſoir un de nos gens qui avoit été dans les Habitations du bord de la mer, pour chercher des pois, nous vint dire que les Anglois arrachoient les pierres de taille des fenêtres de nôtre Egliſe qu'ils avoient brûlée, pour en retirer les gonds. Il étoit trop tard pour y aller; mais le lendemain avant jour nos gens furent s'y embuſquer; les Anglois revinrent effec-

tivement, c'étoient des Matelots qui n'étoient point armez; un ſeul avoit un fuſil, on tira deſſus, & on le tua; on cria aux autres, bon quartier; & comme ils ne voulurent point ſe rendre, il y en eut encore de tuez & de bleſſez. Il y avoit un vaiſſeau moüillé devant nôtre Egliſe qui tira quelques coups de canon ſur nos gens, & qui ne les empêcha pas de dépoüiller les morts. Cette petite correction fraternelle les rendit ſages, & ils ne revinrent plus arracher nos pierres de taille. 1703.

Nous partîmes après dîné de nôtre habitation, pour retourner au Camp; nous découvrîmes la Compagnie des Negres qui venoit d'une courſe vers le bord de la mer; comme ils ne nous avoient pas vû, nous tirâmes deux coups de fuſil, pour nous faire connoître; ils répondirent de trois, & nous d'un, & eux de deux autres: c'étoit nôtre ſignal de reconnoiſſance; ils nous apperçurent enſuite, & je leur fis ſigne de nous attendre; il y avoit entre nous la Riviere des Peres qui coule au bas d'une épouventable falaiſe; comme nous montions, & que nous étions prêts à les joindre, nous entendîmes trois coups d'armes auſſi-tôt; ne ſçachant ce que

1703. ce pouvoit être, je fis avancer deux de nos gens, & nous les suivîmes avec les précautions convenables ; nous trouvâmes que c'étoient les Negres qui venoient de tuer trois malheureux Anglois qu'ils avoient pris ; je les blâmai beaucoup de cette action, ils me dirent pour excuse, que ces trois hommes ne vouloient pas marcher, & qu'ils n'étoient pas obligez de porter leurs prisonniers. Je fus bien fâché de n'être pas arrivé plutôt, pour leur sauver la vie, & sur tout à un jeune homme de 18. à 20. ans qui étoit très-bien fait; c'étoit une espece de pilotte ; on trouva dans ses poches deux compas de Marine très-beaux que j'acheptai. Les Negres en avoient expedié quelques autres le même jour, car ils avoient sept habits, & des armes. Depuis la mort du brave le Févre, il n'y avoit plus que cette Compagnie qui inquiétât les Anglois ; comme elle grossissoit tous les jours, parce que les Negres y étoient attirez par l'esperance du butin qu'ils faisoient sur les ennemis, ils les réserroient de telle maniere dans leur Camp, que la plûpart de ceux qui en sortoient pour chercher des herbages, & autres rafraîchissemens, étoient enlevez ou égorgez;

il étoit très-difficile de se précautionner contre leurs surprises. Ils se cachoient pour cet effet dans les cannes brûlées, & dans les haïes le long des grands chemins, n'aiant sur eux qu'un simple calleçon de toille bleüe, un gargoussier, une baïonnette, & leur fusil; s'il passoit une Troupe plus forte que la leur, ils se tenoient en repos, & quand elle étoit dans quelque défilé, chacun choisissoit son homme, & tiroit dessus, & aussi-tôt ventre à terre, ils rechargeoient, gagnoient les devans, ou quelque ravinage, & revenoient faire feu d'une maniere si importune, qu'elle desesperoit ceux qu'ils attaquoient, qui sentoient les coups sans pouvoir découvrir le plus souvent ceux qui les leur tiroient. Nous arrivâmes au Camp sur le soir; j'allai saluer M. Auger, qui me dit qu'il avoit été en peine de moi depuis qu'on avoit tiré du canon au Baillif. Je lui contai ce qui s'étoit passé dans nôtre promenade, & je lui fis present d'une partie de nôtre chasse. 1703.

Le Jeudi 27. Avril un Anglois qui étoit en faction à leur poste avancé de l'habitation de Milet, deserta, & arriva au Camp de la Martinique, où commandoit le sieur Colart, une heure avant

1703. le jour; il demanda d'être conduit en diligence au Gouverneur, cela fut éxécuté sur le champ; il lui donna avis qu'il étoit parti au commencement de la nuit un détachement de mille hommes dans 25. chaloupes & quelques barques armées soûtenuës de la Fregate d'Antigue, pour aller enlever le poste des trois Rivieres. Le sieur de Saint Amour demanda d'y aller avec sa Compagnie; le sieur Lambert y marcha avec la sienne, quantité de Volontaires se joignirent à ces deux Chefs qui se virent dans un moment à la tête de trois cens hommes; on y fit aller en diligence tous les Cavaliers qui avoient leurs chevaux, & on fit partir les Compagnies des Negres & des Enfans perdus, elles faisoient ce jour-là cent trente hommes.

Les Anglois font une tentative sur les trois Rivieres.

Nos Troupes arriverent aux trois Rivieres aussi-tôt que les Anglois, car quoiqu'ils fussent partis douze heures avant nos gens, ils avoient trouvé le vent fort gros, & la marée contraire, ce qui avoit beaucoup retardé leur marche. M. de la Malmaison qui avoit été averti par un Cavalier qu'on lui avoit dépêché, de l'approche des Anglois, & du secours qui étoit en marche pour le join-

dre, dispoſa tout pour recevoir les uns, 1703.
& placer les autres ; mais les ennemis aiant trouvé la mer trop groſſe, pour riſquer un débarquement, & vû les Troupes, & le bon ordre qu'il y avoit dans les deux Anſes, & ſur le petit morne qui les ſépare, ils s'en retournerent ſur leurs pas, après avoir demeuré quelque tems en préſence, mais hors de la portée du fuſil.

Cependant comme ils ne vouloient pas que leur voïage fut tout-à-fait inutile, ils firent une deſcente d'environ deux cens hommes à la pointe du vieux Fort ; ceux qui étoient en garde n'étant pas en nombre ſuffiſant pour les en empêcher, s'étoient retirez dans les hauteurs ; ils brûlerent la Chapelle, après avoir fait à leur ordinaire mille profanations des choſes Saintes qu'ils y trouverent ; ils encloüerent les deux canons de fer qui étoient ſur la pointe, brûlerent les affuts, le corps de garde, & deux ou trois autres maiſons des environs ; mais aiant voulu s'avancer davantage, & piller une maiſon qui leur parut plus de conſequence que les autres, ils tomberent dans une embuſcade que la garde de ce poſte leur avoit dreſſé au paſſage d'une Ravine ; il y en eut d'abord une

Les Anglois deſcendent au vieux Fort, y font quelque deſordre & y perdent du monde.

1703. vingtaine de tuez sur la place, & beaucoup de blessez ; ce qui leur fit rebrousser chemin plus vîte qu'ils n'étoient venus, & ce fut un bonheur pour eux de n'être pas plus avancez ; car le sieur de Saint Amour avec les meilleurs Pietons de son détachement arriva dans ce moment sur la hauteur, & commença à faire feu sur eux, & les pressa tellement de se rembarquer, qu'ils abandonnerent leurs blessez qui n'eurent pas besoin de Chirurgiens. Il y eut une de leurs Chaloupes qui tourna, & qui vint se briser à la côte, avec perte de la plus grande partie de ceux qui s'y étoient jettez en trop grand nombre.

Ce mouvement des Anglois en fit faire un autre à nôtre Lieutenant General ; il eut peur d'être coupé, si les Anglois se rendoient maîtres du quartier des trois Rivieres, & de ne pouvoir regagner ses barques qui étoient à Saint Marie ; il plia bagage dès qu'il eut nouvelle du mouvement des ennemis, & tout d'une traite il arriva au trois trous, au-delà des trois Rivieres ; il avoit fait partir avec lui les deux Compagnies de Marine qu'il avoit amené, & ordonné aux milices de la Martinique, & aux Flibustiers de le suivre ;

Retraite du Lieutenant Général.

ceux-ci répondirent que n'étant pas attachez à une Isle plutôt qu'à une autre, ils vouloient demeurer à la Guadeloupe, pour secourir leurs freres dans leur besoin ; quant aux milices de la Martinique, les Officiers dirent les uns qu'ils étoient malades, d'autres qu'ils n'avoient point de chevaux, pour aller à Sainte Marie, & qu'ils ne pouvoient aller à pied ; les autres s'absenterent de leurs postes, & les jeunes gens qui composoient ces Compagnies dirent resolument quils ne vouloient partir de l'Isle qu'après les Anglois. 1703.

Le Lieutenant Général qui étoit déja arrivé aux trois trous s'impatientoit beaucoup de ce que ses Troupes ne paroissoient point, & se mit dans une furieuse colere quand il sçut leur résolution ; mais il avoit le chemin libre pour s'en aller, & tout le monde le souhaitoit.

M. Auger m'avoit prié dès le matin d'aller au reduit rassurer le peuple, & dire de sa part à tout le monde que quelque chose qui arrivât au quartier des trois Rivieres, il avoit pourvû à leur sureté, & qu'ils demeurassent en repos. Il auroit pourtant été bien embarassé, & nous aussi, si les Anglois avoient pris ce poste : cependant il fit

1703. prendre les armes par tout, & disposa ses gens pour recevoir les ennemis, en cas qu'ils nous vinssent attaquer, comme ils le dévoient faire, pendant la diversion qu'ils nous faisoient aux trois Rivieres; mais ils demeurerent en repos, ce qui nous parut une marque évidente de leur foiblesse.

Pendant que je m'acquittois de ma commission, allant de case en case, je m'apperçus que mon Negre qui tenoit mon cheval étoit en contestation avec le maître d'Hôtel du Lieutenant Général; j'y allai au plus vîte, & je demandai à cet honnête homme où il prétendoit mener mon cheval, qu'il tenoit par une des rênes? A M. le Général, qui en a besoin, me dit-il; le sien est-il hors de service, lui dis-je? Non, me répondit-il, mais quand je dis M. le Général, cela veut dire quelqu'un de sa suite. Oh bien Monsieur de sa suite, lui répondis-je à mon tour, il n'y a pas si long-tems que vous allez à cheval, pour avoir oublié vôtre premier métier d'aller à pied, recommencez à le pratiquer, & cherchez vîte un autre cheval, & lui aiant arraché de la main la rêne qu'il tenoit, je le renvoiai fort mécontent de mon procedé. Ce maître d'Hôtel se nom-

moit Dauphiné auſſi bien que celui dont 1703.
j'ai parlé au commencement de ces mémoires ; leur nom fait connoître qu'ils étoient du même païs ; ils avoient auſſi ſervi tous deux aſſez long-tems ſur les Galeres, & avoient été envoiez aux Iſles pour recompenſe de leurs travaux ; ce que le dernier avoit ſur le premier, c'eſt qu'il avoit perdu ſes deux oreilles dans un differend qu'il avoit eu avec la Juſtice, & c'étoit pour cela qu'il avoit toûjours une peruque, faite de maniere qu'elle cachoit exactement ce défaut qui n'étoit pas connu de tout le monde ; cela n'empêchoit qu'il ne ſervît ſon maître avec bien de l'application, & qu'il ne l'ait laiſſé ſon héritier en mourant.

L'avis étant venu ſur les trois heures à nôtre Lieutenant Général que les Anglois s'étoient retirez de devant les trois Rivieres, & qu'ils avoient repris le chemin de la Baſſe-terre, il commença à reſpirer, & à vouloir faire croire que ſon mouvement avoit été pour conſerver la Cabeſterre, & empêcher les ennemis d'y pénétrer ; mais il eut le malheur de ne trouver perſonne qui fut aſſez charitable pour faire ſeulement ſemblant de le croire. Les femmes qui étoient au reduit, le voiant paſſer, le

1703. reconduisirent avec des huées capables de desesperer les plus endurcis aux affronts. Il revint le soir dans le Camp, le cœur fort ulceré contre les Flibustiers; & les Habitans de la Martinique, & contre M. Auger plus que contre tous les autres, parce qu'il le soupçonnoit d'avoir débauché ses gens, & d'avoir été le premier mobile de la résolution généreuse qu'ils avoient fait paroître; il se trompoit cependant, & M. Auger n'avoit point contribué directement à ce qui étoit arrivé, mais toutes les Troupes de la Martinique ne voïoient qu'avec un extrême depit les mauvaises manœuvres qu'on faisoit, qui auroient dû causer plusieurs fois la perte de l'Isle, si les Anglois avoient sçû profiter de leur avantage. Par bonheur pour nous la division regnoit entre leurs Chefs, & il sembloit que nous faisions des fautes à l'envie les uns des autres.

Le Dimanche 29. Avril nos Negres armez s'étant embusquez au dessous de l'Habitation des Religieux de la Charité, tuerent quelques Anglois qui étoient sortis de leur poste de Milet. La garde de ce poste aiant pris les armes, sortit sur les Negres, & les poussa. Les Enfans perdus arriverent assez à tems pour

pour soûtenir les Negres ; mais les uns & les autres furent poussez jusqu'au delà de la Sucrerie des Freres de la Charité & de la Damoiselle Cherot, leur voisine. Nôtre poste avancé du Camp des Gallions se joignit à eux, & rétablit le combat, & donna le tems aux sieurs de Valmeinier & de Maisoncelle de s'avancer avec cent hommes, pour les soûtenir. On chargea alors de bonne grace les Anglois, & on les fit plier après une demie heure d'un combat fort opiniâtré, où l'on s'étoit battu à coups de pistolet & de baïonnettes ; ils reçurent alors un secours d'environ trois cens hommes, ils firent ferme, & recommencerent à pousser nos gens à leur tour. Je disois la Messe quand ce dernier choc commença ; pendant que je me des-habillois, les Officiers de nôtre Camp me demanderent mon avis sur ce qu'ils avoient à faire, & s'ils attendroient les ordres du Lieutenant Général pour marcher ? Je leur répondis que s'ils attendoient ses ordres, ils ne marcheroient point ; mais que s'ils avoient envie de secourir leurs freres, sans que le Lieutenant Général y pût trouver à redire, ils n'avoient qu'à faire défiler leurs gens le long de la Falaise, & prendre les

1703.

Les Anglois sont défaits à la riviere des Gallions.

1703. ennemis en flanc : cela fut exécuté sur le champ ; plus de deux cens hommes y coururent à toutes jambes, beaucoup de Flibustiers qui étoient venus à la Messe chez nous se joignirent à nos gens, qui se voiant ainsi secourus, pousserent vigoureusement les Anglois ; les chasserent de derriere trois murailles séches, les unes après les autres, & les reconduisirent, toûjours battans, jusques dans les Retranchemens dont ils avoient environné leur poste.

M. auger qui avoit fait prendre les armes au Camp de la Martinique, & au poste avancé, étoit sur le point de marcher avec toutes ces Troupes, & de tomber sur la droite des Anglois ; c'étoit un coup de partie, où il étoit aisé de tailler en pieces, ou de prendre six à sept cens des ennemis qui n'en pouvoient plus. M. de Gabaret lui envoia défendre de sortir du Camp, & dépêcha ses deux Aides de Camp pour ordonner à M. de Valmeinier, & de Maisoncelle de se retirer ; cet ordre ne vint pas jusqu'à eux, ils étoient trop voisins des ennemis, & par consequent dans des lieux inaccessibles à de pareils Aides de Camp ; on se mocqua beaucoup d'eux, mais ils avoient envie de se conserver,

pour une meilleure occasion, & ils firent sagement de se gabionner jusqu'à la fin de l'action derriere un reste de muraille séche. 1703.

Cependant nos gens demeurerent plus de deux heures à la vûë, & à la demie portée de fusil des Retranchemens des ennemis, sans que ceux-ci osassent sortir pour les répousser, & pour recouvrer leurs morts & leurs blessez; ils laisserent sur le champ de bataille quatre-vingt cinq morts, & beaucoup plus de blessez. Nous n'eûmes dans tous ces chocs que quatre hommes tuez, & onze blessez. Un Negre des Religieux de la Charité aiant eu la cuisse cassée au commencement de l'action, lorsque les Anglois nous repousserent, fut pris & porté à leur Camp. Le sieur de Valmeinier fut blessé d'un coup de fusil à la cuisse, & eut une partie du petit doigt emportée d'un autre coup. Le sieur de Maisoncelle s'étant trouvé vis-à-vis un Capitaine Anglois, celui-ci le défia, & lui tira un coup de pistolet; il manqua nôtre Major qui le tua sur le champ, & fit la même chose au Sergent de ce Capitaine qui vint pour le percer de sa halebarde. Les sieurs du Buc, Lambert, Sain, Roule, & autres Officiers qui s'y

1703. trouverent, ou comme Volontaires, ou à la tête de leurs corps, y firent parfaitement bien, à leur ordinaire. Nôtre Aide-Major la Poterie vouloit nous persuader qu'il avoit couru de grands risques, & que sa manche avoit été percée d'une balle ; un tailleur aiant examiné la blessure, declara qu'elle venoit du tems, & que le plomb n'y avoit aucune part.

Pendant que je confessois un de nos blessez qui mourut entre mes mains, il y eut un de nos voisins, nommé Hugues Boulogne, qui reçut un coup de balle qui lui découvrit la crane de la longueur de cinq à six pôuces ; il étoit huguenot, quoiqu'il eut fait deux ou trois abjurations ; comme il étoit d'ailleurs homme de bien & de bon commerce, je l'aimois, & je lui disois souvent que je l'assisterois quelque jour à la mort, & qu'il se convertiroit tout de bon ; il tomba auprès de moi lorsqu'il eut reçu le coup, & fut assez long-tems sans parole & sans connoissance ; je le fis porter dans la Falaise, & je m'approchai de lui pour le faire penser à sa conscience quand il reviendroit ; aiant enfin ouvert les yeux, & recouvré la parole : Ah mon Pere, me dit-il, vous me l'avé

bien dit que je me convertirois en mourant entre vos mains ; oui, je veux mourir catholique, & je demande pardon à Dieu de tout mon cœur : un Chirurgien que j'avois fait appeller, aiant sondé sa plaie, m'assura qu'il n'y avoit rien à craindre pour le present ; je le fis emporter, pour m'en aller à d'autres qui avoient plus besoin que lui de mon secours. 1703.

M. de la Malmaison fut rappellé le jour suivant des trois Rivieres, pour venir commander au Camp des Gallions ; nous lui fîmes une case de l'autre côté de la Chapelle, où il demeura jusqu'à la retraite des Anglois.

Dès les premiers jours que les Anglois eurent mis pied à terre, j'avois mis en pratique une chose qu'on m'avoit enseigné il y avoit long-tems, & que je trouvai très-bonne, pour ne pas manquer de vivres quand on se trouve éloigné de chez soi : c'étoit d'avoir toûjours quelque foie de veau, de vache, ou de bœuf cuit à l'eau & au sel, ou, quand on le peut, dans du vin avec des herbes fines ; rien n'est meilleur, & d'une nourriture plus substancielle : cela sert de pain & de viande tout à la fois, & se conserve très-long-tems ; un morceau gros

Précaution pour les vivres.

1703. comme le poing est suffisant pour nourrir un homme pendant vingt-quatre heures. J'avois soin d'en avoir toûjours dans ma baraque pour les Negres qui me servoient, & pour moi ; & quand j'allois hors du Camp, j'en portois toûjours avec moi, parce que nous nous trouvions quelquefois éloignez dans les hauteurs, ou obligez d'attendre que des détachemens ennemis plus forts que nous se fussent retirez, & dans ces occasions j'étois bien assuré avec mon morceau de foie de ne pas souffrir la faim.

Observation sur le bruit du canon.

Le loisir dont nous joüissions dans nôtre Camp, en attendant qu'il plût aux Anglois de se retirer chez eux, nous fit faire & réiterer plusieurs fois l'observation suivante. Nous sçavions que le vaisseau Anglois qui portoit le Pavillon d'Amiral étoit justement à une lieüe de trois mille pas geometriques du lieu où nous étions campez ; sur cela nous remarquâmes que quand il tiroit le matin & le soir, pour la diane, & la retraite, nous pouvions compter depuis un jusqu'à soixante l'un après l'autre, en disant & prononçant un, deux, trois, quatre, cinq, &c. depuis le moment que nous avions vû la lumiere du canon jusqu'à ce que nous entendissions le coup;

ceux qui avoient la parole plus libre, 1703.
comptoient cinq ou six de plus ; on pourroit pousser plus loin cette expérience, dont je ne donne ici que le commencement.

Les deserteurs continuoient toûjours à venir, & assuroient qu'il en viendroit un grand nombre sans la crainte qu'ils avoient de trouver nos Negres armez, ausquels un juste-au-corps étoit une furieuse tentation, pour tuer celui qui le portoit.

Un pauvre Irlandois aiant été pris en desertant, fut condamné à être pendu ; en attendant l'heure de l'exécution il se sauva ; mais comme il étoit étourdi, & qu'il ne connoissoit pas le païs, il se jetta dans le poste que les Anglois avoient à Milet, après avoir passé la Riviere, & grimpé la Falaise avec des peines incroiables, croïant être arrivé dans nos postes ; ils le reprirent, & le lierent dans leur corps de garde, en attendant qu'il fut jour, pour le remener au Bourg, car il étoit nuit quand il se jetta entre leurs mains ; mais le Sentinelle qui le gardoit, s'étant endormi, il s'échappa, & vint au Camp de la Martinique, n'aiant qu'un mechant calçon sur le corps, & les mains liées derriere le dos. Après qu'il fut revenu de la

1703. fraieur qu'il avoit eu, il nous assura, que les Anglois ne tarderoient pas à se r'embarquer, que le Général Codrington étoit malade, qu'il y avoit beaucoup de dissenterie parmi les Troupes & les équipages, & qu'ils manquoient de vivres.

Prise d'un habitant & de ses esclaves.

Le Jeudi 3. Mai les Anglois enleverent le nommé Bouchu, dont l'habitation étoit à la Riviere Beaugendre, au quartier des habitans ; cette homme n'avoit pas voulu se retirer au reduit, étant malade, ou le contrefaisant, mais il s'étoit cantonné avec ses esclaves dans les hauteurs de ce quartier-là ; il eut l'imprudence d'en maltraiter quelques-uns, & eux de dépit allerent se rendre aux Anglois, les conduisirent où étoit leur maître, le firent prendre avec presque tout le reste de ses Negres, une grosse somme d'argent, & tous ses meubles ; on le conduisit au Général Codrington qui le renvoia chez lui avec une belle sauvegarde.

Cette capture fut cause que les Anglois qui n'avoient point été dans ces quartiers-là depuis qu'ils y avoient mis à terre, remarquerent qu'il y avoit beaucoup de mahis & autres vivres dans les habitations, & quantité de bestiaux

dans les hauteurs ; ils firent un détachement de cent cinquante hommes, commandez par un Major, pour aller enlever ces vivres & ces bestiaux, & brûler les maisons de ces quartiers-là. 1703.

Le lundi 7. Mai un deserteur nous donna avis que ce détachement venoit de partir de leur Camp. M. Auger envoia les Enfans perdus, & les Negres, pour les harceler, & les empêcher de brûler les maisons. Plusieurs habitans de ces quartiers-là s'échaperent du Camp, pour les joindre, & aller défendre leur bien. Les Habitans étoient environ soixante, & les deux Compagnies faisoient ce jour-là cent hommes ; ils marcherent par les hauteurs, pour n'être pas apperçus des vaisseaux, qui donnoient avis par un coup de canon dès qu'ils apperçevoient des gens armez. Les Enfans perdus, & les Negres n'aiant pas voulu suivre les Habitans, & s'étant amusez à chercher à faire quelque pillage dans les habitations de la montagne Saint Loüis, furent découverts par les vaisseaux. L'avis en fut aussi-tôt porté au Major, à qui on envoia trois Compagnies de renfort ; mais avant que ce secours lui fut arrivé, les habitans l'avoient attaqué au passage d'une ravine où ils s'étoient embusquez ;

1703. le Major avoit été tué avec quinze ou ſeize hommes, & les autres s'étoient ſauvez au bord de la mer, où étoient leurs chaloupes, après avoir abandonné les vivres dont ils s'étoient chargez, & la plus grande partie des beſtiaux qu'ils avoient pris. Le ſecours les aiant joint, ils voulurent retourner ſur leurs pas pour regagner ce qu'ils avoient perdu; mais aiant apperçus les Negres & les Volontaires qui s'étoient ſaiſis des poſtes qui commandoient le chemin où ils dévoient paſſer, ils ſe rabattirent tout d'un coup au bord de la mer, de peur d'être pris en flanc, & en queüe, & marcherent comme en fuïant juſqu'à l'Ance du gros François, toûjours accompagnez de nos trois Troupes qui faiſoient feu ſur eux, autant de fois qu'elles en trouvoient l'occaſion; ils eurent encore des morts & des bleſſez dans cette retraite, & en tout on compte qu'ils perdirent vingt-ſix ou 27. hommes tuez, & des bleſſez dont on ne ſçait pas préciſement le nombre. Nous ne perdîmes qu'un ſeul homme, & nous eûmes dix à onze bleſſez. L'impudence de nos gens Volontaires, & de nos Negres fut cauſe que ce parti ne fut pas entierement défait. Tout ce que cette courſe produiſit de bon, fut

Derniere rencontre entre les François & les Anglois.

qu'on empêcha les Anglois de piller, 1703.
& de brûler les petites habitations ; elle fut aussi la derniere action que nos gens eurent avec les Anglois jusqu'à leur départ.

Le Mardi au soir 15. Mai ils mirent le feu à tous les logemens qui étoient dans le Fort, & aux maisons du Bourg, depuis le Fort jusqu'à la place d'armes; cela fit connoître qu'ils pensoient serieusement à se rembarquer, & que j'avois eu raison de conseiller de brûler le Bourg avant de l'abandonner, puisqu'on pouvoit juger par ce commencement, qu'ils n'avoient pas envie de laisser aucune maison sur pied : cependant comme on étoit pleinement informé de leur foiblesse, par les pertes qu'ils avoient fait, & par les maladies qui les diminuoient chaque jour, les habitans résolurent de les presser tellement de se rembarquer, qu'ils n'eussent pas le tems de mettre le feu au reste. Les Officiers allerent trouver le Gouverneur, & le prierent d'obtenir du Lieutenant Général qu'il leur laissa faire une sortie sur les ennemis, pour les chasser. M. Auger s'y emploia avec chaleur, & outre le bien public qu'il regardoit en cela, il avoit encore son interêt particulier, puisqu'il

1703. s'agissoit de conserver sa maison, qui n'étoit pas encore brûlée ; la sortie fut donc résoluë ; M. de Bois-fermé, de la Malmaison & du Parquet passerent la Riviere des Gallions le mercredi 16. au soir avec sept cens hommes qui devoient se partager en deux corps, pour attaquer en même tems le Bourg par deux endroits, aussi-tôt que M. de Gabaret & Auger auroient attaqué le poste de Milet. Nous étions assurez de les défaire entiérement ; outre qu'ils étoient fort affoiblis, il y avoit déja une partie de leurs gens embarquez ; de sorte que s'ils avoient voulu soûtenir le poste de Milet en y envoiant du secours, ils ne pouvoient manquer d'être forcez dans le Bourg, ou les Troupes du poste de Milet forcées & enlevées, si elles n'avoient point été soûtenuës.

Nous allâmes avec un grand silence nous poster à la bonne portée du fusil de l'enceinte qu'ils avoient fait autour du Bourg, en attendant que nos Chefs attaquassent le poste de Milet comme on étoit convenu, nous passâmes toute la nuit sous les armes ; mais au lieu du signal que nous attendions, nôtre Lieutenant Général qui avoit changé de dessein, nous envoia dire au point du

jour du 17. de nous retirer au Camp. 1703.

Les Anglois qui nous apperçurent, connurent le danger où ils avoient été, d'être forcez si on les avoit attaqué, & ils acheverent dès le soir de ce même jour de mettre le feu aux maisons à mesure qu'ils les abandonnoient, & le lendemain Vendredi 18. Mai ils mirent à la voille un peu avant le jour ; leurs barques & leurs vaisseaux marchands furent les premiers qui appareillerent, après quoi nous vîmes les chaloupes des vaisseaux de guerre qui allerent à bord de tous ces bâtimens prendre des hommes, pour les aider à appareiller ; parce que leurs équipages étoient si foibles, qu'ils ne pouvoient pas faire les grosses manœuvres.

Retraite des Anglois.

Quelques-uns de nos Negres étant entrez dans le Fort y arborerent le pavillon blanc, qui fut comme un signal à tout le monde de plier bagage, & de s'en retourner chez soi. Nôtre Lieutenant Général étoit parti dès le point du jour, pour gagner Sainte Marie, & se rembarquer.

Les maisons étoient encore toutes en feu quand nous rentrâmes dans le Bourg, mais il étoit trop tard pour y remedier. Un vaisseau Anglois de 70. canons, ap-

1703. pellé le Chien Rouge, qui étoit moüillé à la Riviere des Gallions, attendoit du ſecours pour lever les ancres, qu'il ne pouvoit pas mettre à bord avec le peu de gens qui lui reſtoient; il s'aviſa de répondre avec ſon canon à quelques coups du fuſil que nos gens lui tirerent en paſſant; on s'irrita de part & d'autre, & nos gens s'etant raſſemblez juſqu'à une centaine dans le Retranchement qui commandoit ce vaiſſeau, empêcherent les chaloupes qui lui apportoient du monde d'en approcher, & obligerent enfin ſon foible équipage à ſe renfermer entre les ponts, en attendant du ſecours de leurs camarades, pour ſe tirer de cet embarras: cependant les autres vaiſſeaux étoient à la voile, & à plus de trois lieües delà, que nos gens le tenoient toûjours bloqué. Sur les trois heures après-midi l'Amiral revint avec toute ſa Flotte, & voiant de nos gens ſur le bord de la mer au Baillif, il y eut quelques chaloupes qui s'approcherent de terre, comme pour y mettre du monde: mais elles en perdirent bien-tôt l'envie, voiant que nos gens qui paſſoient en dedans du Retranchement, s'étoient poſtez ſur le bord de la mer, pour les recevoir à la deſcente; ce qui les obligea de conti-

nuer leur chemin jusqu'au vaisseau qui étoit arrêté à la Riviere des Gallions, lequel avec ce secours ne pût jamais appareiller, & fut contraint de couper ses cables, & de se laisser dériver au large lorsque la nuit fut venuë, & que le vent de terre commença à souffler. 1703.

Ce fut ainsi que les Anglois quitterent la Guadeloupe, après avoir demeuré 56. jours à terre. Nous n'eûmes pendant tout ce tems-là que 27. hommes tuez, & environ 50. blessez: mais leur perte fut incomparablement plus grande; & quoique nous sçussions en gros qu'elle étoit très-considerable, nous ne l'aurions jamais cru telle sans le rapport que nous en fit un Sergent Irlandois qui se rendit après que les ennemis eurent mis à la voile. Il y avoit deux jours qu'il étoit caché avec sa femme & un autre Soldat dans une grotte de la Riviere des Gallions, en attendant le départ des Anglois pour paroître, sa femme se montra la premiere, & quand on l'eut assuré qu'il n'y avoit rien à craindre pour son mari, elle l'alla chercher. C'étoit un homme d'esprit, bien fait, & bon Catholique; il nous dit qu'il avoit tenté dix fois de deserter, mais que son Capitaine qui s'en doutoit, le faisoit observer de

1703. si près qu'il n'avoit pû en trouver l'occasion ; qu'à la fin il s'étoit caché dans ce trou, d'où il avoit vû passer plusieurs fois ceux qui le cherchoient, & que c'étoit pour cela, & pour la crainte des Negres qu'il étoit demeuré si longtems sans oser en sortir. Il nous assura qu'il s'étoit trouvé à la revûë que l'on avoit fait il n'y avoit que cinq jours, & qu'il étoit proche du Major Général qui avoit dit tout haut, en maudissant cette entreprise, qu'ils avoient perdu depuis qu'ils étoient à terre mille, neuf cens soixante & quatre hommes, dont plus de mille avoient été tuez, entre lesquels il y avoit trois Colonels, deux Capitaines de vaisseau, un Major, & vingt-sept Capitaines ou Lieutenans ou autres Officiers, que le reste étoit mort de maladie, ou avoit deserté, ou avoit été pris prisonnier ; à quoi ce Sergent ajoûtoit que les vaisseaux & les barques étoient remplis de malades & de blessez. Nous avions 76. de leurs deserteurs, & 35. prisonniers ; ils amenerent avec eux quinze ou seize de nos deserteurs Soldats ou engagez, & environ 80. Negres. Nous trouvâmes cinq canons de fer dans leur batterie, & un dans la place d'armes, mais rompus, & hors

Nombre des morts & blessez des deux nations.

d'état de servir. Le seul canon qu'ils laisserent entier fut celui de la Tour des Jacobins, que nous trouvâmes au bord de la mer. 1705.

Ils ont brûlé quatre Eglises Paroissiales, sçavoir celle de l'Islet à Goyaves, des Habitans, du Baillif & de la Basse-Terre, la Chapelle du vieux Fort, celle des Religieux de la Charité, & les deux qui étoient sur nos deux Habitations; vingt-neuf Sucreries, environ autant de petites habitations, le Bourg des habitans, celui du Baillif, & ceux de Saint François, & de la Basse-Terre, les Couvens des Capucins, des Carmes, des Religieux de la Charité & le nôtre, & la maison des Jesuites; ils n'ont laissé sur pied que l'Eglise des Capucins, & celle des Jesuites. On prétend que ces derniers sont redevables de la conservation de leur Eglise à un Colonel Catholique qui y fut enterré; pour celle des Capucins elle leur servoit de magazin à poudre.

On peut dire que de part & d'autre il y a eu de très-grandes fautes. Le peu d'expérience de nôtre Lieutenant Général, & la mesintelligence qu'il y avoit entre lui & nôtre Gouverneur, ont mis plusieurs fois la Colonie & l'Isle à

1703. deux doigts de leur ruine ; celle qui étoit entre le Général Codrington, le Commandant de la Flotte, & les Colonels les a empêché de profiter de nôtre desordre : de sorte que si nous nous devons à nous mêmes une bonne partie de nos maux, nous devons aussi la meilleur partie de nôtre salut aux Anglois qui étoient agitez des mêmes passions que nous.

Au reste il étoit tems qu'ils s'en allassent ; nos Habitans commençoient à tomber malades, & sur tout la dissenterie qui leur étoit causé par l'eau de la Riviere des Gallions qui est purgative, & par les viandes fraîches dont la plûpart n'avoient pas tant accoûtumé de se nourrir que de viande salée.

Le sang des bêtes que l'on tuoit, les ordures, & les corps des Anglois qu'on laissoit sur la terre sans sepulture, engendrerent une prodigieuse quantité de grosses mouches vertes qui désoloient les hommes & les chevaux, & qui gâtoient les viandes aussi-tôt qu'elles s'étoient posées un instant dessus. Nous nous trouvâmes presque tous attaquez de maux de gorge, avec des enflures aux levres qui venoient du travail, & de la chaleur à laquelle nous étions sans cesse

exposé. Tout ce que cette irruption des Anglois produisit de bon fut que nôtre jeunesse qui avoit un peu peur du feu au commencement, s'y accoûtuma si bien, qu'elle n'y faisoit plus la moindre attention, & qu'elle y alloit aussi gaiément qu'à la chasse. Tant il est vrai que l'habitude est une seconde nature, & qu'on se fait à tout ce qu'on veut, dès qu'on le pratique souvent. 1703.

Après avoir visité les batteries des ennemis, & l'enceinte dont ils avoient enfermé le Bourg, j'entrai par hazard dans une petite maison au dessous de la place d'armes qui appartenoit à une bonne devote, appellée des Guermaux, à laquelle les Anglois n'avoient pas mis le feu: apparament qu'un de leurs Ingenieurs y avoit logé, car j'y trouvai des desseins & beaucoup de papiers, & entre autres les plans de la plus grande partie de nos Retranchemens, ce qui me fit plaisir. Je montai ensuite à nôtre habitation du Marigot, où je soupai avec un de nos Religieux, & un de nos Voisins, aux dépens de quelques Diables que j'avois amassé le matin, en entrant dans le Bourg. Ces oiseaux en s'en retournant à la montagne avoient été ébloüis de la grande lumiere que jettoient

1703. tant de maiſons qui brûloient, & ils étoient tombez à terre, ne voiant plus à ſe conduire ; on en amaſſa plus de trois cens de cette maniere.

Conférence ſur les Diables & les Macreuſes.

Ces Diables avoient été cauſe de pluſieurs diſputes que j'avois eu avec un de mes voiſins de baraque, pendant que nous étions au camp des Gallions : c'étoit le ſieur Thuillier Capitaine d'un vaiſſeau marchand de Dieppe, qui s'étoit établi à la Guadeloupe pour le commerce de ſes aſſociez ; il étoit bon huguenot, homme de bien & fort ſage. Comme nous nous entretenions tous les jours enſemble, il me diſoit toutes les fois que nos Negres m'apportoient des Diables, qu'il ne pouvoit concevoir que les Catholiques Romains fiſſent un crime aux Proteſtans de manger de la viande tous les jours ſans diſtinction, pendant qu'eux-mêmes en mangeoient les vendredis, les ſamedis, & même pendant le Carême ; & lorſque je lui demandois des preuves de ce qu'il nous imputoit, il me citoit auſſi-tôt les Diables & les Diablotins que nous mangions quelquefois enſemble. On pourra ſe ſouvenir de ce que j'ai dit de ces oiſeaux dans la ſeconde partie de ces mémoires, que les Superieurs Eccleſiaſtiques qui ſont aux Iſles

ont declaré être viandes maigres, après avoir consulté sur cela tous les Esculapes du païs, je veux dire, les Medecins, les Chirurgiens, & les Apotiquaires: mais quelque chose que je pûs lui dire, pour lui faire voir que nous pouvions manger ces oiseaux en toute sureté de conscience, il revenoit toûjours à dire que les oiseaux qui s'accouploient, qui pondoient des œufs, & qui les couvoient, ne devoient point être mis au rang des poissons, & que par consequent nous pechions contre les loix de l'Eglise Romaine, en les mangeant les jours qu'elle défend de manger de la chair; car enfin, me disoit-il, quelle difference peut-on mettre entre les Diables & les Canards, les Oyes, les Pluviers, les Becasses, les Sarcelles, & tous les autres oiseaux aquatiques? Soit qu'on les regarde dans leur figure & leur plumage, ou dans leur nourriture ordinaire, ou dans les lieux où ils résident toûjours, & dont ils ne s'éloignent que malgré eux, on ne trouvera rien qui les distingue assez considerablement, pour que les uns soient poissons, & les autres chair; il paroit même, ajoûtoit-il, que les Canards, les Sarcelles, les Becasses, les Pluviers, & autres oiseaux semblables approchent

1703.

1703. bien plus des poissons que les Diables, puisqu'ils sont toûjours dans l'eau, ou dans des lieux aquatiques & marécageux, qu'ils y cherchent leur nourriture, y font leurs œufs, & y élevent leurs petits, & qu'ils ne s'en éloignent que le moins qu'ils peuvent, & par force ; au lieu que les Diables ne demeurent point dans l'eau, ni dans les lieux aquatiques & marécageux, mais repairent dans des montagnes bien séches, où ils font des trous en terre comme les lapins, & ne vont à la Mer que pour y chercher leur nourriture, parce qu'ils ne la trouvent point dans ces montagnes steriles où ils se retirent.

Quand je lui objectois que la chair & sur tout la graisse des Diables avoit une odeur de poisson, qu'on ne sentoit point dans les autres oiseaux aquatiques ; ce qui me paroissoit être une preuve qu'ils devoient être mis au rang des poissons, & non pas les autres. Il me répondoit que cette odeur provenoit de la nourriture qu'ils prenoient ordinairement ; & que comme il seroit ridicule de changer l'état des ramiers, parce que leur chair change de couleur & d'odeur selon les differens fruits qu'ils mangent, de même il étoit ridicule de mettre les Diables au

rang des poissons, parce qu'ils sentent 1705.
le poisson, puisque cette odeur n'est qu'une suite de leur nourriture qui ne change rien à leur espece. Voiez, me disoit-il, vos Minimes comme ils ne se nourrissent que de poisson & d'huile, il semble qu'ils ne soient paîtris que de ces deux choses, ils rendent l'huile par les sueurs, par les urines, par la salive ; leur chair est couverte d'une peau toute onctueuse, qui leur donne une odeur d'huile & de poisson, d'autant plus forte qu'ils sont plus vieux, & qu'ils ont moins de soin de se tenir propres ; avec tout cela je suis seur que vous ne voudriez pas les mettre au rang des poissons, & qu'ils s'y opposeroient vivement. Tirez donc la consequence pour vos Diables ? Je sentois bien que je soûtenois une mauvaise cause, & j'étois souvent fort embarassé ; car dès que je venois à lui dire que les Medecins du païs avoient declaré que c'étoit une viande maigre, il me battoit en ruine, en m'objectant aussi-tôt leur ignorance, dont je ne pouvois pas disconvenir, puisque je n'étois échappé de leurs mains que par miracle ; à la fin je m'avisai de lui dire qu'on pouvoit regarder les Diables comme les Macreuses, & les mettre aussi-bien qu'elles au rang des poissons

1703. & des viandes, dont il est permis de manger en Carême; car, lui disois-je, qui ressemble mieux à un Canard qu'une Macreuse ? Les pieds, le bec, le col, la peau, les plumes, tout est presque semblable, ou du moins la difference qui s'y rencontre n'est pas assez grande, pour en faire deux especes differentes, & si éloignées l'une de l'autre; cependant vous ne trouvez pas mauvais qu'on en mange en Carême, & vous vous scandaliseriez, si on mangeoit des Canards. Il y a une difference infinie, me répondoit-il, entre les Macreuses & les Canards; on doit regarder les Macreuses comme des veritables poissons, ou plûtôt comme des animeaux imparfaits & des jeux de la nature, nez dans l'air, élevez dans les eaux, & incapables de produire leurs semblables par la génération comme tous les autres animaux parfaits. Ce sont, selon les témoignages d'un très-grand nombre d'Autheurs graves & bien instruits du fait en question, les fruits de certains arbres que l'on trouve sur les rivages septentrionaux de l'Ecosse, de l'Irlande des Isles Orcades & autres lieux plus voisins du Pole Arctique, qui étant parvenus à un certain point de maturité s'ouvrent, & laissent tomber dans la me[r]

u[n]

un petit animal informe qui s'attache d'abord à tout ce qu'il trouve, bois poury, racines, coquillages, tout lui est bon; là ses parties se développent peu à peu, & prennent enfin la figure d'un oiseau, à qui les plumes poussent dans la suite, & qui étant arrivé à toute la perfection que la nature juge à propos de lui donner, se détache de l'endroit où il s'étoit arrêté en naissant, s'éleve au dessus de l'eau, vole en l'air, & fait d'assez longs trajets, pour venir se faire prendre sur les côtes de France, de Flandres, d'Hollande & autres endroits voisins de la mer, où l'on en voit quelquefois des quantitez très-considerables que les vents de Nord y ont amené, & que de tout tems on a mis avec raison au rang des viandes maigres, sans qu'on se soit jamais avisé de soupçonner le moins du monde qu'ils pussent être de la chair. 1703.

En effet leur production & leur état ne peut-il pas être mis en parallele avec cette fameuse Citroüille que l'on trouve en Moscovie, & en Tartarie, à qui la nature a donné la figure d'un Agneau qui a des pieds, un col, une tête, une queüe, qui est couvert de laine, dont la chair ne differt en rien de celle des Agneaux provenus d'une Brebis & d'un Belier;

1703. qui mange toute l'herbe qui croît autour de lui, & qui se trouve à portée de sa gueule, & qui ne meurt que quand il ne trouve plus rien à brouter, parce que la nature l'a attaché à une racine qui est comme son nombril, autour de laquelle il tourne, mais qui l'empêche de quitter le lieu où il a pris naissance. Sa chair est si semblable en tout à celle des Moutons, que les Ours, les loups, & les autres animaux carnassiers qui ne se repaissent pas de la forme exterieure dont elle est revêtuë, en sont extrémement avides, & la recherchent avec empressement. Or si la nature a pû produire des Agneaux en Moscovie, pourquoi ne pourra-t-elle pas produire des oiseaux ressemblans à des Canards dans d'autres endroits ? & si les Moscovites, qui sont les peuples du monde les plus scrupuleux sur leur abstinence, & sur leurs jeûnes, ne font point de difficulté de manger leurs Agneaux pendant leur carême ; pourquoi trouveroit-on mauvais que les autres Chrêtiens mangent des Macreuses dans le leur ? On peut croire qu'il ne manquoit pas de me citer les autheurs où il avoit lû ce que je viens de rapporter ; car sur cet article il ne tarissoit point, & je croi qu'il en avoit une le-

gende aussi longue que les Litanies des Saints; c'est dommage que je ne les ai pas tous retenus : voici ceux que ma mémoire me fournit. Olearius dans sa relation de Moscovie ; Delrio dans ces recherches magiques ; Vincent de Bourgogne Evêque de Beauvais Religieux Dominiquain, Prédicateur & Confesseur de Saint Loüis dans son miroir Historique ; Olaus Magnus dans son histoire du Septentrion ; Pie second dans son Histoire de l'Europe; Ostelins dans la déscription de l'Ecosse ; Turmenus , Scaliger , Cardan , Porta , le Pere Kircher , Aldrouan , Maginus Docteur en medicine dans son Traité de *Volucri arborea* ; le Pere Briet Jesuite dans ses Merveilles d'Ecosse , & une infinité d'autres que je ne rapporte pas ici , de peur d'ennuïer le Lecteur ; sans compter la possession où l'on est depuis cinq ou six cens ans , & peut-être davantage , de manger ces oiseaux en carême, ce qui, selon lui, n'étoit pas seulement un préjugé en sa faveur , mais une raison des plus convainquantes, puisqu'elle étoit appuiée sur le consentement unanime de tant d'Autheurs celebres de toutes les especes que l'on peut desirer. 1703.

Il est constant que si la multitude des témoins , dont le rapport est uniforme ,

1703. rend une chose croiable, il n'y a rien de plus certain que l'origine des Macreuses, telle que le Capitaine Thuillier me la vouloit persuader, & que par une suite necessaire rien n'étoit mieux fondé que la possession où l'on étoit depuis tant de siécles d'en manger en carême.

Il y avoit encore moins de difficulté touchant l'Agneau de Moscovie : supposé qu'il fût réellement tel qu'Olearius l'a décrit, dont cependant je n'ai garde de convenir, & cela pour des bonnes raisons. Son origine étoit certaine, on voïoit mettre sa graine en terre, on la voïoit germer & pousser ce fruit extraordinaire ; mais il demeuroit toûjours attaché à la racine qui l'avoit produit, & ne s'avisoit point de faire des voiages de quatre ou cinq cens lieües, pour s'aller faire prendre dans des païs éloignez de chez lui, & y exciter des querelles entre les Casuites & les Medecins, comme font ces impertinens oiseaux d'arbres, que nous appellons Macreuses, Pilets, Bleris, & autres semblables auxquels nos voisins ont donné encore d'autres noms, chacun selon la proprieté de sa langue, l'avanture qui les a fait trouver, ou quelque chose de particulier qu'ils ont remarqué en eux.

J'avoüe que l'ignorance où l'on étoit autrefois de la génération des Macreuses, étoit pardonnable, & que les fables que tant d'Autheurs graves avoient débité sur ce sujet, rendoient excusables ceux qui y ajoûtoient foi, sans se donner la peine d'approfondir comme ils auroient dû faire cette matiere avant d'y donner une croiance si entiere, & d'en tirer une aussi mauvaise consequence que celle qu'ils en tiroient; mais je le repete encore, ils étoient en quelque façon excusables, puisque personne n'avoit encore pénétré jusqu'aux endroits reculez & regardez comme inaccessibles, où ces oiseaux prenoient naissance, & que respectant les grands noms de tant d'Autheurs, qui disoient tous la même chose, il semble qu'il y auroit eu quelque sorte de temerité d'en douter; mais il faut avoüer qu'il n'y a plus à present d'excuse, & que ce n'est plus qu'un entêtement ridicule qui leur fait soûtenir une erreur, dont ils doivent être entierement desabusez, & cela uniquement pour pouvoir étouffer les remords de leur conscience qui s'éleve contre eux, & qui leur reproche qu'ils agissent contre leurs propres lumieres, en soûtenant que les Macreuses sont les fruits de certains arbres, ou des insectes nez 1703.

1703. de la pourriture des vieux bois de navires. Trop de gens ont vû ces oiseaux pondre, couver leurs œufs, & élever leurs petits, pour pouvoir douter de l'origine des Macreuses ; toutes les relations des voiages du Nord sont pleines de cette verité ; & si le Capitaine Thuillier avoit autant voiagé dans ces païs-là, qu'il avoit fait dans l'Amerique qui est entre les deux Tropiques, je suis certain qu'il n'auroit pas soûtenu la production fabuleuse de ces oiseaux d'arbres aussi vivement qu'il le faisoit.

D'ailleurs il ne faut pas croire que tout le monde ait été dans les mêmes sentimens sur les Macreuses, & qu'avant même les voiages des Hollandois dans le Nord, il n'y ait pas eu des gens assez sages pour douter de ce qu'on debitoit de ces oiseaux. On trouve un grand nombre d'Autheurs de toute espece comtemporains de ceux que je viens de rapporter qui ont écrit tout autrement ; & si le Capitaine Thuillier me citoit des Autheurs graves, pour soûtenir son opinion, je ne manquois pas de lui en opposer d'autres de pareil caractere, & de mêmes poids que les siens, qui avoient parlé des Macreuses d'une maniere bien opposée : par exemple, Albert le Grand Reli-

gieux de mon Ordre, & Evêque de Ratisbonne ; après avoir rapporté dans le 23. Chapitre de son Histoire des Animaux, ce que le vulgaire croïoit des Macreuses, dit positivement qu'il est faux que personne n'ait vû ces oiseaux pondre, & couver leurs œufs, puisque lui même est témoin, & beaucoup d'autres gens avec lui, que ces oiseaux pondent, couvent leurs œufs, & élevent leurs petits comme les autres oiseaux ; d'où il conclut que c'est très-mal à propos qu'on les appelle Canards d'arbres, & qu'on les regarde comme les fruits de certains arbres qui croissent sur les rivages Septentrionaux de l'Ecosse, ou des productions de la pourriture de quelques vieux bois ; & afin qu'on ne puisse pas dire que c'est de quelque autre espece d'oiseau que ce sçavant Evêque parle, il ne faut que lire la description qu'il en fait, pour y reconnoître aussi-tôt les Macreuses qu'il y dépeint d'une maniere qui ne convient qu'à elles seules, & point du tout à d'autres oiseaux. 1703.

Charles Clusius dans le Supplement de ses Exotiques, après avoir fait une description exacte des Macreuses, & rapporté les noms differens que les Ecossois & les Anglois leur donnent, dit que

1703. tout ce que le vulgaire a debité ou crû sur l'origine de ces oiseaux est une fable toute pure, inventée par ceux qui en vouloient parler sans les connoître ; qu'à la verité on a été très-long-tems sans en rien sçavoir de positif, parce que les Côtes Septentrionales de l'Ecosse, les Isles Orcades, & autres lieux plus voisins du Pole n'étoient frequentez de personne, mais qu'on devoit être desabusé de ces vieilles erreurs depuis l'année 1569. que les Hollandois aiant fait plusieurs voiages dans ces Isles peu connuës, à la nouvelle Zemble, & au-delà du détroit de Nassau, ont trouvé une multitude presque infinie de ces oiseaux, qui couvoient leurs œufs, & élevoient leurs petits sur des Rochers & des Isles desertes & steriles, où personne n'avoit encore jamais mis le pied.

Gerard de Wert fameux Pilote d'Amsterdam dit la même chose dans sa relation du voiage qu'il avoit entrepris, pour trouver le chemin de la Chine par le Nord. Il rapporte qu'ils trouverent une quantité incroiable de ces oiseaux qui couvoient leurs œufs sur des Isles desertes, & qui étoient tellement attachez à leurs nids, qu'ils ne s'envoloient point, & se contentoient de crier lorsqu'on les

vouloit prendre, ou leur faire abandonner leurs œufs. Ces Isles sont au-delà du 80. degré de latitude Septentrionale, & ne sont habitées de personne; les Macreuses s'y retirent pendant que le froid y est moins rigoureux, y pondent & y élevent leurs petits, & descendent vers les parties plus meridionales de l'Europe, lorsque les neiges & les froids excessifs les empêchent de trouver leur nourriture dans les païs où elles sont nées. 1703.

J'ennuierois mon Lecteur si je rapportois ici les Autheurs que je citois au Capitaine Thuillier; en voici pourtant un que je ne puis laisser passer: c'est le même Vincent de Beauvais, qui dans la suite de son Miroir Historique, dit que s'étant trouvé au quatriéme Concile Général de Latran sous le Pape Innocent troisiéme, l'usage des Macreuses en carême y fut défendu; & quoiqu'on n'eût pas encore une connoissance bien claire, & bien certaine de leur origine, on trouva qu'elles avoient trop de rapport avec les oiseaux à peu près de leur espece qu'on ne peut pas manger en carême, comme sont les Oyes, les Canards, les Becasses, les Sercelles, & autres semblables oiseaux aquatiques, pour que l'usage en fut permis.

1703. De sorte que si on a continué d'en manger jusqu'à present, ce n'a été qu'en consequence de la longue possession où l'on est, fondée sur l'erreur où l'on a été; mais que tant d'Autheurs & de Voiageurs ont trop-bien détruite, pour que des gens de bon sens la puisse encore soûtenir.

Le Capitaine Thuillier demeura à la fin convaincu de la verité de l'origine des Macreuses, soit par les témoignages des Autheurs que je lui rapportai, dont j'ai cité ici une partie, soit par les raisons Phisiques que j'y joignis; mais le scandale que nous lui donnions aux Isles en mangeant des Diables, passa encore en Europe où l'on mange des Macreuses; de maniere que je fis une plaie à sa conscience délicate, en guérissant celle de son esprit, prévenu par l'erreur. Le remede que j'y apportai fut de lui dire que la qualité des viandes que l'on doit manger en carême, étant du ressort de la puissance Ecclesiastique, l'Eglise qui est une bonne Mere, compatissant à la foiblesse de ses Enfans, vouloit bien fermer les yeux sur cet abus, & leur tolerer l'usage d'une viande passagere qui est comme une manne qui supplée fort souvent au défaut du pois-

son, & des autres choses dont on a coûtume de se servir en carême. 1703.

CHAPITRE VIII.

L'Autheur va se reposer chez le sieur de Rochefort au petit Cul de Sac. Déscription de ce quartier; des Arbres appellez Cedres ou Acajous; des Pruniers de Monbin, & autres Arbres.

LE lendemain du départ des Anglois Samedi 19. Mai, je fus au reduit voir le Superieur de nôtre Mission, & lui dire qu'aiant un besoin extrême de me reposer, je le priois de trouver bon que j'allasse passer une quinzaine de jours chez le Curé de la Cabesterre. M. de Rochefort dont j'ai parlé dans un autre endroit, qui avoit épousé la Veuve du sieur Baudouin, autrefois Commis principal de la Compagnie de 1664. aiant sçu que j'étois à la Cabesterre, m'écrivit, & me convia d'aller passer quelques tems avec lui; & pour m'en presser davantage, il m'envoia un cheval. J'y fus, & j'y demeurai quinze ou seize jours, & je me remis entierement des fatigues que j'avois souffert, à l'exception d'un mal

1703. de gorge, & d'une enflure aux amigdalles, qui me durerent encore près de trois mois.

L'habitation du sieur de Rochefort est une des plus belles de la Cabesterre de la Guadeloupe ; elle fut érigée en Fief sous le nom d'Arnouville en 16.... elle a six à sept mille pas de hauteur, sur prés de deux mille pas de large ; toutes les cannes étoient partagées en quarrez de cent cinquante pas chacun, dont les routes étoient bordées de petits arbrisseaux qui portent cette espece de pois qu'on appelle pois de sept ans, toutes ces routes étoient tirées au cordeau ; & comme tout ce terrain est fort uni, du moins ce qui étoit en valeur, cette habitation avoit un air de propreté qui faisoit plaisir ; il y a un assez gros ruisseau qui passe environ par le milieu, & une petite riviere, appellée la riviere du Coin, qui la separe des terres de Saint Germain que M. Hoüel a fait ériger en Marquisat en 17... sous le nom de Hoüelbourg.

Fief appellé Arnonville

Selon toutes les apparences ces terres ont été autrefois défrichées, & cultivées ou par les anciens Indiens, ou par les Caraïbes qui leur ont succedé ; car on n'y trouve que très-peu de gros ar-

bres, quoique la terre y soit bonne, 1703.
profonde & fraîche, ce qu'on remarque par la quantité de bois dont elle est couverte, qui sont des bois tendres, fort hauts, fort droits & fort pressez. J'ai parcouru tout ce terrain jusqu'à la grande Riviere à Goyaves qui tombe dans le grand Cul de Sac, & je n'ai point trouvé de lieu dans toutes nos Isles plus propre à faire des Cacaoyeres que celui-là. J'en dis ma pensée à M. de Rochefort qui l'approuva, & qui y auroit fait travailler s'il n'avoit point été déja atteint de la maladie dont il mourut deux ans après; c'étoit la diarhée, maladie ordinairement très-longue dans les païs chauds, & mortelle pour les gens mariez.

Pour n'être pas tout à fait sans rien faire pendant le séjour que je fis à Arnouville, je nivelai & traçai un canal, pour faire passer une partie de la Riviere du Lezard au travers de cette habitation, & donner la commodité d'y faire deux moulins à eau, ce qui rendroit cette terre d'un revenu double ou triple de ce qu'elle produisoit, & cela sans beaucoup de peine & de dépense. La Riviere du Lezard est considerable, ses eaux sont belles & fort bonnes, & en telle quantité

1703. qu'on en pourroit prendre deux pieds cubes sans presque qu'on s'en apperçut.

Nous apprîmes le 10. Juin que M. Robert qui étoit Intendant des Isles depuis huit à neuf ans, s'étoit servi des deux vaisseaux de guerre qui avoient apporté nôtre nouveau Général, pour retourner en France où il étoit appellé, pour remplir l'Intendance de Brest, à laquelle le Roi l'avoit nommé. On peut dire que ce fut une veritable perte pour les Isles; il les avoit gouverné avec une prudence, une droiture, & un desintéressement admirable; il les quitta dans leur plus grand besoin, & au regret de tous les Habitans, dont il emporta avec lui l'amour & l'estime.

Je revins chez nous au Baillif le Mardi 12. Juin, je trouvai que nos Peres s'étoient logez dans des cases de paille qu'ils avoient fait faire à nôtre habitation du Marigot; j'en fis faire aussi une pour moi. Nôtre Superieur, quoique homme d'esprit, étoit encore trop nouveau dans le païs, pour pouvoir remedier aux desordres que la guerre avoit causé à nos biens; il me pria de l'aider, & je le fis aussi-tôt.

Nous commençâmes par retablir nôtre Poterie; parce que les Anglois aiant

brisé les pots & les formes de toutes les 1703.
Sucreries, où ils avoient mis le pied, nous jugeâmes que ce seroit une très-bonne marchandise, puisqu'elle est absolument necessaire pour faire du sucre blanc. Je fis planter quantité de Manioc, & remettre en état les cannes qui avoient été brûlées, & dans le même tems je fis abbatre des arbres, & travailler au bois qui étoient necessaires, pour faire un Moulin, & une Sucrerie, afin de profiter d'une piece de cannes qui n'avoit point été brûlée. Les Charpentiers étant rares & plus chers encore & plus impertinens alors qu'ils n'étoient avant l'irruption des Anglois, je me mis en tête de faire moi-même le moulin, & les autres bâtimens dont nous avions besoin. Je traçai & je piquai tout le bois, & je le fis mettre en œuvre par nos Negres avec tant de diligence, que neuf semaines après le départ des Anglois nous recommençâmes à faire du Sucre à nôtre Habitation de Marigot. Il fallut après cela songer à retablir celle du Baillif; mais comme nous y avions besoin d'un moulin à eau, dont la grande roüe devoit avoir vingt-deux pieds de diametre, j'allai dans un lieu appellé le Parc, faire travailler un arbre que nos Peres avoient

1703. fait abbatre il y avoit 14. ans avec la permission de M. Houel, à qui ce terrain appartenoit: c'étoit un Acajou d'une grosseur très-considerable par le pied; on en avoit déja mis en œuvre les grosses branches, qui avoient porté près de quatre pieds d'équarissage; il n'étoit resté que le tronc de vingt-quatre à vingt-cinq pieds de longueur, & presque quarré, puisqu'aiant été équari selon tout ce qu'il pouvoit porter, il se trouva de huit pieds quatre poûces d'un sens, sur neuf pieds dix poûces de l'autre.

Acajou ou Cedre d'une grosseur extraordinaire.

L'arbre que nous appellons Acajou aux Isles du Vent, est le même que celui que les Espagnols appellent Cedre dans la Terre-ferme, & dans les grandes Isles. Je ne sçai qui a plus de raison, car je n'ai jamais vû les Cedres du Liban, qui selon les relations que j'en ai lû ne ressemblent point du tout au Cedre Espagnol. Le mot Acajou est Caraibe; les feüilles de cet arbre sont petites, longues & étroites, à peu près comme celles du Pescher d'Europe; l'arbre en est beaucoup chargé, elles y viennent par bouquets; elles sont d'un verd pâle, minces, souples, frisées vers la pointe, & quand elles sont froissées dans la main, elles rendent une liqueur onctueuse d'une

odeur de verd aromatique ; l'écorce de cette arbre est épaisse, rude, tailladée, grise, & assez adhérente. L'aubier ne se distingue presque pas du cœur, il est seulement un peu moins coloré. On veut que cette arbre soit mâle & femelle, & que le mâle soit le plus rouge. Pour la bonté je croi que cela est assez égal, quoiqu'on prétende que le mâle est un peu plus compacte, & que par consequent il se travaille plus uniment, & plus facilement que la femelle, qui est quelquefois un peu cotoneuse. 1703.

Cet arbre devient très-grand, & ce que je viens d'en dire en est une preuve ; je dois ajouter qu'il croît fort vîte, quoiqu'il semble rechercher les terres ponceuses & arides plûtôt qne les bonnes. Il est vrai que comme il étend ses cuisses, & ses racines fort loin de son tronc, on peut dire qu'il attire toute la substance de la terre où il les répand.

Usage de l'Acajou

On emploie cet arbre à toutes sortes d'usages, il réussit également bien en tout ; on en fait des poutres, des chevrons, des planches, des cloisons, des meubles, rien n'est plus beau & meilleur ; il est le meilleur de tous les arbres pour faire des canots & des pirogues de telle grandeur que l'on veut, capables de

1703. porter bien du monde, & de faire de très-longs trajets ; outre qu'étant leger & flottant sur l'eau, il met par là hors de danger de naufrage ceux qui l'emploient à cet usage. Il est vrai qu'il se fend aisément ; mais on remedie à cet inconvenient, en garnisant le dedans des canots avec des courbes, & serrant ses deux extrémitez avec quelques bandes de fer. On y remarque encore deux qualitez très-estimables ; il a une odeur des plus agréables, & on prétend qu'il est incorruptible. Je ne voudrois pas assurer tout à fait qu'il a cette derniere qualité, bien que j'ai des raisons convainquantes de sa très-longue durée. Quoiqu'il en soit, ce qui lui peut procurer cette espece d'incorruptibilité, est qu'il est rempli d'une humeur gomeuse, très-acre, & très-amere, qui empêche les vers & les poux de bois de l'attaquer, & qui produit le même effet sur les viandes qu'on fait cuire au feu, composé de ce bois, que le bois amer, dont j'ai parlé au commencement de ces memoires.

A l'égard de sa bonne odeur, il faut attendre qu'il soit bien sec, pour en joüir ; car quand on le coupe, & jusqu'à ce que toute son humidité soit dissipée, il a la plus mauvaise, & la plus dégoû-

tante odeur qui ſoit au monde. On dit que le bois de Sainte Lucie, dont on fait des ouvrages ſi eſtimez, à cauſe de leur bonne odeur, ſent extrémement mauvais quand on le coupe, & juſqu'à ce qu'il ſoit entierement ſec. Je n'ai jamais vû cet arbre ſur pied; mais j'en ai trouvé à la Martinique, qui pour le grain & la couleur étoient tout-à-fait ſemblables au bois de Sainte Lucie: on les appelloit Bois de Merde; ils viennent pour l'ordinaire dans des lieux pierreux & ſteriles, comme ſont les Iſles & les Falaiſes ſur les bords de la mer. Quand on coupe cet arbre, ou qu'on le travaille étant frais coupé, il rend une odeur de matiere fecale inſupportable; mais à meſure qu'il ſéche ou de lui même, étant coupé & mis à couvert, ou par artifice, étant mis dans une étuve, il perd cette mauvaiſe odeur, & en prend une qui ne differt point de celle du bois de Sainte Lucie. Cette arbre ne devient jamais bien gros, je n'en ai point vû qui arrivât à un pied de diametre; ſon écorce eſt noirâtre & rude, parce qu'elle eſt remplie d'une infinité de petites hachures; quoiqu'elle paroiſſe aſſez ſéche, elle ne laiſſe pas de rendre une liqueur oleagineuſe quand on la coupe, qui eſt amere

1703.

Bois de Merde.

1703. & de fort mauvaise odeur. La feüille de cet arbre est ronde, peu épaisse, ferme, séche & cassante; l'arbre en est beaucoup couvert, elle est d'un verd brun, tachetée de petits points rouges & blancs; ce bois étant mis au feu quand il est verd, exhale une grande puanteur, & la communique aux viandes que l'on fait cuire à sa chaleur. Quand on en peut glisser quelque éclat dans la poche de quelque nouveau venu, on est sûr de se bien divertir à ses dépens.

Pour revenir au bois d'Acajou ou Cedre que je fis travailler, ce qu'il ne faut pas confondre avec l'Acajou à fruit dont j'ai parlé dans un autre endroit; quoiqu'il y eut quatorze ans qu'il fut abbatu, il étoit dans un lieu si frais, & si humide, que je le trouvai encore tout verd, & d'aussi mauvaise odeur que s'il n'avoit été abbatu que depuis 24. heures. Je fus obligé de faire souder deux harpons l'un au bout de l'autre, & après avoir fait une entaille de chaque côté avec la hache, pour soulager le harpon, je le fis couper de la longueur qui m'étoit necessaire; je fis glisser les billes pour les refendre sur des queües proportionnées au poids qu'elles devoient soûtenir, & je fis creuser une fosse par dessous,

pour placer les Scieurs, après avoir fait 1705.
souder deux scies bout à bout. Je fus aussi obligé d'y emploier quatre hommes, deux dessus & deux dessous ; & afin de hâter l'ouvrage, je les faisois relaïer d'heure en heure. Ce fut ainsi que je vins à bout de ce beau morceau de bois, duquel je tirai des ceintres, pour faire plusieurs roües, & plusieurs autres choses, dont nous avions alors besoin.

Mais quoique cet arbre fut très-beau, ce n'étoit encore rien en comparaison d'un autre de la même espece qui étoit sur nôtre Habitation du Marigot dans les commencemens que nos Peres s'y établirent; j'en ai vû les racines, & quelques vestiges du tronc qui m'ont fait juger de sa prodigieuse grosseur ; cette arbre fut cause d'un procès qui a eu de grandes suites, entre M. Hoüel & nos Peres. Je croi en avoir parlé dans un autre endroit.

Le tronc & les grosses branches de l'Acajou jettent de tems en tems des grumeaux d'une gomme claire, nette & transparente, qui durcissent à l'air : on l'emploie aux mêmes usages que la gomme Arabique, & si on vouloit se donner la peine d'inciser ces arbres, on en tireroit une quantité considerable.

La gomme d'Acajou me fait souvenir

1703. d'une autre espece de gomme, dont j'aurois dû parler dans mon Traité du Sucre au troisiéme Tome de ces mémoires en parlant de l'arbre dont on se sert pour faire les douves des bariques. Cet arbre que les Negres nomment bois à Barique, s'appelle chez les Sçavans de nos Isles Sucrier de montagne; il donne ou de lui-même en certaine saison de l'année, ou quand il est incisé, une gomme qui d'abord est liquide, & claire comme le baulme de Copau recent, & qui dans la suite s'épaissit, se durcit, & devient d'une couleur grise, un peu grasse, avec une odeur de verd aromatique assez agréable; on l'appelle à Saint Domingue baulme à Cochon; c'est le hazard qui l'a fait découvrir. Un Chasseur aiant blessé un Sanglier ou Cochon Maron, vit que cet animal s'arrêta auprès d'un Sucrier de montagne, & que l'aiant entamé avec ses crocs ou défenses, il y frottoit sa plaie, & y recevoit la liqueur qui en decouloit. Après qu'il eut tiré un second coup, & abbatu la bête, il examina plus attentivement ce que le Cochon avoit fait, & vit qu'il avoit sa premiere plaie toute baignée de la liqueur qui étoit sortie de l'arbre, ce qui lui persuada que c'étoit un baulme, dont on

Baulme à Cochon.

n'avoit point encore eu de connoissance. 1703.
Il en éprouva sur le champ la vertu sur un de ses chiens qui avoit reçu un grand coup de dent de Sanglier à la cuisse : il frotta la plaïe de son chien avec la liqueur qui continuoit de sortir de l'arbre par les entailles que le Sanglier y avoit fait, & sans autre appareil il eut le plaisir de voir son chien parfaitement gueri en moins de vingt-quatre heures. On reconnut par là d'où venoient des citracices considerables, que l'on trouvoit sur des Cochons Marons beaucoup mieux gueries & consolidées, que si on les avoit mis entre les mains des Chirurgiens. Diverses experiences que l'on a fait de ce baulme en ont confirmé la bonté; de sorte qu'on s'en sert avec autant de succès que du baulme du Perou, & de l'huile de Copaü. On a même remarqué qu'il étoit excellent pour les ulceres; il les mondifie, fait tomber la chair gâtée, & les guerit parfaitement.

Il faut observer que toutes les huiles, baulmes, ou autres choses onctueuses, se doivent appliquer aussi chaudes que le malade ou blessé le peut souffrir sans en être brûlé; & que toutes celles qui sont composées, & où il est entré de l'eau de vie, ou autre liqueur spiritueu-

Remarque sur l'application des Baulmes.

1703. se, se doivent appliquer froides, après que la partie a été échauffée par des frixions faites ou avec les mains ou avec des linges ou étoffes chaudes, pour ouvrir les pores, & préparer l'entrée aux esprits, dont le remede est impregné.

Nous avons dans toute l'Amerique un arbre qui approche si fort de l'Acajou, que bien dens gens s'y trompent, & les prennent facilement l'un pour l'autre: on l'appelle Monbin; c'est une espece de Prunier qui devient fort gros, fort grand, fort branchu, & fort chargé de feüilles. On le met dans les Savannes, pour donner de l'ombre aux bestiaux, pendant la grande chaleur du jour. Toute la difference qu'il y a de sa feüille à celle de l'Acajou, est qu'elle est tant-soit-peu plus grande, plus épaisse & moins frisée; son écorce est aussi plus épaisse & plus crevassée, il porte deux fois l'année des bouquets de petites fleurs jaunes, dont le calice est composé de six feüilles ovalles & pointuës par les deux bouts, avec quelques étamines rougeâtres, qui environnent un pistille de même couleur, qui se change en un fruit de la figure à peu près d'une Prune de Sainte Catherine. Ces fruits sont extrémement verds & âcres avant leur parfaite maturité;

Prunier de Monbin.

mais


Papaier.
Papaie coupée en deux.

mais quand ils y sont parvenus, cette couleur change, ils deviennent rougeâtres du côté qui est exposé au Soleil, & jaunes de l'autre côté. Ils ont alors un goût aigrelet, un peu aromatique & doux, qui n'est pas desagréable; mais ils ont un noyau si déméfurément gros, qu'il reste très-peu d'espace entre lui & la peau, & par consequent peu de chair. Les enfans & généralement tous les Creolles, c'est-à-dire, tous ceux qui sont nez aux Isles, en mangent avec plaisir. On lâche les Cochons dans les endroits où il y a beaucoup de ces arbres, afin qu'ils ramassent les fruits qui tombent, ce qui les engraisse à merveilles. On se sert de ce fruit pour faire de la Marmelade, & une espece de gelée qui est très-saine & très-rejoüissante; on en donne aux malades pour leur exciter l'appetit. 1703.

Le bois de cet arbre est blanc & filasseux, & se gâte fort aisément; je ne l'ai jamais vû emploïer à d'autre usage qu'à brûler, faute d'autre; on en fait quelquefois du douvain, lorsqu'il est d'une grosseur considerable; je croi qu'on les pourroit emploïer à faire des canots, aussi bien que le Poirier & le Cotonier rouge.

On dit qu'il y a une infinité de ces arbres dans la Terre-ferme. J'en ai vû

1703. beaucoup à Saint Domingue qui étoient très-gros, & dont les fruits avoient aussi beaucoup plus de chair, & étoient de meilleur goût qu'aux Isles du Vent.

On voit à Saint Domingue & dans quelques endroits des Isles du Vent un arbre qui ressemble beaucoup au Chêne verd; quoiqu'il soit dur il vient assez vîte, & brave le vent & l'air marin, qui est si contraire à tous les autres arbres. Le bois est brun, il a le grain fin, les fibres longues & pressées; on en fait des planches, des membres, & du bordage pour les vaisseaux; car outre qu'il est assez leger, & qu'il retient bien le cloud, on a remarqué que les Vers Marins, qui gâtent tous les bois d'Europe, ne s'attaquent point à celui-ci; on en peut faire des avenuës devant les maisons, qui outre l'agrément qu'elles y donneroient, seroient encore d'une grande utilité, quand on se trouve dans un besoin pressant de bois de Charpente.

Chêne verd.

M. Auger qui avoit reçu ses provisions pour le Gouvernement de l'Isle de la Tortuë, & Côte Saint Domingue, partit à la fin du mois de Septembre, pour aller prendre possession de son nouveau Gouvernement; il vendit aux Peres Jesuites, aux Religieux de la Charité,

& à quelques particuliers les Terres d'Hoüelmont & de Bisdari qu'il avoit acquises de M. Hincelin. En attendant que le Roi lui eut nommé un Successeur, le sieur de Bois-fermé Gouverneur de l'Isle de Marie-galante, qui n'avoit rien à faire, fut envoié pour commander à la Guadeloupe, jusqu'à ce que M. de la Malmaison eut reçu les provisions de ce Gouvernement. 1703.

CHAPITRE IX.

Changemens qui arrivent dans la Mission des Jacobins.

L'Autheur retourne à la Martinique, & est chargé du soin du temporel.

IL arriva dans ce même tems du changement dans nos Missions. Le Pere Cabasson qui en étoit Superieur Général depuis quatre ans, & qui se flatoit d'être continué dans son poste, encore pour quatre autres années, fut surpris d'apprendre que le Général de tout nôtre ordre avoit nommé à cette Charge le Pere Jacques Bedarides, un de nos Missionnaires. Nos Anciens trouvoient qu'il étoit encore un peu jeune, quoiqu'il

1703. eut trente-cinq ans, comme s'il en falloit moins pour être Evêque, que pour être Chef d'une Mission ; Mais ce défaut vrai ou prétendu d'âge, étoit recompensé par un vrai merite, & par des qualitez qui le rendoient digne d'une Charge beaucoup plus importante. Il étoit bon Theologien, & bon Predicateur ; il étoit fort sage & fort moderé, ami du conseil, d'une vie exemplaire, & d'une grande exactitude à remplir ses devoirs, & à les faire remplir aux autres. Il m'écrivit aussi-tôt qu'il eut pris possession de son emploi, & me marqua qu'il avoit besoin de moi à la Martinique, pour achever nôtre nouveau bâtiment, & remedier à la couverture de plomp, que la violence de la chaleur du Soleil avoit ouverte & crevée de tous côtez ; ce qui avoit obligé nos Religieux de se retirer dans l'ancien Couvent.

Je partis de la Guadeloupe le Mercredi 3. Octobre. La barque où j'étois s'arrêta deux jours au Carbet de Madame Ouvunard, à qui il fallut promettre que le Pere Beaumont, mort depuis plus de trente ans, reviendroit bien-tôt demeurer avec ses bons Comperes : car de vouloir leur persuader qu'il est mort, c'est battre l'air ; ils ne l'ont pas vû

mort, & il leur a promis de revenir; 1703.
ils se le diront les uns aux autres, & d'ici à deux ou trois cens ans, ce sera toûjours la même chose. Nous bûmes tous joïeusement à sa santé & à son retour. Je passai ces deux jours à la chasse & à la pêche; & comme j'étois en bonne compagnie, je ne m'ennuiai point du tout.

J'arrivai à la Martinique le Samedi au soir 6. Octobre; j'appris en mettant pied à terre, que nos Peres m'avoient elû Procureur Syndic de la Mission. Cette nouvelle m'affligea beaucoup; & si j'eusse trouvé dans le moment une occasion, je m'en serois retourné à la Guadeloupe, où j'aurois mieux aimé de servir une Paroisse telle qu'elle eût pû être, que de m'engager dans ces sortes d'embarras; sçachant d'ailleurs que nôtre maison étoit chargée de dettes, & nôtre Habitation fort en desordre.

Le Superieur Général de nos Missions étoit à la Cabesterre; on l'envoia avertir de mon arrivée, & que je ne voulois point du tout entendre parler d'être Syndic. Il vint aussi-tôt, & sçut si bien me tourner, qu'il arracha mon consentement; mais avant d'aller à nôtre Habitation du fond Saint Jaques à la Cabes-

1703. terre, il voulut que je l'accompagnasse au Fort Roial, où il alloit voir M. de Machault Gouverneur Général des Isles. Je connoissois ce Général & sa famille, je l'avois vû en 1701. à la Martinique, lorsqu'il commandoit un vaisseau de l'escadre de M. de Chateau-Renaut; & comme il avoit deux Sœurs Religieuses de nôtre Ordre à Poissy, nous avions lieu d'esperer qu'il protegeroit nos Missionnaires dans les occasions où ils auroient besoin de son pouvoir. Il est certain que cela auroit été ainsi; car c'étoit un homme d'une très-grande pieté, qui frequentoit les Sacremens, qui donnoit beaucoup de tems à l'oraison mentale, qui lisoit assiduëment l'Ecriture, & qui se faisoit un plaisir d'en parler, & de l'expliquer à tous ceux qui venoient chez lui : mais il avoit eu le malheur de se laisser prévenir contre tous les Religieux d'une maniere extraordinaire; & comme les gens qui font profession d'être devots, ne reviennent presque jamais des impressions qu'ils ont une fois prises, les Religieux qui sont établis aux Isles, sans en excepter aucun, ont souvent souffert de choses fâcheuses de sa part.

Mr. de Machault Gouverneur Général des Isles.

Le motif de nôtre voiage au Fort Roial étoit pour lui faire entendre raison sur

une affaire de conſequence, où il prenoit beaucoup plus d'interêt qu'il ne devoit, & dans laquelle il auroit ſoûtenu la Religion & les Miſſionnaires, ſi on ne l'eut pas prévenu contre eux auſſi fortement qu'on l'avoit fait. 1703.

Il avoit pris à ſon ſervice, après l'affaire de la Guadeloupe, un certain Abbé Signier, Provençal, qui étoit paſſé de l'Ordre des Carmes Déchauſſez dans le grand Ordre de Saint Benoît, en vertu d'un bref de la Penitencerie d'Avignon. Il y avoit ſix ans qu'il étoit aux Iſles; je l'avois connu à la Cabeſterre de la Martinique, lorſqu'il étoit Precepteur des enfans du ſieur de Jorna. Il avoit été enſuite Aumônier des Religieux de la Charité à la Guadeloupe, & il avoit amaſſé dans ces deux emplois une ſomme conſiderable, qu'il trouva moien d'augmenter tout d'un coup, pendant que les Anglois attaquoient le Fort de la Guadeloupe. Comme ſa vie & ſon argent lui étoient en ſinguliere recommandation, il n'eut garde de ſe tenir avec les autres Eccleſiaſtiques dans des lieux où il auroit riſqué de perdre quelque choſe, en aſſiſtant les malades & les bleſſez; il ſe retira à la Cabeſterre, & s'aviſa de marier deux perſonnes qui étoient de la Re-

L'Abbé Signier Aumonier du Général.

1703. ligion prétenduë reformée, & qui malgré leurs abjurations réiterées, n'avoient jamais fait aucun exercice de la Religion Catholique, & qui outre cela étoient alliez au second degré d'affinité ; il reçut soixante & sept Loüis d'or pour la celebration de ce mariage, dont il donna un certificat en bonne forme, après l'avoir fait sans pouvoir, & sans authorité, à l'insçu du Curé, sans proclamations de bans, sans dispense, ni permission, dans une maison seculiere ; en un mot, clandestinement. Cette affaire demeura secrette jusqu'au départ des Anglois ; alors le sieur Greffier (c'est le nom du prétendu marié) qui étoit de la Paroisse des trois Rivieres, desservie par les Peres Carmes, amena chez lui la Damoiselle Poyen sa femme prétenduë qui étoit de nôtre Paroisse de la Cabesterre. Les deux Curez furent extrémement surpris de cette union illegitime, dont ils ne sçavoient rien, & qu'ils regarderent comme un concubinage public & scandaleux ; ils en firent leurs plaintes au Gouverneur, & ensuite à M. Mithon Commissaire Ordonnateur, qui faisoit les fonctions d'Intendant depuis le départ de M. Robert. Celui-ci ordonna que la fille retourneroit chez ses Parens, jusqu'à ce que l'affaire

eut été examinée ; cependant l'Abbé Signier étant devenu Aumônier de M. de Machault, il lui fut facile de persuader son maître qu'il avoit pû faire ce mariage sans blesser les loix, ni sa conscience, & que les Religieux ne s'y opposoient que par un interêt sordide, pour n'avoir pas été satisfaits de leurs droits curiaux. Cette affaire reveilla les préventions où il étoit contre les Religieux. Ce fut sur ce pied là qu'il écrivit une lettre fort dure au Pere Cabasson, qui étoit encore alors Prefet Apostolique de nos Missions. 1703.

Le Pere Bedarides aiant succedé au Pere Cabasson, M. de Machault ne manqua pas de lui parler de cette affaire comme d'une bagatelle où nous montrions une avidité scandaleuse, pour la perception de nos droits. Celui-ci qui n'étoit pas encore informé assez amplement de ce mariage clandestin, lui répondit que ce ne pouvoit pas être à cause de nos droits, puisqu'il étoit de notorieté publique que nous n'exigions rien pour l'administration des Sacremens, & que ce qui étoit taxé pour les sepultures, publications de bans, & autres fonctions Ecclesiastiques, étoit trop peu de chose pour avoir porté les Curez à s'opposer à ce mariage. On pourra voir la taxe des droits

1703. curiaux au commencement de ces Memoires ; il lui promit cependant de s'informer exactement de cette affaire, & même d'aller sur les lieux s'il étoit necessaire, & de lui donner ensuite toute la satisfaction que sa conscience, son honneur & ses pouvoirs lui pourroient permettre.

Les choses en étoient là lorsque j'arrivai de la Guadeloupe. Le Superieur Général ne manqua pas de me demander comment cette affaire s'étoit passée, & me pria de lui en dire mon sentiment; je le fis avec plaisir, peu de gens en avoient une connoissance plus entiere, j'étois sur les lieux quand elle s'étoit passée, & on avoit eu la temerité de m'offrir cinquante Loüis, & même davantage, si je voulois m'emploier à applanir les difficultez qui s'y trouvoient. Je rapportai donc à nôtre Superieur Général toute la suite de cette affaire, & je lui dis pour conclusion, qu'il n'avoit qu'à examiner les pouvoirs que le Pape lui avoit donné, comme Prefet Apostolique, pour voir *Primò*, s'il pouvoit dispenser dans le second degré d'affinité. 2°. S'il le pouvoit faire en faveur des personnes, qui avoient contracté & consommé un mariage clandestin contre la disposition

du Concile de Trente qui les prive dans ce cas de pouvoir jamais esperer de dispense. *Tertiò*, S'il pouvoit administrer le Sacrement de Mariage comme Sacrement, à des gens, dont l'un, sçavoir l'homme, avoit déja fait deux fois abjuration de l'Heresie de Calvin, & la fille une fois, sans que depuis ce tems-là ils eussent donné la moindre marque de leur Catholicité, & qui par consequent ne regardoient le mariage que comme un contract purement civil.

Ce fut pour expliquer toutes ces choses à M. de Machault, & lui developper l'intrigue de son Aumônier, que le Pere Bedarides me mena avec lui au Fort Roial. Le besoin que M. le Général avoit de nous, pour tirer d'affaire son domestique, fit qu'il nous reçut assez bien; mais quand il vit que nôtre Superieur ne vouloit pas outrepasser ses pouvoirs, ni s'exposer à une excommunication, pour faire plaisir à son Aumônier, il recommença ses vieilles plaintes sur l'avarice des Moines, qui lui faisoient souhaiter de bons Prêtres de l'Oratoire, pour gouverner les Paroisses, & de bonnes Sœurs Grises, pour avoir soin des Hôpitaux. Nous lui offrîmes de nous desister entierement, & de consentir que les Mission-

1703. naires des autres Ordres, c'eſt-à-dire, les Jeſuites & les Capucins la reglaſſent comme ils le jugeroient à propos. Cela ne le contenta pas ; & quoi qu'il vit par les Patentes de nôtre Prefet Apoſtolique que nous lui mîmes entre les mains, que nos facultez de donner des diſpenſes ne s'étendoient pas au-delà du troiſiéme au quatriéme degré, il vouloit toûjours nous perſuader qu'il ne tenoit qu'à nous de trouver un expédient, pour r'ajuſter la mal-façon de ſon Aumônier. Nous le quittâmes enfin après lui avoir dit que ces gens-là devoient obtenir une diſpenſe en Cour de Rome, & y expoſer le fait comme il étoit, ſans obmettre aucune circonſtance, parce qu'autrement on ne pourroit pas s'en ſervir en leur faveur, s'il ſe trouvoit qu'elle fut ſurreptrice.

Je demeurai quatre ou cinq jours en nôtre Couvent du Moüillage, pour voir ce qu'il y avoit à faire au nouveau bâtiment ; je priai le Superieur Général de faire aſſembler les Religieux, afin d'avoir leurs avis, parce que j'étois reſolu de ne rien faire que ce qui ſeroit déterminé dans une aſſemblée. On s'aſſembla ; je fis le rapport de l'état du bâtiment, & je priai l'Aſſemblée de dire ce qu'on voudroit faire, afin que le faiſant exécuter,

je ne fusse point obligé de répondre du 1703.
succès ; mais au lieu de me donner quelque ordre, ou du moins quelque avis comme je le souhaitois, ils convinrent tous de s'en rapporter entierement à ce que je jugerois à propos de faire, & me donnerent là-dessus un pouvoir général & absolu. L'acte en fut dressé & signé par le Superieur Général, & toute l'Assemblée.

Je partis ensuite pour nôtre Habitation du Fond de Saint Jaques, que je trouvai dans un très grand desordre ; il y avoit environ deux mois que le Syndic qui m'avoit précedé, s'étoit chargé d'une vingtaine de Negres nouveaux qui étoient le rebut d'une carguaison de la Compagnie de Guinée, qui n'avoient pas laissé de lui conter neuf mille cinq cens livres, quoiqu'il y en eut les deux tiers qui fussent si vieux qu'ils avoient déja les cheveux gris, marque assurée chez les Negres d'une grande vieillesse : & pour surcroît de malheur, ils n'étoient pas paiez. Je trouvai encore que la maison étoit chargée de beaucoup de dettes ; qu'il n'y avoit pas de manioc en terre pour deux mois, & que depuis mon départ pour la Guadeloupe, on n'avoit pas fait la moindre reparation : de sorte qu'il fallut com-

1704. mencer par faire un Moulin neuf, recouvrir tous les bâtimens, & travailler les bois neceſſaires pour la charpente du bâtiment neuf du Moüillage.

CHAPITRE X.

Remede dont les Miſſionnaires ſe ſervent, pour guerir les Paiens obſedez. Quelques pratiques des Negres. Etat des Miſſions des Jacobins.

Je commençai à faire faire du Sucre dans les premiers jours de l'année 1704. mais nos cannes avoient été ſi negligées, & les rats y avoient fait de ſi prodigieux dégats, qu'au lieu que dans l'année 1698. il ne me falloit que douze ou quinze perſonnes pour les couper, & entretenir le Moulin, cinquante perſonnes ne le pouvoient pas fournir dans celle-ci; parce que l'on étoit obligé de découvrir autant de terrain dans un jour qu'on en découvroit dans une ſemaine, ſix ans auparavant: de ſorte que je travaillai pendant près de ſept mois, pour faire autant de Sucre que j'en avois fait autrefois en deux mois. Ce chagrin étoit augmenté par l'embaras que me donnoient

les vingt Negres nouveaux que l'on avoit achepté tout recemment. Comme ils étoient vieux, ils étoient fort indociles, & presque point du tout propres au travail, & les anciens Negres de la maison ne vouloient point s'en charger. Le plus jeune de tous prit la peine de se pendre au balancier du Moulin, un jour qu'on ne faisoit pas de Sucre. Le sujet de son desespoir, à ce que les autres me dirent, étoit qu'il ne pouvoit souffrir la douleur qu'on lui faisoit en lui tirant les chiques : il prétendoit s'en exempter en retournant en son païs après s'être pendu. Ce qu'il y eut de surprenant, c'est qu'il s'étrangla avec une lianne, grosse comme le poûce, sans y avoir fait aucun nœud coulant; & qu'un de nos anciens Negres qui vit quand il se jetta en bas de la table du Moulin, sur laquelle il étoit monté, étant accouru aussi-tôt, pour l'empêcher de s'étrangler, le trouva mort quand il arriva, quoiqu'il n'eut pas deux cens pas à faire. Je fus fâché de cet accident pour plusieurs raisons, & sur tout, parce qu'étant nouveau venu, & ne sçachant pas encore assez la langue, on n'avoit pû l'instruire, ni le baptiser, ce qui auroit empêché sans doute ce malheur; car il est rare que les Negres se portent

1704.

Negre qui se pendit.

1704. à ces coups de desespoir quand ils sont Chrétiens, au lieu qu'ils y sont fort portez avant ce tems-là ; ils sont aussi souvent obsedez par le diable qui leur apparoit sous diverses formes, les excite à se pendre, ou à se noyer, les maltraite, & les épouvente tellement par ses apparitions frequentes, qu'il les fait tomber dans des convulsions, comme s'ils étoient épileptiques, & les fait devenir maigres & décharnez comme des étiques.

Negres obsedez du diable.

Sans entrer ici dans la discussion, si ce sont de simples effets de leur imagination blessée, ou une obsession réelle & veritable ; car le monde est à présent rempli d'esprits forts, qui se piquent de ne croire que ce qu'ils ont vû, nous nous servons d'un remede qui les guérit ou les délivre infailliblement. Ce remede est le Baptême : si ce sont des jeunes enfans, on les baptise aussi-tôt ; mais si ce sont des adultes qui doivent être instruits, avant de recevoir le Baptême, on fait sur eux les exorcismes ordinaires, & on leur attache au col une petite Croix de bois ou de métal benite selon le Rit de l'Eglise ; & nous sommes convaincus par une infinité d'expériences que l'obsession cesse dans le moment. Le Lecteur pourra voir ce que j'ai écrit sur cette

Remede à ce mal.

matiere, à la fin de la premiere partie. 1704.

Les Negres, comme je l'ai dit dans un autre endroit, sont bien plus susceptibles de nôtre Religion & de nos Misteres, que les Indiens & les Caraïbes; leur naturel est tout different. Ce qu'il faut bien observer avant de baptiser les adultes, c'est de découvrir ceux qui ont fait le métier de sorcier en leur païs : car quelques promesses qu'ils fassent, ils le quittent rarement, comme je l'ai fait voir ci-devant. Il faut differer leur Baptême sans se rendre à leurs importunitez, & les tenir au rang des Cathécumenes, jusqu'à ce qu'on se soit assuré par une longue expérience qu'ils ont abandonné tout-à-fait les pratiques qu'ils avoient avec le diable. Nous sçavons encore que leurs sorts & leurs malefices sont moins à craindre quand ils sont paiens, que lorsqu'ils sont Chrétiens. Je laisse à la curiosité des Lecteurs de chercher la raison de ce fait; ce que j'en puis dire, c'est qu'il est très-constament vrai.

Précaution avant de baptiser les adultes.

En parlant des Negres, j'ai oublié deux choses assez particulieres : la premiere, que ceux qui sont sorciers font des bâtons, auxquels ils attachent un sort, qui a la vertu d'imprimer une douleur violente & continuelle à la partie qui en

Bâtons charmez & leurs effets.

1704. a été touchée, ſans qu'on ait trouvé juſqu'à préſent aucun remede naturel contre ce mal. J'ai cru pendant long-tems, que c'étoient des Rhumatiſmes, ou des Treſſaillemens de nerfs; mais après avoir emploié les remedes, dont nous ſervons ordinairement contre ces maux, & qui ſont toûjours infaillibles, ſans qu'ils aient rien operé ſur ces ſortes de coups de bâton, j'ai été reduit à croire qu'il y avoit quelque choſe de ſurnaturel là-dedans.

Devotion des Negres pour le pain beni, & l'eau benie.

La ſeconde, que tous les Negres Chrétiens ont une devotion très-grande, & une foi très-vive pour le pain beni & l'eau benie. Ils portent toûjours du pain benit ſur eux; ils en mangent, lorſqu'ils ſe trouvent mal, ou quand ils craignent quelque danger. A l'égard de l'eau benie, quelque quantité qu'on en faſſe le Dimanche à la Grande Meſſe, il eſt rare qu'on en trouve une goûte quand le ſervice eſt fini; ils l'emportent dans de petites calebaſſes, & en boivent quelques goutes, en ſe levant, & prétendent ſe garentir par ce moien de tous les malefices qu'on pourroit jetter ſur eux. Quelque diligence que j'aie pû faire, je n'ai jamais pû découvrir qui leur avoit inſpiré cette devotion; ceux même qui étoient les plus anciens, & les plus raiſonnables, ne

m'en ont pû dire autre chose, si non qu'ils la tenoient de leurs Peres, la transmettoient les uns aux autres, & s'en trouvoient bien. 1704.

Le Lundi 11. Fevrier, le Superieur Général de nos Missions fit assembler au Fond Saint Jaques tous les Religieux qui étoient depuis six ans dans les Missions, afin de leur proposer de s'y engager pour le reste de leurs jours, en renonçant aux affiliations des Couvens qu'ils avoient en Europe.

Ce que c'est que les Affiliations dans l'Ordre des Freres Prêcheurs.

Pour entendre ceci, il faut sçavoir que les Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs sont attachez par leur Profession à un Couvent particulier, & non pas à une Province comme dans la plûpart des autres Religions. Ils ont droit de demander à rester dans leur Couvent; & le Couvent reciproquement a droit de les repeter, & de les obliger d'y venir résider, puisque l'engagement est reciproque: De sorte que si un Religieux tombe dans une maladie habituelle, ou dans quelque autre accident, c'est au Couvent qui l'a adopté, & dont il est Fils (pour me servir des termes usitez dans l'ordre) à faire toutes les dépenses necessaires pour son soulagement, & à le garder, nourrir & entretenir jusqu'à

1704. la fin de ses jours. Si en échange le Religieux acquiert quelque bien, il appartient incontestablement à son Couvent, sans que le Provincial, ou quelque autre Superieur que se puisse être, en puisse disposer en faveur d'un autre Couvent. Il n'y a qu'un seul cas où sa dépoüille peut être partagée; c'est quand il meurt dans un autre Couvent que le sien, dans lequel il demeuroit en vertu d'une obéissance de ses Superieurs, & dans lequel il joüissoit de tous les droits de suffrage, & autres dont joüissent les enfans du Couvent. En ce cas sa dépoüille est partagée par moitié entre le Couvent dont il est Fils, & celui dans lequel il est mort; & cette moitié est attribuée à ce dernier Couvent comme une recompense des frais & des dépenses qu'il a fait dans la maladie du défunt. Cette dépoüille pourtant ne s'entend que des effets qui se trouvent actuellement dans le Couvent où il est mort; car tout ce qui se trouve autre part, appartient de droit à son Couvent originaire.

Cette connoissance supposée. Les maisons ou Couvens que nous avions aux Isles, n'avoient aucuns enfans, tout le monde y étoit étranger, & peu d'entre eux par consequent songeoient serieuse-

ment au bien de ces maiſons. Il y avoit 1704.
encore un autre abus, qui étoit une ſuite neceſſaire de ce premier ; c'étoit que les Religieux qui avoient paſſé dans les Miſſions toute leur jeuneſſe, qui eſt le tems où ils auroient pû travailler pour leur Couvent, étoient pour l'ordinaire obligez d'y retourner, caſſez de fatigues, hidropiques, ou paralitiques, en un mot, hors d'état d'y rendre aucun ſervice ; il ſembloit qu'ils venoient manger le miel, après avoir toûjours été abſens de la ruche, & n'y avoir jamais travaillé. Quand même la charité qui doit être entre les Religieux, auroit étouffé les murmures de ceux qui étoient demeurez au couvent, & qui avoient paſſé toute leur vie dans l'obſervance, & dans le travail, cette même charité ne pouvoit pas empêcher ceux qui y revenoient de penſer qu'ils alloient être à charge à leur couvent, & qu'au lieu de ſoulager leurs Freres, en leur aidant à porter le fardeau de la Religion, ils alloient leur en augmenter la peſanteur par le ſoin, les peines & les dépenſes qui ſeroient neceſſaires, pour les ſoulager, ou les guerir. Ils avoient honte d'y paroître les mains vuides ; & ce qu'ils emportoient avec eux, ne pouvoit pas manquer de porter un

1704. préjudice considerable aux Missions, qui d'ailleurs étoient obligées de faire de grosses dépenses pour les voiages des Religieux qu'on faisoit venir de France, ou qui y retournoient.

On crut que le moien le plus propre, pour remedier à tous ces inconveniens, étoit de fixer pour toûjours, & d'attacher par des affiliations à la congregation des Missions les Religieux qui voudroient s'y consacrer pour toute leur vie, après qu'ils y auroient demeuré six ans, & qu'on auroit été assuré de leur bonne vie, mœurs & doctrine, & qu'ils étoient capables de remplir les devoirs des Missionnaires. Le Général de tout l'Ordre y affilia de son authorité en 1701. les Peres Cabasson & Bedarides qui avoient fait un voiage à Rome, & envoia les ordres necessaires aux Isles, pour affilier ceux qui le souhaiteroient, & qui auroient les qualitez requises pour cela.

C'étoit pour l'exécution de ce projet, que nous nous assemblâmes; le Pere Bedarides Superieur Général de nos Missions, après nous avoir fait un discours fort pathetique sur ce sujet, proceda à l'examen des sujets qui s'offrirent à s'attacher pour toûjours aux Missions; j'y fus reçu avec six autres, outre les Peres

Bedarides & Caballon, & nous donnâmes ainsi commencement à un établissement, dont les suites auroient été heureuses, & auroient étendu, & fait fleurir nos Missions, si des personnes que je ne dois pas nommer, ni rapporter les motifs qui les ont fait agir, n'eussent remué tant de machines, qu'elles sont venuës à bout de détruire cet établissement. 1704.

Le 20. Avril, M. le Général envoïa au Pere Bedarides une dispense que le sieur Greffier avoit obtenuë, pour rehabiliter son prétendu mariage; il lui écrivit en même tems, qu'il s'attendoit que nous ne trouvions plus de raisons, pour differer la conclusion de cette affaire. Nous examinâmes le Bref, & nous reconnûmes d'abord qu'il ne valoit rien; il étoit en termes de pratique Ecclesiastique, subreptice & obreptice; cela obligea le Pere Bedarides d'aller trouver M. le Général, de lui rapporter ce Bref, & de lui dire les raisons pour lesquelles on ne pouvoit pas s'en servir en faveur des deux personnes qu'il protegeoit si hautement, à cause de son Aumônier. Je l'accompagnai encore dans ce voiage, & pour faire voir à M. le Général que nous ne cherchions qu'à l'obliger, je lui donnai la formule de la Supplique que ces

1704. prétendus mariez dévoient présenter en Cour de Rome. Je l'avertis en même tems, qu'afin que rien ne retarda la conclusion de cette affaire, lorsque la dispense seroit obtenuë, ils devoient se separer dès-à-present, ne se plus frequenter, assister à la Messe de Paroisse, & faire les autres fonctions de la Religion Catholique, afin d'en pouvoir avoir des certificats de leurs Curez, sans quoi on seroit encore obligé de les faire attendre, jusqu'à ce qu' ls eussent donné des marques assurées de leur Catholicité.

J'avois encore un autre motif pour faire ce voiage ; le voici : quatre particuliers avoient obtenu des concessions sur un terrain appellé les Pitons du Carbet, qui nous avoit été donné par feu M. du Parquet, Seigneur Propriétaire de la Martinique, & qui faisoit partie de nôtre Fondation, ainsi que le Fond Saint Jaques, dans les hauteurs duquel d'autres s'étoient nichez. Nous avions commencé depuis quelques années une habitation à Cacao, aux Pitons du Carbet ; de sorte que dans toute la rigueur de la Justice, & des loix du païs, on ne pouvoit nous en retrancher aucune partie, quand même ces terres n'auroient pas été des reserves que le Propriétaire s'étoit con-

ser

servées, en rendant l'Isle au Roi. 1704.

Nous nous étions opposez à la prise de possession de ces Habitans ; mais comme ils se sentoient soûtenus, ils avoient passé outre, & avoient commencé à defricher nôtre terrain. Je priai M. le Général d'empêcher les suites de cette usurpation en retractant les concessions qu'il avoit données, puisqu'il contoit qu'il avoit été surpris ; il ne jugea pas à propos de défaire ce qu'il avoit fait, mais il me dit de me pourvoir pas les voies ordinaires, & me promit de ne s'en point mêler, & de laisser le cours libre de la Justice. Comme je n'en attendois pas tant, je m'en revins fort content, & je fis assigner tous les Habitans ; ceux qui s'étoient placez sur nôtre terrain des Pitous furent bientôt condamnez à déguerpir, & à tous nos dépens, dommages, & interêts. Après que la Sentence leur eut été signifiée, nos Peres jugerent à propos de leur laisser ces mêmes terres à titre de rente fonciere rachetable au denier de l'ordonnance, c'est-à-dire, à cinq pour cent, pour faire voir à tout le monde, que ce n'étoit pas par un motif d'avarice que nous avions poursuivi leur condamnation, mais par la necessité où nous étions de conserver nos droits.

1704. Ceux qui s'étoient établis sur nôtre terrain du Fond de Saint Jaques, n'en furent pas chassez si aisément ; ils soûtinrent qu'ils n'étoient point sur nos terres ; de sorte que le Juge ordonna qu'elles seroient arpentées. Je me servis pour cela d'un jeune homme que M. Houdin, Juge Roïal de toute l'Isle, m'avoit prié quelque tems auparavant d'examiner, pour être sûr qu'il étoit capable de la charge d'Arpenteur qu'il demandoit. Je fis donc appeller nos parties, & nos voisins ; on reconnut les anciennes bornes, & nos parties s'étant trouvées sur nôtre terrain, furent condamnées à déguerpir. Nous nous accommodâmes ensuite ; celui qui avoit travaillé à 4500. pas du bord de la mer nous offrit une somme d'argent assez modique, dont nos Peres se contenterent & lui cederent le terrain à perpetuité. Pour les autres qui étoient plus proche de nous, nous leur accordâmes la joüissance de leurs défrichez pendant dix ans à condition qu'ils nous reviendroient après ce tems-là, avec tout ce qui se trouveroit dessus. Ce fut ainsi que je terminai sept ou huit procez, que nous n'eussions pas eu, si nos Peres avoient été un peu moins negligens.

1704.

CHAPITRE XI.

Maladie extraordinaire dont les Beſtiaux furent attaquez, qui tombe enſuite ſur les Negres.

IL y avoit déja ſept ou huit mois qu'il couroit dans toute l'Iſle une maladie ur les beſtiaux, qui fit mourir une quanité prodigieuſe de chevaux, de bœufs, e moutons & de cabrittes. Comme nôre habitation eſt ſituée d'une maniere, ue nous avons plus beſoin que beauoup d'autres de bœufs de cabroüet, j'obrvai avec attention les ſimptomes de tte maladie, pour tâcher d'en garentir s nôtres; je vis donc chez pluſieurs de s voiſins qui firent ouvrir les bœufs ui étoient morts chez eux, que le foie les poûmons de ces animaux étoient cs & retirez, & les inteſtins retreſſis, ſecs preſque comme du parchemin, oique le reſte des parties nobles fuſnt dans leur état naturel. Ce qu'il y oit de ſurprenant, c'eſt qu'on trouvoit mêmes ſimptomes dans ceux qui mouent après avoir traîné long-tems, & e devenus maigres & décharnez com-

1704. me des squellettes; & dans ceux qui étant attaquez de ce mal, se trouvant au travail, mouroient en cinq ou six heures avec des hurlemens & des contorsions épouventables; & ce qui étoit encore plus mauvais dans cette maladie, c'est qu'elle se communiquoit aisément, & que quand elle étoit une fois dans une habitation, elle emportoit tous les bestiaux qui s'y trouvoient, à moins que l'on ne prit un soin tout particulier de separer d'abord ceux qui étoient attaquez du mal de ceux qui ne l'étoient pas.

Mortalité sur les Bestiaux.

Les uns disoient que c'étoit un malefice que quelque miserable avoit jett sur les bestiaux: d'autres, à mon avis plus raisonnables, croïoient que cela ve noit de l'intemperie de l'air, de mêm que le mal de Siam qui s'étoit déja ra lumé plusieurs fois, après avoir é éteint entiérement pendant plusieu mois de suite. Je conseillai à nos voisi de faire enterrer tous les bestiaux q mouroient chez eux; parce que si le mort étoit l'ouvrage de la malice d Negres, pour les pouvoir manger apr qu'ils étoient morts, il étoit à propos les priver du fruit de leur crime en mettant en terre dans des lieux où ne pussent pas les déterrer pendant

Avis de l'Auteur sur cela.

nuit, à peu près comme on fait dans les vaiſſeaux, où l'on jette à la mer toutes les volailles qu'on trouve mortes dans les cages, depuis qu'on s'eſt apperçû que les Matelots avoient la malice de leur percer la tête avec une épingle, pendant la nuit, afin qu'on les leur donnât quand on les trouvoit mortes le matin. Ou ſi cette maladie venoit de l'intemperie de l'air, comme il étoit impoſſible qu'elle fit mourir l'animal ſans influer quelque choſe de ſa malignité dans les chairs, quoiqu'il n'y parut rien de gâté, cette malignité ne manqueroit pas de ſe communiquer à ceux qui en mangeroient, & leur cauſer le même mal & la mort. 1704

Pour prévenir tous ces accidens, je fis changer le parc où l'on renferme les beſtiaux pendant la nuit ; je les fis mettre dans un grand enclos, que je fis faire dans la Savanne, après les avoir fait ſaigner & purger, & leur avoit fait couper les barbes qui ſont certaines excroiſſances de chair qui leur viennent à la langue, qui les empêchent de tortiller l'herbe ; on ne manquoit pas de les laver tous les jours à la mer, & enſuite dans la Riviere, & de leur donner toutes les ſemaines un breuvage composé d'eau, avec du jus de citron & de la caſſe. Ce

Précaution contre les maladies des beſtiaux.

1704. fut ainsi que je conservai nos bestiaux, dont j'eus le bonheur de ne perdre que deux ou trois.

Mais cette maladie étant passée des bestiaux aux Negres, je n'eus pas le même bonheur ; & malgré tous mes soins, nous en perdîmes vingt-sept en huit mois de tems. Encore ne fûmes-nous pas des plus maltraitez ; d'autres habitans en perdirent bien plus que nous, & un entre les autres qui en avoit plus de soixante, les perdit réellement tous, sans qu'il lui en restât un seul. Je fis ouvrir quelques-uns de ceux qui étoient morts chez nous ; l'on y trouva les mêmes simptomes que l'on avoit trouvé dans tous ceux qui étoient morts dans les autres quartiers de l'Isle; c'est-à-dire, le foie, les poûmons, & les intestins secs & retirez comme du parchemin grillé, & le reste dans son état ordinaire. Il y en eut qui furent emportez dans huit ou dix heures ; d'autres languirent cinq ou six jours, & les uns & les autres moururent avec d'étranges convulsions. Je n'ai point connoissance qu'il en soit rechappé un seul de tous ceux qui furent attaquez de ce mal. Il ne passa pas aux blancs ; si cela étoit arrivé, je croi qu'il eut emporté tous les Habitans qui sont généralement parlan

d'une complexion bien moins forte que les Negres. 1704.

Les Negres ne laissent pas d'être sujets à bien des maladies, dont la plûpart leur sont causées par le travail, le défaut de nourriture, & souvent par leur intemperance, & leur indiscretion ; la colique les attaque assez souvent ; ils sont sujets aux maux d'estomach, qui degenerent en hidropisie ; leur intemperance sur l'eau de vie, & les mauvais alimens qu'ils prennent, leur donnent des cours de ventre, & des flux de sang; mais le mal auquel ils sont les plus sujets, c'est l'Epian, & les autres maladies qui viennent de la même cause. Nos Chirurgiens ignorans & mal pourvus de remedes, en ont fait crever une quantité incroiable, d'autres qui se sont échappez de leurs mains, ont porté toute leur vie les impressions du Mercure qu'on leur avoit donné mal à propos, ou sont demeurez couverts d'ulceres & de nodus.

Maladies ordinaires des Negres.

Un Chirurgien habile, nommé Masson, qui s'étoit établi à la Guadeloupe, & qui joignoit à une parfaite connoissance de son art, beaucoup de pieté & de droiture, a fait des cures surprenantes tant à la Guadeloupe qu'à la Martinique,

1704. avec une ptisanne dont il m'a donné la recepte, & que je croi devoir donner au public, puisqu'elle est excellente, non seulement pour toutes les maladies honteuses, mais encore pour purifier parfaitement la masse du sang, mettre les humeurs dans l'équilibre qu'elles doivent garder, & nettoïer le corps de toutes les impuretez qu'il peut avoir contracté. Plusieurs personnes s'en sont servis en France avec un succès merveilleux. Nous l'appellons Ptisanne de la Guadeloupe, à cause de la demeure de celui qui l'a mise en vogue; voici sa composition, & la maniere de s'en servir.

Ptisanne de la Guadeloupe.

Sur une pinte d'eau, mesure de Paris, mettez une once de Salsepareille, une once de Coques de Noix, demie-once de Seguine du Levant, ou une once de celle des Isles: fendez par le milieu la Salsepareille & la Seguine, & puis les coupez par petits morceaux, pilez les Coques de Noix, & les reduisez en poudre, prenez aussi une once d'Antimoine, reduisez-le en poudre, & en faite un noüet dans un morçeau de bonne toille, forte, bien serrée & pliée en double, liez-le bien, afin que rien n'en puisse sortir; mettez l'eau, la Salsepareille, la Segui-

ne & les Coques de Noix dans un pot de terre, neuf, & bien vernissé ; suspendez-y au milieu le noüet d'Antimoine, de sorte qu'il trempe entierement dans la liqueur, mais sans toucher au fond, ni aux bords ; faite boüillir le tout à petits boüillons, & doucement sur un feu de bonne braise, sans fumée, jusqu'à la consommation d'un tiers, après quoi retirez le noüet d'Antimoine, & passez la liqueur dans un linge, sans comprimer les ingrédiens qui étoient dedans, & mettez la Ptisanne dans une bouteille de verre; on doit après cela remettre dans le même pot la Seguine, la Salsepareille, & les Noix qui sont demeurées dans la serviette où l'on a passé la Ptisanne, avec la même quantité d'eau, & suspendre le noüet d'Antimoine comme la premiere fois, & faire boüillir doucement le tout, jusqu'à la consommation du tiers, puis la passer comme la premiere, & la mettre dans une bouteille de verre, pour s'en servir comme je le dirai ci-après. Cette seconde Ptisanne est bien moins chargée, & moins forte que la premiere, aussi l'appelle-t-on petite Ptisanne. La Salsepareille, la Seguine, & les Noix ne peuvent servir qu'une fois ; le noüet d'Antimoine peut servir jus- 1704.

1704. qu'à cinq fois, après quoi il faut le renouveller.

Avant de donner la Ptisanne au malade, il faut le préparer par une Saignée, & le lendemain le purger à l'ordinaire; on le laisse reposer le troisiéme jour, on le saigne encore le quatriéme; on le purge le cinquiéme, & le sixiéme on lui donne la Ptisanne sans discontinuation, pendant quinze ou vingt jours, & tout au plus trente. Il faut que le mal soit bien opiniâtre, pour n'être pas gueri dans ce terme-là.

La doze que le malade doit prendre, est d'environ trois quarts de pinte par jour, & cela en trois fois; on lui donne le premier verre à six heures du matin, à dix heures on lui donne à manger: il prend le second verre à deux heures après midi, & il soupe à six heures, & à dix heures du soir on lui fait prendre le troisiéme verre. Sa nourriture pendant tout ce tems-là ne doit être que de viandes rôties à la broche, ou sur le gril, sans sel, sans potage, sans ragoût, salade, fruit, poisson, fromage, ou autre chose; sa boisson doit être uniquement de la petite Ptisanne, tant à ses repas, que pendant la journée, lorsqu'il a soif. Il doit

s'abstenir de tabac, de quelque maniere que se puisse être; il faut encore se tenir chaudement. Quoique ce regime paroisse un peu difficile, il est bien plus agréable de se servir de ce remede qui n'est sujet à aucun inconvenient, que de beaucoup d'autres, qui ont souvent des suites fâcheuses, & qui sont d'une dépense bien plus considerable. Son operation est douce, & presque insensible, on ne la remarque que par les sueurs abondantes qu'elle excite, qui poussent au dehors tout ce qu'il y avoit de mauvais, & renouvellent, pour ainsi dire, le corps tout entier. 1704.

CHAPITRE XII.

L'Auteur fait achever leur Couvent du Moüillage; on le fait Superieur de la Martinique, & Vice-Prefet Apostolique. Flotte Angloise.

APrès que j'eus mis ordre aux affaires de nôtre habitation, & fait avec un très-grand travail le Sucre que l'on pût tirer de nos cannes ruinées, je fretai une barque, pour porter au Moüillage les bois que j'avois fait faire pour

1704. la charpente du bâtiment que j'avois fait commencer en 1698, & je me rendis sur le lieu le 28. de Juillet. Il fallut lever tout le plomp dont on avoit couvert la terrasse qui regnoit sur tout le bâtiment. Le soleil avoit fendu & crevé toutes ces longues planches de plomp, ce qui nous causa une perte très-considerable, que nous aurions évité, si on avoit voulu suivre mon conseil, & faire une couverture à l'ordinaire, ou une mansarde. Il fallut changer la plû-part des poutres & des sommiers, & pour contenter nos Religieux, laisser autour du comble une plate-forme d'environ huit pieds de large, pour leur servir de promenade, & joüir de la vûë de la rade, & de la plus grande partie du Bourg.

Cette petite terrasse étoit composée d'un massif de pierres de ponce avec un bon mortier de poussolane, & bien carrelée; par ce moien je rendis nos chambres plus fraîches, & parfaitement habitables.

Ceux qui se serviront de la poussolane, soit de celle que l'on trouve à la Guadeloupe, & à la Martinique, soit de celle d'Italie, doivent se souvenir que les ouvrages qui en seront faits, ne seront bons qu'à proportion de l'eau dont

Avis sur la Poussolane.

on aura eu soin de les arroser pendant 1704.
plusieurs jours, après qu'ils auront été faits. Il faut emploïer ce mortier tiercé, c'est-à-dire, un tiers de chaux, & deux tiers de poussolane fort claire & promptement. Il se séche fort vîte, & fait corps; mais si on manque de le baigner, & pour ainsi dire, de le noïer, il s'échauffe, & devient en poudre; au lieu que si on y jette quantité d'eau, on amortit la violente action de la chaux, & on fait une masse, qui au bout de quelques jours devient dure comme la pierre même qu'elle renferme, que l'on casse plutôt que le mortier dont elle est environnée. C'est ce que j'ai vû pratiquer en Italie, & ce que j'ai pratiqué moi-même dans les voutes & autres ouvrages que j'y ai fait faire, & dont je parlerai autre part.

Le Superieur Général de nos Missions aiant été obligé de faire un voiage à la Guadeloupe, me pria avant de partir de prendre le soin de la Mission jusqu'à son retour. Le Pere Paris qui en étoit Superieur, aiant jugé à propos de se demettre de cet emploi, le dessein du Superieur Général étoit de me nommer Superieur de la Guadeloupe, dès que celui qui y étoit auroit achevé son tems; mais

1704. à peine y fut-il arrivé, que nos Religieux de la Martinique lui écrivirent, & le presserent de me nommer leur Superieur, lui faisant voir que j'étois plus necessaire à la Martinique qu'à la Guadeloupe. Il y consentit, & envoia la patente de cette charge, & de celle de Vice-Prefet Apostolique au plus ancien de nos Missionnaires, pour me la signifier, & pour me contraindre de l'accepter.

L'Autheur est fait Superieur de la Mission de la Martinique.

J'eus toutes les peines du monde à m'y resoudre, je ne me plaisois pas à la Martinique, & j'aurois été plus aise d'être à la Guadeloupe, où M. de la Malmaison, qui avoit beaucoup d'amitié pour moi, venoit d'être nommé Gouverneur. Nos Peres vivoient tranquillement dans cette Isle, au lieu que depuis quelques mois les libertins se donnoient la liberté d'insulter les Curez de la Martinique, de sorte qu'il falloit être sans cesse aux plaintes, & s'attendre à ne recevoir presque jamais de satisfaction. A la fin il fallut obéïr, & accepter cette charge le 11. de Septembre. Je fis travailler aussi-tôt aux offices qui devoient accompagner le bâtiment. Je les en éloignai de huit toises tant pour éviter les accidens du feu qui sont plus frequens dans les lieux où il y a une cuisine & un four, que pour ne

pas entendre le bruit que les Negres font 1704.
ordinairement. Je fis auſſi clore la cour qui étoit devant le grand corps de logis, & je preſſai tellement tous ces ouvrages, que nous allâmes loger dans nôtre nouvelle maiſon à la fin du mois d'Octobre.

Mais il ne ſuffiſoit pas de l'avoir bâti, il falloit la meubler, & ce que nous avions de meubles dans l'ancienne étoit ſi peu de choſe, & ſi délabré, que cela faiſoit pitié. Je mis en œuvre nos Menuiſiers, pour faire des tables, des buffets, & autres choſes ſemblables; & je trouvai au cul de Sac Robert un habile Tourneur, qui me fit neuf douzaines de chaiſes de bois de Cipres, garnies très-proprement de latanier; ce bois s'appelle bois de roſes à la Guadeloupe, & ce nom lui convient aſſurément mieux que le premier, car il a une agréable odeur de roſes qu'il conſerve toûjours, & qu'il communique à tout ce qu'on renferme dans les coffres & armoires qui en ſont faites. Cet arbre vient ordinairement de la grandeur & de la groſſeur de nos noiers, il a l'écorce aſſez mince, fort brune, & fort tailladée; l'aubier ne ſe diſtingue preſque pas du reſte du bois, qui eſt d'une couleur d'œil de perdrix, avec des taches brunes, en maniere de volutes ou

Bois de Cipres ou de Roſes.

1704. d'yeux de differentes teintes. Ce bois est compact, il a le grain fin, & prend un fort beau poli, soit qu'on le travaille au tour, ou en tables; il est pesant quand il est verd, parce qu'il est alors rempli d'un suc huileux & amer, qui le conserve de la pourriture, & des poux de bois; mais quand il est sec, il devient d'un poids raisonnable, & proportionné à son volume. La feüille de cet arbre est petite, étroite, rude & cassante; il ne croît que dans des lieux secs & arides; il est rare d'en trouver dans les bonnes terres. Ces chaises me coutoient deux écus la piece, & ce n'étoit pas trop eu égard au bois qui est rare, & par consequent fort cher, & à la main de l'ouvrier.

Moien de faire fleurir les Roses.

Le bois de roses me fait souvenir que les Rosiers que l'on a apporté d'Europe aux Isles, portent des fleurs toute l'année, pourvû qu'on ait soin d'en battre les branches à coups de bâton quatre ou cinq fois par an. Ce n'est pourtant pas à dire qu'il faille rompre les branches, mais seulement les meurtrir, & entamer ou écorcher un peu la peau; sans cette précaution, ils ne portent que pendant trois ou quatre mois, comme en Europe. Ce fait est constant; je le rapporte

ici, pour exercer un peu Meſſieurs les Fleuriſtes, & autres gens deſœuvrez. 1704.

Le 10. du mois de Decembre nous eûmes une allarme aſſez chaude à la Martinique. Nous étions avertis depuis deux jours qu'il étoit arrivé une groſſe eſcadre à la Barbade. Sur cet avis M. le Géneral avoit fait partir quelques Corſaires pour en avoir des nouvelles plus certaines. Un de ces Corſaires revint le matin du 10. & rapporta que la Flotte ennemie le ſuivoit, & qu'il avoit été chaſſé ſi vivement par une Fregate, qu'il n'avoit pas eu le loiſir d'examiner, ni de compter les bâtimens. Son rapport ſe trouva vrai, toute la Flotte ennemie parut aux Ances d'Arlet deux heures après ſon arrivée, & s'avança en bon ordre juſqu'à la portée du canon du Fort-Roïal. On compta vingt-deux gros vaiſſeaux de guerre, autant de bâtimens de charge ou Marchands, dix-ſept barques, ſix Galliotes, & quelques doubles Chaloupes. On peut juger de l'embarras où ſe trouva à cette vûë nôtre Géneral, & comment il ſe ſeroit tiré d'affaires ſi cette Flotte avoit eu quatre ou cinq mille hommes à jetter à terre. Il étoit pris ſans verd, & nous auſſi; & le Fort-Roïal auroit couru grand riſque,

Allarme à la Martinique.

1704. d'être enlevé, ou le Fort Saint Pierre pillé & brûlé. On donna l'allarme par toute l'Isle, on prit les armes; mais tout cela auroit été inutile, & on n'auroit jamais pû s'assembler assez à tems, si la Flotte ennemie avoit eu envie de faire une descente. Heureusement ce n'étoit pas son dessein; elle continua sa route en rasant la Côte de fort près. Quelques-unes de ses Chaloupes firent descente en un lieu appellé le Fond Laillet, où elles firent un prisonnier, & dans une autre Ance voisine elles pillerent & brûlerent quelques maisons, & enleverent une barque chargée de Sucre.

Cette Flotte parut sur les deux heures après midi devant le Fort Saint Pierre, à une bonne portée de canon, faisant peu de voile; on la perdit de vûë pendant la nuit. Je croi qu'elle n'étoit venuë que pour se faire voir, intriguer nos Officiers, & donner de l'exercice à nos Troupes. M. le Général la suivit avec ce qu'il put ramasser de Cavaliers à la hâte, & arriva sur le soir au Fort Saint Pierre. Je ne manquai pas de l'aller saluer aussi-tôt, & de le complimenter sur la diligence qu'il avoit fait pour venir s'opposer aux ennemis. Il reçut fort gracieusement mon compliment; &

me rendit ma visite dès le lendemain ; 1704.
il vit tout nôtre nouveau bâtiment, & examina le plan des jardins, & autres commoditez que nous meditions de faire pour le perfectionner. Je lui dis que nous avions disposé l'appartement du rez de chaussée d'une maniere à le lui pouvoir offrir, quand il viendroit à Saint Pierre; il me fit là-dessus beaucoup d'honnêtetez, & me parla ensuite de l'affaire de son Aumônier. Je me doutai qu'il y avoit là-dessus quelque chose de nouveau; & en effet j'appris quelques jours après, que ce bon Prêtre s'étoit embarqué précipitament, sur l'avis qu'on me dit qu'il avoit eu, qu'il y avoit ordre de la Cour de l'arrêter, & de lui faire son procès. Cela l'auroit fort intrigué; car son Certificat le convainquoit d'avoir fait ce mariage clandestin, ce qui l'auroit conduit à droiture aux Galeres.



1705.

CHAPITRE XIII.

Voïage de l'Autheur à la Guadeloupe ; Ses diverses avantures. Combat naval.

LE Vendredi second jour de l'année 1705. j'allai avec nôtre Superieur Général au Fort-Roïal faire les complimens ordinaires au Gouverneur Général. Quoiqu'il eut encore sur le cœur le départ de son Aumônier, auquel il nous soubçonnoit d'avoir contribué, en donnant avis en Cour de sa malversation, il ne laissa pas de nous bien recevoir. Après quelques momens de conversation, il nous fit entrer dans son cabinet & nous mit en main une nouvelle dispense que le sieur Greffier avoit obtenu; nous la lûmes ; & quoiqu'elle ne fut pas tout-à-fait comme nous la desirions, nous resolûmes de nous en contenter, d'autant qu'aiant fait consulter l'affaire en France, on nous avoit mandé que l'usage de la Cour de Rome n'étoit pas de specifier tout-à-fait dans les Brefs les termes des Supliques. Le Superieur Général de nos Missions dit à M. le Général qu'à sa consideration il passeroit par dessus quelques cir-

constances qui manquoient, & que pour 1705.
terminer l'affaire plus promptement, &
épargner aux prétendus mariez la peine
de venir à la Martinique, il m'envoiroit
à la Guadeloupe comme son Commissaire, pour faire les informations, & donner la Sentence diffinitive. Cela fit plaisir à M. le Général, il me fit beaucoup d'honnêtetez, & me dit de lui écrire quand je serois prêts à partir, afin qu'il donna ordre à quelqu'un de nos Corsaires de m'y transporter. Quoique je n'eusse pas besoin de sa recommandation pour cela, puisque tous nos Capitaines Flibustiers étoient de mes amis, je ne laissai pas de recevoir, comme je devois, l'honnêteté qu'il me faisoit, & de lui dire que je serois en état de partir immediatement après le jour des Rois, aiant seulement besoin de trois ou quatre jours, pour aller donner les ordres necessaires à nôtre habitation du Fond Saint Jaques. Il s'informa aussi-tôt s'il y avoit quelque corsaire prêt à partir, & aïant sçu que le capitaine Daniel se disposoit à mettre dehors, il lui envoia ordre de m'attendre, & de me porter à la Guadeloupe. Nous nous separâmes fort contens les uns des autres.

Je partis le lendemain pour le Fond

1705. Saint Jaques, où aiant fait ce que j'avois à y faire, j'en revins le Lundi au soir.

L'Auteur part de la Martinique pour aller à la Guadeloupe.

Le Mercredi 7. je donnai à dîner au Capitaine Daniel, à son contre-Maître, son Ecrivain, & son Chirurgien, & nous nous embarquâmes sur les quatre heures du soir, comptant d'aller déjeûner le lendemain à la Guadeloupe. La barque qu'il montoit, étoit vermudieme, très-bonne voilure, il avoit quatre-vingt dix bons hommes, & six canons. C'étoit plus qu'il n'en falloit pour attaquer un Gallion d'Espagne, ou un Anglois de quarante canons. Nous mîmes en panne devant le Prêcheur, où selon la bonne coûtume de nos Flibustiers, ils ont toûjours quelque affaire, sur tout ceux qui ont encore quelque argent; car les loix de la bonne Flibuste ne permettent pas d'en porter en mer; & quand on se trouve dans le cas, il faut au plus vîte le dépenser dans un cabaret. Le Capitaine Daniel rassembla ses gens sur les neuf heures, & fit servir ses voiles. Nous fûmes à merveille jusqu'à mi-canal entre la Dominique & la Martinique; mais tout d'un coup le vent tomba, & nous eûmes un calme tout plat. Notre pilotte ne se trompa point dans le juge-

ment qu'il porta de ce calme imprévû; 1705.
il dit que nous allions avoir une bourasque ; il fit prendre les ris dans la grande voile, passer de nouvelles manœuvres au trinquet & au foc ; il visita les amarres des canons, & renforça les amarres qui tenoient le canot. A peine avoit-il achevé, que nous fûmes pris d'un tourbillon de vent d'Est-Sud-Est, si furieux, & si incivile, qu'il commença par enfoncer nôtre grande voile. Encore fûmes-nous heureux qu'il ne nous demâta pas ; nous sauvâmes les lambeaux de nôtre voile, & nous pougeâmes d'abord à mâts, & à cordes, & ensuite avec un morceau de trinquet, grand comme une serviette. Quoique je fusse sans contredit un des meilleurs dormeurs de la mer, l'affaire étoit si brusque, que je ne pûs pas fermer les yeux ; d'ailleurs mon matelats fut bientôt tout moüillé, car les lames nous couvroient à tous momens de l'arriere à l'avant. Je m'assis à plat à l'arriere du gaillard, enveloppé dans un capot, & lié par le milieu du corps avec une bonne corde, à peu près comme un singe, de peur que quelque lame ou quelque roulis ne prit la liberté de me jetter hors le bord. Nos gens dans un profond silence obéissoient à l'envie au

Tempête qu'ils essuierent.

1705. moindre commandement, & travailloient de toutes leurs forces. La mer paroissoit toute en feu; le tems qui étoit noir, avoit quelque chose d'affreux; je ne pouvois pas voir mes mains en les approchant de mes yeux, quand il n'éclairoit point; mais les éclairs étoient si vifs, que je voïois alors tous les mouvemens de nos gens. Le Capitaine Daniel me donna une bouteille d'eau de vie, dont j'avallai adroitement un bon coup; car il ne faut pas être mal-adroit pour mettre une bouteille à sa bouche sans se rompre les dents. Cette liqueur que je n'ai jamais aimé, me parut alors excellente; elle me rechauffa, car j'étois à moitié glacé, l'eau de la mer aiant cette propriété dans les païs chauds d'être extrémement froide, & je n'avois rien de sec sur le corps. Sur les quatre heures du matin la pluie tomba avec violence, & abbatit beaucoup le vent, & au point du jour un de nos gens cria, terre sous le vent à nous. Nous la vîmes en effet distinctement quelques momens après, avec un navire qui étoit sur le côté. Aussi-tôt grande dispute entre nos gens; les uns vouloient que ce fut une Isle qu'on n'avoit pas encore vûë, & peut-être de nouvelle creation; le Capitaine & le Pilotte soûte-noient

1705.

noient que ce ne pouvoit être que la petite Isle d'Aves ou des Oiseaux, qu'il ne faut pas confondre avec celle du même nom, qui est au Vent de Corossol, où le Marechal d'Estrées alla se casser le nez avec toute sa flotte, en 167, mais la petite Isle d'Aves est cinquante lieües sous le vent de la Dominique, Est & Ouest de la grande Savanne, & il ne paroissoit pas naturel que nous eussions pû faire ce chemin en sept heures. C'étoit pourtant la petite Isle d'Aves, nous y moüillâmes sur les sept heures du matin à un demi quart de lieüe au vent du navire échoué. La pluie cessa sur les huit heures, le vent d'Est commença à se faire sentir; & la mer fut aussi tranquille à dix heures, que s'il n'y avoit point eu de tempête peu d'heures auparavant. Nos gens changerent d'habits, c'est-à-dire, qu'ils prirent des chemises, & des calçons secs; quelques coups d'eau de vie reparerent les forces perduës par le travail de la nuit passée, nous fismes la priere & puis nous déjeunâmes de grand appetit; nous tînmes conseil en mangeant, & aussi-tôt après le Capitaine, le Quartier-maître, & autant d'hommes que le canot en put contenir, & bien armez descendirent à terre.

Ils moüillent à la petite Isle d'Aves.

1705. Nous y apperçevions dix à douze hommes, qui nous paroissoient Anglois ; ils étoient venus sur le bord de la mer, vis-à-vis de nous, & sembloient par leurs gestes nous demander du secours. Nos gens sauterent à terre, & renvoïerent le canot à bord chercher du monde ; j'y fus au troisiéme voïage ; nous nous trouvâmes alors plus de cinquante hommes à terre. Les Anglois nous dirent, qu'ils étoient là depuis onze jours, ils étoient au nombre de quatorze hommes avec deux femmes de consideration de la Barbade, & huit Esclaves des deux sexes.

Nous sçûmes qu'ils s'étoient échoüez par non-vûë, c'est-à-dire, pour n'avoir pas eu connoissance de la terre, que leur navire ne pouvoit pas avoir beaucoup souffert, parce qu'il y avoit peu de vent quand il avoit touché, & qu'il ne s'étoit couché sur le côté que deux jours après. Ce vaisseau venoit d'Angleterre, il avoit touché à la Barbade, où il avoit pris ces deux Dames, qui prétendoient aller passer la Fête de Noël à Antigues avec leurs parens, sans le malheur qui leur étoit arrivé.

Etat d'un vaisseau Anglois échoué à l'Isle d'Aves.

On sçait que la Fête de Noël est une des mieux celebrée chez les Anglois ; & quand on devroit jeûner toute l'année,

il faut faire grande chere, & s'enyvrer ce jour-là. 1705.

On doit encore sçavoir qu'ils font Noël dix jours après nous, parce qu'ils suivent l'ancien Calendrier ; non parce qu'ils le trouvent plus juste, (ils sont convaincus du contraire) mais par entêtement, & pour ne pas se conformer à une reformation, dont le Pape Gregoire XIII. a été l'Autheur.

Le Capitaine & le Pilote de ce bâtiment, qui selon les apparences, étoient de francs ignorans, ou qui avoient interêt que leur navire fut perdu, s'étoient mis dans la chaloupe avec les meilleurs Matelots, & avoient planté là les passagers avec le reste de l'équipage, en attendant qu'ils les vinssent reprendre avec un bâtiment qu'ils étoient aller chercher à une de leurs Isles sous le Vent, dont ils n'étoient pas éloignez de plus de soixante à soixante-dix lieües. Ceux qui étoient sur l'Isle les attendoient à tous momens, & nous avoient pris d'abord pour leurs Compatriotes, qui venoient à leur secours. Cet avis fit que Daniel mit tout en état pour enlever le bâtiment qu'on attendoit. Il fit conduire à bord de sa barque les deux Dames avec leurs Esclaves, leurs coffres, & tout ce qu'el-

1705. les avoient pû faire retirer du vaisseau échoué ; il leur donna sa chambre, & les traita, aussi-bien que tout son équipage, avec beaucoup d'honnêteté & même de respect. Elles me firent present de deux Bagues d'or à charnieres. On travaille en perfection à ces sortes d'ouvrages à la Barbade. Ces bagues sont composées de petits morceaux de charnieres doubles, travaillées si delicatement, que quand elles sont au doigt, on diroit qu'elles sont d'un seul cercle entier ; & dès qu'on les en tire, elles se ramassent en un petit paquet gros comme la quatriéme partie d'une noisette.

Bagues à charnieres.

J'avois reçu tant d'honnêtetez à la Barbade & autres Isles Angloises, où je m'étois trouvé, que je fus ravi de trouver l'occasion d'en marquer ma reconnoissance à ces Dames par tous les services que je pûs leur rendre. J'engageai Daniel à leur promettre de les mettre à terre à S. Christophe, ou à quelques autres de leurs Isles, sans les conduire chez nous, & à leur rendre leurs Esclaves. Le prix en fut fixé, & on promit de se contenter de leur promesse, s'il arrivoit qu'on fut obligé de les mettre à terre dans un lieu où elles n'eussent pas de credit ; de sorte qu'elles

eurent lieu de se loüer de la politesse de nos Flibustiers. Elles descendoient à terre quand elles vouloient, & étoient servies & obéïes à peu près comme chez elles. 1705.

On visita le bâtiment échoué, & on travailla aussi-tôt à le décharger; car nos gens se mirent en tête de le relever, parce qu'il étoit neuf, percé pour 36. pieces, & qu'il en avoit actuellement 24. L'on disoit que l'eau qui y étoit jusqu'à moitié de la grande écontille, étoit entrée par dehors, & qu'assurément le fond étoit sain. On ôta les peroquets & les huniers, que l'on trouva encore entiers & de bout, les Anglois s'étant contentez de desenverguer les voiles pour faire des tentes. On ôta le canon, les ancres, & généralement tout ce qu'on en put tirer, & tout étoit porté à terre, & rangé comme dans un Magazin. Je n'ai jamais vû travailler de meilleure grace. Nos prisonniers s'y emploïoient à l'envi de nos gens. On faisoit grande chere; & dès qu'on eut tiré du fond de calle quelques pipes de vin de Madere, & de Canarie, avec force cidre & bierre en barique & en bouteilles, c'étoit un plaisir de voir tout le monde boire, manger & travailler; mais

1705. dès que la nuit étoit venuë, Daniel faisoit rembarquer tout son monde avec ses deux Dames, & laissoit sur l'Isle le reste de ses prisonniers sous des tentes qu'ils avoient fait avec leurs voiles.

Le Lundi 12. nôtre Vigie, c'est-à-dire celui qui étoit en Sentinelle au haut de nôtre mast, cria qu'il voïoit une voile; il étoit environ neuf heures du matin, & nous achevions de déjeûner. Aussi-tôt tout le monde fut à bord; on offrit aux Dames de les laisser à terre, avec promesse de les venir reprendre dès qu'on auroit vû de quoi il s'agissoit. Elles aimerent mieux courir les risques de se trouver à un combat, que de demeurer sur l'Isle. On les fit descendre à fond de calle, où il y a moins de danger. Nous reconnûmes que c'étoit une barque, & nous vîmes bien que c'étoit ce que nous attendions; il étoit de l'honnêteté d'aller au devant de ces gens-là, quand ce n'auroit été que pour leur montrer le mouillage. Nous portâmes dessus, en leur gagnant le vent, en moins de trois horloges nous fûmes à bord, & il ne nous en coûta que deux coups de fusil pour les faire amener. C'étoit une bonne grande barque, qui avoit huit canons, & vingt hommes d'équipage. Le Capitaine

Prise d'une barque Angloise.

du vaisseau échoüé la commandoit ; il nous dit qu'il avoit une caiche avec lui, dont il s'étoit efflotté pendant la nuit, mais qu'elle ne pouvoit pas tarder à paroître. On fit passer 15. de nos nouveaux hostes sur nôtre barque, & on mit vingt des nôtres sur la prise, & l'on l'envoia à l'Isle d'où nous étions partis. Cependant la caiche parut plûtôt que nous ne souhaitions, car nous ne voulions pas qu'elle découvrit deux bâtimens au lieu d'un, avec lequel elle étoit partie. Le malheur nous en voulut, elle nous vit tous les deux, & se doutant bien de ce qui étoit arrivé, elle ne se fit pas prier pour faire vent arriere. On ne jugea pas à propos de lui donner chasse, non pas que nous doutassions de la prendre, cela étoit certain, mais parce que nous aurions été trop avaut le vent, & eu par consequent trop de peine à remonter. 1705.

La caiche n'a que deux mâts droits, & un beaupré ; le grand a deux voiles quarrées, c'est-à-dire, la grande & un hunier, avec un artimon sans peroquet de fougue. Ces sortes de bâtimens, comme il est facile de le voir par cette description, ne sont bons que vent arriere; ils ne servent d'ordinaire que pour la charge. J'ai pourtant vû une caiche que

1705. nos Flibustiers avoient armé en course, qui n'a pas laissé de faire un bon nombre de prises ; parce que les bâtimens ne s'en défiant point, la laissoient approcher, ne pouvant croire qu'on eut armé une semblable charette, & étoient ainsi les dupes de leur erreur.

Nous revînmes moüiller auprès de nôtre navire échoüé sur les six heures du soir ; nous mîmes sur l'Isle les nouveaux venus, & dès le lendemain matin on se remit à travailler de toutes ses forces à achever de décharger le navire, afin de le redresser, mais ce fut inutilement ; car après qu'il fut redressé, on reconnut qu'il étoit crevé, & la quille rompuë ; en un mot, il étoit trop incommodé, pour être rajusté, & ainsi bien du travail perdu, & bien des plaintes contre ceux qui avoient prétendu qu'il pouvoit être remis à flot : cependant on le vuida entierement. Son lest étoit presque tout de plomp en plaques & en saumons, & d'estain. Nous delestâmes nos deux barques ; & au lieu de cailloux, nous les lestâmes de ces métaux avec quelques barils d'acier en verge, du fer en barres, & des barils de ferremens. On avoit étendu sur le sable les étoffes & les toiles moüillées de l'eau de la mer, pour les

ſécher un peu, car à moins de les bien laver en eau douce, elles ne ſéchent jamais entierement. On chargea cependant nôtre priſe de tout ce qu'on y put mettre, viandes ſalées, vin de Madere & de Canarie, bierre & cidre, l'étain & fer travaillé, cordages, toiles à voiles, caiſſes de chapeaux, & autres ſemblables choſes; & quand elle fut remplie à morte charge, l'Iſle paroiſſoit encore toute couverte de marchandiſes. 1703.

Le Jeudi 15. nous apperçûmes au point du jour nôtre caiche environ à une lieüe de nous; on mit pavillon Anglois à nos deux barques, & on la laiſſa approcher. Elle vint tranquillement moüiller auprès de celle qui étoit partie avec elle de Saint Chriſtophle. Celui qui la commandoit s'étoit mis en tête, que les deux bâtimens qu'il avoit vû étoient amis, puiſqu'on ne lui avoit pas donné chaſſe, & ſur ce beau préjugé il avoit fait depuis trois jours bordées ſur bordées, pour ſe venir faire prendre. Ses compatriotes le penſerent deſeſperer à force de ſe mocquer de lui, pendant que nous le remercions de la peine qu'il avoit pris, de venir nous aider à tranſporter nos marchandiſes; & effectivement nous lui étions obligez, car ſans lui il falloit en Priſe d'une Caiche.

1705. laisser la plus grande partie à terre, à la garde des oiseaux, dont cette Isle est quelquefois toute couverte.

Cette nouvelle prise fit prendre d'autres mesures à nos gens ; ils avoient resolu d'aller en droiture à Saint Christophle mettre nos deux Dames à terre, & recevoir, si cela étoit possible, l'argent dont on étoit convenu avec elles, pour le prix de leurs Esclaves. Ils demanderent au Capitaine de la barque & de la caiche, s'ils vouloient racheter ce dernier bâtiment avec tout ce dont on le pourroit charger; ils en convinrent, mais comme ils n'avoient pas de credit à Saint Christophle, & que nos gens ne vouloient point aller à Niéves, ni à Antigues, ils resolurent d'aller à Saint Thomas, où ils étoient bien sûrs de vendre leur caiche & sa charge, si les deux Capitaines ne trouvoient pas là du credit, pour payer la somme dont on étoit convenu avec eux.

Cependant nous donnâmes un couroi à nôtre barque, & nous chargeâmes la caiche ; on y mit jusqu'aux mâts, vergues, canons, affuts, & marchandises, dont nous ne pouvions, ou dont nous ne jugeâmes pas à propos de nous charger. Daniel mit dans la sienne ce qu'il y avoit

de meilleur dans le vaisseau échoüé, comme argenterie, franges & galons d'or, dentelles, rubans, toiles fines, bas de soie & d'estame, satins, étoffes des Indes, brocards, draps d'écarlatte, & autres, sans compter ce que nos gens jugerent à propos de s'approprier comme pillage. Ils s'équiperent de chapeaux, plumets, peruques, bas, rubans, & autres nippes d'une maniere la plus plaisante du monde. C'étoit un plaisir de les voir en castor bordé avec un plumet magnifique, une peruque, & un grand ruban or & soie au col d'une chemise bleüe ou raiée, avec un calçon gaudronné sans juste-au-corps, bas, ni souliers. Ce n'est pas qu'ils n'eussent pû s'accommoder plus regulierement; mais l'usage établi parmi eux, est d'avoir toûjours leurs habillemens dépareillez. J'en ai vû souvent à la Martinique, & autre part aller dans les ruës avec un juste-au corps galonné, un chapeau bordé & un plumet, sans bas, ni soulier; d'autrefois des souliers sans bas, ou des bas sans souliers.

1703.

Ajustemens des Flibustiers.

Nous sçûmes par les Negres qu'on avoit enterré quelques caisses de marchandises fines, & de l'argenterie dans un endroit de l'Isle. Sur cette découverte on resolut de confronter la facture

1705. du vaisseau avec l'inventaire de ce qu'on avoit trouvé ; & comme il se trouvoit de manque beaucoup de choses de prix, nôtre Quartier-maître dit à l'Ecrivain du vaisseau, que s'il ne faisoit pas trouver ce qui manquoit, on lui donneroit la gêne à la maniere de la Flibuste. La peur lui fit tout découvrir, & on en profita.

Enfin nôtre grosse barque, & la caiche étant chargées, & aiant pris dans la nôtre tout ce qu'on y pouvoit mettre, sans être hors d'état de combattre, nous fismes partir nôtre grosse barque pour la Martinique ; on y mit dix Flibustiers & quatre Anglois pour la conduire. On mit quatorze François & six Anglois sur la caiche, & tous bien munis de viandes salées, de tortuës en vie & boucannées, de vins de Madere & de Canarie, de cidre & de bierre. Nous mîmes à la voile le Mercredi 28. Janvier sur les neuf heures du matin, laissant le vaisseau & quantité de choses, dont on pouvoit s'accommoder, pour ceux qui pourroient y venir après nous.

Depart des Isles d'Aves.

Nous prîmes la route de l'Isle à Crabes, pour y laver nos étoffes & nos toiles, & les y faire sécher avant d'aller à Saint Thomas, où nous n'eussions pas

eu la même commodité, parce qu'il n'y a point de rivieres, au lieu que l'Isle à Crabes en est très-bien pourvûë. Il ne se passa rien dans cette petite traversée; nôtre caiche pesante & trop chargée nous obligeoit d'avoir toûjours nôtre grande voile à mi-mast. Pour surcroît de malheur, nous eûmes 15. à 16. heures de calme par le travers de Sainte Croix; de sorte que nous ne moüillâmes à Boriquen, ou l'Isle à Crabes, que le Samedi dernier jour de Janvier, sur le midi. 1705.

Mais avant de m'éloigner davantage de l'Isle d'Aves, il est juste d'en dire ce que j'en sçai, je m'y suis assez promené pour la connoître; car, excepté l'équipage Anglois qui y a demeuré onze jours plus que moi, je doute qu'il y ait des François qui y aient fait un plus long séjour, & qui s'y soient moins ennuiez que moi.

Cette Isle qui est par les quinze degrez & demi de latitude Septentrionale, n'a pas plus de deux lieües en tout, ou au plus trois lieües de tour. Elle a à l'Oüest & au Nord-Oüest deux Islets où je n'ai pas été, qui en sont éloignez de cinq à six cens pas, qui ne m'ont paru que comme des rochers steriles, couverts & tous blancs des ordures des oiseaux qui s'y retirent. A la vûë ils peu- Description de l'Isle d'Aves.

1705. vent avoir un quart de lieüe de tour. Ils ſont joints à l'Iſle par des hauts fonds, parſemez de briſans, qui ſe decouvrent de Baſſe-Mer, qui ſont remplis de Coquillages & de Gengembre, c'eſt-à-dire, de petits morceaux de chaux, arrachez du fond de la mer, dont la ſuperficie eſt devenuë unie, à force d'être roulez par les lames ſur les roches du bord de la mer. Quoique cette Iſle, qui eſt beaucoup plus longue que large, ne paroiſſe de loin que comme un banc de ſable, preſque de niveau avec la ſuperface de l'eau ; elle paroit toute autre choſe, lorſqu'on eſt deſſus. Je ne l'ai pas meſurée, & cependant je ſuis sûr que ſon milieu eſt plus de huit toiſes au deſſus du bord de la mer ; il y a des rechifs à l'Eſt, & au Nord-Eſt, qui avancent conſiderablement dans la mer ; le reſte m'a paru aſſez ſain. Nous étions moüillez au Sud-Oueſt à demi-portée de piſtolet de terre, ſur trois braſſes & demie de fond de ſable blanc.

Le terrain de cette Iſle eſt ſabloneux preſque par tout ; ſon milieu eſt mêlé de pierres, & d'une terre griſe, que les ordures des oiſeaux engraiſſent continuellement ; ils étoient ſi fiers dans les commencemens, qu'à peine ſe vouloient-ils donner la peine de ſe remuër de leurs

places pour nous laiſſer paſſer ; à force de les frequenter , & de les corriger , ils devinrent plus polis , & nous avions à la fin beſoin du fuſil , pour nous familiariſer avec eux , au lieu que le bâton, ou les pierres ſuffiſoient dans les premiers jours. Il eſt inutile de chercher ſur ce rocher des ruiſſeaux ou des fontaines, ou des mares pour conſerver les eaux de pluie , tout cela y manque abſolument; quoique en échange il y ait pluſieurs mares & petits étangs d'eau ſalée , ou plus de demi ſalée, qui ſervent de retraites à une infinité de gibier de mer. Je croi pourtant que ſi on fouilloit à cent cinquante, ou deux cens pas du bord de la mer , on pourroit faire des puits dont l'eau ſeroit potable ; cependant il faut avoüer que ceux qui ſe laiſſent mourir de ſoif dans de ſemblables endroits, ſont de vrais innocens ; puiſqu'il eſt certain, qu'on trouve par tout de l'eau bonne à boire. Voici le moïen de n'en pas manquer : faite avec la main ou une pelle un trou dans le ſable, cinq ou ſix pieds au deſſus de l'endroit où vous préſumez que les plus groſſes lames ne couvrent pas le terrain ; vous n'aurez pas creuſé huit dix ou douze poûces , que vous trouverez l'eau ; prenez cette premiere

1705.

Moïen de trouver de l'eau douce.

1705. eau en diligence, vous la trouverez parfaitement douce, & si vous vous donnez la patience de la laisser reposer dans un vase, pour donner le loisir au sable qui y étoit mêlé de tomber au fond, vous aurez de parfaitement belle & bonne eau; mais il ne faut pas s'attendre que ce petit puits vous en fournira long-tems; en moins d'un quart d'heure vous y voiez l'eau croître à vûë d'œil, & devenir salée en même tems. Cet inconvénient qu'on ne peut éviter, est compensé par la facilité & le peu de dépense qu'il y a à faire ces puits, on en est quitte pour boucher celui dont on s'est servi, & en faire un nouveau chaque fois qu'on en a besoin. Ceux qui aiment la magnificence, trouveront à se contenter là-dedans, puisqu'ils pourront se vanter de ne s'être jamais servi de la même fontaine deux fois.

Les Phisiciens voïent tout d'un coup la raison du changement qui arrive à cette eau; mais comme tout le monde n'est pas Phisicien, il faut l'expliquer à ceux qui ne la sçavent pas, après les avoir assuré que ce que j'avance ici, n'est pas une speculation Metaphisique, mais un fait réel & constant, dont j'ai fait plusieurs fois l'expérience.

Tout le monde ſçait que l'eau douce eſt beaucoup plus legere que l'eau de la mer, parce que celle-ci eſt chargée de quantité de parties étrangeres, qui ne ſe trouvent point dans la premiere. C'eſt cette plus grande peſanteur qui fait qu'un vaiſſeau qui eſt à flot dans la mer, couleroit bas dans une eau douce, parce que le volume d'eau, dont il occupe la place dans l'eau ſalée, eſt plus peſant que le même volume d'eau douce; & qu'on ſe ſoûtient plus facilement en nageant dans la mer que dans une riviere : or l'eau de pluie qui a paſſé au travers du ſable, ſur lequel elle eſt tombée, trouvant l'eau ſalée, ſe ſoûtient aiſément au deſſus d'elle, parce qu'elle eſt beaucoup moins peſante, & cette legereté l'empêchant en même tems de ſe mêler, il eſt clair qu'elle doit conſerver ſa douceur; à peu près comme l'huile ſe conſerve au deſſus des autres liqueurs qui ſont plus peſantes qu'elle, ſans ſe mêler avec elles, ni ſe charger de leurs qualitez. Je ſçai qu'on me peut faire quelques objections là-deſſus; mais outre que la digreſſion que je ferois pour y répondre m'empêcheroit de ſuivre le fil de mon journal, & ennuiroit peut-être mon Lecteur, je croi en avoir dit aſſez pour mettre les gens au 1705.

1705. fait de la question, & leur faire voir, que quand on a enlevé l'eau douce, celle qui est salée s'éleve aussi-tôt, pour remplir la place que la douce occupoit, & remettre ainsi l'équilibre, & le niveau qui doit être entre elle & la surface de la mer.

Si Serrano avoit sçu ce secret, il n'auroit pas eu tant de peine à subsister sur son rocher, & il n'auroit pas été obligé de boire du sang de Tortuë, pour se desalterer.

Il ne faut pas s'imaginer que l'Isle d'Aves ne soit qu'un rocher pelé, ou entierement couvert de sable; il y a des arbrisseaux en quantité, & même des goyaviers, des corossoliers & des cachimans, petits, à la verité, & mal faits, parce qu'ils ne trouvent pas beaucoup de fond & de nourriture. Si on y trouve dans la suite des orangers, & des citroniers, je suis bien aise d'avertir le public que c'est à moi qu'il en aura obligation, parce que j'ai semé quantité de graines de ces deux fruits dans beaucoup d'endroits qui pourront être d'un grand soulagement à ceux que la providence y conduira. Quant aux arbres Fruitiers que je viens de nommer, il faut que ce soit les oiseaux, qui après avoir mangé ces

fruits dans les Isles voisines, en ont rendu 1705.
les graines avec leurs excremens sur celle-ci, où elles ont germé, crû & porté des fruits. De cette maniere le bois ne nous manquoit pas, & avant que l'on eut reconnu & jugé que le navire échoué étoit hors d'état de pouvoir servir, nous ne nous servions point d'autre bois pour la cuisine que de celui que nous coupions sur l'Isle, dont nous faisions une grosse consommation, parce que nous faisions une fort grosse cuisine; car sans compter le cuisinier de nôtre barque, & celui du navire, & leurs aides, nos deux Dames qui avoient pris la surintendence de tout ce qui regardoit la bouche, faisoient des merveilles, & empêchoient bien leurs Esclaves d'oublier aucun des ragoûts qu'ils avoient vû faire à la Barbade; en un mot, elles nous faisoient faire grande chere, & cela produisoit des effets merveilleux; car tout le monde travailloit sans chagrin, on avoit des complaisances infinies pour elles, & à peine y avoit-t-il quelqu'un parmi nous qui pensât que nous étions au milieu de la mer sur une Isle deserte.

Les Tortües franches, dont la chair est si delicate, ne nous ont jamais manqué. Nous en consommions beaucoup

1705. tous les jours ; nous en avons emporté en partant une bonne provision tant en vie, que salée & boucannée ; & cependant il ne paroissoit pas d'un jour à l'autre que le nombre de celles qui venoient ou pondre ou marquer leur places, diminua. Nos gens prirent quelques carets, & me firent presens de beaucoup de feüilles ; je les envoiai en France pour les faire travailler ; un Corsaire incivile les porta en Angleterre, où je ne les envoïois pas, & d'où elles ne me sont pas revenuës.

J'enseignai à nos Surintendantes à faire des boucans de Tortuë comme je l'avois appris au grand Cul de Sac de la Guadeloupe. En échange elles m'apprirent à faire cuire une poitrine de bœuf d'Irlande à la maniere Angloise, des pâtez en pot, des boudins de Tortuë, & je ne sçai combien de ragouts, dont je pourrois faire un volume entier ; & qui sçait si la demangaison ne me prendra pas de faire imprimer à la suite de ces Memoires : *Le Cuisinier Anglois Ameriquain*, avec la maniere de servir une table de cent vingt-cinq couverts dans une Isle deserte, magnifiquement, & sans dépense.

De crainte que les Anglois ne nous ravissent l'honneur d'une invention de

cuisine, dans laquelle nôtre nation a eu la meilleure part, je la vais écrire ici : c'est un Mouton en robe de chambre. Je voi bien qu'on me va reprocher que l'invention en est dûë aux Sauvages, ou que ce n'est qu'une imitation du boucan de Tortuë ; qu'importe : il s'agit de la décrire ici, en faveur de ceux qui en voudront faire l'expérience, & qui parviendront peut-être à la porter à une plus haute perfection. On prit un Mouton, & après l'avoir saigné, on lui ouvrit le ventre, on le vuida, & puis promptement on le remplisit de sa fressure hâchée bien menuë avec du lard, de l'oignon, des épiceries, du jus de citron, quelques canards sauvages ccupez par morceaux, des allcüettes de Mer, & autres gibiers semblables, tant qu'il en pût tenir ; après quoi la peau fut bien proprement recousuë. Quand je dis la peau il ne faut se tromper, c'est celle où est la laine dont je parle ; ainsi tout habillé on le coucha dans le fond d'une fosse, qui avoit été bien échauffée par le bois que l'on y avoit fait brûler ; il fut couvert du sable brûlant des environs, & de charbon, & au bout de deux heures de tems la laine avoit fait une croute noire sur la peau ; il fut facile de l'en dé-

1705.

1705. tacher ; on ouvrit ensuite le Mouton, & assûrément c'étoit un manger delicieux.

Je n'ai jamais vû une plus grande quantité d'oiseaux de mer, ou d'eau douce qu'on en trouve sur cet Islet. Je m'étois imaginé qu'il falloit de l'eau douce pour toutes ces especes d'oiseaux ; ce que j'ai vû aux Isles d'Aves m'a détrompé, à moins qu'on ne veuille direque les oiseaux cessent d'être délicats, quand ils ne trouvent pas à satisfaire leur delicatesse, & qu'ils se servent d'eau salée, ou saumatre quand ils manquent d'eau douce. En effet j'y ai tué des Pluviers, des Vingeons, des Chevaliers, des Poules d'eau de toutes les sortes qui sont bonnes à manger, & que l'on trouve ordinairement dans nos Isles, dans les lieux marécageux.

Outre ces especes, il y en avoit quantité d'autres, que je n'avois pas vû de si près.

On y trouve des Flamands, des grands Gosiers, des Mauves, des Fustu-en-cul; c'est le lieu où les Fregates & les Fous viennent pondre, & élever leurs petits.

Les Flamands que le Pere du Tertre appelle Flambans, sont des oiseaux fort hauts montez ; quoiqu'ils ne le soient pas

à beaucoup près tant que le dit mon Confrere; il est certain qu'ils le sont beaucoup pour leur grosseur, qui n'excede pas celle d'une Poule d'Inde ordinaire. Il est vrai que je ne les ai pas mesuré, mais je suis sûr que des pieds à la tête, ils n'ont pas plus de quatre pieds de hauteur; ils ont les pieds & les cuisses toutes rouges; presque toutes leurs plumes des aîles, du dos & du ventre, sont de la même couleur, & très-vive; leur col est grêle, & la tête est petite; mais elle est armée d'un bec long, assez gros, arcqué & fort dur, qui leur sert à chercher dans le sable & dans les marécages les vers, les petites crabes, les poissons, & les insectes qui s'y trouvent; ils boivent à merveilles de l'eau salée; ils sont extrémement deffians; & lorsqu'ils sont à chercher leur nourriture, il y en a toûjours un qui fait le guet, & qui avertit par un cri ses Camarades dès qu'il apperçoit la moindre chose qui lui donne de l'ombrage, & aussi-tôt il s'envole & tous les autres le suivent; ils sont toûjours en troupe, & lorsqu'ils sont à terre, ils se rangent de file, les jeunes & les vieux entremêlez. Les jeunes ont le plumage gris-clair; ce n'est qu'en croissant, & avançant en âge qu'ils deviennent

1705.

Oiseaux appellez Flamands.

1705. rouges. On me montra quantité de leurs nids, ils ressemblent à des cones tronquez, composez de terre grasse, d'environ dix-huit à vingt poûces de hauteur; sur autant de diametre par le bas, ils les font toûjours dans l'eau, c'est-à-dire dans des mares, ou des marécages. Ces cones sont solides jusqu'à la hauteur de l'eau, & ensuite vuides comme un pot avec un trou en haut. C'est-là dedans qu'ils pondent deux œufs qu'ils couvent, en s'appuïant contre, & couvrant le trou avec leur queüe. J'en ai rompu quelques-uns sans y trouver ni plumes, ni herbes, ni aucune chose pour reposer les œufs; Le fond est un peu concave, & les parois fort unis; mais j'ai eu le malheur de n'y trouver ni œufs, ni petits.

Nids de Flamands.

Ces oiseaux ne se laissent approcher que très-difficilement; il faut se cacher dans des broussailles, pour les tirer quand ils viennent à terre. Nos gens en tuerent quelques-uns, & trouvoient leur chair bonne. J'en ai mangé, elle sent un peu le marécage; les jeunes sont meilleurs que les vieux, parce qu'ils sont plus tendres. Je souhaitois fort d'en avoir de jeunes pour les apprivoiser; car on en vient à bout, & j'en avois vû de

for

fort familiers chez le Gouverneur de la Martinique. Je fis des lacets que j'attachai à des piquets que j'avois fait enfoncer dans des marécages, où il y avoit de leurs anciens nids, & où ils venoient chercher leur nourriture. Je fis jetter aux environs tous les petits poissons que nous prenions à la senne, & ma ruse me réüssit, j'en pris plusieurs. Quand ils avoient une fois passé leurs larges pates dans le nœud coulant, il n'y avoit plus moïen de s'en dedire; ils vouloient s'envoler, mais il falloit demeurer. Ce n'étoit pourtant pas tout achevé, les vieux se deffendoient à grands coups de bec; & lorsqu'on leur avoit saisi la tête, & amarré le bec, ils égratignoient à merveille avec leurs griffes, dont leurs pieds, quoique faits en pates d'Oye, sont bien armez. Nous fismes tout ce que nous pûmes, pour leur faire entendre raison, il n'y eut jamais moïen de les faire ni boire, ni manger, ni les empêcher de donner des coups de bec, ou d'égratigner dès qu'ils se trouvoient en état de le faire. A la fin nous les tuâmes, & nous les mangeâmes. Leur langue vaut mieux que tout le reste du corps, non par sa grandeur, mais par sa tendreté, & par sa delicatesse. Si jamais je me rencontre en 1705.

1705. lieu où il y ait des Flamands, je ne manquerai pas d'éprouver, si les langues des femelles sont meilleures que celles des mâles, comme bien des gens le prétendent. A l'égard des jeunes que nous prîmes, ils furent plus sages que leurs peres & meres ; en moins de quatre ou cinq jours ils venoient manger dans ma main ; cependant je les tenois toûjours attachez, sans me fier trop à eux ; car un qui s'étoit détaché, s'enfuit vîte comme un liévre, & mon chien eut de la peine à l'arrêter. J'avois eu la précaution de lui couper les grosses plumes d'une aîle, afin qu'il ne put pas s'élever de terre, sans cela il étoit perdu pour moi ; on étoit obligé de leur donner de l'eau salée à boire. Il m'en restoit deux quand j'arrivai à la Guadeloupe, dont je fis present à un de mes amis qui s'en alloit en France. C'est assurément un des plus beaux oiseaux que l'on puisse voir ; outre les grosses & les moyennes plumes dont il est couvert, il en a de très-petites en maniere de duvet très-fin & assez long, aussi doux, & aussi chaud que les peaux de Cigne ; on s'en sert aux mêmes usages. La couleur rouge & vive des Flamands, doit, ce me semble, les faire préferer aux Cignes.

Le Grand Goſier, ou Pelican de l'Amerique, eſt un oiſeau fort approchant de nos Oyes d'Europe pour la taille, la groſſeur, les pattes, la demarche, & la peſanteur; il a la tête applatie des deux côtez, & fort groſſe, & telle qu'il convient pour porter un bec de deux à trois poûces de large, ſur un pied & demi ou environ de longueur; la partie ſuperieure eſt oſſeuſe, & toute d'une piece; l'inferieure eſt composée de deux pieces qui s'uniſſent par une de leurs extrémitez au bout du bec, dans un fort cartilage, & dont les deux autres, comme des mâchoires, s'emboitent dans la partie ſuperieure, où eſt le centre de leur mouvement. La partie inferieure & la ſuperieure ſont garnies de petites dents en forme de ſcie, fort menuës & tranchantes; le vuide que les deux parties de la mâchoire inferieure laiſſent entre-elles, ſert à ſoûtenir l'orifice d'un ſac qui y eſt attaché tout autour, & qui tombe ſur l'eſtomach de l'oiſeau, où il eſt encore attaché, & le long du col, par de petits ligamens, afin qu'il n'aille point d'un côté & d'autre. Ce ſac eſt composé d'une membrane épaiſſe, graſſe, & aſſez charnuë, ſouple, & qui s'étend comme un cuir. Il n'eſt point couvert de plumes, mais d'un petit poil

1705.

Oiſeau appellé Grand Goſier.

1705. extrémement court, fin, doux comme du satin, d'un beau gris de perle, avec des pointes, des lignes, & des ondes de differentes teintes, qui font un très bel effet. Lorsque ce sac est vuide, il ne paroît pas beaucoup; mais quand l'oiseau trouve une pêche abondante, il est surprenant de voir la quantité & la grandeur des poissons qu'il y fait entrer; car la premiere chose qu'il fait en pêchant, est de remplir son sac, après quoi il avalle ce qu'il juge à propos; & quand la faim commence à le presser, il retourne le remplir.

Cet oiseau a les aîles fortes, garnies de grosses plumes, couleur de cendre, aussi-bien que toutes les autres qui lui couvrent le corps. Il a les yeux beaucoup trop petits par rapport à sa tête, l'air triste & melancolique, aussi lent, pesant, & paresseux à se remuer, que le Flamand est vif & allerte. Ils pondent sans façon à plate terre, & couvent ainsi leurs œufs. J'en ai trouvé jusqu'à cinq sous une femelle, qui ne se donnoit pas la peine de se lever, pour me laisser passer, elle se contentoit de me donner quelques coups de bec, & de crier quand je la frappois pour l'obliger de quitter ses œufs.

On voit aſſez par la deſcription que je viens de faire de ces oiſeaux, qu'ils ſont peſans au vol, & qu'ils ont de la peine à quitter la terre, & à s'élever dans l'air. Ils le font pourtant, car autrement ils mouroient de faim; & comme ils ſont grands mangeurs, il faut malgré eux qu'ils travaillent. Lorſqu'ils ſe ſont élevez à quatre ou cinq toiſes au deſſus de la mer, ils panchent la tête de côté; & dez qu'ils apperçoivent un poiſſon, ils fondent deſſus comme un trait, le prenent, & l'engloutiſſent, & auſſi-tôt ſe relevent en l'air, quoiqu'avec peine, & recommencent à quêter. Ils vont ſe repoſer à terre quand leur ſac eſt rempli, avalent à loiſir ce qu'ils y ont mis; & lorſque la nuit s'approche, ou que la faim les preſſe, ils retournent à la pêche. Ils nourriſſent leurs petits en dégorgeant dans leur bec le poiſſon qu'ils ont dans leur ſac. 1705.

La chair de ces oiſeaux eſt dure, & ſent l'huile & le poiſſon pourri. Cela vient apparament de ce qu'ils ne font pas aſſez d'exercice, pour conſommer les cruditez qui leur reſtent dans l'eſtomach, & qui s'y putrifient. Les Flamands qui vivent de poiſſon comme eux ſont bien meilleurs.

1705. Qui croiroit que ces grosses bêtes avec leurs larges pates d'Oye s'avisassent d'aller prendre leur repos, perchées sur des branches d'arbres, comme les oiseaux les plus legers, & les plus propres? Cela est pourtant ainsi; elles passent tout le jour, hors le tems de leur pêche, à terre dans un profond repos, ensevelies, selon les apparences, dans le sommeil, la tête appuiée sur leur long & large bec qui porte à terre, & ne changent de situation que quand la nuit s'approche, ou que la faim les avertit qu'il faut aller remplir leur magasin. Après que cela est fait, elles se plantent sur une bonne branche d'arbre, & y passent tranquillement la nuit.

Cependant malgré leur grossiéreté & leur pesanteur, on est assuré par plusieurs experiences que les grands Gosiers sont capables d'instruction. Mon Confrere le Pere Raimond, Breton, rapporte dans son Dictionnaire Caraïbe, qu'il en a vû un chez les Sauvages, si privé & si bien instruit, qu'après qu'il avoit été rocoüé, c'est-à-dire, peint de rouge, le matin, il s'en alloit à la pêche, d'où il revenoit le soir sa besace bien garnie. Ses Maîtres lui faisoient rendre ce qu'il avoit de trop, & s'en servoient pour leur

nourriture. C'étoit peut-être par ce regime qu'ils l'avoient rendu un peu plus ſpirituel, & plus diſciplinable. Je m'en ſerois chargé de quelques-uns, car il y en avoit quantité de jeunes ſur nôtre Iſlet; mais comment nourrir des gens de ſi grand appetit; car à peine un pêcheur auroit-il ſuffi, pour entretenir la table d'un ſeul; car de compter que les inſtructions que j'aurois dû lui donner, l'auroient rendu auſſi obéïſſant & auſſi traitable que celui des Caraïbes, c'eſt que je ne devois pas eſperer; outre que j'avois bien d'autres gens à inſtruire que des grands Goſiers, je ne demeurois pas dans un endroit aſſez commode pour la pêche. Je me contentai d'en prendre deux petits, que j'attachai avec une corde par un pied à un piquet, où j'eus le plaiſir pendant quelques jours de voir leur mere qui les nourriſſoit, & qui demeuroit tout le jour avec eux, & qui paſſoit la nuit ſur une branche au deſſus de leur tête; car ils ne pouvoient pas encore voler aſſez, pour ſe percher. Ils étoient devenus tous trois ſi familiers, qu'ils ſouffroient que je les touchaſſe, & les jeunes prenoient fort gracieuſement les petits poiſſons que je leur préſentois, qu'ils mettoient d'abord dans 1705.

1705. leur havresac. Je croi que je me serois déterminé à les emporter, si leur malpropreté ne m'en avoit empêché ; ils sont plus sales que les Oyes & les Canards; & on peut dire que toute leur vie est partagée en trois tems, chercher leur nourriture, dormir, & faire à tous momens des tas d'ordures, larges comme la main.

Nos gens en tuerent beaucoup, non pas pour les manger, comme on le peut croire, nous n'étions pas assez affamez pour cela, mais pour avoir leurs Blagues, c'est ainsi qu'on appelle le sac dans lequel ils mettent leur poisson. Tous nos fumeurs s'en servent pour mettre leur tabac haché ; on s'en sert encore pour mettre de l'argent, & je croi que c'est delà que sont venuës ces sacs de soie, travaillez à l'aiguille à plain, & à jour, dont on se sert en bien des endroits en guise de bourses, pour serrer l'argent. On étend les blagues dès qu'on les a tiré du col de l'oiseau, & on les saupoudre de sel, battu avec de la cendre, ou avec de l'alun, quand on en a, afin de consumer la graisse, dont la membrane est revêtuë, après quoi on les frotte entre les mains avec un peu d'huile, pour les étendre, & les rendre maniables,

Blagues de Grands Gosiers.

Quand on a la commodité, on les passe comme les peaux d'Agneau, & elles sont bien plus belles, & plus douces. Elles deviennent de l'épaisseur d'un bon parchemin, mais extrémement souples, douces & maniables. Les femmes Espagnoles les brodent d'or & de soie d'une maniere très-fine, & très-delicate. J'ai vû de ces ouvrages qui étoient d'une grande beauté. 1705.

Il n'y a pas d'oiseau au monde qui vole plus haut, plus long-tems, plus aisément, & qui s'éloigne plus des terres, que celui que je vais d'écrire. Les Aigles qu'on regarde comme les Rois des oiseaux & de l'air, sont des vraïes tortuës en comparaison. On l'appelle Fregate à cause de la ressemblance que lui donne la legereté de son vol avec la vîtesse des vaisseaux qui portent ce nom, qui communément sont les meilleurs voiliers de la mer. On trouve cet oiseau au milieu de la mer, à trois & quatre cens lieües des terres, ce qui marque en lui une force prodigieuse, & une legereté surprenante; car il ne faut pas penser qu'il se repose sur l'eau comme les oiseaux aquatiques, il y periroit s'il y étoit une fois. Outre qu'il n'a pas les pattes disposées pour nager, ses aîles sont

Oiseaux appellez Fregates.

1705. si grandes, & ont besoin d'un si grand espace pour lui donner le mouvement necessaire pour s'élever, qu'il ne feroit que battre l'eau, se moüiller, se fatiguer, & se mettre hors d'état de sortir jamais de la mer, où il ne manqueroit pas d'être bient-tôt la proye de quelque poisson : d'où il faut conclure, que quand on le trouve à trois ou quatre cens lieües des terres, il faut qu'il fasse sept ou huit cens lieües avant de pouvoir se reposer. Il est vrai qu'il vole d'une maniere tout à fait aisée ; ses aîles étenduës, & sans aucun mouvement sensible, le soûtiennent suffisamment, sans qu'il soit obligé de battre l'air, ce qu'il ne pourroit pas faire sans se fatiguer beaucoup, & sans avoir besoin de venir prendre de tems en tems du repos à terre. Le grand éloignement où on le trouve de toute terre, fait voir que ce soulagement lui est peu necessaire, & qu'il peut se soûtenir plusieurs jours dans l'air. Il s'y éleve quelquefois à une telle hauteur, qu'on le perd absolument de vûë. Le Pere du Tertre a pensé que c'étoit pour se garentir de la pluie. Si sa pensée est juste, il faut qu'il s'éleve au dessus de la moïenne Region de l'air, dans cet espace où l'on prétend que les pluïes, les orages,

les vents, & les neiges ſont inconnuës; 1705.
mais cet autheur a-t-il pris garde, que pour empêcher cet oiſeau d'être un peu moüillé, il le met dans un lieu où l'air eſt ſi ſubtil, qu'il n'eſt pas propre pour la reſpiration, & par conſequent beaucoup moins pour ſoûtenir un corps. Je me garderai bien de faire faire de ſemblables voïages aux Fregates, il faudroit trop de tems pour les faire revenir, & qui les nourriroit dans ces païs inhabitez, elles qui ne vivent que de poiſſon que l'on ne trouve point dans l'air. Il faut convenir que ces oiſeaux volent très-haut, & que ſouvent on les perd de vûë; mais il n'eſt pas neceſſaire pour cela qu'ils aillent ſe perdre au delà de la moïenne Region de l'air.

Cet oiſeau n'eſt guéres plus gros qu'une poule; ſon col & ſa tête ſont proportionnez à ſa groſſeur; il a les yeux noirs & grands, le regard aſſuré, la vûë extrémement perçante; ſon bec eſt fort & aſſez gros; la partie inferieure eſt droite, la ſuperieure eſt un peu arcquée, crochuë par le bout, & pointuë; ſes jambes ſont courtes, aſſez groſſes & ramaſſées, & ſes pieds ſont armez de griffes crochuës, longues, fortes, & aiguës; il s'en ſert pour prendre les poiſſons vo-

Deſcription de la Fregatte.

1705. lans, & autres poiſſons qui ſont pourſuivis par les Dorades, dont il ſemble qu'il ſe ſert comme de chiens courans pour faire lever le gibier, ſur lequel il fond, & qu'il enleve en raſant la ſuperficie de la mer avec une adreſſe admirable, ſans preſque jamais manquer ſon coup. Les aîles de cet oiſeau ſont d'une grandeur prodigieuſe, par rapport à ſon corps; il eſt ordinaire d'en voir de ſept, huit & neuf pieds d'envergure. On me pardonnera ce terme de marine, auſſi-bien aurois-je trop de peine à en trouver un autre pour exprimer la diſtance qu'il y a d'un bout d'une aîle juſqu'au bout de l'autre, quand l'oiſeau les tient ouvertes, & toutes étenduës. C'eſt à la grandeur de ces aîles qu'il doit la facilité qu'il a de ſe ſoûtenir ſi longtems en l'air; mais auſſi elles l'empêchent de s'élever facilement de terre, à cauſe de l'eſpace qu'il lui faut, pour les mettre en mouvement. C'eſt apparament pour remedier à cet inconvenient qu'il perche, & qu'il deſcend rarement à terre. Ses plumes du dos & des aîles ſont noires, groſſes & fortes; celles qui couvrent l'eſtomach & les cuiſſes, ſont plus delicates, & moins noires. On en voit dont toutes les plumes ſont brunes

ſur le dos & aux aîles, & griſes ſous le ventre ; on dit que ces dernieres ſont les femelles, ou peut-être des jeunes. Outre la noirceur des plumes les mâles ont encore une membrane rouge & boutonnée, à peu-près comme les Coqs d'Inde, qui leur prend juſqu'au milieu du col. 1705.

Il y avoit quantité de ces oiſeaux à un bout de l'Iſle où nous étions. Je cherchai avec ſoin quelqu'un de leurs nids, ſans en trouver, peut-être que ce n'étoit pas la ſaiſon, ou qu'ils alloient faire leur ponte dans quelque autre lieu. Il eſt ſûr que ſi j'en avois trouvé, j'aurois emporté les petits, & je les aurois élevé, & dreſſé. Avec un attelage de deux Fregates, & une machine à la maniere de Cirano de Bergerac, quels voïages n'aurois-je pas été en état d'entreprendre ! Je ſerai peut-être plus heureux une autre fois. J'en tuai quelques-unes à coups de fuſil, pour avoir leur graiſſe, & j'en apportai un tout entier, dont j'avois tiré la chair, & ſéché le reſte à la fumée. Quoique cette chair ſente un peu le poiſſon, elle ne laiſſe pas d'être bonne. J'en ai mangé par curioſité, je l'ai trouvé fort nourriſſante, & à peu près la-même que celle des Diables de la Guadeloupe.

1705. On dit que la graisse de Fregatte est admirable pour les douleurs de la goute sciatique ; pour les engourdissemens des membres, & autres accidens qui arrivent par des humeurs froides. On doit faire chauffer la graisse, & pendant qu'elle est sur le feu, faire de fortes frixions sur la partie affligée, afin d'ouvrir les pores, & mêler de bonne eau de vie, ou de l'esprit de vin dans la graisse, au moment qu'on en veut faire l'application. On peut mettre un papier broüillard, imbibé de la liqueur, sur la partie, avec des compresses & une bande, pour les tenir en état. Bien des gens ont reçu une parfaite guerison, ou du moins de grands soulagemens par ce remede, que je donne ici sur la foi d'autrui, n'aiant pas eu l'occasion de le mettre en pratique. La graisse de Serpent fait le même effet, & je le sçai par experience. Les Medecins devineront, s'ils peuvent, comment deux animaux si differens en toute chose, & dont les graisses n'ont aucun rapport, ne laissent pas de produire le même effet.

Graisse de Fregatte, ses propriétez.

On trouve entre les deux Tropiques certains oiseaux, auxquels on a donné le nom d'Oiseau de Tropique, parce qu'on ne les rencontre jamais hors de ces

deux bornes. L'eſpace de leur promenade ne laiſſe pas d'être bien raiſonnable, puiſqu'il renferme toute la Zone Torride, ce païs que l'antiquité ignorante avoit declaré inhabitable. Les Matelots qui donnent des noms aux choſes conformément à leur maniere de penſer & de parler, les ont appellez Pailles en Cul, ou Feſtu en Cul. Nous en dirons la raiſon ci-après. Ils ſont à peu-près de la groſſeur d'un Pigeon ; ils ont la tête petite, & bien faite, le bec d'environ trois poûces de longueur, aſſez gros, fort & pointu, & tout rouge auſſi-bien que leurs pieds, qui ſont faits comme ceux des Canards ; ils ont les aîles beaucoup plus grandes & plus fortes que leur corps ne ſemble le demander. Les plumes des aîles, & de tout le corps ſont très-blanches ; la queüe eſt compoſée de douze à quinze plumes de cinq à ſix poûces de longueur, du milieu deſquelles ſortent deux plumes de quinze à dix-huit poûces de longueur, accollées & qui ſemblent n'en faire qu'une ſeule ; c'eſt ce qui a donné occaſion aux Matelots de les appeller Pailles en Cul.

1705.

Oiſeaux de Tropique.

Ces oiſeaux volent très-bien & très-haut ; ils s'éloignent des terres autant que les Fregattes, mais ils ſe repoſent

1705. ſur l'eau comme les Canards. Ils vivent de poiſſon ; ils pondent, couvent & élevent leurs petits dans des Iſles deſertes, & dorment ſelon les apparences ſur l'eau. Je n'en ai jamais vû ſur l'Iſle, où nous étions ; ce n'eſt qu'en paſſant au deſſus de nous, que nous en avons tué quelques-uns, qui m'ont donné le moïen de faire la deſcription que je viens d'en donner.

Oiſeau appellé Fol.

On trouve encore entre les Tropiques un oiſeau de mer, qu'on appelle Fol, parce qu'il ſe laiſſe prendre à la main, lorſqu'il vient ſe poſer ſur les vergues, ou les manœuvres des vaiſſeaux qu'il trouve en Mer. Excepté la couleur, il reſſemble beaucoup à nos Corbeaux, c'eſt le même air, la même groſſeur, même bec ; il bat l'aîle en volant, il l'a forte, & ſe ſoutient bien en l'air ; il vit du poiſſon qu'il prend en raſant la ſuperficie de l'eau. On pourroit ſans beaucoup hazarder le nommer Corbeau blanc, ou Corbeau de mer ; il a les aîles & le dos couverts de plumes griſes, & tout le ventre de plumes blanches. Je n'ai jamais vû mettre à aucun uſage ſa graiſſe, ni ſes plumes ; ils venoient familiairement ſur les vergues & les manœuvres de nos bâtimens examiner ce qui s'y paſſoit ; on en

prit quelques-uns tous en vie, qui en moins de deux ou trois jours étoient aussi privez, que si on les avoit élevé depuis leur plus tendre jeunesse. Ils ont les pieds comme les Canards, nagent fort bien, & volent encore mieux. 1705.

CHAPITRE XIV.

Des Poissons, & des Coquilages que l'on trouve aux Isles d'Aves.

LE poisson fourmille sur les côtes de cette Isle, & on trouve sur ses hauts fonds une quantité incroiable de toutes sortes de Coquillages. Je ne suis pas surpris que ces lieux soient comme le rendez-vous des poissons; ils y sont en repos, & il se passe des siecles entiers sans qu'ils soient inquiétez de personne. Nous avions une mechante petite senne dans nôtre barque, mais nous en trouvâmes une bonne de cent vingt brasses dans le navire Anglois, & Dieu sçait de quelle maniere nous balayions nos côtes, & quel massacre nous faisions de Tazards, de Capitaines, de grandes Ecailles, de Lunes, d'Orphis, d'Assiettes & autres semblables poissons. J'en ai parlé dans

1705. la premiere Partie de ces Memoires, je ne dois pas repeter ici ce que j'en ai dit; mais il est juste de faire connoître ceux dont je n'ai encore rien dit, & qu'on ne prend pas ordinairement sur les côtes de nos Isles avec nos sennes. Le plus considerable est la Bonite; quelques Navigateurs l'appéllent Germon; d'autres la prennent pour le Thon, plus jeune, & plus petit, à la verité, que celui qu'on prend dans la Mediterannée, ou peut être d'une autre espece, mais également bonne & delicate. Je ne déciderai rien sur cela; car je n'aime pas à decider, & je crains les procez; je me contenterai de dire que la Bonite est un poisson gros & rond depuis la tête jusqu'aux trois quarts de sa longueur, où elle commence un peu à s'applatir, pour former une queüe fourchuë, assez épaisse pourtant, & qui n'est pas le plus mauvais endroit de la bête; elle a deux aîlerons au deffaut du col, une empenure sur le dos, & deux autres aîlerons plus petits sous le ventre. Ce poisson va toûjours en troupe, il frequente peu les Côtes de nos Isles, parce qu'il y est harcelé; mais nous en voïons souvent un grand nombre aux Côtes de l'Isle d'Aves, où ils ne sont inquietez de personne. Il n'est pas ordinaire de le pren-

Bonite ou Germon espece de Thon.

dre à la ſenne. Quoique nous en aïons pris quelques-uns, c'étoit un pur hazard; la pêche ordinaire s'en fait avec le harpon, ou à la ligne, ou à la traîne. Ce poiſſon vit de proie, & eſt fort gourmand; il chaſſe continuellement aux poiſſons volans & autres petits poiſſons, dont il fait une grande conſommation. On couvre l'ameçon qu'on lui jette d'un morceau de linge blanc, ou de deux plumes blanches, & on le fait ſautiller ſur l'eau comme ſi c'étoit un poiſſon volant; la Bonite y accourt dès qu'elle l'apperçoit; & ſans marchander, l'engloutit auſſi-tôt; mais il faut que la ligne ſoit bonne, & l'ameçon bien attaché avec des fils d'archal; car ce poiſſon eſt fort & vigoureux, il a de bonnes dents, & bien tranchantes, & ſe donne de violens mouvemens pour ſe décrocher. 1705.

Sa chair eſt graſſe & délicate, particulierement celle du ventre qui eſt d'une tendreté admirable; la tête ſe met en ſoupe ou au bleu; le reſte du corps ſe coupe en roüelles, & ſe prepare en différentes manieres. Quand on la fait mariner, pour la conſerver, on la mange avec l'huile & le vinaigre comme le Thon; & c'eſt une très-bonne viande.

Mon Confrere le Pere Du Tertre dit,

1705. que la Bonite a le goût du Canard, & qu'elle est demi-chair & demi-poisson. Il me semble qu'il auroit dû nous expliquer sa pensée, & nous dire ce qu'il entend par ces mots demi chair, & demi poisson; car s'il ne prétend dire autre chose, si non que la chair de la Bonite est aussi nourrissante que celle du Canard, dont il s'imagine qu'elle a le goût; il faudra aussi qu'il dise que le Lamentin, le Marsoüin, la Tortuë, & le Lezard sont demi-chair, & demi-poisson, parce que leurs chairs sont aussi nourrissantes que celles de Bœuf, de Veau & de Poulet, dont elles ont le goût, l'apparence & la substance : à moins qu'il ne veuille que le dos de la Bonite, comme plus sec & plus maigre, sera le poisson, & le ventre qui est plus gras sera la chair. Il devoit bien nous instruire là-dessus, afin que nous sçussions la partie que l'on peut manger les jours maigres, & celle dont on peut se servir en tout tems. Il est heureux que le sieur de Rochefort, qui l'a copié très-exactement, n'a pas pris garde à cette expression; car il ne la lui auroit pas pardonné, ou s'il s'en fût servi comme lui, nous aurions le témoignage de deux Autheurs graves, qui auroient fait de la Bonite un Monstre moitié chair & moitié poisson.

Bonite.

Becune.

La Carangue eſt un poiſſon fort commun ſur les Côtes de nos Iſles ; on le prend à la ſenne, à la ligne, & à la traîne. J'en ai vû à la Martinique qui avoient près de deux pieds de longueur, un pied de large au droit du ventre, & quatre à cinq poûces d'épaiſſeur ; on les appelle pour lors Carangues franches, pour les diſtinguer d'autres qui ſont beaucoup plus petites, & plus minces, moins graſſes, & par conſequent moins bonnes. 1705. Carangue poiſſon, ſa deſcription.

Celles que nous prîmes aux Iſles d'Aves étoient des monſtres en comparaiſon de celles de nos Iſles. Il nous étoit ordinaire d'en prendre de trois pieds de longueur, & ſouvent nous en avons pris de plus de quatre pieds. On voit par ce que j'ai dit ci-deſſus, que ce poiſſon eſt plat, il a la gueule grande & bien armée de bonnes dents ; ſes yeux ſont grands & rouges, il a une aſſez grande empenure ſur le dos, qui eſt partagée en deux parties inégales, & deux grandes nageoires au défaut du col ; ſa queüe eſt large & fourchuë ; c'eſt un des meilleurs ſauteurs de la mer. Dès qu'il ſe ſentoit renfermé dans la ſenne, il faiſoit quelques efforts pour la rompre, en la heurtant de toutes ſes forces ; mais comme ſes efforts étoient inutiles, parce que le filet obéïſ- Pêche de la Carangue.

1705. soit, il se mettoit à bondir, pour s'élever par dessus, & il falloit que les gens qui étoient dans le canot élevassent le filet le plus haut qu'ils pouvoient, pour l'empêcher de sauter par dessus, en quoi ils ne réüssissoient pas toûjours; la plus grande partie s'échapoit pour l'ordinaire, il en tomboit quelquefois dans la chaloupe & le canot qui étoient derriere la senne, & ceux-là n'alloient pas plus loin, parce qu'ils étoient d'abord assommez.

Il faut l'avoir vû, pour croire quelle est la force de ce poisson, & les efforts qu'il fait lorsqu'il est pris à l'ameçon. Il brise souvent les meilleures lignes, souvent deux & trois hommes ne sont pas capables de le tirer à terre, il rompt ou fait plier les ameçons; & je puis dire qu'il n'y a point de poisson qui donne plus d'exercice aux pêcheurs que celui-là; mais aussi ils sont bien recompensez de leur peine, quand ils l'ont une fois entre les mains; car c'est un des meilleurs poissons de la mer. Sa chair est blanche comme la neige, grasse & par consequent tendre & delicate, & remplie d'un suc également nourrissant & savoureux. De quelque maniere qu'on l'apprête, on est sûr qu'il est excellent. La tête se met pour l'ordinaire au bleu

ou en ſoupe ; on en fait de la gelée auſſi bonne que celle de Veau & de Chapon, & ce que cette chair a d'admirable, c'eſt qu'on ne s'en degoute jamais. 1705.

Nous avions parmi nos Flibuſtiers un jeune Creolle de l'Iſle de Saint Martin, dont le plaiſir étoit de ſe jetter dans la ſenne quand il voïoit que les poiſſons la vouloient rompre, ou ſauter par deſſus, il avoit une addreſſe merveilleuſe pour ſaiſir les plus mutins, & pour les jetter dans la chaloupe ou ſur la terre ; il nous a ſouvent ſauvez de beaux poiſſons que nous aurions perdu ſans lui. C'étoit pour nous un divertiſſement de le voir combatre contre une Carangue, un Capitaine, ou un grand Ecaille, & de voir les efforts que faiſoit le poiſſon qu'il tenoit embraſſé pour s'échapper, les coups de queüe qu'il lui donnoit, & quelquefois de bons coups de dents ; il s'en trouvoit ſouvent de ſi forts, que n'en pouvant venir à bout, il étoit contraint de leur fendre le ventre d'un coup de couteau, ce qui terminoit la bataille ; mais il fut obligé de ſe priver, & nous auſſi du divertiſſement que nous avions dans ces combats ; nous prîmes dans la ſenne un Serpent Marin monſtrueux, qui auroit, ſelon les apparences, fait perir ce jeune homme, s'il l'eut

Hiſtoire d'un Flibuſtier.

1705. trouvé dans la senne dans son exercice ordinaire.

Cet animal avoit près de dix pieds de longueur, & deux pieds de circonférence dans son milieu. Sa peau étoit bluatre avec de grandes taches noires & jaunes, lustrées, & comme vernissées; il avoit une empenure sur le dos depuis le défaut du col jusqu'à six poûces ou environ près de la queüe. Cette empenure avoit sept poûces de hauteur près de la tête, & se terminoit insensiblement. La queüe étoit fourchuë. Outre cette empenure, il avoit trois aîlerons de chaque côté, dont les bouts étoient garnis d'onglets, comme ceux qu'on voit sur les grandes Rayes, il en avoit aussi un dans le milieu de l'échancrure de la queüe qui avoit deux bons poûces de saillie. La tête de ce Serpent n'étoit ni plate, ni triangulaire comme nos viperes de la Martinique; elle étoit longue de sept à huit pouces, ronde & un peu arcquée; il avoit deux gros yeux à fleur de tête qui paroissoient étincelans. Sa guelle, qui s'ouvroit demesurement, faisoit voir deux rangées de dents longues de près de deux poûces, fortes & pointuës; il n'avoit point de crocs comme nos viperes, peut-être que toutes ses dents lui en tenoient lieu & étoient

Serpent Marin

tou-

tes garnies de petites vessies de venin; c'est ce que je n'ai pas pû bien examiner, car cet animal me donnoit de la frayeur, même après sa mort. Nos gens connurent d'abord ce que c'étoit; les poissons qui étoient dans la senne avec lui le connoissoient aussi, & le fuyoient. Dès qu'il sentit le granier, il s'élança sur terre, & nous auroit fait du mal, si un de nos gens ne lui eût rompu les vertebres d'un coup d'aviron; on l'acheva ensuite, & sa vûë fit perdre à nôtre combatant l'envie de se signaler contre les poissons, parce qu'il étoit à presumer que ce dangereux animal n'étoit pas seul de son espece dans cet endroit; & que s'il eût trouvé nôtre jeune homme dans la mer, il l'auroit fait perir, soit par ses morsures, soit en l'entortillant, & le tenant sous l'eau. Je voulois le faire écorcher, & sécher la peau & la tête; mais personne ne voulût me rendre ce service, tant on craignoit de se piquer aux pointes de son empenure, & aux crochets de ses aîlerons & de sa queuë. 1705.

Tous les Hauts-fonds, & les Côtes de cette Isle sont remplis des plus beaux & des plus gros Peroquets que l'on puisse voir. C'est ainsi qu'on appelle de certains Poissons assez semblables à nos Carpes, qui dans nos Isles n'ont pour l'ordinaire

1705.

Peroquet de mer.

que douze à quinze pouces de longueur, mais qui en ont bien davantage aux Isles d'Aves. La peau & les écailles de ce poisson sont d'un verd foncé sur le dos, qui s'éclaircit à mesure qu'il approche du ventre. Il a deux empenures sur le dos, & quatre aîlerons à ses côtez, qui aussi-bien que sa queüe sont colorez de bleu, de jaune & de rouge, d'une maniere si délicate, que le meilleur Peintre auroit de la peine à les imiter. Cette belle peau couvre une chair qui est encore meilleure; elle est blanche, grasse, ferme, pleine d'un suc nourrissant, agréable, & de très-facile digestion.

Je ne finirois point, si je voulois faire le détail & la description de tous les poissons que j'ai vû dans cette Isle deserte. Il faudroit n'avoir ni pieds ni mains pour y mourir de faim; pour moi j'y ferois bonne chere; & quand je n'aurois que les Coquillages qui se trouvent sur ses hauts fonds, je voudrois y faire subsister avec moi une communauté de Minimes.

Je ne parlerai point des Crabes de mer, des Homars, des Poupars & des Moules. Ces animaux sont à peu près les mêmes en Amerique & en Europe; leur grandeur, qui est plus considerable en Ame-

rique, ne change point leur espece; mais les Lambis, les Casques, les Trompettes, les Burgaux & les Porcelains sont si particuliers à l'Amerique, & j'en ai trouvé de si beaux à l'Isle d'Aves, que je ne puis m'empêcher d'en dire un mot. 1705.

Le Lambis est une espece de gros Limaçon, dont tout le corps semble n'être qu'un Boudin terminé en pointe à une extremité, & ouvert à l'autre par une bouche ronde & large, d'où il sort une membrane épaisse & longue comme une langue, avec laquelle l'animal prend sa nourriture, & se traîne au fond de la mer & sur les hauts fonds, où on le trouve ordinairement. Je n'en ai jamais dissequé; & j'aurois été fort embarassé s'il m'avoit fallu faire cette operation; mais j'en ai souvent coupé en morceau de ceux qui étoient cuits, & je n'y ai remarqué ni foie, ni cœur, ni poûmons, mais seulement un assez gros boyau plein d'herbe hachée, de mousse & de sable qui étoient apparament des restes de la nourriture que l'animal avoit pris, sans m'être apperçu d'aucun conduit par lequel il se déchargeât de ses excremens, à moins qu'il ne les rendit par le même endroit, par lequel il les avoit introduit; car il n'est pas vraisemblable qu'il les consom-

Lambis espece de Limaçon.

1705. me si entierement, & qu'il les change en sa substance d'une maniere qu'il n'en reste rien du tout ; & quand cela seroit vrai des herbes & de la mousse, il faut au moins qu'il rende le sable qu'il a avalé & qu'on trouve dans cet intestin. La chair de cet animal & de tous dont je parlerai dans la suite, qui ne sont differens que par les coquilles dont ils sont revêtus, est blanche & ferme, & plus l'animal est gros plus elle est dure, difficile à cuire, & de difficile digestion. Elle ne laisse pas d'être grasse, & d'avoir de la saveur. On jette pour l'ordinaire la premiere eau dans laquelle on les a fait bouillir, parce qu'elle se trouve chargée de bave qui vient au dessus comme une écume épaisse ; on acheve de les faire cuire dans une autre eau que l'on peut emploïer à quelque usage, & lorsqu'ils sont tirez de l'eau & égoutez, on les fend dans toute leur longueur pour en tirer cet intestin, & on coupe le reste en roüelles que l'on met dans une casserolle sur le feu, avec du beure ou de la mantegne, un bouquet d'herbes fines, des petits oignons, un peu d'ail écrasé, des écorces d'oranges, du sel & des épiceries ; & lorsqu'on est prêt à les servir, on jette dessus une sauce liée avec les jaunes d'œufs, le vinaigre, ou

le jus d'orange. Ainsi accommodez ils sont moins mal faisans, & d'une digestion plus aisée ; mais comme on manque ordinairement de tout l'attirail de cuisine, qui est necessaire pour les accommoder comme je viens de dire, on se contente de les faire bien boüillir dans deux eaux, ou de les faire rôtir sur les charbons, & de les manger avec la Pimentade. J'ai connu un Habitant du petit Cul de Sac des Gallions à la Martinique, nommé Maurecourt, qui passoit pour le plus grand mangeur de l'Amerique, qui souvent, faute d'autres choses, avoit recours aux Lambis, & aux Burgaus qu'il prenoit comme la viande la plus succulente & la meilleure nourriture du monde. Il lui étoit aisé de se contenter, car il étoit en lieu où ces Coquillages ne sont pas rares, & il pouvoit faire de la chaux de leurs cocques qui y sont très-propres, & la vendre pour avoir ses autres necessitez ; car la chaux faite avec ces sortes de coquillages est excellente, & fait un mortier qui durcit comme le marbre ; le seul défaut qu'elle a, est d'être beaucoup plus dure à cuire que celle dont on se sert ordinairement aux Isles.

1705.

Chaux de Coquillage.

Ce n'est pas assez d'avoir des Lambis, & autres semblables Coquillages, il faut

1705. sçavoir la maniere de les tirer de leur maison sans la rompre ou la gâter, sur tout quand on la veut conserver pour quelque usage où la vivacité des couleurs dont elle est peinte, doit être tout entiere, & point du tout ternie; car lorsqu'on ne s'en soucie pas, il n'y a qu'à mettre le Lambis dans l'eau boüillante, ou sur les charbons, l'animal est bientôt mort, & le volume de sa chair diminuant en cuisant, il est facile de le tirer; mais lorsqu'on veut conserver la cocque avec toute la beauté & la vivacité de son coloris, que le feu ou l'eau boüillante gâtent absolument, il faut enfoncer dans l'ouverture un ameçon un peu long ou un crochet de fer le plus avant qu'il est possible. L'animal, qui se sent si rudement chatouillé, quitte l'extremité de sa cocque; & soit qu'il meure dans ce moment, soit qu'il veuille s'échapper, on le tire aisément dehors. On trouve dans toutes les cocques environ un demi verre d'eau, plus ou moins selon leur grandeur, qui est très-claire & très-douce: on prétend qu'elle est admirable pour les inflammations des yeux.

Maniere de tirer les Lambis de leurs cocques.

On trouve des Lambis d'une grosseur considerable, & d'un si grand poids, qu'il semble impossible qu'un animal aussi foi-

ble que celui-là, puiſſe traîner ou porter 1705.
une maiſon ſi lourde & ſi incommode. Le Limaçon dont j'ai parlé dans un autre endroit ſous le nom de Soldat, change tous les ans de coquille; mais comme ceux qui ont frequenté beaucoup les bords de la mer n'ont point remarqué ces changemens dans les Lambis, & autres poiſſons à coquilles, il faut dire que leur cocque croît avec leur corps, & que comme elle eſt d'une matiere extremément dure, il lui faut bien des années pour arriver à dix & quinze poûces de longueur ſur environ autant d'ouverture, & à dix & douze livres de peſanteur. Ce peſant équipage empêche l'animal de courir bien vîte, mais il ne l'empêche pas de changer de place & de venir du fond de la mer ſur le bords du rivage, & le long des rochers, & des hauts fonds, où on le trouve, & où on le prend plus aiſément que quand il faut l'aller chercher en plongeant dix ou douze braſſes ſous l'eau. Je m'étonne que de tant d'Aſtronomes qui ſont venus en Amerique, il ne s'en ſoit pas trouvé quelqu'un qui ait obſervé les mouvemens du Lambis, & compté exactement combien il fait de chemin par ſecondes & par minutes; il auroit peut-être trouvé du rapport

1705. entre ce mouvement, & ceux de quelque étoile fixe, ou de quelque planette, ou de quelque satellite. Découverte qui auroit été, ou pourroit être très-utile à la perfection des arts & des sciences, ou du moins qui auroit fourni de matiere aux entretiens des gens oisifs.

La superficie de la cocque du Lambis est parsemée de quantité de pointes émoussées de huit à douze lignes de hauteur sur presque autant de diametre à leurs bases. Ce qui se trouve entre ces bosses est brut, pierreux, & souvent tout couvert de mousse, un des bords qui semble destiné à fermer l'ouverture de la cocque, s'éleve tout droit & fait voir la tête & la langue de l'animal quand il juge à propos de se montrer; car il se retire souvent sous les replis de sa maison comme dans des appartemens secrets. Rien n'est plus beau, plus poli, plus luisant, & plus lustré que l'émail dont cette maison est tapissée, à commencer par ce grand morceau du bord qui en découvre l'entrée. C'est une couleur de chair la plus vive qu'on puisse s'imaginer, qui est toûjours la même dans tout le dedans de la cocque. Si le dehors étoit aussi beau, on pourroit dire que le Lambis seroit le plus proprement logé de tous les animaux.

Je croi pourtant que ſi on s'en vouloit donner la peine, on découvriroit une très belle couleur ſous le gravier & les rocailles qui couvrent la ſuperficie exterieure. 1705. La bonté du logement ne depend pas de la couleur.

Le Limaçon, qu'on appelle Caſque, à cauſe de la figure de ſa cocque, n'eſt jamais ſi gros que le Lambis. Il eſt un peu ovale. Un côté qu'on peut regarder comme le dos eſt rond, avec deux petites pointes émouſſées & creuſées en façon de canal; l'autre côté eſt plat & ouvert dans toute ſa longueur. Les bords de cette ouverture ſont repliez en dedans & dentelez; c'eſt par là que l'animal ſe fait voir, & qu'il avance ſa tête & ſa langue pour chercher ſa nourriture. La cocque eſt bien plus mince & plus delicate que celle du Lambis. Comme elle eſt unie, le gravier, la mouſſe & les autres ordures ne s'y attachent pas, elle eſt luſtrée & peinte de blanc, de gris & de brun, avec des points tirant ſur le jaune, diverſifiez en une infinité de manieres. Le dedans eſt de couleur de chair fort claire; il n'y a point de Coquillage où la nature faſſe voir une plus grande diverſité de coloris & de deſſeins. Caſque de mer.

La trompette eſt faite comme un cornet long & tors, ſur tout vers le petit

1705. bout. J'en ai trouvé qui avoient près de quinze poûces de longueur, & dont l'ouverture avoit quatre poûces de diametre; le dehors est d'ordinaire d'une couleur brune avec des ondes de différentes teintes de la même couleur, fort vives & fort polies ; le dedans est argenté comme la nacre de perle ; on perce le petit bout, & on s'en sert comme d'un cor pour se faire entendre de loin.

Trompettes de mer.

Il y a des Burgaux d'une infinité de grosseurs, de couleurs & de figures. J'ai déja parlé de quelques-uns, aussi-bien que des Porcelaines, dans mon voïage à Saint Domingue. J'en amassay aux Isles d'Aves de très-beaux & de très-curieux, soit pour la grosseur ou la petitesse, soit pour la forme & le coloris, & j'en avois rempli un coffre de bonne grandeur que l'on m'avoit donné du debris de nôtre prise : mais nos Flibustiers s'étant avisez de vouloir partager ce qui leur revenoit comme pillage, afin d'avoir de quoi se divertir à Saint Thomas, je fus obligé d'accepter mon lot comme les autres, & j'eus besoin de mon coffre pour le serrer; de sorte que mes beaux Coquillages que je fis mettre à l'avant de nôtre barque dans la fosse aux cables, souffrirent beaucoup ; & quand je quittai le bâtiment,

je crus qu'il étoit plus à propos de me charger de ce dont nos gens m'avoient fait présent, que de ces bagatelles. 1705.

CHAPITRE XV.

De l'Isle à Crabes. De Saint Thomas & des Vierges.

NOus arrivâmes à l'Isle à Crabes le Samedi dernier jour de Janvier sur le midi ; on fit aussi-tôt descendre tous nos prisonniers à terre ; car on n'en laissoit aucun à bord dès que nous étions moüillez. On tenoit toûjours les canots à bord, & on avoit toûjours une garde à terre vis-à-vis des bâtimens, afin de prévenir les mauvais desseins des Anglois, s'ils se fussent mis en devoir de faire quelque tentative, pour s'emparer de nos bâtimens, & nous planter-là. *Isle de Boriquen ou à Crabes*

Nous moüillâmes dans une Ance de sable devant une jolie riviere au Sud de l'Isle, à peu près dans l'endroit où j'avois moüillé en 1701. en revenant de Saint Domingue dans la barque l'Aventuriere. Nous étions à la portée du pistolet de terre sur quatre brasses & demie, fond de sable blanc.

La quantité de Crabes que l'on trouve

1705. dans cette Isle lui en fait donner le nom par nos Flibustiers. Son veritable nom est Boriquen ; elle est éloignée de cinq à six lieües de la pointe du Sud-Est de Portric, à dix-sept degrez, & dix minutes de latitude Septentrionale ; elle peut avoir huit à dix lieües de circonference, du moins autant que j'en ai pû juger en la traversant du Sud au Nord. Elle est montagneuse, mais ces montagnes ne sont ni excessivement hautes, ni escarpées, ni arides ; elles laissent entre elles de très-beaux & trés-grands fonds, où la terre m'a paru trés-bonne, elles sont couvertes de bois de toutes sortes, & il en coule des sources d'eau qui forment plusieurs petites rivieres d'une eau fort claire & fort bonne. On trouve par tout des marques des habitations que les Espagnols y ont eu autrefois ; on y voit de longues allées d'Orangers, & de Citroniers, & de vastes fonds, où il n'y a que des bois mols, des Goyaniers, & autres arbres fruitiers : marque certaine que ces endroits ont été cultivez, qui sont aisez à distinguer de ceux qui ne l'ont pas été, où l'on voit des arbres d'une grosseur & d'une hauteur extraordinaire. La chasse y est trés-abondante ; o ny trouve des Ramiers en tout tems, des Peroquets, de


Carangue Poisson de Mer.

Grives, des Ortolans, des oiseaux de mer & d'eau douce, des Cochons Marons, des Lezards, & des Tatous. Il y a une quantité prodigieuse de Figuiers & de Bananiers, & les bords de la mer sont tous couverts de pommes de raquettes. J'ai trouvé en differens endroits de belles Cannes de sucre, & des ignames sauvages tant que l'on en veut. C'est dommage qu'un païs si agréable & si fecond soit abandonné, & que la politique des Espagnols ne permette pas aux autres Européens de s'y établir. Après tout ils ont raison, car il pourroit à la fin y venir des gens si puissans que leur voisinage deviendroit incommode & même dangereux pour leur colonie de Port-ric. Au reste ce lieu m'a paru fort sain, les eaux en sont bonnes, les arbres beaux & point chargez de mousse, les fruits gros & bien nourris, & le Gibier gras, & d'un très-bon goût. 1705.

Le Capitaine Daniel fit descendre à terre tous les balots de marchandises qui avoient été moüillez d'eau de mer, on les porta à un bassin de la riviere, éloigné d'environ cent cinquante pas du bord de la mer, & tous ceux qui n'étoient point de garde se mirent à travailler, à laver & étendre les marchandises pour les faire sécher.

1705. Le Dimanche premier jour de Fevrier après que nous eûmes fait la priere, & déjeûné, je m'en allai à la chasse avec mon Negre & un jeune Creolle de la Guadeloupe qui étoit passager dans nôtre barque; le jeune homme & moi avions des fusils & des bayonnettes. Je fis prendre à mon negre une machette, c'est ainsi qu'on appelle une espece de coutelas de deux pieds de long, dont la poignée est de bois. Ceux qui vont dans les bois en portent ordinairement avec eux, pour couper les liannes & les crocs de chien qui embarassent leur chemin. Je ne sçai par quel instinct je le chargeai d'une bouteille d'eau de vie, & de trois ou quatre galetes, comme si j'avois dû coucher dehors, quoique ce ne fut pas mon dessein. Le Capitaine Daniel me dit en riant qu'on s'attendroit à ma chasse pour souper, & me la souhaita bonne.

Nous marchâmes environ une lieüe & demie le long de la riviere, où nos gens lavoient les Marchandises, & nous trouvâmes assez de Ramiers, & de Peroquets. Avant qu'il fut une ou deux heures après midi, nous avions près de cinquante pieces de gibier, & nous étions sur le point de nous en retourner, lorsque nous trouvâmes des fouillures & des

Traces de Cochons Marons qui nous parurent toutes fraîches. Je fis aussi-tôt des paquets de nos oiseaux, que nous mîmes dans la riviere bien couverts & bien entourez de pierres, de peur que la chaleur ne les gâta, ou que les mouches ne s'y missent, si on les avoit laissé à l'air. C'est ainsi qu'on conserve la viande dans nos païs chauds, quand on se trouve obligé de laisser le gibier dans le bois; des Sangliers y ont demeuré les trois & quatre jours sans se corrompre, parce que la fraîcheur de l'eau empêche qu'il ne s'y excite de la fermentation qui est la cause de la pourriture. 1705. Moïen de conserver la viande.

Nous suivîmes ces traces jusques sur les cinq heures du soir que nous trouvâmes une Lée avec sept Marcassins d'environ deux mois. Je tirai sur trois Marcassins qui étoient à ma portée, & tous de file, & je les couchai par terre. Le jeune Creolle tira sur la Lée, & la blessa, & aussi-tôt elle vint sur lui; par bonheur elle rencontra devant elle ses trois petits étendus qu'elle s'amusa à retourner avec son grouin. Je criai au jeune homme de recharger; mais il avoit été tellement effraié par cette bête, qu'il laissa tomber son fusil, & s'enfuit de toutes ses forces. Mon Negre mit sa bouteille à

1705. terre, & grimpa sur un arbre. Je chargeai cependant, & je tirai sur la bête, je la blessai, mais je ne l'arrêtai pas, elle vint sur moi toute écumante, & m'auroit fait un mauvais parti si je n'avois pas sçu mon métier. Je me jettai à côté d'un arbre en mettant ma bayonnette au bout du fusil, & quand je la vis prête à me donner un coup de croc, je me parai avec l'arbre qui le reçût pour moi, & dans l'instant j'enfonçai ma bayonnette entre le col & l'épaule de la bête jusqu'au manche. Elle fit un si grand effort, qu'elle me fit sauter le fusil des mains, & fit encore quelques pas avant de tomber. Je ramassai alors mon fusil qui étoit un peu faussé aussi-bien que ma bayonnette; j'en donnai encore quelques coups à la bête, pour l'achever, & mes gens étant revenus, nous nous mîmes à chercher les quatre autres Marcassins. Mon chien en tenoit un, & en avoit étranglé un autre; nous trouvâmes les deux autres dans des cuisses d'un arbre, nous les prîmes en vie, & leur liâmes les pieds, & revînmes triomphant où la Lée étoit étenduë. Nous bûmes un coup, & nous reposâmes en pensant à ce que nous avions à faire pour retrouver nôtre chemin; car les tours & les détours que nous avions

Danger auquel l'Autheur fut exposé.


Tom. 6. pag. 425.
Grand Gosier.
Flamand.

faits en suivant les traces de ces bêtes, nous avoient conduit si loin, & tellement dérouté que nous ne sçavions où nous étions. Je voïois bien avec mon petit compas de poche, où nôtre barque nous demeuroit, mais j'avois oublié de m'orienter en quittant la Riviere, & d'ailleurs nous l'avions passez & repassez, elle ou d'autres cinq ou six fois, en sorte que je ne sçavois pas si nous en étions à bas bord ou à stribord; d'ailleurs le soleil étoit couché, & comme je l'ai remarqué dans un autre endroit, il n'y a point de crepuscule entre les Tropiques; & dès que cet astre est vingt ou vingt-cinq degrez sous l'horison, il fait noir comme à minuit. Je pris le parti de coucher où nous étions, bien assuré que nous trouverions nôtre chemin quand il feroit jour, & que le Capitaine Daniel nous envoïeroit chercher. 1705.

Je dis à mon Negre de couper du bois sec pour allumer du feu, & faire à souper, pendant que le jeune homme & moi coupâmes des gaulettes, & amassâmes des feüilles de Balisier, pour faire un ajoupa. Tout cela fut promptement exécuté. Dèz que le boucan fut en état, nous y étendîmes deux Marcassins; & pendant qu'ils cuisoient, je dis, comme je pûs, ce

1705. qui me restoit à dire de mon Breviaire. Nous soupâmes joïeusement après cela, nous mangeâmes un Marcassin, & nous entamâmes l'autre : si on trouve que c'étoit beaucoup, il faut considerer que nous étions quatre, y compris mon chien, qui avions bien travaillé ; & par consequent grand appetit. Nous bûmes de l'eau de Balisier, & puis un coup d'eau de vie ; & après avoir prié Dieu & bien ajusté nos fusils, nous nous endormîmes sous la garde de mon chien.

Il étoit grand jour quand je me reveillai ; il fallut éveiller mes gens & mon chien aussi ; Nous fismes la Priere, & nous allions commencer à déjeûner, lorsque j'entendis deux coups de fusil. Je vis bien qu'on nous cherchoit, nous répondîmes aussi-tôt de deux coups ; on en tira un troisiéme, & nous aussi, & je fis allumer du feu, pour cuire de la viande, pour faire déjeûner ceux qui viendroient nous trouver. A mesure qu'ils avançoient ils tiroient, & nous répondions ; à la fin ils nous joignirent. C'étoit le Capitaine Daniel, lui-même, qui étoit en route avec cinq de ses gens depuis une heure avant le jour, pour nous chercher. Il lui avoit été facile de nous suivre le long de la riviere, parce que mon Negre plumoit

les oiseaux que je lui donnois à porter, & les plumes qui étoient repanduës à terre les conduisirent jusqu'au lieu, où nos oiseaux étoient cachez dans la Riviere; ils avoient ensuite trouvé nos traces sur celles des cochons, & avoient bien vû que nous nous étions mis à chercher ces animaux. Il étoit près de dix heures quand ils nous joignirent, & selon leur compte, ils avoient fait plus de quatre lieües. Daniel m'aborda en jurant doctement qu'il ne souffriroit plus que j'allasse à la chasse qu'avec quelqu'un de ses gens. Il me dit qu'il avoit été dans une peine extrême que je ne fusse tombé entre les mains de quelques Mulatres de Port-ric, qui viennent souvent dans cette Isle, qui sont des gens demi sauvages, & qui tueroient le plus honnête homme du monde pour avoir sa chemise. Je le remerciai de son soin, & je lui dis qu'il falloit dejeûner avant de nous en retourner. Il avoit fait apporter du biscuit, du vin, & de l'eau de vie. Il donna un morceau à manger à un de ses gens, le chargea de deux Marcassins, & le renvoia à bord porter de nos nouvelles, afin qu'on ne fût point en peine. Nous mangeâmes en contant nos proüesses, après quoi on coupa nôtre grosse bête en quar- 1705.

1705. tiers, & nous nous en retournâmes chassans & tuans force Ramiers, Peroquets & Grives. On ne manqua pas de me feliciter quand nous fûmes arrivez sur ma bonne chasse, & de faire une partie pour le lendemain.

Nous y fûmes en effet, deux Anglois étoient avec les quatre Flibustiers que Daniel me donna; nous tuâmes trois gros Cochons Marons, & un Cabry avec beaucoup d'oiseaux, & revînmes sans nous être égarez à Soleil couchant. Nos Dames avoient fait accommoder nôtre chasse du jour précedent, & elles nous firent servir des mets à l'Angloise, qui étoient très-bons.

Ce fut dans ces deux parties que je vis & que je parcourus la plus grande partie de l'Isle à Crabes; je ne m'étonne pas que les Anglois aient voulu s'y établir, ils avoient raison, & elle merite plus que beaucoup d'autres d'être habitée; elle n'a point de port, à la verité, mais elle a de bonnes rades, & un acul du côté de Portric, qui pourroit bien tenir lieu d'un port. Je n'y ai rien vû qui ne m'ait fait envie, & qui ne m'ait fait deplorer l'aveuglement de mes Compatriots qui se sont allez établir à Saint Martin, Saint Barthelemi, & autres mauvais endroits; au

lieu de venir poster une bonne colonie 1705.
en cette Isle, & s'y maintenir par la force contre ceux de Port-ric. Nous avions une Colonie à Sainte Croix qui est au Sud-Est de Boriquen que l'on a abandonné en 1696. comme je l'ai dit en son lieu qui auroit été infiniment mieux à l'Isle à Crabes, où le bon air & les bonnes eaux, qui ne se trouvent point à Sainte Croix, l'auroient fait multiplier à vûë d'œil. Je le repete encore de toutes les Isles que j'ai vû, il n'y en a point de plus propre pour établir une Colonie, & pour faire dans peu de tems un commerce avantageux.

Le Mercredi 4. j'allai encore à la chasse avec deux de nos Flibustiers, & deux Anglois. Le Capitaine Daniel m'avertit de ne pas m'éloigner, parce qu'il vouloit lever l'Ancre sur le soir; en effet, sur les quatre heures après midi nous entendîmes un coup de canon; nous reprimes aussi-tôt le chemin de la mer, bien fâchez de ne pouvoir continuer nôtre chasse, parce que nous avions decouvert des traces fraîches de Cochons Marons; il fallut nous en revenir, nous avions tué un particulier, c'est ainsi qu'on appelle un Sanglier mâle, que l'on trouve seul, quoiqu'on lui eût coupé la tête

1705. & les pieds, & jetté la fressure, deux de nos hommes qui en portoient chacun la moitié, plioient sous la charge. Un autre portoit une bonne chevre grasse ; le quatriéme étoit chargé de deux Cabritons, & de la tête du Particulier ; & mon Negre & moi d'oiseaux.

Nous arrivâmes au bord de la mer au Soleil couchant ; tout le monde étoit embarqué. Le canot vint nous chercher dès que nous parûmes, & nous porta à bord. Le souper étoit prêt, on fit la Priere, & nous nous mîmes à table. Sur les dix heures on tira à bord l'ancre qui étoit à pic ; nous appareillâmes, & suivîmes la caiche qui étoit partie quatre bonnes horloges avant nous.

On la rejoignit bientôt, & comme elle étoit mauvaise voiliere, & trop chargée, on fut contraint de lui jetter un grelin, & la tirer en ouaiche derriere nous. Je ne vis rien de cette manœuvre que le lendemain matin que je me reveillai sur les sept heures, après avoir dormi comme un homme qui avoit extrémément fatigué depuis trois jours.

Nos Dames Angloises avoient fait préparer le chocolat ; on le prit, puis je fis la Priere, & on se mit à table pour déjeûner. Si Daniel en avoit été cru, la

1705.

ériche qui nous empêchoit de marcher, ne nous auroit pas incommodé long-tems, car il la donnoit au diable autant de fois qu'il jettoit les yeux dessus ; mais comme il n'étoit pas le seul qui y avoit interêt, le diable ne pût pas profiter du présent qu'il lui vouloit faire. A la fin nous vîmes le rocher blanc, nous dinâmes & moüillâmes dans le port de Saint Thomas sur les cinq heures du soir, le Jeudi 5. Fevrier. On debarqua aussi-tôt tous les Anglois qui étoient fort contens des bonnes manieres de nôtre Capitaine. J'accompagnai nos Dames chez le Gouverneur qui étoit le même que j'y avois vû en 1701. il me reconnut & me fit beaucoup d'honnêtetez & d'offres de service; de là nous fûmes au Comptoir de Dannemarcq, où nous fûmes reçus parfaitement bien. Nos Dames dirent tous les biens imaginables de nôtre Capitaine & de ses gens, & n'oublierent pas les petits services que je leur avois rendus. Nous fûmes très-bien logez, & traité magnifiquement. Daniel vint souper avec nous, il avoit envoié à ses prisonnieres la moitié du dernier Sanglier que nous avions tué, & tout ce qui restoit de Ramiers & de Perdrix.

L'Auteur arrive à St. Thomas.

Je ne trouvai plus Mr. Van-bel à Saint

1705. Thomas, il avoit quitté son poste de Directeur du Comptoir des Danois, & s'étoit retiré parmi les Anglois à Saint Christophle. J'appris des Commis du Comptoir qui avoient servis sous lui, qu'il n'avoit pas lieu de se loüer des Anglois. Quoiqu'il eut des lettres de naturalité en bonne forme, avec une permission expresse de demeurer dans tel endroit des domaines d'Angleterre qu'il voudroit choisir, & d'y transporter ses effets & ses Esclaves, on n'avoit pas laissé de saisir ses Negres, & son bâtiment dès qu'il fut moüillé à la grande Rade de Saint Christophle, sous prétexte de quelque manque de formalité, & il lui avoit compté une somme trés-considerable pour avoir main levée de ses effets. On voit par cet échantillon que les Anglois de l'Amerique sont aussi habiles dans la chicane que ceux d'Europe & que ceux dont ils descendent.

Nos Dames n'eurent pas de peine à trouver l'argent dont on étoit convenu avec elles pour le prix de leurs Esclaves; dés le lendemain matin il fut compté au Capitaine Daniel & à son Quartier-maître. Il n'étoit resté à bord de nôtre barque qu'un Negre & une Negresse de ces Dames pour avoir soin des coffres & des

des pacquets que l'on n'avoit pas eu le temps de débarquer le soir en arrivant. 1705.
Le Negre s'embarqua avec le bagage de sa maîtresse ; mais la Negresse ne voulut jamais sortir de la Barque, & dit à Daniel qu'elle se jetteroit plutôt à la mer, que de retourner avec des gens qui n'étoient pas de sa Religion, qu'elle étoit Catholique, & qu'elle vouloit mourir avec des Catholiques. Je sçavois qu'elle étoit creolle de la Guadeloupe, d'où elle avoit été enlevée dans l'irruption que les Anglois y firent en 1703. elle étoit mariée, & avoit des enfans. Par bonheur je me trouvai à bord quand cela arrivât, & j'empêchai Daniel de la faire amarrer, & la faire embarquer par force. J'offris de rendre à la Dame Angloise le prix qu'elle en avoit donné à nos gens, & je les tournai si bien que Daniel me laissa maître de cette affaire. J'allai donc trouver cette Dame, & lui presentai l'argent qu'elle avoit donné pour sa Negresse, lui representant que cette pauvre esclave étoit mariée, qu'elle avoit des enfans, & toute sa famille parmi nous, & qu'elle feroit une action digne de la generosité Angloise, de luy faciliter le moyen d'aller vivre avec les gens de sa communion. Cette Dame se rendit sans

Histoire d'une Esclave.

1705. beaucoup de peine à mes raisons ; mais elle me dit qu'elle ne vouloit point qu'elle servît d'autres gens, après avoir été son esclave qu'elle ne vouloit point recevoir l'argent que je lui presentois, & qu'elle lui donnoit la liberté, si je voulois lui donner parole qu'on la laisseroit libre, lorsqu'elle seroit parmi les François. Je lui dis que pourvû qu'elle voulût bien lui donner la liberté par un acte en bonne forme, je lui répondois que sa volonté seroit executée de point en point, & que j'en faisois mon affaire. On fit venir sur le champ un Notaire, l'acte fut dressé & signé, & le Gouverneur de l'Isle étant venu dans ce moment rendre visite à ces Dames, je le priai de confirmer par son seing & son cachet la verité de l'acte ; il le fit aussi-tôt, l'acte fut aussi signé du Directeur du Comptoir, & d'un Ministre qui se trouva-là, & la Dame me le mit entre les mains, ajoûtant que c'étoit à ma consideration qu'elle se privoit de sa Negresse. Je la remerciai, & lui rendis l'acte, la priant de le donner elle-même à l'esclave quand elle viendroit la remercier. J'envoiai mon Negre à bord pour l'amener à terre ; mais quelque chose qu'on lui dit, il n'y eut pas moyen de

la persuader ; il fallut que j'allasse moi-même la chercher, & que je l'assurasse qu'elle ne demeureroit plus avec les Anglois, & qu'elle étoit libre. Elle me crut à la fin, & me suivit, & je la conduisis à sa maîtresse. Ses larmes furent les intrepretes de ses pensées, elle se jetta aux pieds de sa maîtresse, elle les baisa plusieurs fois, & ne faisoit que répandre des larmes sans parler ; c'étoit une scene des plus touchantes, car la maîtresse s'attendrit aussi, & se mit à pleurer ; & ce ne fut pas sans peine qu'elle releva sa Negresse, & lui dit : je vous donne la liberté, employez-la à bien servir Dieu, priez-le pour moi, & remerciez le Pere qui vous la procure. Elle prit l'acte qui avoit été dressé, & me le donnant, elle me pria d'avoir soin que sa Negresse joüit de la grace qu'elle lui accordoit. Je le lui promis, & dit à la Negresse de remercier sa maîtresse ; elle se jetta encore à ses pieds, les embrassa en pleurant, & lui dit : enfin, Madame, je prierai Dieu toute ma vie qu'il vous soit aussi bon que vous m'avez été bonne maîtresse. Je priai Madame Stapleton de la garder auprès d'elle tout le temps qu'elle ou nous serions à Saint Thomas, ce qu'elle m'accorda fort gracieusement ; & lorsqu'elle

1705.

1705. partit elle donna à la Negresse des hardes & quelque argent, & elle & l'autre Dame m'envoyerent un present, auquel je ne m'attendois pas, pour me remercier des services que je leur avoient rendus.

Nos gens reçurent aussi la somme dont ils étoient convenus pour le prix de la Caiche & de sa charge, & se mirent selon la coutume à faire la débauche tant qu'ils eurent de l'argent.

Je trouvai encore à S. Thomas l'Esculape François chez qui j'avois logé en 1701. en revenant de Saint Domingue. Comme je me trouvois en état de lui donner des marques de ma reconnoissance, je le fis de mon mieux, & il fut très-content; nous allâmes ensemble voir nos refugiez François qui me firent bien des caresses. Quoique la plûpart fussent fort à leur aise, ils souhaitoient passionnement de retourner parmi nous; j'engageai nos gens à leur vendre préferablement aux étrangers leurs parts du pillage, & ils eurent assez de déference pour moi, pour le faire. Un de nos compatriotes qui avoit une sucrerie à quelques lieuës du Bourg, me pria d'aller passer un jour chez lui; j'y allai, & je fis le tour de l'Isle; ce n'est pas un long voyage, car elle n'a, ou ne m'a paru avoir que

ſix à ſept lieuës de tour ; elle eſt bien peuplée & bien cultivée. Les Danois ou Hollandois qui l'habitent ont des maiſons fort propres ; mais il s'en faut beaucoup qu'ils entendent la conduite d'une habitation comme nos François refugiez. Ces derniers ont appris le fin du commerce des premiers, & y ſont devenus aſſez habiles pour donner de la jalouſie à leurs maîtres. 1705.

Le Lundi neuf nos deux Dames Angloiſes partirent dans une Barque Danoiſe qui devoit les porter à Saint Chriſtophe ou à Antigues. Le Capitaine Daniel leur donna un ample paſſeport, auſſibien qu'à la Caiche qui partit auſſi. On ſe fit beaucoup d'honnêtetez de part & d'autre, & on ſe ſepara avec peine, parce que nous étions fort contens les uns des autres : nous avions vêcu près d'un mois enſemble dans une union & une ſocieté auſſi parfaite, que ſi nous euſſions été de la même nation & de la même Religion, & que nous euſſions été amis depuis long-temps.

Le Mardi 20. l'argent commençant à manquer à la plûpart de nos gens, j'aidai au Capitaine Daniel à les raſſembler; il fallut encore faire courir le bruit parmi eux, qu'on avoit avis d'un bâtiment

1705 Anglois qui devoit arriver à Saint Thomas à tous momens. Cette fausse nouvelle les détermina à se rembarquer à nuit close. J'avois été prendre congé du Gouverneur, & remercier Monsieur le Directeur chez qui j'avois toûjours logé, & tous les Officiers du Comptoir, desquels j'avois receu beaucoup d'honnêtetez. Nos refugiez François m'envoyerent des rafraîchissemens ; il en vint quelques-uns à bord, je les retins à souper, ce qui fit que nous ne partîmes que sur le minuit.

Nous prîmes la route de la grande Ruë des Vierges. Je ne sçai par quelle raison le Capitaine Daniel mit en panne quand nous fûmes environ à trois ou quatre lieuës de Paneston ; je le vis à la fin quand il declara à ses gens que si le vaisseau, dont on lui avoit parlé ne paroissoit point dans tout le jour, il avoit envie d'aller piller cette petite Isle, qu'on appelle autrement la grosse Vierge, étant bien seur d'y trouver de l'argent, & qu'elle ne leur coûteroit pas grande peine, si on surprenoit les Anglois deux heures avant le jour. Cela fut aussi-tôt conclu ; nous moüillâmes entre deux Isles pour n'être point apperçûs, & nous passâmes le reste du jour à pêcher à la ligne. J'avois

Départ de S. Thomas.

déja remarqué dans mon voyage precedent que les canaux qui sont entre ces Isles sont très poissonneux, la pêche que nous fismes en celui-ci me convainquit encore davantage que le poisson fourmille dans ces endroits-là; nous en primes presque de toutes les sortes, s'entend de celles qui mordent à l'ameçon; & en quantité. A Soleil couchant on apperçut quelque chose en mer, mais si éloigné de nous qu'on n'en pouvoit porter aucun jugement certain. Aussi-tôt on chassa dessus. On reconnut sur les dix heures que c'étoit un vaisseau assez gros qui tenoit le vent: nous manœuvrâmes pour le lui gagner en nous approchant de lui; nous n'en étions qu'à demie portée de canon vers les deux heures après minuit. Il nous parut alors plus considerable qu'il ne l'étoit en effet, parce que la nuit nous le grossissoit; on crut même avoir vû de la lumiere entre les deux ponts, ce qui marquoit qu'il avoit deux batteries; de sorte que pour ne rien faire à l'étourdi, nous conservâmes le vent que nous avions sur lui, & le gardâmes le reste de la nuit. Dès que l'aube parut, nous mîmes pavillon Anglois, il le mit aussi, & l'assura d'un coup de canon. Nous vîmes alors que ce

1705.

Prise d'un vaisseau Anglois.

1705. n'étoit qu'un bâtiment mediocre qui avoit douze canons. Nous amenâmes alors nôtre faux Pavillon & hissâmes Pavillon blanc que nous assurâmes de trois coups de canon que nous lui envoyâmes ; il répondit assez bien avec le sien, pendant environ un horloge que nous le chaufâmes avec nôtre mousqueterie ; mais quand il vit que nous l'élongions pour l'aborder, il amena, & le Capitaine vint à bord. Il auroit mieux fait d'amener plutôt, il auroit conservé la vie à trois de ses hommes qui furent tuez, & n'auroit pas eu six autres blessez. Nos gens n'eurent pas seulement une égratignure. Après que la prise fut amarinée nous reprîmes le chemin de S. Thomas pour y vendre nôtre prise. C'étoit un navire de deux cens tonneaux, vieux, & chargé seulement d'eau-de-vie de cannes, de syrops, & de sucre brut, avec quelques balles de coton, des cuirs verts, & deux caisses de chocolat. Il alloit à la Virginie, où il devoit décharger ses marchandises, & se charger de poisson sec & salé, de pois, de planches & de bois de charpente pour des habitans d'Antigues. Chemin faisant on s'accommoda avec le Capitaine Anglois, & on convint de la rançon qu'il nous donneroit pour son vaisseau, & sa carguaison.

Le Vendredi 13. nous moüillâmes avant jour à une demie lieuë de Saint Thomas. Le Capitaine Daniel avec son quartier-maître, & le Capitaine Anglois avec son écrivain allerent à terre ; ils reçûrent partie en argent, & partie en lettres de change sur la Martinique la somme dont on étoit convenu, qui étoit de vingt-deux mille cinq cens livres, & revinrent le soir à bord. Nous donnâmes à souper au Capitaine Anglois, & on le remit en possession de son vaisseau, dont on n'avoit tiré que quatre pieces d'eau-de-vie, & une caisse de chocolat, avec quelque petit pillage. 1705. Retour à Saint Thomas

Nous levâmes l'ancre au point du jour le Samedi 14. Fevrier, & chacun fit route de son côté. L'Anglois nous salua de cinq coups de canon, on lui en rendit trois, & il remercia d'un.

Nous reprîmes la grande Ruë des Vierges. Nos gens oublierent leur dessein de piller Paneston ; & ils firent bien ; car malgré ce que Daniel leur en avoit dit, je sçavois par un de nos Peres qui y avoit été prisonnier, que les habitans étoient très-pauvres.

Nous commencions à manquer de farine de manioc. Daniel résolut de s'en aller fournir à Saint Martin, où nous

1705. mouïllâmes le Dimanche 15. après midi.

CHAPITRE XVI.

Des Isles de Saint Martin, & de Saint Barthelemy. Prise d'un Navire Anglois.

De l'Isle Saint Martin.

L'Isle de Saint Martin est située par le 18. dégrez, & un quart de latitude nord. On prétend qu'elle a quinze à seize lieuës de tour. Elle n'a ni ports ni rivieres; on y trouve seulement quelques petites fontaines qui donnent de l'eau dans les temps de pluye, & qui tarissent aussi-tôt que la saison seche est venuë, parce qu'elles ne sont que des écoulemens des eaux de pluye; de sorte qu'on y est réduit à l'eau de citerne, & de quelques mauvaises mares. Le terrain ne m'a pas paru fort bon, du moins dans les endroits où j'ai été; mais il s'en faut bien que j'aye couru cette Isle autant que l'Isle à Crabes, & l'Isle d'Aves. On n'y fait que du tabac, de l'indigo, des pois, des farines de Manioc, un peu de Rocou & du sel tant qu'on en veut, car il n'y a qu'à le prendre dans les salines, où il se fait naturellement sans travail & sans dépense.

La rade où nous moüillâmes est à l'Ouest-Sud-Ouest, très bonne pour l'ancrage, mais exposée à tous les vents qui viennent de dehors ; l'on y seroit fort mal dans un gros temps, & encore plus dans un Ouragan. 1705.

Les Espagnols avoient une Colonie sur cette Isle, & une Forteresse dont on voit encore quelques restes. Je ne sçai de quelle utilité leur pouvoit être ce fort ni la garnison qu'ils y entretenoient qui leur causoit une dépense très-considerable sans leur apporter d'autre profit que celui d'empêcher que les autres Européens ne s'établissent dans les Vierges, ou ne profitassent de leurs salines. Ce dernier article ne valoit assurement pas la centiéme partie des dépenses qu'ils faisoient pour se les conserver, puisqu'on trouve des salines naturelles dans toutes les Isles, tant celles qui sont au vent, que celles qui sont sous le vent. Il est vrai qu'ils ont empêché pendant long-temps que l'on ne soit établi à Saint Barthelemi à l'Anguille, à Paneston, Saint Thomas, Sainte Croix, l'Isle à Crabes, & autres petites Isles des environs ; mais comme ils n'avoient pû empêcher les Colonies Françoises & Angloises de s'établir puissamment à Saint Christophe, Antigues, la

1705 Guadeloupe, la Martinique, & autres Isles, ils prirent enfin le parti d'abandonner Saint Martin au commencement de 1648. Ils ramasserent pour cet effet autant de gens de travail qu'ils crurent en avoir besoin. Ils creverent & gâterent toutes les citernes, brûlerent les maisons, firent sauter la Forteresse; & après avoir fait tout le dégast dont ils se purent aviser, ils s'embarquerent, & se retirerent à Port-ric.

Je ne sçai par quelle avanture il se trouva parmi eux quatre François, cinq Hollandois, & un Mulâtre. Ces dix hommes s'étant cachez dans les bois, lorsque les Espagnols s'embarquerent, se rencontrerent fortuitement au bord de la mer, & résolurent d'habiter l'Isle, & de la partager entre les deux nations, comme celle de Saint Christophe l'étoit entre les François & les Anglois. Ils concerterent les moyens d'executer leur dessein; & les cinq Hollandois ayant fait une Piperie s'en allerent à Saint Eustache donner avis au Gouverneur de leur nation de ce qui étoit arrivé à Saint Martin, & de ce qu'ils avoient concertez avec les François. Ils devoient aussi avertir le Bailly de Poincy, Gouverneur de la partie Françoise de Saint Christophe,

de l'état des choses, & de ce qu'ils étoient convenus avec les François qu'ils avoient laissé à Saint Martin ; mais ils ne le firent pas. Au contraire le Gouverneur Hollandois de Saint Eustache envoya un Officier nommé Martin Thomas en qualité de Gouverneur, avec tout ce qu'il pût amasser de gens dans son Isle pour aller prendre possession de Saint Martin au nom des Etats Generaux leurs maîtres, prétendant par cet acte faire revivre les prétentions qu'ils avoient sur cette Isle.

1705.

Les Hollandois s'emparent de S. Martin.

Pour entendre ceci, il faut sçavoir que dès l'année 1637. les François avoient une Colonie, & un Gouverneur à Saint Martin. Les Hollandois s'y étant introduits par surprise, & s'étant ensuite trouvez les plus forts, bâtirent un Fort, & se maintinrent dans leur usurpation pendant quelques mois, jusqu'à ce que le Gouverneur Espagnol de Port-ric ayant fait un armement considerable, vint attaquer le Fort des Hollandois, & l'emporta après un siege de six semaines. Les François & les Hollandois furent faits prisonniers, & conduits à Port-ric, & en d'autres endroits, & les Espagnols demeurerent maîtres de l'Isle, y mirent une colonie & une garnison, augmen-

terent la Forteresse, & s'y maintinrent
1705. jusqu'en l'année 1648. que la trop grande dépense qu'ils étoient obligez de faire pour l'entretien de cette garnison, & son inutilité, les obligerent de l'abandonner.

On voit par ce recit le peu de droit que les Hollandois avoient sur cette Isle, & que la possession que Martin Thomas en prit au nom de ses maîtres en 1648. ne rendoit pas leur prétendu droit meilleur; au contraire elle étoit une nouvelle preuve de leur mauvaise foy. Aussi les François qui étoient demeurez à Saint Martin, n'entendant point de nouvelles du Bailly de Poincy, se douterent de la perfidie des Hollandois; mais comme ils n'étoient pas en état d'en tirer raison, ils dissimulerent sagement leur chagrin, & trouverent enfin le moyen de faire sçavoir au Bailly de Poincy tout ce qui s'étoit passé, & l'état où étoient les affaires.

Differend entre les François & les Hollandois.

Le Bailly de Poincy y envoya d'abord le sieur de la Tour avec trente hommes, pour voir de quelle maniere les Hollandois se comporteroient. Ceux-ci prirent les armes, & empêcherent le sieur de la Tour de mettre son monde à terre, prétendant être les seuls maîtres de l'Isle, comme l'ayant occupez les premiers après

qu'elle avoit été abandonnée par les Espagnols. Le sieur de la Tour qui n'avoit pas assez de gens pour faire valoir les droits des François, s'en retourna à Saint Christophe, & aussi-tôt le Bailly de Poincy mit son neveu le sieur de Lonvilliers à la tête de trois cens bons hommes, & l'envoya prendre possession de l'Isle de Saint Martin, dont il l'établit Gouverneur. Il lui ordonna pourtant de n'employer les voyes de fait qu'au cas que les Hollandois ne voulussent pas lui ceder de bonne grace la partie de l'Isle, dont les François étoient maîtres, lorsqu'ils en furent chassez par les Espagnols. 1705.

Le sieur de Lonvilliers mit son monde à terre sans opposition, parce que les Hollandois n'étoient pas en état d'y mettre obstacle, & il envoya sommer le Commandant Hollandois de se retirer des quartiers François qu'il avoit occupé, ou de s'attendre à en être chassé par la force des armes, & châtié de la mauvaise foy qu'il avoit fait paroître en cette occasion. Martin Thomas prit le parti d'envoyer des deputez au sieur de Lonvilliers pour traiter avec ceux qu'il voudroit nommer de sa part; de sorte que l'accord fut bien-tôt conclu. Les terres de l'Isle furent partagées, de maniere que

1705. les François demeurerent maîtres de tout le côté qui regarde l'Isle, appellée l'Anguille ; & les Hollandois de celui où étoit le Fort. Le quartier François se trouva beaucoup plus grand que l'autre, meilleur & plus sain. Les deux nations se prirent reciproquement sous la protection l'une de l'autre, & firent ensemble une ligue défensive. Le Pere Dutertre rapporte leur traité tout au long, il fut signé des parties interessées le 23. Mars 1648. sur une montagne qui faisoit la separation des deux quartiers, que l'on nomma à cause de cela la Montagne des Accords.

Paix entre les deux nations.

Depuis ce temps là jusqu'à la guerre de 1688. les deux nations avoient vecu en bonne intelligence ; mais les Anglois ayant été chassez des quartiers qu'ils occupoient à Saint Christophe au commencement de la guerre, on obligea tous les habitans de Saint Martin & de Saint Barthelèmi de venir à Saint Christophe pour augmenter la Colonie Françoise, & occuper les quartiers dont on avoit dépoüillé les Anglois. Ceux-ci nous ayant chassé à leur tour de Saint Christophe, comme je l'ai dit en son lieu, la ruine de cette florissante Colonie entraîna avec elle celle de Saint Martin & de Saint Bar-

thelemi. Beaucoup d'habitans de ces deux Isles perirent, d'autres s'établirent en d'autres endroits ; de maniere qu'il n'y en eut qu'un assez petit nombre qui retournerent à Saint Martin, aprês la paix de Risvick en 1698. On leur donna pour Commandant un des Lieutenans de Roy qui y demeura jusqu'à ce que la guerre s'étant allumée de nouveau au commencement de 1702. il fut rappellé, & nos Generaux voulurent obliger les habitans de Saint Martin à se retirer à Saint Christophe, ou dans quelque autre Colonie Françoise. Mais ceux-ci se souvenant des malheurs auxquels leur translation precedente les avoit exposé, ne voulurent point quitter leur païs. Ils s'accommoderent avec les Hollandois jurerent de nouveau leurs anciens concordats, & demeurerent reciproquement sous la protection les uns des autres ; c'est ainsi qu'ils vivoient en bons amis, & qu'ils obligeoient de vivre même les Corsaires des deux nations qui venoient se fournir de vivres chez eux. 1705.

Nos François n'avoient point d'Officier du Roy à leur tête quand nous arrivâmes à S. Martin ; c'étoit un habitant de leur corps, Chirurgien de profession, avec lequel j'avois fait le voyage de la

1705. Martinique à la Guadeloupe en 1699. qui étoit leur Commandant. Je croi qu'il en avoit quelque espece de brevet du Commandeur de Quitant, lorsqu'il étoit Lieutenant General des Isles.

Outre cette charge il faisoit encore celle de Curé; car depuis que leur Capucin avoit été assassiné par son Caraibe en 1699. pas un des Ordres Religieux qui sont établis aux Isles ne s'étoit trouvé disposé à leur donner un Curé résident, ceux qui étoient à Saint Christophe se contentoient d'y envoyer quelqu'un des leur de temps en temps, & ce secours avoit entierement cessé depuis que cette Isle avoit été prise par les Anglois. C'étoit donc Monsieur le Commandant qui assembloit son peuple les Fêtes & Dimanches dans l'Eglise, faisoit quelque lecture ou exhortation, recitoit les prieres, avertissoit des jeûnes & des Fêtes; & comme je croi faisoit les corrections fraternelles à ceux qui s'écartoient de leur devoir.

Officier de Saint Martin, Curé, Juge, Medecin, & Gouverneur tout à la fois.

Il faisoit encore l'Office de Juge; & assisté du Maître d'Ecole qui lui servoit d'Assesseur où de Procureur du Roy, & de son Frater, qui étoit le Greffier, il jugeoit souverainement, & en dernier ressort toutes les contestations qui s'éle-

voient dans son Gouvernement : c'est dommage que j'aye oublié son nom, car il meritoit bien mieux que beaucoup d'autres d'avoir place dans ces memoires ; j'espere le mettre dans la seconde édition, & faire connoître à la posterité un homme, qui, à l'exemple de nos grands Prêtres de l'ancienne Loy, réünissoit en sa personne le gouvernement Ecclesiastique, Civil & Militaire, sans préjudice de l'autorité que la Faculté de Medicine, dont il étoit membre, lui avoit donné sur les Corps & les Bourses de ses habitans. 1705.

Monsieur le Commandant fut la premiere personne qui vint à moi, quand je mis pied à terre ; nous nous reconnûmes, nous nous embrassâmes, & les offres de service suivirent de près les complimens. Sa maison de ville, car il avoit une habitation à la campagne, étoit la plus apparente de dix-huit ou dix-neuf autres qui composoient la Ville de Saint Martin. L'Eglise, le Presbyterre, & la maison du Maître d'Ecole étoient à quelques cens pas delà. Monsieur le Commandant donna ordre qu'on avertit dans les quartiers qu'il étoit arrivé un Religieux, & aussi-tôt le Maître d'Ecole se mit en devoir de sonner la Messe, il avoit empoi-

gné pour cela un gros Lambis percé qui
1705. faisoit autant de bruit qu'un cors de chasse ; c'étoit la cloche de la Paroisse, & du Capitole de cette republique ; & quoiqu'il fut près de quatre heures, & que j'eusse dîné, il vouloit me persuader de dire la Messe, parce qu'il étoit Dimanche, & me repeta plus de dix fois que je le pouvois, *in caso necessitas*. Je lui promis de la dire le lendemain, & tous les autres jours que je demeurerois dans l'Isle ; & pour faire diversion je lui demandai où il avoit étudié, me doutant bien qu'il avoit été compagnon d'étude de M. D. L. C. Doyen du Conseil Souverain de la Guadeloupe, puisqu'ils parloient latin à peu près l'un comme l'autre.

J'allai sur les cinq heures à l'Eglise que je trouvai fort propre, je visitai les vases sacrez, les ornemens & les livres, je fis de l'eau-benite, & je fis faire du pain pour la Messe ; & comme une partie de la Colonie s'y étoit assemblée, je leur fis une exhortation pour les préparer à recevoir les Sacremens de la Penitence & de l'Eucharistie. Je conferay avec Monsieur le Gouverneur sur les besoins spirituels de son Isle, afin que je pusse faire tout ce qui regardoit mon Ministere pendant que je serois avec eux.

En sortant de l'Eglise nous fûmes rendre visite au Commandant Hollandois, il n'avoit pas tant de credit que le nôtre, car il n'étoit pas Medecin, & il avoit un Miniſtre. Il nous reçut fort courtoisement, nos complimens se firent par interpretes jusqu'à ce que je sçûs qu'il entendoit le latin mieux que nôtre Maître d'Ecole; pour lors nous parlâmes nous-mêmes; il parloit peu, parce qu'il buvoit beaucoup & souvent; il nous fit servir de la bierre, du vin de Madere, de la ponche, & du pain d'épices. 1705.

Après nôtre visite je m'en retournai chez Monsieur nôtre Commandant, où je fixai ma demeure.

J'allai à l'Eglise le lendemain avant le jour, & y demeurai jusqu'à plus d'une heure après midi; je confessai beaucoup de personnes; je chantai la Messe, je fis le Prône, & l'explication de l'Evangile, cinq ou six Baptêmes après la Messe, & le Catechisme aux enfans, & aux Negres.

A peine me donna-t'on le loisir de dîner qu'il fallut retourner à l'Eglise où je demeurai jusqu'à la nuit à confesser, & à faire le Catechisme. Je suppleai les ceremonies du Baptême à plusieurs enfans qui avoient été ondoyez par le Com-

1705. mandant, après m'être bien assuré qu'il avoit observé la forme prescrite par l'Eglise.

J'achevai le Mardi 17. de confesser le reste de la Colonie. Je chantai la Messe, & je donnai la Communion à tous ceux qui se trouverent en état de s'en approcher, & je publiai les bancs de plusieurs Mariages, dont les uns étoient à faire, & les autres à perfectionner, & c'est ce que je fis les deux jours suivans. Quand je dis que je perfectionnai quelques Mariages, je croi qu'on comprend aisément que c'étoit des gens qui n'avoient pas jugé à propos d'attendre qu'il y eût un Prêtre dans l'Isle. Ils s'étoient contentez du contrat civil, sans attendre que l'Eglise y joignit le Sacrement; c'est ce que je fis à leur égard, & ce que j'y trouvai de merveilleux, c'est que toutes les parties après une épreuve, & une espece de novitiat de quelques années, ou de quelque mois, se trouverent si contentes les unes des autres, que pas une ne fit, ou ne témoigna la moindre répugnance d'achever ce qu'elles avoient commencé.

Toute cette petite Colonie qui ne montoit pas à plus de deux cens ames me pressa fort de m'établir chez eux. Mon

Ordre y avoit envoyé & entretenu les premiers Missionnaires qui y furent avec le sieur de Lonvilliers en 1648. & avoit accompagné les premiers habitans qui s'y établirent en 1636. On me fit voir une assez grande étenduë de terrain qui nous avoit été donnée ; & on me fit des offres très-avantageuses pour m'arrêter. Le besoin de ces pauvres gens m'y portoit, & si j'eusse été libre, je me serois consacré volontiers au service de ces peuples ; mais j'étois chargé de nôtre Mission de la Martinique, dont j'étois alors Superieur, & Vice-Prefet Apostolique ; de sorte que tout ce que je pûs faire fut de leur promettre de solliciter le Gouverneur General d'obliger les Capucins de leur envoyer un Curé, ou de se désister du droit qu'ils pouvoient prétendre avoir acquis sur cette Isle, depuis que nous avions cessé d'y entretenir des Missionnaires, auquel cas je ferois ensorte de leur en envoyer. 1705.

Les dévotions de nos Insulaires, & les Fêtes qui suivirent les mariages que je celebrai, furent cause que les farines & les pois que le Capitaine Daniel vouloit avoir, ne purent être embarqué que le Samedi au soir. Il fallut encore chanter la Messe le Dimanche, prêcher,

faire le Catechisme, & puis dîner chez
1705. Monsieur le Commandant qui avoit prié le Gouverneur Hollandois & son Ministre, avec le Capitaine & le Lieutenant d'une Barque Corsaire d'Antigues qui étoit en rade auprès de la nôtre depuis deux jours. Nous nous serions battus dans tout autre lieu; mais le respect de la neutralité qui étoit entre les deux Nations, nous inspira des sentimens de paix, d'union, & même de politesse. L'Anglois nous salua avant de moüiller, & nous lui rendîmes coup pour coup. Nous le saluâmes en partant, & il nous traita de mêmes.

Départ de Saint Martin.

Nous levâmes l'ancre sur les six heures du soir le 22. Fevrier. Nous portâmes sur l'Isle de Saint Barthelemi : c'étoit encore une Colonie Françoise qui avoit eu le même sort que celle de Saint Martin, & dont les restes s'étoient retirez à Saint Martin pour y vivre en assurance. Il n'y a que trois lieuës de Saint Martin à Saint Barthelemi, & six lieuës de Saint Barthelemi à Saint Christophe. Nous rangeâmes la coste de Saint Barthelemi d'aussi près que les cayes, dont l'Isle est environnée, nous le purent permettre. Elle est bien plus petite que Saint Martin; ce qu'elle a de meilleur, & qui ne

ne se trouve pas dans l'autre ; c'est un Port excellent où les Vaisseaux de telle grandeur, & en telle quantité qu'ils puissent être sont dans une entiere seureté, étant à couvert des vents, & trouvent un fond d'une très-bonne tenuë. Elle me parut assez montagneuse vers son milieu ; c'est tout ce que j'en puis dire, car nous la dépassâmes pendant la nuit, & nous nous trouvâmes le Lundi au point du jour bien au vent de Saint Christophe.

1705.

Isle de S. Barthelemi.

Je commençai pour lors à esperer d'être bien-tôt à la Guadeloupe ; car j'aurois eu lieu de m'ennuyer d'un si long voyage, si les services que j'avois rendus à nos compatriotes de Saint Martin ne m'avoient consolé du retardement que cela apportoit à mes affaires. Il arriva par malheur qu'un canot d'Antigues qui alloit à la Barboude, nous prenant pour être de sa Nation, s'approcha de nous ; on le laissa approcher jusqu'à ce qu'il ne pût plus s'en dedire. Pour lors on lui fit connoître sa bévûë, & on le pria de venir à bord. Il fit d'abord quelques ceremonies, deux coups de fusil qu'on tira à son avant l'y determinerent. Il y avoit dedans six Blancs & quatre Negres. Ils alloient à la Barboude porter des paquets

Prise d'un canot Anglois.

1705. au General des Anglois Codrington qui s'y étoit allé divertir avec ses amis. D'abord nos gens résolurent d'aller enlever ce General, & je n'eus garde de m'opposer à ce dessein. Comme il falloit arriver la nuit, nous fismes une bordée sur Antique ; & dès qu'il fut nuit nous portâmes sur la Barboude. Il ne faut pas confondre cette Isle avec la Barbade, cette belle Isle Angloise qui est au vent de toutes autres Isles, dont j'ai fait la description dans la cinquiéme partie de ces memoires ; celle-ci est au Nord-Est d'Antigue, petite, basse, sans rivieres, ni port. Elle est peu habitée, & appartient, comme je l'ai entendu dire, au General Codrington ; c'est sa menagerie, on y éleve beaucoup de moutons, de cabrittes & de volaille : on y fait du tabac, du mahis, des pois, & on y cultive le coton. La petitesse & la maigreur de son terrain ne permettent pas qu'on y fasse autre chose, & qu'on y établisse une Colonie un peu nombreuse.

Nos gens au nombre de cinquante-six se mirent dans nôtre canot, & dans celui qu'ils venoient de prendre, & conduits par deux de nos prisonniers qui avoient les mains liées derriere le dos, ils mirent à terre sur les trois heures après

minuit. Ils étoient si bien guidez qu'ils surprirent un petit corps de garde de six hommes qu'ils amarrerent tous bien proprement, & desquels ils sçurent que le General Codrington étoit parti pour Antigue le jour précedent à soleil couchant. Ce fut un vrai chagrin pour nos gens, & sur tout pour quelques-uns qui étoient de la Guadeloupe qui se promettoient bien de faire payer à ce General leurs maisons qu'il avoit fait brûler en 1703. Au défaut du maître, ils s'en prirent à ses biens, sa maison fut pillée, on lui enleva douze ou quinze Esclaves; il se trouva quelques pauvres Irlandois engagez que l'on retira de ce dur esclavage, en les faisant embarquer avec nous, & je croi que toute l'Isle auroit été saccagée, & réduite en cendre, sans la vûë d'un Vaisseau qui fit revenir promptement tout nôtre monde à bord.

1705.

Ils surprennent & pillent l'Isle de la Barboude.

Il étoit environ midi le Mercredi 25. Fevrier quand nous commençames à porter sur lui. A mesure que nous en approchions, sa grandeur nous le rendoit plus respectable. Nous comptâmes sur son Pont & sur ses Châteaux, trente-deux canons montez. Il pouvoit avoir une autre batterie, dont nous voyons quelques sabords ouverts; en un mot, c'étoit un

1705. morceau de dure digestion. Daniel ne sçavoit à quoi se résoudre ; la plûpart de ses gens disoient que le Vaisseau étoit bien gros : c'étoit dire qu'il le falloit abandonner & chercher une autre proye. Dans le temps qu'on consultoit, ce Vaisseau nous tira lui-même de l'irresolution où nous étions ; il se mit à faire feu sur nous, quoique nous ne fussions pas à portée, s'en fut assez pour nous faire connoître qu'il avoit peur. Aussi nôtre Capitaine s'écria, il est à nous, c'est un Marchand : allons, Pere, me dit-il, faisons vîte la priere, & buvons trois coups : aussi-tôt dit, aussi-tôt fait ; je fis la priere, on dit le *Confiteor*, je donnai l'absolution avec un mot d'exhortation, on apporta du vin, & de l'eau-de-vie, & tout le monde ventre à terre laissa tirer Monsieur l'Anglois qui avoit arboré une grande flâme, un pavillon traînant à l'arriere, & un Yiack à l'avant. Daniel seul étoit debout à l'arriere pour commander le gouvernail, & le quartier-maître à l'avant. Nous reçûmes à la fin un coup en bois, dont les éclats blesserent legerement deux de nos hommes. Daniel fit alors une bordée pour voir quel parti le Vaisseau prendroit, & asseoir un jugement plus solide. L'Anglois pour-

Combat contre un Vaisseau Anglois.

suivit d'abord sa route, & ensuite revira sur nous. Comme ces signes étoient équivoques, nous revirâmes sur lui, & il prit chasse, ce qui nous intrigua encore davantage. A la fin nous nous établîmes à sa hanche à bas bord, & nous commençâmes à le chauffer avec nos deux pieces de chasse qui étoient de six livres, & nôtre mousqueterie qui alloit par merveille. Dès qu'il paroissoit un Anglois sur les gaillards, il étoit aussi-tôt abbatu, & dès qu'on remarquoit le moindre mouvement à un sabord, il y avoit dix coups de fusil dedans. En moins de deux horloges nous lui coupâmes presque toutes ses manœuvres courantes; de sorte que ses voiles étoient la plupart en partene. Nous eûmes pourtant un homme tué, & cinq ou six blessez; ce qui détermina Daniel à venir à l'abordage. Tout étoit disposé pour cela, & nous portions pour élonger le bâtiment à bas bord, quand nous vîmes qu'il amena son pavillon. Nôtre feu cessa aussi-tôt, le Capitaine avec Madame son épouse se mirent dans leur Chaloupe, & vinrent nous rendre visite. Je fus commis pour les recevoir, car Daniel avoit d'autres affaires. On peut croire que je le fis le plus gracieusement qu'il me fut possible. Le 1705.

1705. Capitaine étoit blessé legerement au bras ; nôtre Chirurgien s'empressa pour visiter sa playe, qu'il ne trouva pas dangereuse, n'étant que dans les chairs. Je ne laissai pas de le faire coucher dans la Cabane de Daniel, & de donner la mienne à sa femme, que je consolai le mieux que je pûs.

Prise du Vaisseau Anglois.

Cependant Daniel fut à bord de sa prise avec cinquante hommes ; il y trouva encore 22. Anglois en vie & sains, 14. blessez & 8. morts. On jetta ceux-ci à la mer, les autres furent pansez, & des 22. autres, dix furent envoyez dans nôtre Barque, & les 12. autres avec 40. hommes des nôtres, & le quartier-Maître furent laissez dans le Vaisseau. Daniel fit mettre à part tout ce qui appartenoit au Capitaine Anglois & à sa femme, & le leur envoya sur le champ ; il ne dépoüilla pas les prisonniers, & leur fit à tous bien des honnêtetez. Ils le meritoient, car ils auroient pû nous donner plus de peine qu'ils n'avoient fait, étant dans un Vaisseau qui avoit porté autrefois 56. canons, qui en avoit réellement 32. montez, & qui auroit pû embarquer nôtre Bâtiment, comme sa Chaloupe ; & nôtre prise se trouva chargée de 380. pipes de vin de Madere avec quelques marchandises

ſêches. Il étoit près de ſept heures quand le Vaiſſeau ſe rendit ; on mit en panne le reſte de la nuit pour épiſſer les manœuvres qui avoient été coupées , & pour mettre tout en ordre. Les écoutilles furent cloüées, & le Jeudi un peu avant le jour nous portâmes ſur Antigues afin de paſſer entre cette Iſle, & le grand Cul de Sac de la Guadeloupe. 1705.

Le Vendredi 27. ſur le ſoir on me débarqua avec mon Negre à l'Iſlet à Goyanes, après un voyage de 52. jours pour faire 30. lieuës. Je laiſſai mon coffre à bord du Corſaire, & je n'emportai avec moi qu'un panier caraibe où étoit mon linge & mes habits. Je couchai chez mon confrere le Pere Gaſſet, Curé de cette Paroiſſe, & le lendemain je me rendis à nôtre Convent du Baillif.



CHAPITRE XVII.

L'auteur termine l'affaire d'un mariage clandestin. Raye d'une prodigieuse grandeur. Differentes manieres de pescher du poisson rouge. De la Vielle. Du Tazard, & du Balaou.

MOn arrivée fit plaisir à mes amis, & à ceux qui y avoient interest, comme le sieur Greffier, & sa prétenduë femme, (car on n'avoit point eu de mes nouvelles depuis la prise que nous avions renvoyées de l'Isle d'Aves, & on ne sçavoit que penser d'une si longue absence.)

Je fis avertir les prétendus mariez de mon arrivée ; ils vinrent me trouver aussitôt, & m'apporterent tous les certificats de Catholicité, de separation, & autres preuves dont ils avoient besoin. Je fis les procedures ordinaires ; & après avoir fait publier un banc dans leurs Paroisses, & dispensé des deux autres, je leur fis faire une nouvelle abjuration, après quoi je les renvoyai devant le Curé de la Cabesterre pour recevoir la benediction nuptiale. C'est ainsi que se ter-

mina cette affaire qui avoit attiré beaucoup de mauvais traitemens à nôtre Mission, & qui ne cesserent pas, quoique nous eussions fait beaucoup plus que nous ne devions pour avoir la paix, & pouvoir vivre en repos : mais il y a longtemps que les Missionnaires sont accoutumez à souffrir des traverses, quand ils veulent s'acquitter de leur devoir. 1705.

Je partis de la Guadeloupe le Samedi 14. Mars, & j'arrivai à la Martinique le lendemain un peu après midi.

Pendant que j'étois à la Guadeloupe nos Negres pêcheurs harponnerent une raye qui étoit la plus grande que j'eusse vû de ma vie, je la mesurai quand on l'eut tiré sur le sable, & je trouvai qu'elle avoit douze pieds huit poûces de large par le travers du corps, neuf pieds & demi depuis la tête jusqu'à la naissance de la queuë, & près de deux pieds d'épaisseur dans son milieu. Sa queuë avoit quinze pieds de long, vingt poûces de large à sa naissance, en diminuant insensiblement jusqu'au bout qui avoit un bon poûce & demi de diamêtre. La peau qui étoit plus épaisse que le cuir d'un bœuf étoit parsemée de mailles & d'ongles très-gros & très-forts. C'étoit une merveille que quatre hommes dans deux

Raye prodigieuse.

1705. petits canots eussent pû amener ce monstre jusqu'à la lame. Ils l'avoient harponné, & on eut assez de peine à le tirer à terre. On se servit du foye pour faire de l'huile à brûler. Pour la chair qui étoit extremement longue, filasseuse, dure, coriace & de mauvais goût, on l'abandonna aux Negres qui salerent les meilleurs morceaux, & les endroits qui leur parurent les moins durs. Personne dans le quartier ne se souvenoit d'avoir vû une si grande Raye. Celles que l'on prend ordinairement à la Senne sont fort petites. Je n'en ai point vû qui eût plus d'un pied de largeur. Cela ne vient que de ce qu'on ne pêche pas assez avant dans la mer, parce que les filets dont on se sert ne sont bons que pour prendre le poisson qui vient à la coste; au lieu que si nous avions des Barques, & des Tartanes de pêche pour aller en haute mer comme en Europe, nous aurions du poisson bien plus beau & plus gros.

Diverses manieres de pêcher.

Nous n'avons aux Isles que cinq ou six manieres de pêcher. La Senne, la ligne, la Traisne, le harpon & la nasse. J'ai parlé des deux derniers dans la premiere partie de ces memoires, en parlant des Tortuës à la pêche, desquelles on employe le harpon aussi bien que pour

le Lamentin, les grosses Rayes ; & lorsqu'on est en haute mer, pour les Dorades, le Germon, les Souffleurs, & autres poissons semblables ; il faut à present parler des trois autres instrumens, dont nous nous servons pour la pêche. 1705.

La Senne est un grand filet de cent ou six-vingt brasses de longueur, & quelquefois même davantage. On lui donne deux à trois brasses de largeur dans son milieu. Tout le monde sçait qu'une brasse vaut cinq pieds de Roy. Les mailles sont assez larges aux deux extremités, mais elles se retrécissent à mesure qu'elles approchent du milieu de la longueur où elles sont fort pressées, & font une maniere de poche assez profonde, d'où il est difficile que le poisson puisse sortir. Il y a du plomb tout le long d'un des côtez pour le faire aller à fond, & du liege ou autre bois leger à l'autre pour le soutenir à fleur d'eau, & le tenir étendu & à plomb. On met à chaque bout de la Senne un bâton d'une bonne grosseur aussi long que la Senne est large, aux deux bouts duquel on attache une corde assez lâche pour faire un angle vis-à-vis le milieu du bâton. On joint à cet angle une bonne corde de trente à quarante brasses de long, dont on laisse le bout à

Senne filet pour pêcher.

1705. terre pendant qu'on s'avance en mer portant la Senne dans un canot, & la jettant à l'eau à mesure qu'on s'éloigne du rivage, en faisant un grand demi cercle. On apporte ensuite à terre la corde qui est attachée à l'autre bout de la Senne, & les gens qui sont à terre tirent à eux ces cordes, & ensuite la Senne le plus également qu'ils peuvent, en s'approchant doucement; & se joignant à la fin ensemble, pendant que le canot se tient vers le milieu du filet, pour empêcher les poissons qui s'y trouvent pris de sauter par dessus, ce qui n'arrive encore que trop souvent. Ce filet balaye, pour ainsi dire, tout le fond de la mer, & ramasse tout le poisson qui s'y trouve. Il arrive quelquefois, quoique rarement, qu'on y prend de très-gros poissons, comme des Requins, des Pantoufliers, des Espadons ou autres poissons semblables, qui poursuivant d'autres poissons, & en trouvant un grand nombre à la coste, se trouvent renfermez avec eux dans le filet; ce qui n'est pourtant pas un avantage pour les pêcheurs, parce qu'il arrive presque toûjours que ces gros animaux, dont on n'a que faire, coupent ou déchirent la Senne, & s'enfuyent avec ce qu'ils ont dévorez, & les autres qui

étoient renfermez avec eux. Quand on s'apperçoit qu'il y a quelque poisson de cette espece dans une Senne, on lui jette au plus vîte un ameçon pour l'arrêter, ou bien on tâche de le harponner, ou de l'assomer; & on tire la Senne le plus proprement qu'il est possible, afin de les faire échoüer; car on est seur de les mettre facilement à la raison quand ils ont une fois le ventre à terre.

Espadon ou Pesce Spada.

Il ne faut pas mettre l'Espadon au rang des poissons qui ne sont pas bons à manger; il est excellent, on en prend beaucoup dans la Mediterannée au Fare de Messine. On l'appelle Pesce Spada, ou poisson à épée. J'en ferai la description aussi bien que de la maniere dont on le pêche dans un autre ouvrage.

On voit par cette maniere de pêcher, que la Senne ne peut servir que pour prendre le poisson qui vient assez près de la coste, pour être renfermé dans l'espace que la Senne peut embrasser, & que celui qui se tient au large, & qui ne mord pas à l'ameçon demeure en repos. Ces filets ou Sennes doivent être faites de bonne ficelle de chanvre ou de pitte bien torse; on ne doit pas manquer de les teindre avec du Rocou, ou des restes d'Indigo pour leur donner une couleur

1705. un peu ſombre, parce que s'ils étoient blancs, ils paroîtroient trop dans l'eau; & épouventeroient le poiſſon. On uſe de la même précaution pour les Folles, les Eperviers, & les lignes dont on ſe ſert pour pêcher ſur les bancs.

Ligne de fond pour pêcher ſur les bancs

La ſeconde maniere de pêcher eſt à la ligne de fond. On choiſit les endroits de la mer, dont on a reconnu la profondeur, qu'on regarde comme des bancs ou des terres plates & unies à 30. 40. & juſqu'à 120. braſſes au deſſous de la ſuperficie de l'eau. Les poiſſons qui ſe trouvent en ces endroits mordent à l'ameçon; mais comme ils s'élevent rarement vers la moyenne region de l'eau, & qu'il arrive encore moins qu'ils quittent leurs domiciles, il faut les y aller chercher avec la ligne. Elle eſt pour l'ordinaire de bonne ficelle de chanvre ou de pite, bien filée & bien torſe, depuis la groſſeur d'une plume d'oye, juſqu'à celle du petit doigt. Les ameçons ou hains dont on ſe ſert doivent être proportionnez à la groſſeur de la ligne, & les uns & les autres à la force des poiſſons que l'on ſçait par experience ſe trouver ſur le banc où l'on va pêcher.

On attache l'ameçon à une queuë de fil d'archal, compoſée de ſept ou huit

brins tors ensemble du meilleur, & du mieux cuit qu'on puisse trouver. L'experience a fait connoître qu'il est moins sujet à être coupé par les dents des poissons, ou rompu étant de cette façon, que s'il étoit simple, quoique de la même grosseur que sept ou huit brins ensemble. On donne à cette queuë deux pieds & demi à trois pieds de longueur. On attache au bout de la ligne qui joint la queuë de fil d'archal un plomb proportionné par sa pesanteur à celle de toute la ligne, afin qu'il la puisse tirer en bas. On ente encore sur la même ligne à differentes distances cinq ou six ameçons mediocres pour prendre les poissons qui nagent à quelque distance au dessus du banc. 1705.

On se sert de poisson pour garnir les ameçons ; celui qu'on y employe le plus souvent est le balaou, ou la sardine.

Nous avions un Negre pêcheur à nôtre habitation de la Guadeloupe, qui étoit un des plus adroits & des plus heureux qui ait jamais exercé ce métier. Lorsqu'il sortoit pour aller à la pêche, il demandoit aux Religieux quels poissons ils vouloient, & il les apportoit infailliblement. Cela le faisoit passer pour sorcier parmi ses camarades ; d'autres croyoient qu'il mettoit une compo-

Excellent Negre pêcheur.

1705. ſition à l'apas qui attiroit le poiſſon, & on prétendoit que c'étoit de la graiſſe humaine ; je n'ai pû m'éclaircir de cela avec lui, parce qu'il s'étoit perdu en mer quelque temps avant que j'arrivaſſe à la Guadeloupe. Mais ſon fils qui étoit preſque auſſi habile homme que lui, m'a aſſuré que ce qui rendoit ſon pere ſi aſſuré d'apporter le poiſſon qu'on lui demandoit, étoit la longue habitude, & la parfaite connoiſſance qu'il avoit des bancs, où l'experience lui avoit fait connoître les poiſſons qui s'y retiroient : car les poiſſons de banc changent rarement de demeure, & ſe mêlent peu avec ceux d'une autre eſpece que la leur. De ſorte qu'avec ces connoiſſances, & de la graiſſe de chien, dont il frotoit l'apas & le fil d'archal de ſes lignes, il étoit très-rare qu'il manquât de prendre le poiſſon qu'il vouloit avoir.

J'ai remarqué dans un autre endroit de ces memoires, qu'un Requin ou une Becune prendra plutôt un Negre qu'un Blanc, & un chien plutôt qu'un homme quand il trouve ces trois animaux à la mer ; & comme cela ne peut venir que des corpuſcules qui ſortent differemment de ces trois corps, & frapent differemment les organes des poiſſons, il faut

dire que la graiſſe de chien, dont l'apas étoit froté, répandoit une quantité conſiderable de ces corpuſcules attrayans qui frapoient vivement les organes des poiſſons, & les excitoient à ſe jetter avec impetuoſité ſur l'apas. 1705.

Comme ces bancs ne ſe trouvent gueres plus près de terre d'une lieuë, & ſouvent davantage, un Negre ne va jamais ſeul à cette pêche. Quand le canot eſt un peu grand, on y met trois hommes : mais pour l'ordinaire les canots dont on ſe ſert n'ont beſoin que de deux hommes; ils connoiſſent qu'ils ſont arrivez ſur le banc en ſondant, ou en s'alignant à deux pointes de l'Iſle qu'ils ont remarqué, quand ils étoient juſtement au lieu de leur pêche. Pour lors un des deux pêche, & l'autre ſoutient le canot avec ſa pagalle contre les courans, & contre le vent, afin qu'il demeure toûjours au même endroit. On pêche la nuit comme le jour, & quand la nuit eſt claire, c'eſt un très-bon temps pour la pêche.

Nous pensâmes perdre un de nos pêcheurs d'une maniere aſſez particuliere. La nuit étant fort éclairée, & la mer tranquille & ſans vent, celui qui devoit ſoutenir le canot étoit aſſis en repos pendant que l'autre tenoit ſes deux lignes &

1705. pêchoit ; & comme dans cette situation il s'étoit assoupi, ayant un bout de sa casaque qui pendoit hors du canot, celui qui pêchoit apperçû un Requin dans le moment qu'il alloit prendre ce morceau de casaque ; il eut la presence d'esprit de se jetter sur celui qui dormoit, & lui ployant les bras en arriere, il aida au Requin à le dépoüiller de sa casaque qu'il emporta, sans quoi cet animal vorace l'auroit infailliblement tiré dans l'eau & l'auroit dévoré.

Accident arrivé à un pêcheur.

Entre plusieurs poissons qu'on prend à la ligne, il y en a deux qui meritent que j'en fasse ici la description.

Le premier est le poisson rouge. On l'appelle ainsi, parce que sa peau & ses écailles sont d'une couleur de feu assez vive. Il a beaucoup de la figure de la tanche ; sa chair est très-blanche, & très-délicate ; ses œufs sont excellens ; il est gras & ferme, & également bon à quelque sausse qu'on le mette. J'en ai vû qui pesoient près de quarante livres ; mais ceux-là ne sont pas communs. Ceux qu'on prend ordinairement sont depuis quatre jusqu'à sept ou huit livres.

Poisson rouge.

Le second est presque entierement semblable à la Moruë pour la forme du corps, la peau, la chair & l'avidité qu'il

Vieille espece de poisson qui ressemble à la moruë.

a de mordre à l'ameçon. La difference 1705.
qu'il y a entre ces poissons est, que je ne crois pas qu'on trouve des Moruës de deux cens livres & plus, comme on trouve de ces poissons. On les appelle des Vieilles. Leur chair est blanche, tendre, grasse, assez ferme, & s'éleve par écailles. La peau est grise, épaisse & grasse; elles sont si goulués, qu'elles se jettent sur l'ameçon aussi-tôt qu'elles l'apperçoivent, & l'avallent avec avidité; mais quand elles se sentent piquées, elles se renversent tout l'estomac, comme si elles vouloient rendre par la gueule ce qu'elles ont avalé avec trop d'avidité, quoique ce mouvement ne serve d'ordinaire qu'à les étouffer plutôt, & à les empêcher de donner beaucoup d'exercice au pêcheur, à qui cela ne manqueroit pas d'arriver, si elles sçavoient se servir de leurs forces.

Je crois que ce poisson est le même que celui que les Anglois appellent Vieilles Femmes; cependant comme les Auteurs n'en font pas une description bien exacte, je ne veux rien assurer là-dessus.

Quoique la chair de la Vieille soit excellente, étant mangée fraîche, il est pourtant certain qu'elle est plus délicate quand on la mange après qu'elle a été

1705. couverte de gros sel pendant cinq ou six heures. On se sert ordinairement de la tête pour faire de la soupe, ou pour mettre au bleu, le reste du corps se met à toutes sortes de sausses & de ragoûts, & réüssit également bien; ce qu'elle a de meilleur, est qu'elle ne dégoute jamais, & que bien qu'elle soit fort nourrissante, elle est de très-facile digestion, pourvû qu'elle soit bien cuite; car quand cette condition lui manque elle est dangereuse, du moins à ce qu'on dit dans les Isles.

Histoire d'un Capucin.

J'ai connu un Capucin nommé le Pere Raphaël, qui pour en avoir mangé d'une qui n'étoit pas bien cuite, à ce qu'on disoit, avoit pensé mourir; il avoit entierement changé de peau, & étoit demeuré tout le reste de sa vie tremblant comme un homme qui a le frisson. Je doute que le défaut de cuisson tout seul ait pû produire de si mauvais effets, ce bon Pere en devoit être quitte selon les regles pour une indigestion qui ne devoit pas avoir des suites si longues & si funestes; & c'est ce qui me porte à croire que cette vieille avoit avalé quelques ordures qui l'avoient empoisonnée. Car comme ce poisson est fort goulu, il pouvoit avoir avalé des pommes de manceni-

lier, des galeres, & autres choses venimeuses qui ayent corrompu sa chair, & causé ces accidens au Capucin. 1705.

On dit que les pêcheurs qui vont sur le banc de terre-neuve appellent *Sanctorum* les Moruës d'une grandeur extraordinaire. Supposé que mon idée soit juste, & que la Vieille des Isles soit une espece de Moruë, je doute qu'il se soit jamais pris des *Sanctorum* de la taille & du poids des Vieilles que j'ay vû à la Guadeloupe.

A propos de Vieilles, nos pêcheurs furent un jour à deux doigts de se perdre pour un de ces poissons. Pendant qu'ils le tiroient à bord de leur canot, un Requin vint fort incivilement les décharger d'une partie du fardeau qu'ils tiroient, en coupant en deux, & emportant la moitié de la Vieille qu'ils avoient pris. Nos pêcheurs s'étant piquez de civilité, lui jetterent le reste des entrailles de la Vieille attaché à un ameçon enclavé dans une chaîne de fer, à l'extremité de laquelle il y avoit une bonne & forte ligne, dont le bout étoit amaré à l'avant du canot. Ils avoient encore selon la coutume une masse de fer de sept ou huit livres, dont le manche est assez long pour atteindre, fraper & étourdir la bête,

Danger ou deux pêcheurs furent exposez.

quand ils en peuvent approcher assez
1705. près. Cela supposé le Requin ne manqua d'engloutir l'ameçon aussi-tôt qu'il le vit à la mer ; mais se sentant pris, & après avoir traîné le canot assez long-temps, il s'en approcha enfin comme s'il eut voulu sauter dedans, ou le renverser. Un des pêcheurs prit ce moment pour lui décharger un grand coup de masse sur la tête, ce qui fit faire un saut prodigieux à l'animal, qui dans ce mouvement donna un si grand coup de queuë sur l'arriere du canot qui étoit de bois d'Acajou, qu'il le fendit en deux pieces d'un bout à l'autre ; & s'il n'avoit pas été étourdi du coup qu'il avoit reçû, nos pêcheurs auroient mal passé leur temps. Heureusement pour eux il prit sa route vers la terre où il s'échoüa, ayant traîné avec lui un de nos pêcheurs dans cette moitié de canot. On fut obligé d'aller chercher l'autre qui se tenoit dans l'autre moitié du canot, avec le reste de la Vieille qui pesoit encore près de cent livres. On trouva dans le ventre du Requin ce qu'il en avoit avalé, qui n'en étoit pas plus mauvais pour y avoir séjourné deux ou trois heures.

C'est la rencontre de ces animaux carnassiers qui fait tout le desagrement de

cette pêche ; parce qu'ils se tiennent en garde dès qu'ils voyent un canot, comme s'ils sçavoient qu'on ne fut-là que pour pêcher, & prendre du poisson pour eux. Il est vrai qu'il leur en coûte souvent la vie ; mais on est toûjours exposé a beaucoup de dangers dans de petits canots, quand on a accroché un de ces animaux là.

1705.

La troisiéme maniere de pêcher est la Traîne. On va à cette pêche deux heures avant le jour. On s'éleve au vent autant qu'on le juge à propos, après quoi on vire le canot, & on jette une ligne de chaque côté, ou quelquefois une à l'arriere. On y met un Balaou pour apas, ou seulement deux plumes blanches, comme on fait dans les vaisseaux pour prendre les Dorades, & on laisse courir le Canot. Le poisson qui s'y prend le plus ordinairement est le Tazard. C'est un poisson long, & qui ressemble assez au Brochet, excepté qu'il a la gueule plus courte. Il est vorace & hardi, il court avec avidité à la proye ; & quand on a soin de faire sautiller l'apas, soit Balaou, soit plumes, en remuant la ligne, on le voit qui se jette dessus, & qui l'englouti aux dépens de sa vie. Il est vrai qu'il donne souvent de l'exercice aux pê-

Maniere de pêcher à la Traîne.

1705. cheurs ; car il eſt fort & vigoureux ; & quand il ſe ſent pris, il ſe donne de terribles mouvemens pour ſe décrocher. On en trouve communement de cinq & ſix pieds de longueur, & d'une groſſeur conſiderable. Sa chair eſt blanche & ferme, mais un peu ſeche ; elle eſt ſaine & d'aſſez facile digeſtion quand le poiſſon n'a rien mangé qui le puiſſe empoiſonner ; mais comme il eſt gourmand, il avale auſſi bien que la Becume tout ce qu'il rencontre, galeres, pommes de macenilier, arraignées, tout lui eſt bon ; c'eſt pourquoi quand on le prend il faut examiner ſes dents & goûter ſon foye ; car ſi celui-ci eſt amer, ou que les dents ſoient noires, c'eſt une marque certaine qu'il eſt empoiſonné, & que par conſequent on ne peut pas en manger ſans s'expoſer au danger de l'être auſſi. Selon les lieux où l'on traîne, on prend auſſi des Becunes ; j'en ai fait la deſcription dans la premiere partie. Cette maniere de pêcher eſt agreable, on joüit de la fraîcheur du matin, & on prend du poiſſon ſans ſe fatiguer. Le ſeul deſagrement qui s'y trouve eſt d'être quelquefois dévaliſé par les Requins.

J'ai parlé du Balaou ſans le faire connoître, & ſans dire de quelle maniere on le pêche.

Ce

Ce poisson ressemble assez à la Sardine, excepté qu'il a le dos plus quarré. Sa tête est comme celle de l'Orphi, c'est-à-dire qu'il a un avant-bec de deux à trois poûces de long. Sa chair est blanche, ferme, délicate, & un peu séche. Il n'a qu'une seule arrête; quand il est cuit il se partage naturellement en deux, depuis le col jusqu'à la queuë, & la chair se separe aisément de l'arrête qui est assez foible. La longueur ordinaire de ce poisson est de huit à neuf poûces. On le fait frire, on le mange au bleu, ou à la sauce robert, comme les harangs frais; de quelque maniere que ce soit il est toûjours très-bon, très-sain, très-nourrissant, il donne même de l'apetit, & il est de facile digestion.

1705.

Balaon & sa pêche.

Mais, à mon goût, la meilleure maniere de l'accommoder, est de le faire griller au gros sel, c'est-à-dire, qu'après l'avoir lavé on le saupoudre de gros sel que l'on laisse dessus pendant une heure ou environ, après quoi on secouë le sel qui y étoit attaché, & on le fait rôtir sur le gril pour le manger avec le jus d'orange, à mesure qu'on le tire de dessus le feu, où il suffit qu'il reste un moment pour être suffisamment cuit. Etant aprêté de cette maniere simple, il

1705. donne un apetit extraordinaire ; & comme il est de facile digestion, on en peut manger tant que l'on veut, sans craindre qu'il fasse jamais de mal.

Ce poisson multiplie infiniment, c'est une veritable manne pour le païs. Il arrive souvent que les Sennes en renferment des lits entiers, c'est-à-dire, des bandes si grandes & si nombreuses, qu'elles couvrent quelquefois plus de cent cinquante pas en quarré de la superficie de la mer.

Outre cette maniere de le pêcher qui lui est commune avec tous les poissons qui s'approchent du rivage, il y en a une autre qui lui est toute particuliere ; c'est de le prendre la nuit au flambeau. Deux personnes se mettent dans un petit canot qu'ils laissent aller au gré du vent, & de la marée. Celui qui est assis à l'avant tient un flambeau de bagaces, ou de bois de chandelle, qu'il panche un peu vers l'eau. Plus la nuit est obscure, & plus on est assuré de faire une bonne pêche, parce que le poisson voyant la lumiere du flambeau s'empresse pour s'en approcher, en faisant des sauts & des caracoles autour du canot. Celui qui est à l'arriere a une poche de raiseau de deux pieds de profondeur, & d'environ un

Pêche particuliere du Balaou.

pied & demi de diamêtre attachée autour d'un cercle, auquel est joint un manche de sept à huit pieds de long. Il passe son filet sous le poisson, qui ne regardant que la lumiere du flambeau, ne prend pas garde au filet qui est sous lui, avec lequel on l'enleve, & on le met dans le canot. Cette pêche est divertissante, & souvent très-abondante, car toutes les côtes de nos Isles sont extraordinairement poissonneuses.

1705.

Il arrive quelquefois que des lits entiers de toutes sortes de poissons s'échoüent sur les côtes, comme si c'étoit les restes d'une armée défaite, qui cherchant son salut dans la fuite, aime mieux se jetter entre les mains des hommes, que d'être la proye des autres poissons ses ennemis.

J'ai parlé dans la premiere partie de quelques autres manieres de pêcher, soit dans la mer, soit dans les rivieres, ausquelles je renvoye le lecteur.

Il arriva dans les premiers mois que j'étois Curé de la Paroisse du Maconba à la Martinique, qu'une très-grande quantité de Souffleurs s'échoüerent sur les côtes du Potiche qui est un quartier de cette Paroisse. Je croi que ce poisson est le même que celui qu'on appelle Dau-

1705.

Souffleurs ou Dauphins. Leur description.

phin dans la Mediterannée, ou que s'il y a quelque difference, elle est fort petite. Ces animaux vont toûjours en troupes, sautant les uns après les autres, & toûjours le nez au vent, ou quand il fait calme du côté que le vent doit venir. Ils ont la tête grosse, le groüin un peu allongé, la gueule large; leur corps est long & rond, gros auprès du col, & diminuant beaucoup vers la queuë, qu'ils replient sous le ventre quand ils veulent s'élancer; ils semblent dans ce mouvement qu'ils ont le dos arcqué. Ils sont extrémement gras & remplis d'huile. Il faut être dans la necessité pour manger de la chair de ceux qui sont vieux. Outre qu'elle est huileuse, elle est dure & coriace; on dit pourtant que celle des jeunes est passable, & qu'on en peut manger, je n'en ai point fait l'experience. On ne se sert de ces poissons que pour faire de l'huile. On coupe la chair par morceaux, & on la fait boüillir pour en recueillir l'huile qui n'est bonne qu'à brûler.

Il en échoüa une fois un très-grand nombre dans l'ance de nôtre habitation du fond Saint Jacques. Tous nos voisins vinrent en diligence prendre leur part de ces poissons, & les emporterent

chez eux avant que les Fermiers du Domaine du Roy en fussent avertis, parce qu'ils n'auroient pas manqué de s'en emparer ; car aux Isles comme en France, ces sortent d'oiseaux ont les griffes aussi aiguës, & les serres aussi bonnes qu'en aucun lieu du monde. 1705.

On employa toute la chair de ces animaux à faire de l'huile à brûler ; sur quoi on observa que les chaudieres à sucre dont on s'étoit servi pour cela, avoient duré bien davantage qu'elles n'auroient dû faire, & que la graisse qui les avoit penetré, avoit rendu le métal plus doux & plus liant.

CHAPITRE XVIII.

Mort du Sieur Lambert, Capitaine de Flibustiers. L'auteur se prepare à passer en France pour les affaires de sa Mission.

J'Apris en arrivant à la Guadeloupe la mort de mon intime ami le sieur Julien Lambert, un des plus braves & des plus heureux Capitaine Corsaire que l'Amerique ait eu depuis long-tems. Quoiqu'il eut perdu un bras dans l'affaire

1705. de Saint Christophe, il n'avoit pas laissé de se trouver l'année suivante à la défense de la Guadeloupe, & de s'y distinguer par plusieurs belles actions. Je les ai passé sous silence, parce que sa valeur étoit assez connuë, & qu'il n'avoit pas besoin du secours de ma plume, pour être estimé generalement de tout le monde. Il avoit du bien au-delà de ce qu'il lui en falloit pour vivre à son aise, & ses amis lui conseilloient de ne plus aller en mer; mais sa bravoure ne lui permettoit pas de demeurer inutile à sa patrie, lorsqu'il croyoit lui pouvoir rendre service. Il équipa une barque de six canons, & de 80. hommes d'équipage, avec laquelle il fit pendant près de deux ans beaucoup de prises & de descentes sur les côtes des Isles Angloises, d'où il enleva des esclaves en quantité, & fit un butin considerable. Ayant enfin trouvé le dernier jour de Janvier de cette année un Corsaire Anglois plus fort que lui en hommes, & en canons, il l'attaqua avec tant de vigueur, qu'après un combat de près de quatre heures l'Anglois alloit se rendre, & avoit déja amené son pavillon, lorsqu'un des ennemis se trouvant encore en main un pistolet chargé, le

Mort du Capitaine Lambert.

tira, & donna juste dans la tête du Capitaine Lambert, qui mourut quelques momens après. Ce coup fatal étonna son équipage, & l'Anglois qui s'apperçut du desordre qui étoit parmi eux, hissa de nouveau son pavillon & s'échapa; & le corps de mon ami ayant été apporté à la Martinique fut enterré dans nôtre Eglise du Moüillage le troisiéme jour de Fevrier. Sa mort fut pleurée de toute la colonie qui l'estimoit & qui l'aimoit; & les Anglois même qu'il avoit pris le regreterent infiniment, & lui rendirent cette justice, qu'ils n'avoient jamais connu un plus brave, plus genereux, & plus honnête homme que lui. 1705.

La mort du jeune Negre qui me servoit, suivit celle du Capitaine Lambert, il n'étoit âgé que de seize ans & demi, & à cet âge il avoit plus d'esprit, d'ordre, de fidelité & de bonne volonté qu'on n'en auroit pû desirer dans une personne beaucoup plus âgée. Quoiqu'il fut chargé de tout le détail de la maison, & qu'il eut l'inspection sur tous les autres domestiques, il menageoit tellement son tems & ses occupations, qu'il sembloit qu'il n'eut rien à faire. Il avoit une presence d'esprit merveilleuse, & une exactitude surprenante. Il mourut le 13. Juil-

1703. let avec des ſentimens très-Chrétiens, & que je pourois appeller heroïques dans un enfant, conſolant ceux qu'il voyoit affligez de ſa mort, & leur promettant de ſe ſouvenir d'eux, ſi Dieu lui faiſoit miſericorde. Il ſe confeſſa deux fois en 24. heures que dura ſa maladie, & reçut ſes Sacremens avec une très-grande pieté. Son mal étoit un Tetanos ou racourciſſement de nerfs qui lui avoit été cauſé par une piquûre au talon trois jours auparavant. Quoique ces ſortes de piquûres ſoient pour l'ordinaire mortelles, je croi que l'ignorance du Chirurgien qui le panſa, contribua à ſa mort, & que cette piquûre n'auroit pas eu une ſi funeſte ſuite, ſi on l'avoit dilatée; mais il ſe contenta ſelon la methode de ces ignorans fraters d'y mettre un emplâtre de diapalme qui ſécha & reſſerra la plaïe, & y fit venir la gangrene, & cet autre accident. Je l'aimois tendrement à cauſe de ſes bonnes qualités. Il eſt vrai qu'il étoit fier & glorieux autant qu'un Negre le peut être, & c'eſt beaucoup dire, mais auſſi c'étoit ſon unique défaut, qui tout défaut qu'il eſt, empêche ſouvent de tomber dans d'autres. J'avois deſſein de lui faire voir l'Europe, & de l'y mener avec moi; car la ſituation des affaires de

nos Missions, les atteintes continuelles que l'on donnoit à nos privileges, les injustices criantes que l'on nous faisoit, & le peu de Religieux que nous avions, nous avoient obligez de nous résoudre à députer quelqu'un d'entre nous en Europe pour tâcher de trouver quelque remede à tous ces maux. Le sort tomba sur moi. Malgré toute ma résistance je fus choisi pour cet emploi. Le Superieur General m'établit par une patente son Commissaire par toute la France, & la Mission me donna une procuration très-ample pardevant Notaires pour m'authoriser dans les affaires dont j'étois chargé. On me donna une lettre de change de deux mille francs, & mes amis me firent encore des presens, tant en argent qu'en sucre, chocolat, confitures, & autres denrées du cru du païs, afin que je pusse faire des presens en France. On fit aussi charger dans le vaisseau où je devois passer de très-bonnes provisions; & après que j'eus fait mes adieux à quelques amis qui étoient du secret de ce voyage : car je fus obligé de le tenir secret, de peur que nos ennemis n'y missent quelque obstacle, je partis de nôtre Couvent du Moüillage le Samedi 8. Aoust à trois heures du matin dans un 1705.

1705. canot qui me porta au Fort-Royal où étoit le vaisseau. Nôtre Superieur General me vint conduire, nous allâmes d'abord mettre mes hardes à bord du vaisseau, & puis nous fûmes chez les Capucins, où nous dinâmes & passâmes une partie de la journée jusques sur les cinq heures du soir que nôtre Superieur General me conduisit à bord du vaisseau qui me devoit porter en France.

CHAPITRE XIX.

L'Auteur part de la Martinique. Etat de la Flotte. Des Isles Bermudes. Son arrivée à Cadix.

LE vaisseau dans lequel je m'embarquai se nommoit le Saint Paul de Marseille, il étoit monté de 24. canons, & en auroit porté 40. s'il n'eût point été en marchandise. Il étoit commandé par le sieur Gauteaulme, un des plus honnêtes & des plus polis hommes de mer que j'aye connu. Nôtre équipage étoit de 95. hommes, tous provenceaux, à l'exception d'un vieux Pilote des environs de la Rochelle. Nous avions pour Aumônier un Cordelier nommé le Pere

L'Auteur part de la Martinique pour venir en France.

Comte, très-sage Religieux, & d'un grand exemple. Ce vaisseau appartenoit à Messieurs Maurellet de Marseille, & repassoit en France un de ces Messieurs qui avoit demeuré plusieurs années à la Martinique, à la tête du grand Negoce que ses freres y faisoient; c'étoit le sieur Jean-Baptiste Maurellet, âgé d'environ 64. ans, très-honnête homme, & bon Chrétien, qui s'étoit acquis l'estime & l'amitié de tous les habitans des Isles pour sa droiture & ses manieres civiles & accommodantes. J'étois depuis long-tems de ses amis, & j'ai reçu de lui & de sa famille une infinité de marques d'une veritable affection. Nous avions dans le même vaisseau la Damoiselle Boisson, épouse du neveu du sieur Maurellet; c'étoit une créolle de la Paroisse de Sainte Marie de la Martinique, fille du sieur l'Ecaudé Saint Aubin, dont j'ai parlé en quelque autre endroit. Cette Damoiselle pouvoit avoir 25. à 26. ans, elle étoit fort sage, fort bien faite, & d'un très-bon esprit. 1705.

Le reste de nôtre flotte consistoit en 14. autres vaisseaux, outre lesquels il y en avoit un de 40. canons nommé le Sencelar qui avoit porté des Negres à Cartagene pour le compte de la Compagnie *Etat de la flotte Françoise.*

1705. de l'Assiente. Ce vaisseau appartenoit au Roy, quoique celuy qui le commandoit ne fût pas du corps de la Marine. Ce Capitaine offroit de convoyer la flotte, mais il faisoit si fort le rencheri, & vouloit des conditions si extraordinaires & si peu usitées, que les autres Capitaines ne jugerent pas à propos de les lui accorder ; de sorte qu'il prit sa route d'un côté avec un flibot, & nous de l'autre. Nous avions deux vaisseaux de 32. canons, un de 28. le nôtre en avoit 24. & le moindre 14. Tous nos Capitaines s'associerent pour se défendre les uns les autres, & se servir reciproquement de convoi jusqu'à cinquante lieuës au-delà du débouquement.

Départ de la flotte.

Nous mîmes tous à la voile la nuit du Samedi au Dimanche 9. Aoust, deux heures ou environ avant minuit, & nous perdîmes la terre de vûë sur les dix heures du matin.

Le 12. au matin nous nous trouvâmes par le travers de la Mone, petite Isle déserte entre Port-ric & S. Domingue. Un vaisseau Anglois qui avoit l'air d'une Caïche, accompagné d'une barque, voulut s'approcher de nôtre flotte, mais nôtre Commandant ayant fait un signal, nous carguâmes tous nos voiles,

Rencontre de deux Anglois.

pendant que deux de nos bâtimens leur allerent donner la chasse ; ils revinrent nous rejoindre trois heures après, & aussi-tôt nous éventâmes nos voiles, & portâmes à route. 1705.

Nous débouquâmes le 13. c'est-à-dire, que nous sortîmes tout-à-fait des Isles, & entrâmes dans la grande Mer.

Le 14. sur le soir nôtre flotte se divisa, nous nous dîmes adieu, & nous nous separâmes. Onze de nos vaisseaux qui alloient dans les Ports du Ponent firent route au Nord ; & nous qui allions au détroit nous portâmes au Nord-Est. Nous étions en compagnie de deux autres vaisseaux, un de Nantes, nommé le Comte de Toulouse, commandé par le Capitaine Boyer ; c'étoit une prise Hollandoise de grande apparence, elle avoit 28. canons montez, & 80. hommes d'équipage, elle étoit percée pour 48. pieces. L'autre étoit de Marseille ; c'étoit une petite fregate de 14. canons, appellée la Paix, bonne voiliere & fort jolie ; elle étoit commandée par le sieur Casineri. Nos trois Capitaines avoient fait societé ensemble, pour ne se point quitter, & se défendre reciproquement.

La flotte se separe.

Le 19. nous passâmes le Tropique. Comme nous n'avions dans le bord que

1705. la Damoiselle Boisson qui n'eût point passé cet endroit-là, le conseil voulut bien la dispenser de la loi du Baptême, bien entendu qu'elle payât les frais, comme si elle eût été baptisée, & même un peu mieux.

Le 21. au matin nous vîmes un vaisseau, auquel nous donnâmes la chasse jusqu'à la nuit sans le pouvoir joindre. Il y a apparence qu'il fit fausse route pendant l'obscurité pour s'éloigner de nous, ce qui lui réüssit si bien que le lendemain nous ne le vîmes plus. Ainsi font les gens sages quand ils ne se sentent pas les plus forts.

Le 26. nous découvrîmes la Vermude, ou les Bermudes; car c'est un assemblage de plusieurs Isles, environnées de rochers & de hauts fonds qui en rendent l'entrée très-difficile, & l'approche très-dangereuse. Elles sont fameuses par les tempêtes que l'on trouve presque toûjours dans leur parage, & par le grand nombre de bâtimens qui y ont peri. C'est ce qui les rend redoutables aux Navigateurs qui comptent leur voyage presque achevé quand ils les ont dépassées. Les courans nous y avoient porté malgré nous, & nous en mirent à deux lieuës près; nous les avions à bas bord, & nous

Vûë de la Vermude.

eûmes le bonheur de les passer avec un petit vent frais, comme un vent alisé, & une Mer unie comme une glace. 1705.

Ces Isles ont été connuës des Espagnols dès le commencement de leurs découvertes, parce qu'elles se trouvent sur la route qu'ils prenoient, & qu'on est encore aujourd'hui forcé souvent de prendre pour revenir en Europe. Si tous les vaisseaux Espagnols, & autres qui y sont peris nous avoient donné des rélations du païs, nous serions bien amplement informé de leur état.

Elles gisent par les 33. dégrez & demi de latitude septentrionale. Pour la longitude, on me permettra de n'en rien dire, de peur de tromper ceux qui s'en rapporteroient à ce que je leur dirois sur le rapport d'autrui.

Dès l'an 1522. les Espagnols résolurent d'établir une Colonie dans ces Isles; la commission en fut donnée à un Portugais, nommé Ferdinand Camel. Rien n'étoit plus à propos que cet établissement, les habitans auroient secouru ceux que la têmpête auroit jetté sur leurs côtes, & receüilli les débris des naufrages; ç'auroit même été un azile pour ceux qui ayant beaucoup souffert en Mer, se seroient trouvé dans le besoin de se ra-

1705. doubber, ou de se pourvoir d'eau & de vivres. Il y a apparence que Camel y fut, & on le conjecture par la quantité très-considerable de cochons marons que les François, & les Anglois après eux, y ont trouvé; car la coutume invariable des Espagnols a toûjours été de mettre de ces animaux dans toutes les terres du nouveau monde, afin qu'ils y multipliassent, & que ceux qui y aborderoient les pussent trouver, & s'en servir.

La Vermude reconnuë par les Espagnols.

Cependant le dessein des Espagnols n'eut point de succès; soit que les Compagnons de Camel méprisassent un païs où ils ne trouvoient point de mines d'or comme dans leurs autres découvertes, soit pour d'autres raisons qui ne sont pas venuës à ma connoissance, ces Isles demeurerent desertes, & inhabitées pendant près d'un siecle, ou du moins jusqu'à l'année 1593. qu'un vaisseau François, commandé par le Capitaine la Barbotiere fut jetté sur les côtes par la tempête, & par l'imprudence de son Pilote. Le Capitaine avec 26. hommes de son équipage, entre lesquels étoit un Anglois nommé Henri Mai se sauverent à terre, visiterent ces Isles, & trouverent sur les côtes assez de débris & d'agrez pour construire un petit bâtiment qui les

Les François y viennent en 1593.

porta en France. La Barbotiere ne manqua pas d'informer la Cour de sa découverte, de la bonté du païs, & des avantages que la Nation en pourroit retirer si on y envoyoit une Colonie. Mais les guerres civiles qui desoloient alors le Royaume empêcherent qu'on ne pût penser à cet établissement ; & cependant Henri May étant passé en Angleterre, & ayant publié une relation de ce qu'il avoit remarqué dans ces Isles, fit naître l'envie à bien des gens de s'y aller établir. Le projet d'Henri May n'eut pourtant point de suite. Les Anglois eurent des raisons de n'y envoyer personne, dont la meilleure fut selon les apparences, que la Barbotiere en ayant pris possession au nom de son Prince, ils ne pouvoient s'aller établir dans un païs où ils n'avoient rien à prétendre qu'aprés que les François auroient entierement abandonné le droit qu'ils y avoient acquis, en negligeant pendant un long-tems de s'y aller établir. 1705.

Le Chevalier George Sommer Anglois revenant de la Virginie en 1609. fit naufrage sur les côtes de la Vermude. Il se sauva à la nage avec ses gens, & ayant trouvé le moyen de repasser en Angleterre, il publia une relation de ces

1705. Isles, ausquelles il donna son nom, les appellant Sommers-Isles, ou les Isles de Sommer, soit pour se rendre plus recommandable dans le monde, soit pour faire croire que ce n'étoit pas les mêmes que celles qu'on avoit appellées jusqu'alors Bermudes du nom du Capitaine Espagnol qui y avoit mis pied à terre le premier. Ce changement de nom ne dura point; on ne le trouve que dans quelques vieilles cartes & routiers Anglois, & le nom de Bermudes ou Vermudes a été conservé à ces Isles. Ce que Sommer fit de meilleur pour sa nation fut d'engager plusieurs personnes de faire une Compagnie pour peupler ces Isles. Ils en obtinrent enfin la permission du Roy d'Angleterre en 1612. & la Compagnie y envoya d'abord soixante hommes sous le commandement de Richard More, qui pendant les trois années de son gouvernement reçut plusieurs secours d'Angleterre, & fortifia beaucoup les deux passes, par lesquelles on pourroit venir attaquer ces Isles.

Les Anglois s'y établissent en 1612.

Daniel Tucker succeda à More en 1616. & eut pour successeur Butler en 1619. Depuis ce tems-là les Anglois ont continué d'y envoyer des Gouverneurs & des Colons; ils y ont établi leurs loix,

& la forme de leur gouvernement, & en ont fait une Colonie nombreuſe & riche. 1705.

On a fait de tous tems d'excellent Tabac à la Vermude; le climat & le terrain s'y ſont trouvez très-propres, auſſi bien que pour les fruits, tant de l'Europe que de l'Amerique qui y viennent en perfection.

Ces Iſles ſont à peu prés la figure d'un arc, dont la courbure regarde le Sud & la Corde-Eſt au Nord. Elles ſont toutes environnées de rochers, de briſans & de hauts-fonds, qui ne laiſſent entre eux que deux paſſes qu'il faut bien connoître avant de s'y engager, ſur les bords deſquelles on a élevé des Forts & des batteries qui mettent ces Iſles en état de ne rien craindre de dehors.

La Mer qui eſt renfermée entre ces écueils, & qui fait de larges canaux pour la ſeparation de ces Iſles, n'eſt point ſujette aux tempêtes, qui agitent celle qui eſt au dehors, c'eſt ce qui la rend extremement poiſſonneuſe.

J'ai remarqué en parlant des barques dont on ſe ſert à l'Amerique, qu'il y a à la Vermude d'excellens conſtructeurs de ces ſortes de bâtimens. Ils n'y employent pour l'ordinaire que du cedre

1703. que nous appellons chez nous Acajou ; qui rend leur ouvrage plus leger, & en quelque ſorte incorruptible. Outre ces barques qui peuvent faire de trés-longs voyages, ils font une ſorte de batteaux, dont ils ne ſe ſervent que dans l'enceinte de leur Mer tranquille pour aller d'un lieu ou d'une Iſle à l'autre. Il faut y être accoutumé pour s'en ſervir ſans frayeur ; car dès qu'ils en ont hiſſé la voile, le bâtiment ſe met ſur le côté, & dans cette ſituation court, ou plutôt vole avec une rapidité qui n'a point ſa pareille.

Il faut que les Anglois ayent trouvé une grande quantité de cedres dans ce païs-là, vû le prodigieux nombre de bâtimens qu'ils en ont conſtruit, & qu'ils conſtruiſent tous les jours. Peut-être que plus ſages, & plus menagers que les François, ils ont eu ſoin de cultiver ces arbres, & d'en planter de nouveaux à meſure qu'ils ont abbattu les vieux. Si on avoit fait cela dans nos Iſles, nous n'en manquerions pas aujourd'hui comme nous en manquons ; mais c'eſt tenter l'impoſſible que de vouloir inſpirer de la prévoyance à nos François Ameriquains. Ces arbres, comme je l'ai dit ailleurs, croiſſent trés-promptement, &

en moins de 20. ans on en peut tirer des planches de plus d'un pied de large. 1705.

Nous perdîmes de vûë ces Isles sur le soir du même jour 26. Aoust.

Depuis ce jour jusqu'au 19. Septembre il ne nous arriva rien qui merite d'être écrit. Nous eûmes presque toûjours la Mer belle, mais les vents étoient foibles, variables, souvent contraires, & encore plus souvent nous nous trouvions dans des calmes ennuyeux, pendant lesquels les courans nous faisoient dériver & perdre tout ce que la bonne conduite de nôtre Capitaine & de ses Pilotes nous avoient fait gagner. On employoit ce tems à pêcher, & les soirées aprés la Priere à faire danser nos Matelots. On peut croire qu'étant tous Provençaux ils n'avoient pas oublié le fiffre, & le tambourin. On sçait que la même personne se sert de ces deux instrumens tout à la fois, elle a le tambourin attaché au côté gauche, & le bas de la main droite, & elle tient le fiffre de la gauche, & lui donne les tons de la même main. Il ne faut pas prier les Provençaux pour les faire danser; dès qu'ils entendoient le tambourin, tout le monde étoit sur le pont; je croi que le son de cet instrument eut gueri nos ma-

Les Provençaux aiment la danse.

1705. lades si nous en eussions eu. Pendant que les uns dansoient, les autres voltigeoient, & nous avions des Mousses & des jeunes Matelots qui en auroient donné à garder aux plus celebres danseurs de Corde.

Les trois vaisseaux qui composoient nôtre petite Escadre étoient bons voiliers. La Fregate la Paix étoit au commencement toûjours de l'avant des autres, & le Comte de Toulouse sembloit ne pas marcher si bien que les deux Provençaux ; mais soit qu'il eut enfin trouvé son assiette, soit que nous eussions perdu la nôtre, il nous devança pendant un fort long-tems.

Remarque sur les vaisseaux.

J'ai remarqué que les vaisseaux construits en Provence, sont pour l'ordinaire plus fins de voiles, que ceux qui sont bâtis en Ponent. Cela peut venir autant de la construction, que du bois que l'on y employe qui est toûjours plus sec que celui du Ponent, & que l'on épargne davantage. Mais cet avantage est balancé par un inconvenient considerable, qui est que ces bâtimens perdent aisément leur assiette, & qu'il ne faut souvent qu'une barique d'eau plus d'un côté que d'un autre pour les empêcher de marcher. Il est constant que le Comte de

Toulouse qui avoit été construit en Hollande marchoit plus uniment, & portoit mieux la voile que les Provençaux, qui à leur tour doubloient presque son sillage quand ils se trouvoient en assiette.

Le Lundi 19. Septembre nous nous trouvâmes à si peu de distance des Isles de Flores & Corvo, que je ne sçai ce qui seroit arrivé si nous avions eu encore deux ou trois heures de nuit. Les courans, resource ordinaire des Pilotes, furent accusez de nous avoir voulu joüer un mauvais tour. On y remedia sur le champ; nous portâmes à l'Est-Sud-Est, & laissâmes ces petites Isles à bas bord. Elles sont du nombre des huit ou neuf ausquelles on a donné les noms d'Açores, d'Esores, de Terceres, ou Isles Flamandes. Le premier leur a été imposé par les Portugais qui les découvrirent en 1449. & qui y trouverent une prodigieuse quantité d'Eperviers. Les François se servent du second pour la commodité de la prononciation qui ne souffre point les manieres gutturales dont les Portugais se servent. Quelques gens ont crû devoir donner à toutes ces Isles le nom de la principale, qui est la Tercere ou la Terciera; & enfin les Flamans les ayant découvertes à peu prés

Les Isles Esorres ou Terceres.

1705. dans le même tems que les Portugais, les nommerent les Isles Flamandes, peut-être pour se conserver quelque droit sur elles. Les Geographes en ont fait present à l'Afrique. Elles sont situées entre le 38. & le 40. dégré de latitude Septentrionale.

Le Mardi 20. nous étions sur les neuf heures du matin à deux lieuës ou environ de la Tercere, que nous laissâmes à bas bord. Nous faisions petites voiles pour donner envie à quelque bon Portugais de nous venir reconnoître. Il ne seroit assurement pas sorti de nos mains sans nous donner du vin & des confitures; mais il furent plus sages que nous ne les croyions, & nous laisserent considerer leur Ville sans nous rien dire. Elle est couverte au Sud & Sud-Est par un gros cap rond, qui paroît de loin comme un Islet, sur lequel il nous parut beaucoup de fortifications. La Ville nous sembla grande, bâtie en amphiteâtre avec un Château sur la hauteur.

Le Mercredi 21. nous dépassâmes Sainte Marie que nous laissâmes encore à bas bord, toûjours contrariez par les vents qui nous empêchoient de porter à route.

Le lendemain nous vîmes un vaisseau environ à quatre lieuës au vent à nous.

Chemin

Chemin faisant nous lui donnâmes la chasse jusqu'à la nuit, qu'il fit fausse route, & s'échappa, & fit bien. 1705.

Le 30. nous vîmes Madere, les Calmes & les courans nous y avoient porté. Nous fûmes rendre visite à Messieurs Boyer & Casineri, qui nous regalerent de leur mieux, & le lendemain premier jour d'Octobre ils vinrent dîner à nôtre bord. Peu s'en fallut qu'on ne prit la résolution d'aller piller la petite Isle de Porto-Sancto qui est voisine de Madere, & aussi de la dépendance de la Couronne de Portugal : ces deux Isles furent découvertes par les Portugais en 1420. qui appellerent la plus considerable Madera, à cause de la quantité d'arbres dont elle étoit couverte. Ce fut un bonheur pour ces pauvres Portugais, & pour nous que Monsieur Maurellet s'opposa au dessein que l'on avoit de leur aller rendre visite ; car nous aprîmes étant à Cadix qu'un Corsaire François les avoit pillé depuis peu, de sorte que nôtre descente n'auroit servi qu'à les ruiner entierement sans nous apporter aucun profit. Vûë de Madere.

Les vents contraires nous retinrent dans ce parage jusqu'au 4. Octobre, & s'ils avoient continué encore vingt-quatre heures, la résolution étoit prise de

1705. nous aller rafraîchir chez nos amis les Espagnols des Canaries, parce que l'eau commençoit à diminuer beaucoup dans nos vaisseaux, quoique nous eussions les autres provisions de bouche en abondance. Mais les vents étant venus un peu de l'arriere, nous portâmes sur la côte d'Afrique, afin de profiter des brises de terre qui soufflent la nuit, si les calmes du jour, & les courans continuoient à nous persecuter.

Nous vîmes la terre d'Afrique le 5. Octobre, & le 6. au point du jour nous découvrîmes un petit vaisseau à trois lieuës ou environ au vent à nous. Nous continuâmes nôtre route qui étoit aussi la sienne sans le craindre; au contraire le prenant pour un Saltin nous comptions de le prendre, si nous le pouvions joindre, & le vendre avec son équipage à Cadix. Il s'aprocha à la fin de nous sans quitter l'avantage du vent qu'il avoit sur nous, il élongea sa sivadiere le long de son beaupré, comme un Corsaire qui veut venir à l'abordage; mais quand il vit que nous nous partagions pour l'enfermer entre nous trois, il força de voiles & gagna de l'avant. Le Saint Paul qui s'en trouva le plus proche, força aussi de voiles pour le joindre, &

Ils donnent la chasse à un vaisseau.

nous n'en étions plus qu'à la demie portée du canon que nous allions faire joüer, 1705.
lorsque nous démâtames de nôtre petit Hunier qui fit tomber à la Mer trois de nos hommes. Il fallut arriver pour repêcher nos gens, & pour nous r'ajuster. Le vaisseau que nous chassions arriva aussi-tôt sur nous, & nos deux conserves sçachant bien que nous étions en état de le recevoir, malgré cet accident, continuerent à lui gagner le vent, afin qu'il ne pût plus s'en dédire. Il vit bien l'embaras où il s'alloit jetter, s'il continuoit à porter sur nous, c'est pourquoi il vira le bord, & gagna au vent pour conserver son avantage ; & comme il étoit trés-bon voilier, peu chargé & net, il gagna de l'avant, & nous laissa derriere. Il fut tout le reste du jour & la nuit suivante à une lieuë au vent à nous.

Le sept nous chassâmes sur lui toute la journée, parce qu'il faisoit route au détroit comme nous, ce qui nous persuadoit encore davantage que c'étoit un Saltin, & nous donnoit plus d'envie de le joindre.

Ces Corsaires n'avoient alors que trois vaisseaux, dont le plus gros ne portoit que 24. canons. Il est vrai qu'ils sont chargez de monde, & quelquefois à craindre dans un abordage ; mais on a

1705. bien-tôt ralenti leur fureur, quand en les approchant on fait joüer le canon à cartouche, ſoutenu par une bonne mouſqueterie, & accompagné de grenades, & de quelques pots à feu. C'eſt alors qu'on voit la Mauraille ſe précipiter dans leurs écoutilles, & s'abandonner à la diſcretion de ceux qui les chauffent ſi rudement. Il faut pourtant en agir prudemment avec eux, & ne pas s'en approcher aſſez prés, pour s'expoſer à être brûlé, s'il leur prenoit fantaiſie de mettre le feu à leurs poudres, comme les Renegats ſont accoutumez de faire. Il vaut mieux les deſemparer à coups de canon, & riſquer plutôt de les couler bas; car quand ils ſentent que l'eau les gagne, ils ſe rendent, & on les fait venir à bord. Nous perdîmes pendant la nuit nôtre prétendu Saltin.

Le 8. nous nous trouvâmes devant le détroit; mais le vent étoit ſi fort, & ſi contraire, & la Mer ſi groſſe, qu'il nous fut impoſſible d'y entrer. Tout le monde ſçait ou doit ſçavoir que le détroit de Gibraltar eſt ſitué entre l'Europe & l'Afrique Eſt & Oueſt, & qu'il n'y a que ces deux vents-là qui y regnent. Quand ils ſont foibles & aſſurez, on y peut entrer à bordées, dans toute autre diſpoſi-

tion il n'y faut pas songer. Tanger est ruiné, & entre les mains des Maures, & Gibraltar étoit aux Anglois ; de sorte qu'aprés avoir soutenu toute la journée, & une partie de la nuit, pour attendre quelque changement de vent, nous résolûmes d'entrer à Cadix. Nous perdîmes pendant la nuit du 8. au 9. nos deux conserves. La brune épaisse qu'il faisoit nous empêcha de voir leurs feux.

1705.

Vûë du Détroit.

Le 9. sur le soir nous moüillâmes devant Rota, c'est un Bourg ou petite Ville, avec quelques batteries fermées, à l'entrée de la baye de Cadix.

Nous levâmes l'ancre le dix au point du jour, nous entrâmes dans la Baye de Cadix, & moüillâmes devant la Ville environ à trois cent pas de terre sur les neuf heures du matin le 64. jour depuis que j'étois embarqué. Le Comte de Toulouse, & la Paix avoient été plus hardis que nous, & étoient entrez pendant la nuit. Nous nous trouvâmes moüillez à côté d'eux, & du bâtiment que nous avions chassé, le prenant pour un Saltin. Il étoit commandé par le sieur de l'Aigle qui s'est rendu depuis ce tems-là si fameux par ses prises, & par les belles actions qu'il a fait dans la Mediterannée pendant la derniere guerre. Son vaisseau

Rencontre du sieur de l'Aigle.

1705. étoit très-fin de voiles, mais il n'avoit que 14. canons, & environ soixante hommes d'équipage. Il trafiquoit aux Canaries, & faisoit la course en même tems quand il trouvoit l'occasion favorable. Il vint à nôtre bord, & nous dit qu'il nous avoit pris pour des Anglois, & que son dessein étoit d'aborder celui de nous trois qui se seroit separé des deux autres en lui donnant la chasse. Je croi cependant qu'il y auroit pensé plus d'une fois, à moins qu'il n'eût trouvé le vaisseau de Casineri fort éloigné de nous. Car pour le Comte de Toulouse & le S. Paul, ce n'étoit pas du gibier pour lui.

Il y avoit encore assez près de nous un gros vaisseau de Marseille de 50. canons qui appartenoit en partie à Monsieur de la Touche de la Martinique. Le sieur de la Magdelaine, Lieutenant de vaisseau du Roi l'avoit commandé, & étoit mort en Amerique. Ce vaisseau venoit de Cartagene des Indes, & étoit chargé de quantité de Cacao de Caraque, de Cochenille, de Vanille, & autres marchandises du païs, sans compter beaucoup d'or & d'argent en Saumons, & en especes. On ne peut croire jusqu'où alloient les plaintes & les murmures des Espagnols à cause de ce commerce. Dès

qu'ils sçûrent que nos trois vaisseaux 1705.
avoient du Cacao, ils conclurent qu'ils venoient des côtes de la nouvelle Espagne, & les plus moderez disoient qu'il falloit nous confisquer, parce que nous les ruinions par le trafic que nous faisions sur leurs côtes, & nous chasser une bonne fois des Isles que nous occupions. Quoique nous fussions alors dans une situation fort délicate, parce que les Alliez étoient près de s'emparer de Barcelonne, & du reste de la Catalogne, & de pousser leurs conquêtes bien loin, nous ne laissions pas de nous mocquer de leurs menaces, sçachant bien que toutes les forces de la Monarchie Espagnole n'étoient pas capables de nous chasser de la Martinique.

Dès que nous eûmes moüillé il vint à bord un canot portant le pavillon d'Espagne. Un Officier assez mal bâti, & encore plus mal vêtu qui étoit dedans, nous fit défenses de mettre personne à terre avant que les Medecins de la Ville & les Officiers de la Santé eussent visité le vaisseau. Comme il vit que tout le monde paroissoit plein de santé, il dit qu'il alloit les presser de venir, afin que nous eussions au plutôt l'entrée libre. On lui donna quelques réalles pour le faire souvenir de sa parole.

1705. Il vint ensuite un autre Officier nous faire défenses de trafiquer, & de vendre aucunes de nos marchandises, sous peine de confiscation. Il laissa quatre hommes dans de petits bateaux pour nous observer, & empêcher que nous ne fissions quelque contrebande. Deux de ces espions s'allerent établir sur les bouées de nos ancres, on les en fit déloger; ils murmurerent de nôtre peu d'honnêteté, & nous menacerent, mais on eut bientôt trouvé moyen de les rendre traitable, & chacun y trouva son compte.

Les pêcheurs & autres gens qui ont accoutumé de venir au devant des bâtimens qui arrivent, ne manquerent pas de nous apporter de leurs denrées; car les Espagnols supposent que les vaisseaux qui viennent d'un voyage de long cours, sont dépourvûs de toutes choses; ils étoient dans la derniere surprise lorsqu'ils voyoient nos cages pleines de toutes sortes de volailles avec des moutons, des cochons & des cabrittes sur le pont en assez grand nombre pour faire encore une fois le voyage de l'Amerique. Il est vrai que tous les vaisseaux ne sont pas si bien pourvûs que le nôtre l'étoit; car Monsieur Maurellet, sa niéce & moi avions embarqué tant de provisions, qu'on fut

contraint de renvoyer des volailles à terre, parce qu'on n'avoit plus de place pour les mettre, quoique nos volailles d'Inde fussent en partie dans la chaloupe & en partie amarrées sur le pont avec nos canards qui l'avoient tout entier pour se promener ; de sorte qu'après la grande chere que nous avions fait pendant soixante-trois jours de traversée, les repas que nous avions donnez aux Officiers, & passagers des deux autres vaisseaux quand ils étoient venus chez nous, il n'étoit pas extraordinaire qu'il nous en resta une aussi grande quantité. Nous n'achetâmes donc de Messieurs les Espagnols que des fruits, des pêches, des pommes & des poires, & surtout du raisin excellent, dont nôtre Damoiselle Creolle mangeoit une si grande quantité, malgré tout ce que son oncle lui pouvoit dire, qu'il étoit fort à craindre qu'elle ne tombât malade. 1705.

Nous dinâmes de bonne heure, en attendant les Medecins ; ils vinrent sur les deux heures au nombre de deux avec un Chirurgien & deux Officiers de la Ville. Ils nous firent des excuses de n'être pas venus plutôt nous donner l'entrée, ils nous dirent qu'on usoit de cette précaution depuis quelque tems, à cause d'un vaisseau qui étoit venu des

1705. Isles de l'Amerique, & qui en avoit apporté une maladie contagieuse. Ils n'avoient pas tout le tort ; c'étoit en effet la maladie de Siam qui avoit fait assez de ravages chez nous, pour ne pas souhaiter qu'elle s'allât répandre chez nos amis. On leur donna le rôle de l'équipage que l'on fit monter sur le pont, & ils trouverent que nous joüissions tous d'une santé parfaite par la misericorde de Dieu.

On leur fit servir une collation magnifique de confitures des Isles ; nôtre Damoiselle en faisoit les honneurs avec cette politesse & cet enjoüement qui est naturel à nos Creolles. Messieurs les Medecins en furent enchantez, & en sa consideration ils refuserent genereusement ce qu'on leur presenta pour leurs droits de visite. On les salüa de cinq coups de canon lorsqu'ils s'en retournerent. Je mis à terre sur les cinq heures du soir le dixiéme octobre mil sept cent cinq, & c'est où je finirai mes Memoires de l'Amerique qui pourront être suivis de ceux de l'Espagne & de l'Italie, si Dieu me donne assez de santé pour mettre en ordre mon journal, & les remarques que j'ai fait dans ces païs.

Fin de la sixiéme Partie.

TABLE DES MATIERES contenuës dans la sixiéme Partie.

A

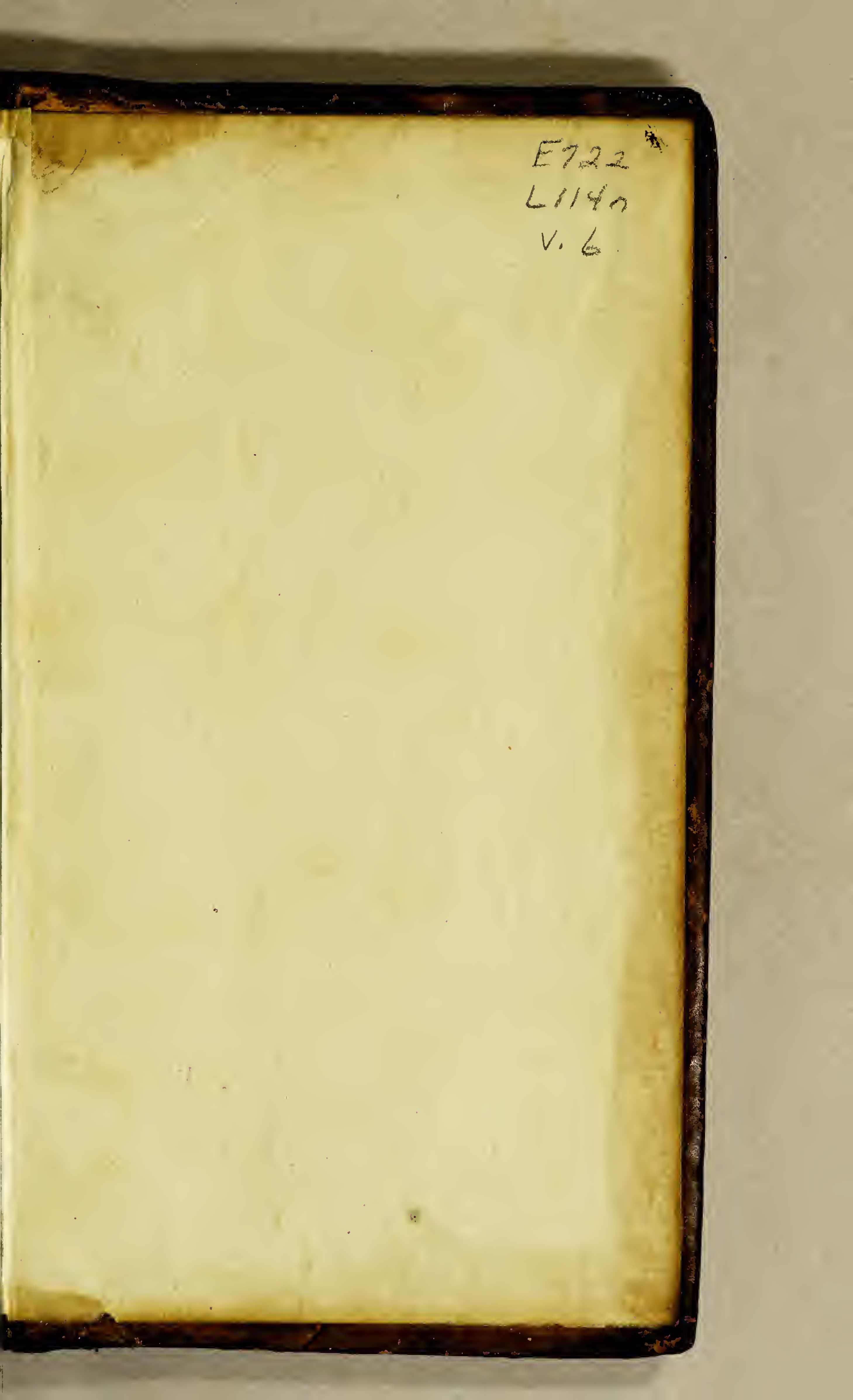
G

H



V

Fin de la Table.


E722
L114n
V. 6

